

## DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

---

BARTIER John (SARTORIUS Francis éditeur), *Odilon Delimal, un journaliste franc-tireur au temps de la première Internationale*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1983.

---

**Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.**

Elle a été publiée par les  
**Editions de l'Université de Bruxelles**  
<http://www.editions-universite-bruxelles.be/>

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site  
<http://digitheque.ulb.ac.be/>

John BARTIER

# ODILON DELIMAL

un journaliste franc-tireur au temps de la première Internationale

tes, ne sait comment s'en tirer. Impuissante à résoudre la question des biens ecclésiastiques et à faire face à ses engagements, elle se trouve d'une part devant la banqueroute et d'autre part devant une Chambre qui ne veut pas de la monarchie.

Que faire ?

Le parti de l'action pense que le salut est à Rome, que le moment de trancher cette difficile question est venue et il se prépare à cet effet. Garibaldi et Mazzini seraient d'accord pour tenter un coup de main à Rome même, et si des troubles éclataient, ils ne seraient qu'un prétexte pour la révolution.

lumière, et voyant de sa puissance verra qui grouille sur la face nomme le bonapartisme!

Les pillards

Observations

Observations des sisses du Hongrie, une trentaine d'ouvriers et ceux qui lui font

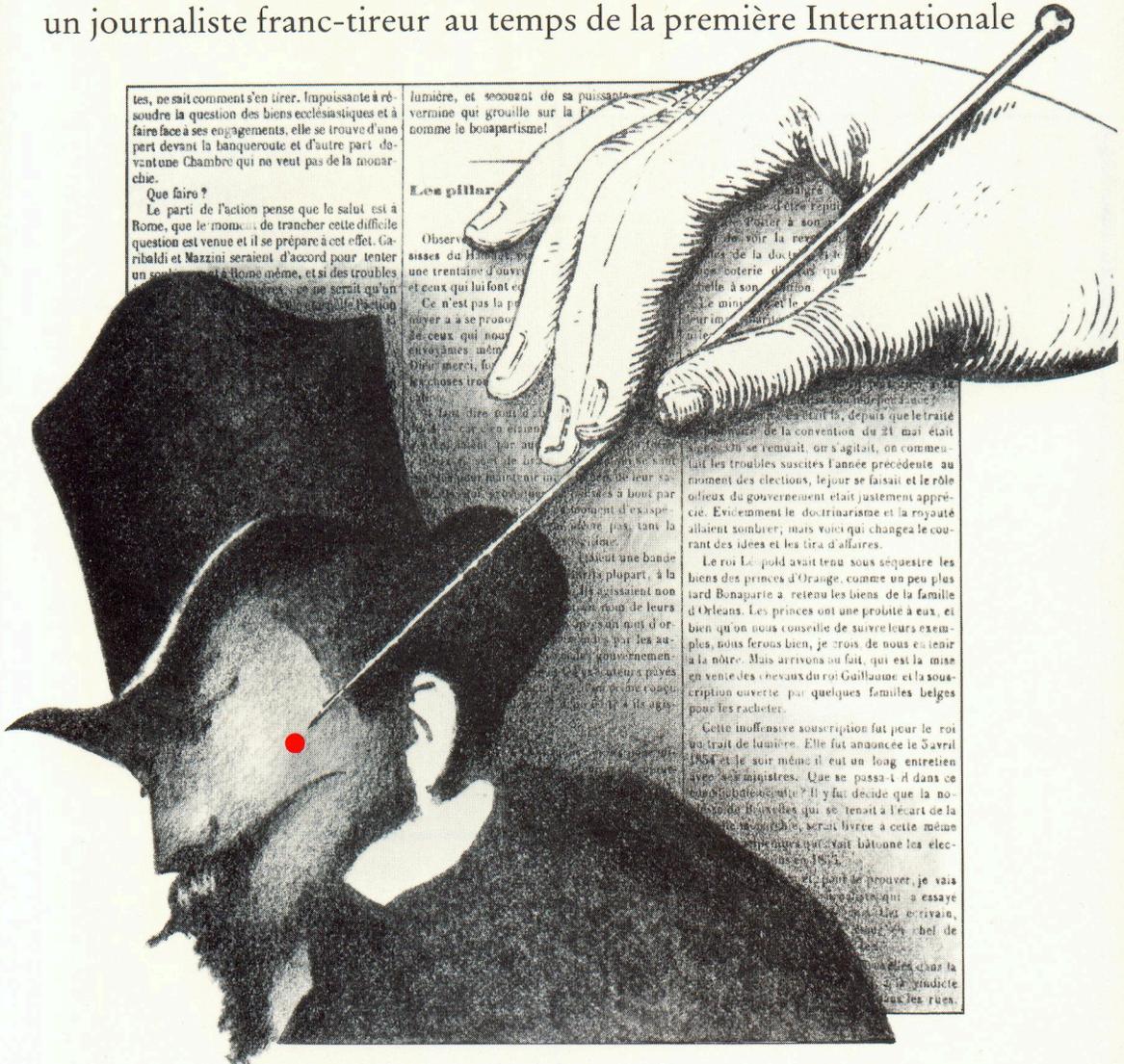
Ce n'est pas la p... à se pronon... ceux qui nous... eux-mêmes, même... Merci, fu... choses tra...

... dire tout d'ab... en estien... par au... de les... se sont... leur sa... à bout par... d'exispe... pas, tant la... eulent une bande... plupart, à la... ntaient non... de leurs... d'or... par les au... gouvernement... ployés... casp... à les ag...

... trait de lumière. Elle fut annoncée le 5 avril 1854 et le soir même il eut un long entretien avec ses ministres. Que se passa-t-il dans ce moment d'attente ? Il y fut décidé que la no... de Bruxelles qui se tenait à l'écart de la... de Bruxelles, serait livrée à cette même... aura qu'on voit l'histoire des élec... en 1853.

Cette inoffensive souscription fut pour le roi un trait de lumière. Elle fut annoncée le 5 avril 1854 et le soir même il eut un long entretien avec ses ministres. Que se passa-t-il dans ce moment d'attente ? Il y fut décidé que la no... de Bruxelles qui se tenait à l'écart de la... de Bruxelles, serait livrée à cette même... aura qu'on voit l'histoire des élec... en 1853.

... pour le prouver, je vais... qui a essayé... rivain, ... bel de... char la... prodicte... les rues.



Edité et présenté par Francis Sartorius / Préface de Jean Stengers  
Editions de l'Université de Bruxelles

**ODILON DELIMAL,**  
**un journaliste franc-tireur**  
**au temps de la première Internationale**



**UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES**  
Faculté de Philosophie et Lettres  
LXXXV

**John BARTIER**

**ODILON DELIMAL,**  
un journaliste franc-tireur  
au temps de la première Internationale

*édité et présenté par*  
**Francis SARTORIUS**

**Préface de Jean Stengers,**  
professeur à l'Université Libre de Bruxelles

**EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES**

Conformément aux statuts des Editions de l'Université de Bruxelles, le manuscrit de la présente étude a été soumis à un Comité de lecture qui en a recommandé la publication.

Ce Comité était composé de **M. J. BINGEN**  
**Mme G. KURGAN**  
**M. H. HASQUIN.**

**I.S.B.N. 2-8004-0791-3**

**D/1983/0171/1**

**© 1983 by Editions de l'Université de Bruxelles**

**Avenue Paul Héger 26, 1050 Bruxelles (Belgique)**

**Tous droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays**

**Imprimé en Belgique**

## Préface

John Bartier nous a quittés le 15 février 1980. Il avait soixante-quatre ans. Pour ceux qui l'ont connu et admiré, il est inutile de rappeler ce que fut le maître, l'ami, le collègue: il est toujours vivant parmi nous. Mais comme ce livre, demain et dans les années à venir, trouvera des lecteurs qui, eux, ne l'auront pas connu, on nous permettra d'évoquer, en quelques mots très brefs, certains traits dominants de sa personnalité.

John Bartier était, à certains égards, un homme un peu paradoxal. Il avait, dans la vie, beaucoup d'esprit, un charme un peu désinvolte, avec des pointes de scepticisme. Il paraissait, au premier abord, tout le contraire d'un homme engagé. Mais le contraste était vif entre cette apparence et son être profond. De véritables engagements gouvernaient son existence. Trois engagements, essentiellement: l'enseignement, la recherche historique, le service de son Université et de la laïcité.

Après un passage dans l'enseignement secondaire, John Bartier entra en 1951 à l'Université de Bruxelles, et il y eut bientôt une charge très lourde, et une gamme de cours très étendue. A la Faculté de Philosophie et Lettres, il était titulaire de cours généraux sur l'histoire de la civilisation occidentale à l'époque contemporaine et sur l'histoire de Belgique, et il dirigeait des exercices pour les étudiants de la section d'histoire. A la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques, il avait dans ses attributions, outre l'histoire de la Belgique contemporaine, un cours, essentiel dans cette Faculté, de « Problèmes actuels de politique internationale », ainsi que des exercices de candidature et de licence. A l'Institut d'Histoire du Christianisme, il était chargé de l'histoire de l'Eglise contemporaine. Ses étudiants étaient donc nombreux et d'orientations très diverses. Tous aimaient un professeur qui avait le don, dans une forme élégante et limpide, d'intéresser et même de passionner. On l'aimait aussi parce que l'on sentait son humanité, sa sympathie pour les jeunes. Il avait sa marque, inimitable, faite à la fois de bonhomie et de pénétration.

De même que son enseignement couvrait un éventail très large, John Bartier, dans son travail d'historien, était à la fois médiéviste et contemporainiste. On connaît le cas, qui n'est pas rare, de chercheurs

formés aux rigoureuses disciplines de l'histoire médiévale, et qui ont ensuite abandonné le moyen âge pour l'époque contemporaine. Charles Seignobos, en France, en fut jadis une des plus brillantes illustrations. Mais l'originalité de John Bartier est qu'il a, pratiquement depuis le début jusqu'à la fin de sa carrière, réussi à jouer, avec un égal talent, sur les deux claviers. A l'Université, il s'était spécialisé en histoire médiévale, sous la direction de Paul Bonenfant, et c'est à des thèmes touchant au XV<sup>e</sup> siècle qu'il consacra successivement son mémoire de licence en 1938 et sa thèse de doctorat en 1950. Mais dès ses jeunes années, sa curiosité le dirigeait aussi vers le XIX<sup>e</sup> siècle, et curiosité, chez John Bartier, signifiait lectures, lectures immenses, notes, dépouillements d'archives, de journaux, de brochures. A partir de 1950 environ, dans son œuvre, l'histoire contemporaine prédominera très nettement, mais il gardera la main sûre du spécialiste du XV<sup>e</sup> siècle pour toute une série de travaux dont le dernier — une étude d'érudition — devait paraître dans une revue hollandaise peu de temps après sa mort.

Qu'il s'agit du XV<sup>e</sup>, ou du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, ce qui donnait une unité à l'œuvre de Bartier était sa méthode, et, au-delà de la méthode, son style. Pour reconstituer le passé dans toute sa richesse humaine, pour comprendre la psychologie à la fois des individus et des groupes, il poussait sa recherche dans toutes les directions. Peu d'historiens ont eu recours à des sources d'information aussi variées, multiples. Depuis la source d'archives jusqu'à l'œuvre d'art, depuis les journaux, les mémoires, la correspondance des grands et des petits jusqu'à la littérature populaire, John Bartier, partout, faisait sa moisson, riche et intelligente.

De ces matériaux qu'il ramenait de sa recherche avec une telle abondance, il aurait pu, étant donné l'aisance de sa plume, faire un usage facile et rapide. Mais sa méthode était aussi faite d'exigence et de rigueur. Il construisait, mûrissait longuement des textes où, finalement, le caractère alerte de la forme, et son élégance, ne laissaient plus deviner tout ce que le travail préparatoire avait souvent eu d'ardu.

Il y avait dans ce qu'il écrivait beaucoup de chaleur. Il croyait à son métier. Il croyait aussi à la valeur des causes pour lesquelles il se dévouait. La cause, en premier lieu, de sa chère Université de Bruxelles. Il l'a magnifiquement servie. Parmi les nombreuses fonctions qu'il a remplies à l'Université même, épinglons particulièrement celle de Président, de 1967 à 1970, de la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques. Mais le rayonnement de l'Université, surtout, lui tenait à cœur, et il fut Président de l'Association des Anciens étudiants de l'U.L.B., et Président de l'Extension de l'Université. Cette défense et illustration de sa maison était sans doute moins, pour lui, la défense

d'une institution que celle d'une philosophie, du libre examen et de la laïcité, avec laquelle il s'identifiait. Cette philosophie, il eut aussi l'occasion de la défendre au sein de multiples associations laïques où l'on savait pouvoir toujours compter sur lui.

Une vie riche, en vérité, très riche, et embellie par les joies d'un foyer heureux.

Cette vie s'est interrompue trop tôt, mais il nous reste le souvenir et, surtout, l'œuvre demeurera.

Cette œuvre s'enrichit aujourd'hui d'un nouveau volume. Nous le devons à Madame Suzanne Bartier qui, poursuivant dans son épreuve douloureuse la collaboration de toute une vie, a retranscrit avec un soin admirable le manuscrit laissé par son mari. Nous le devons ensuite à l'excellent travail d'éditeur de M. Francis Sartorius, qui a joint à la minutie un sens très juste de ce qu'était, là où il fallait compléter le manuscrit, l'orientation conforme à la pensée de l'auteur.

Quelle place cet *Odilon Delimal* occupera-t-il désormais dans l'ensemble de l'œuvre de John Bartier? Une place originale, à vrai dire, car on peut le situer à mi-chemin entre les grands livres, consacrés à des thèmes majeurs — ou les fragments de grands livres que Bartier avait en préparation —, et d'autre part le foisonnement des articles originaux qui comptent parmi les quelque cent-cinquante numéros de sa bibliographie\*.

Les grands livres de Bartier, c'est son *Charles le Téméraire*, par lequel un jeune historien de vingt-huit ans faisait une entrée en fanfare parmi les spécialistes du XV<sup>e</sup> siècle, et s'imposait d'emblée comme un maître (le texte sera revu et complété un quart de siècle plus tard, pour une nouvelle édition, en 1970); c'est sa thèse de doctorat, couronnée et publiée par l'Académie, sur *Légistes et gens de finances au XV<sup>e</sup> siècle* (1955-1957); c'est le travail, d'une ampleur considérable, sur les Saint-simoniens et les Fourieristes en Belgique, qui n'était encore au moment de sa mort qu'à l'état de manuscrit, et dont Madame Bartier, heureusement — et on lui en sait profondément gré, comme pour *Delimal* — pourra assurer la publication.

Les grands livres, aussi, hélas! — et là, la perte est irrémédiable — ce sont également ceux que Bartier portait en lui, qu'il projetait d'écrire, et dont il n'a pu nous donner que des fragments. Ces fragments suffisent

\* On trouvera cette bibliographie, établie par M. André Miroir, dans John BARTIER, *Libéralisme et socialisme au XIX<sup>e</sup> siècle. Etudes rassemblées et publiées par Guy Cambier*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1981, pp. XXV-XXXIX.

à montrer ce qu'était la nouveauté de sa recherche. Il nous promettait un ouvrage sur l'Université de Bruxelles au XIX<sup>e</sup> siècle et sur Théodore Verhaegen. Trois études que l'on peut sans exagération qualifier de capitales (*L'Université libre de Bruxelles au temps de Théodore Verhaegen*, *Le mouvement démocratique à l'Université libre de Bruxelles au temps de ses fondateurs*, et *Théodore Verhaegen, la Franc-maçonnerie et les sociétés politiques*) \*\* nous apportent ce qui, dans ce sujet aux facettes multiples, tenait sans doute le plus à cœur à Bartier.

Il portait aussi en lui, on peut en être sûr, un ouvrage d'ensemble sur le libéralisme, et spécialement le libéralisme avancé, en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle. Sur ce thème encore, nous avons au moins une série d'articles que l'on a heureusement rassemblés \*\*\* et dont la richesse est grande.

C'est la même richesse que l'on trouve dans les multiples contributions que John Bartier a données dans des domaines extrêmement variés, mais où l'on peut reconnaître certains de ses domaines préférés : histoire de la franc-maçonnerie, histoire de l'enseignement laïc, histoire de Bruxelles \*\*\*\*.

Et aujourd'hui, voici *Odilon Delimal*. On comprend aisément pourquoi ce journaliste aventureux a retenu l'attention de John Bartier, et pourquoi il s'est attaché à ses pas. Cerner la personnalité d'un homme original — surtout lorsqu'il s'agit d'un méconnu —, retrouver ses œuvres, ses idées, détecter son influence, était un travail que Bartier aimait. Mais il a dû l'aimer particulièrement lorsque la piste qu'il suivait, en suivant Delimal, l'a fait passer du Nord de la France à Bruxelles, et à la presse bruxelloise, et de Bruxelles à Paris et aux journaux parisiens. Milieux politiques belges, milieux politiques français, monde de la presse en France comme en Belgique : Bartier se promène là comme un vieil habitué, qui connaît tous les recoins. De recoins jusqu'ici obscurs, il débusque son Odilon Delimal, dont il campe la figure.

\*\* La première et la troisième de ces études sont reproduites dans John BARTIER, *Laïcité et Franc-maçonnerie. Études rassemblées et publiées par Guy Cambier*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1981 ; la deuxième, dans le recueil *Libéralisme et socialisme au XIX<sup>e</sup> siècle*, déjà cité.

\*\*\* *Libéralisme et socialisme au XIX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*

\*\*\*\* Sur les deux premiers thèmes, voir spécialement les études rassemblées dans le recueil *Laïcité et Franc-maçonnerie*. Dans le domaine de l'histoire de Bruxelles, parmi des travaux divers, on citera tout particulièrement la brillante collaboration que Bartier avait apportée en 1979 à l'ouvrage collectif *Bruxelles, croissance d'une capitale*, dont il était un des coordonnateurs. Le chapitre *Bruxelles vue par les étrangers* compte parmi les meilleures pages qu'il ait signées.

Mais Delimal l'a intéressé tout particulièrement — et c'est l'intérêt dont le lecteur du livre, bien entendu, bénéficie aussi — parce que son itinéraire fait surgir tout une série de questions qui, une fois éclairées, aident à pénétrer des aspects marquants de l'histoire du temps. Le socialisme, en Belgique, dans les années soixante, à une époque où les assises populaires lui faisaient encore défaut, a été animé notamment par quelques francs-tireurs de la presse: voici Delimal. La « petite presse », dans la Belgique du temps, a représenté un phénomène original, bruyant, politiquement important: voici Delimal. L'opposition à Napoléon III et au régime impérial est un des problèmes qui empoisonnent les relations entre Paris et Bruxelles: voici Delimal. Les procès de presse en cour d'assises comptent parmi les événements caractéristiques du temps, où les principes d'ordre et de liberté s'affrontent: voici Delimal. Un grand révolutionnaire comme Blanqui cherche à étendre son influence en Belgique: voici Delimal. Enfin la Commune, avec tous ses bouillonnements et ses passions, éclate en France: encore une fois, Delimal est en scène.

Sous la plume de Bartier, la grande et la petite histoire forment ainsi un tout indissoluble: c'est le passé, simplement, avec toute son humaine complexité.

Delimal, nous dit Bartier dans la dernière ligne de son livre, « avait raté sa vie ». Sur un journaliste qui a raté sa vie, il nous démontre que l'on peut réussir un livre de premier ordre.

Jean STENGERS



## Introduction

Odilon Delimal est pour moi un ami de longue date, un ami de vingt ans. Cette connaissance intemporelle d'un personnage fascinant, je la dois à John Bartier découvreur, presque inventeur pourrait-on dire, de ce petit journaliste famélique dont il faisait revivre pour quelques-uns, dont j'eus le privilège d'être, l'itinéraire peu ordinaire.

Nous avons, John Bartier et moi, une passion commune et dévorante pour l'histoire de France, du XIX<sup>e</sup> siècle, et particulièrement pour l'étude des mouvements d'opposition à Napoléon III. Cette période du second Empire était pour nous un sujet intarissable d'échanges d'idées et d'informations. C'est dire que très vite Delimal devint un pôle, puis un fil conducteur autour duquel nous évoquions des personnages aussi divers que Félix Pyat, Jules Favre, le docteur Watteau, Blanqui, Flourens, Rochefort et tant d'autres qui, en coulisses ou sur le devant de la scène, jouaient ou influençaient le dernier acte d'une pièce tragico-comique, le second Empire, avant de se produire dans une pièce nouvelle qui allait comprendre trois actes aux côtés à la fois sombres, burlesques et enthousiasmants : la guerre de soixante-dix, la proclamation de la République, les soixante-douze jours de la Commune.

L'ampleur de ses découvertes étayées par un travail de recherches considérable avait amené John Bartier, au début des années soixante, à entamer la rédaction d'un manuscrit consacré à Delimal, à ses amis et à ses adversaires politiques, aux événements dans lesquels les uns et les autres étaient partie prenante et dont l'action se déroulait tant à Bruxelles qu'à Paris.

Absorbé durant les années soixante-dix par d'autres recherches importantes<sup>a</sup>, John Bartier s'était vu contraint de négliger quelque peu celui qu'il appelait familièrement Odilon. Ainsi, malheureusement, la seconde phase de son travail, où il aurait repris et remanié son texte en l'élaguant ou en l'augmentant, ne fut malheureusement pas entamée, globalement tout au moins, car, sur certains points, des versions différentes — tendant vers le définitif — existent.

<sup>a</sup> Essentiellement la préparation d'un grand ouvrage sur deux thèmes voisins : Le Fouriérisme et le Saint-Simonisme dans leurs rapports avec la Belgique.

Autre point embarrassant — pour l'éditeur — certains passages, extraits du manuscrit Delimal, ont fait l'objet de communications de John Bartier lors de colloques qui se tinrent ces dernières années sur tel ou tel aspect de la vie politique et sociale de l'époque contemporaine <sup>b</sup>.

John Bartier n'avait pourtant pas, j'en témoigne, renoncé à l'idée de publier « son » Delimal. Certes, il ne m'avait jamais avancé de date ou de période précise pour la mise à l'impression du manuscrit, mais il m'affirmait encore, quelques mois avant son décès, sa ferme intention de ne pas renoncer à la publication d'un ouvrage concernant un homme et un sujet qui lui tenaient particulièrement à cœur.

Aussi, après sa disparition, ai-je pensé tout naturellement, que ce texte remarquable, sortant résolument des sentiers battus, texte dont John Bartier m'avait laissé entrevoir la richesse et qui lui avait coûté tant de travail et de joie, devait être publié.

De plus, ne pas éditer ce manuscrit revenait à condamner Delimal à une seconde mort, définitive cette fois, alors que, par sa maîtrise, sa puissance de travail et son intelligente compréhension des choses, John Bartier s'appêtait à faire connaître un homme et un monde qui auraient été révélation pour la plupart.

Mais l'édition de cet inédit ne pouvait évidemment être décidée sans l'accord, l'appui et la collaboration de Madame Bartier et de son fils. Ceux-ci ont adopté d'enthousiasme l'idée, et Madame Bartier voulut bien me confier la responsabilité de l'édition du manuscrit, responsabilité combien lourde, si l'on ne veut trahir la pensée du maître. Je lui en exprime ma profonde gratitude.

Madame Bartier s'est chargée d'une première retranscription du manuscrit de manière à le rendre plus clair et plus lisible. Puis Madame Bartier, Jean Stengers et moi-même avons dégagé diverses options visant à assurer la cohérence de l'ouvrage tout en gardant ce qui fait le charme du manuscrit: les allées et venues de l'auteur dans la vie de son personnage telles qu'il les aurait d'ailleurs maintenues dans une version définitive, car elles sont à l'image du parcours zigzagant du rédacteur de *L'Espégle* <sup>c</sup>.

<sup>b</sup> L'édition bruxelloise du *Rappel de Paris, La police politique de Napoléon III et la Belgique, Le docteur Watteau, Charles De Coster et quelques autres*.

<sup>c</sup> Signalons également que la forme littéraire donnée par l'Auteur à son texte a été pratiquement conservée, les changements apportés ne touchent pas au fond; ils ont surtout visé à supprimer les éléments répétitifs. J'ai aussi procédé à des enchaînements rendus nécessaires lorsque certains passages se trouvant parfois en porte-à-faux nuisaient à la compréhension du récit.

Un travail considérable s'imposait alors à l'éditeur. Il fallait mettre le texte en forme, le corriger, apporter des compléments, rédiger des notes... toutes choses dont j'assume la responsabilité. On trouvera ci-après quelques éclaircissements indispensables qui, au travers d'exemples, montrent la diversité des additions à apporter au texte de base.

Prenons tout d'abord, sur le plan des notes, l'incidence d'une recherche non entamée ou non terminée: plusieurs interrogations implicites ou explicites, et partant plusieurs solutions, pouvaient se présenter, nous voulons dire que l'auteur pouvait avoir déjà esquissé des ébauches de réponses, ou s'être interrogé (en l'indiquant) sur les sources potentielles en mesure de lui donner des éléments utilisables quant à son propos. Quelquefois enfin, s'agissant d'une terre vierge, l'auteur avait remis à plus tard la recherche souhaitée.

Dans le premier cas, le plus simple, je me suis tourné vers les sources indiquées par John Bartier en tirant profit, très souvent, de son immense et substantielle documentation personnelle. Le deuxième cas a impliqué pour moi, dans un premier temps, pour avoir confirmation des orientations données, des recherches dans la littérature, puis dans un second temps, l'utilisation et le report sur le manuscrit des éléments ainsi mis à jour. Dans le troisième cas, j'ai été contraint de me substituer à l'auteur pour découvrir les sources qui lui auraient permis d'éclairer certains points restés obscurs.

Enfin, autre problème, et non des moindres, certains passages du manuscrit n'étaient pas dactylographiés. Or, il est particulièrement difficile voire impossible de décrypter l'écriture de John Bartier, il ne m'a donc pas été possible — sauf en quelques cas — de reprendre certains éléments qui, heureusement, ne sont pas des éléments majeurs, mais plutôt des précisions sur certains point de détail.

Autres lacunes, mais plus regrettables celles-là: l'absence de textes structurés sur une série de développements qui devaient être consacrés à des personnages liés à Delimal, à son milieu et à des événements connexes. J'ai pu très heureusement y remédier, sauf dans quelques cas. John Bartier projetait de consacrer plusieurs pages à Félix Pyat et à Vésinier. Les deux hommes avaient eu à Paris, à Londres et à Bruxelles, des activités nombreuses et suivies tendant à renverser, en France, l'ordre établi. Ceci les avait amené à entretenir d'étroites relations souvent orageuses d'ailleurs, car ils étaient de caractère difficile l'un et l'autre, avec Odilon Delimal. Sur ces activités, sur ces relations avec son héros, John Bartier avait réuni une documentation très importante mais restée à l'état brut. Je n'ai pas voulu me substituer à lui pour synthétiser et présenter ces matériaux estimant en

effet qu'agir de la sorte ne répondait pas au but que Madame Bartier et moi-même nous étions fixé de commun accord, c'est-à-dire restituer dans la publication de l'ouvrage la pensée originale de l'Auteur de la manière la plus proche de ce qu'il aurait lui-même publié si la possibilité lui en avait été laissée.

Un deuxième point sur lequel j'attire l'attention du lecteur est celui de la reproduction du compte rendu d'un procès intenté à Delimal. Là aussi, bien entendu, John Bartier aurait repris ses sources et rédigé un chapitre retraçant ce procès. Ici la décision à prendre fut plus simple, car, sans courir le risque de trahir sa pensée, j'ai pu remédier à l'absence de texte élaboré par la présentation du compte rendu du procès qui avait été publié dans la presse du temps.

Un troisième point est important et délicat, car il porte sur les relations Watteau-Blanqui-Delimal. John Bartier avait dépouillé les lettres de Watteau à Blanqui à la Bibliothèque Nationale, à Paris, dans le très riche fonds des *Nouvelles Acquisitions françaises*. Ecrites de Bruxelles, ces lettres présentaient pour son sujet un intérêt majeur et constituaient à elles seules un élément essentiel de son travail. Malheureusement elles étaient restées dans un premier état de dépouillement, et il est bien certain que l'Auteur les aurait reprises avant de les intégrer d'une manière harmonieuse dans son œuvre. Il l'aurait fait, quelquefois synthétiquement, quelquefois in extenso, mais en y apportant avec ses raccords et commentaires son inimitable touche personnelle. Tout cela que je n'ai trouvé qu'à l'état embryonnaire dans son manuscrit.

Il nous a semblé à Madame Bartier, au professeur Stengers et à moi-même, qu'il ne pouvait être question d'omettre, dans l'ouvrage à publier, cet apport fondamental. En effet, Blanqui et Watteau sont deux hommes dont l'impact sur la marche des mouvements de rénovation de la société, au XIX<sup>e</sup> siècle, sont d'une importance telle qu'il ne pouvait être question, pour nous, de gommer leurs contacts avec un petit journaliste qui apparaissait, au début tout au moins, aux deux conspirateurs, comme un pion essentiel dans la machine de guerre à mettre en place pour instaurer un pouvoir démocratique en Belgique. Delimal sort d'ailleurs grandi de cette confrontation, alors que le tranquille égoïsme qui anime les deux hommes dans leurs tentatives d'utiliser leur jeune ami au mieux de leurs intérêts, laisse, même à plus de cent ans de distance, une impression pénible.

Aussi, dans ce cas précis, avons-nous décidé de reprendre et de présenter cet ensemble de lettres mais de manière telle qu'elles s'intègrent dans le manuscrit à publier.

J'ai donc reconstruit ce chapitre au départ des matériaux laissés par l'auteur. Je n'ai malheureusement pu consulter les lettres originales conservées à Paris pour contrôler des graphies douteuses ou des points particuliers pouvant prêter à confusion, mais mon excellent ami, Marc Vuilleumier, enseignant et chercheur à l'Université de Genève, spécialiste averti de Blanqui et de Watteau, a bien voulu au départ de copies qu'il détient, examiner la concordance avec l'original de certaines données présentées ici <sup>d</sup>.

Au surplus, un ouvrage récent <sup>e</sup> que n'avait pas utilisé John Bartier et qui contient la reproduction d'une partie importante de la correspondance échangée entre Watteau et Blanqui m'a permis également d'opérer de fructueuses comparaisons et recoupements <sup>f</sup>.

Un quatrième point, important lui aussi, sur lequel nous attirons l'attention du lecteur concerne l'aventure de l'édition bruxelloise du *Rappel*. L'histoire de cette édition, John Bartier l'avait publiée déjà, la sortant du contexte Delimal. Or, à notre sens, elle ne peut être dissociée des activités du journaliste à Bruxelles et, de plus, le texte déjà publié avait été amputé d'une de ses parties les plus intéressantes, nous voulons parler des relations Hugo-Delimal. Le grand poète, quelque peu vaniteux, ne nous aurait pas pardonné de n'en point parler... Aussi ce passage a-t-il été repris dans sa version originale. Signalons toutefois que quelques changements mineurs ont été apportés dans l'ensemble du récit concernant *Le Rappel* « bruxellois » pour éviter un double emploi avec d'autres passages du présent ouvrage.

Le cinquième point concerne le dépouillement du journal *La Commune*. Cette feuille parisienne créée et dirigée par Delimal avait été dépouillée et le dépouillement reporté synthétiquement sur le manuscrit par John Bartier mais, jusqu'au 19 avril 1871 seulement.

L'auteur indiquait dans ses papiers son intention de continuer le dépouillement et son report et ce jusqu'au 19 mai 1871, dernier jour

<sup>d</sup> Je dis bien certaines car, malheureusement, M. Vuilleumier n'est pas en possession, en copie, de l'ensemble de la correspondance.

<sup>e</sup> M. PAZ, *Lettres familières d'Auguste Blanqui et du docteur Louis Watteau* (S.l.n.d.), [1976].

<sup>f</sup> Signalons également que l'originalité de cet ouvrage réside dans la publication des lettres de Blanqui à Watteau. Nous avons donc ici la contrepartie, le chaînon manquant de ce qu'avait vu John Bartier. On en devine le grand intérêt; néanmoins, je n'ai pas voulu allonger le chapitre Watteau-Blanqui-Delimal par les appréciations le plus souvent fort peu amènes, de Blanqui, un homme aigri, à l'égard de Delimal et de son action. L'essentiel sur Delimal et le milieu belge réside dans la correspondance dépouillée par John Bartier, mais il convenait de signaler l'ouvrage de M. Paz au lecteur particulièrement intéressé par ces relations triangulaires.

de publication du journal. Là encore, il n'a pas eu la possibilité de réaliser son projet. J'ai donc repris et continué ce travail. Que l'on veuille bien, en conséquence, considérer que j'assume la responsabilité de la synthèse des principaux articles de *La Commune* pour la période allant du 20 avril au 18 mai 1871 inclus<sup>g</sup>.

Enfin, nous présentons à part *La police politique de Napoléon III et la Belgique*. Ce texte faisait, lui aussi, primitivement partie du manuscrit Delimal, mais nous avons estimé qu'il ne convenait pas de le réintégrer dans le corps de l'ouvrage dans la mesure où sa densité, son nombre de pages et surtout le fait qu'il ne concerne pas directement Delimal, l'aurait fait apparaître comme un corps étranger dans un récit dont il aurait rompu le rythme en l'alourdissant inutilement.

Il me reste à indiquer que j'ai dressé les différents index et recherché des illustrations propres à rendre le livre moins sévère, d'apparence s'entend, car je n'ai pas le sentiment d'être en présence ici d'un ouvrage d'érudition aride et ennuyeux.

Qu'il me soit enfin permis de remercier les personnes suivantes: Madame A. Smolar, Archiviste de la Ville de Bruxelles; Madame C. Gewalt, licenciée en sciences politiques et sociales de l'Université de Bruxelles, Monsieur Y. Leblicq, docteur en histoire de la même université<sup>h</sup>, Monsieur R. Foulon, président de l'Association des écrivains belges de langue française; Monsieur J. Lorette, conservateur au Musée Royal de l'Armée et d'Histoire militaire; Monsieur G. Braive, bibliothécaire aux Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles; le docteur Jacques Duchaine, de Bruxelles; Monsieur J.-L. De Paepe, collaborateur scientifique à l'Académie royale de Belgique; Monsieur A. Miroir, professeur à l'Université de Bruxelles; Monsieur P. Rodriguez, Doyen du Collège des Arts et des Sciences de l'Université de Porto Rico, à Mayagüez; Monsieur F. Santiago del Rio, vice-Alcade de Mayagüez; Madame T. Martinez de Hernandez, Directrice de la collection portoricaine de la Bibliothèque de l'Université de Porto Rico à Mayagüez; Monsieur M. Vuilleumier, professeur à l'Université de Genève, sans qui cette importante contribution à l'histoire politique et sociale du XIX<sup>e</sup> siècle n'aurait pas été tout à fait ce que j'ai le sentiment qu'elle est: une

<sup>g</sup> La collection du journal, conservée à Paris, à la Bibliothèque Nationale, dont j'ai utilisé un microfilm, ne comprenait pas le numéro du 19 mai.

<sup>h</sup> En ce qui concerne les démêlés de Delimal avec le bourgmestre Anspach, dans le cadre de l'haussmannisation de Bruxelles au XIX<sup>e</sup> siècle, le texte de John Bartier ne semblait pas définitif. Aussi, M. Leblicq, qui a spécialement étudié ces événements, a bien voulu faire bénéficier de son érudition cette partie du manuscrit et l'a considérablement enrichie. Je l'en remercie tout particulièrement.

œuvre bien imparfaite sans doute au regard de ce que John Bartier en aurait fait s'il avait, lui-même, mis la dernière main à son manuscrit, mais, malgré tout, une œuvre d'une richesse et d'une densité peu commune grâce au concours des élèves, disciples et amis que je viens de citer et que je remercie.

Mais je m'en voudrais de terminer sans évoquer ici quelqu'un qui, disparu prématurément il y a peu, avait consacré ses dernières forces à publier en hommage à son collègue et ami, John Bartier, une gerbe d'articles consacrés au socialisme et au libéralisme au XIX<sup>e</sup> siècle. Pour Guy Cambier, professeur à l'Université de Bruxelles, la publication de ce Delimal était vraiment une chose importante. Mes derniers contacts avec lui portèrent d'ailleurs essentiellement sur la préparation du manuscrit pour l'impression, et l'une de ses dernières joies fut d'entrevoir l'heureuse issue de l'entreprise. Je garderai de lui un souvenir ému.

Bruxelles, décembre 1980 - mai 1982

Francis SARTORIUS



## Avant-propos

On chercherait vainement dans les histoires de la presse belge ou française quelques détails sur Odilon Delimal, journaliste qui connut pourtant à Bruxelles, puis à Paris une certaine célébrité pendant les dernières années du Second Empire et le début de la Troisième République. Les recueils biographiques sont également muets à son sujet. Une seule exception, l'excellent *Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français* de J. Maitron, qui consacre à Delimal une notice intéressante mais succincte et alimentée exclusivement par les renseignements que contiennent à son sujet les dépôts d'archives de Paris. Le personnage mérite pourtant d'être connu non seulement parce que sa carrière ne manqua pas de romanesque, mais surtout par le rôle qu'il joua dans le mouvement politique qui allait aboutir à la Commune.

Grâce à des pièces d'archives, grâce surtout aux écrits de ses contemporains et à la presse, nous tenterons de faire revivre cet oublié et le milieu dans lequel se déroula sa carrière.

Ce travail n'aurait pu être mené à bien sans l'aide que nous a apportée le personnel des bibliothèques et des dépôts d'archives, et en particulier celui de la Préfecture de Police de Paris. Il n'aurait pas abouti sans les nombreux renseignements qu'ont bien voulu nous fournir: notre collègue et ami le professeur Willequet, MM. Vuilleumier et Dandois, spécialistes, tous deux, de l'histoire de la *première Internationale*, M. E. D'Hondt, directeur de l'Ecole technique de l'Etat à Mouscron, M. A. Duchesne, conservateur au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, M. Lory, professeur aux Facultés universitaires St Louis, M. Duvosquel, licencié en histoire de l'Université de Bruxelles et M. Sartorius, bibliothécaire à la même université et parfait connaisseur de l'histoire des mouvements révolutionnaires et politiques du XIX<sup>e</sup> siècle.

J.B.



## CHAPITRE I

### Premières années

Delimal naquit à Hérinnes-lez-Pecq, dans l'arrondissement de Tournai, le 16 août 1835<sup>1</sup>. Cet ennemi de l'Empire eut pour prénom Napoléon. Aussi préféra-t-il en utiliser un autre, celui d'Odilon<sup>2</sup>.

Quoiqu'il ait prétendu plus tard appartenir à une famille bourgeoise, il était en réalité d'humble origine. Son père, Jean-Baptiste était, au moment de sa naissance, le garde-champêtre de la commune et sa mère porte dans les pièces officielles la qualification de « journalière ».

Lorsqu'il vint au monde, ses parents étaient déjà fort âgés, le père ayant cinquante sept ans et la mère, trente<sup>3</sup>. Une tradition familiale<sup>4</sup> mais démentie par l'état-civil lui attribuait un frère, officier du Génie<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> L'acte de naissance a pour témoins le fossoyeur Charles, Fidèle Defrenne et le cordonnier Antoine Delville. Herinnes-lez-Pecq, Registres d'Etat-civil. Naissances. Année 1835, acte n° 38.

<sup>2</sup> Lui-même affirme se prénommer Napoléon, Joseph, Odilon, Mally mais son acte de naissance ignore les deux derniers prénoms.

<sup>3</sup> A vrai dire il s'agissait pour J.-B. Delimal d'un second mariage, il était en effet veuf et avait eu de sa première union 9 enfants (voir en annexe: compléments à la biographie d'Odilon Delimal établis par Mme C. GEWELT). Sa seconde épouse dont question ici, Charlotte Vanderkem lui donna outre Odilon quatre filles: dont l'une, Firmine, épousera un certain André Vandebeyvanghe et sera la mère d'Octavie-Marie qui se mariera à son tour avec Norbert Wallez et nous donnera, nous le verrons plus loin, à la fin de sa vie, quelques détails sur notre héros.

<sup>4</sup> En 1964, M. D'Hondt a bien voulu interroger pour moi, Octavie Wallez, nièce de Delimal, que nous venons d'évoquer. Vivant encore à Hérinnes et âgée de 92 ans elle ne possédait plus aucun document sur l'homme illustre de la famille. Mais ses souvenirs étaient souvent recoupés par d'autres renseignements. Elle savait par exemple que Delimal avait collaboré avec Pyat et lutté avec lui contre Jules Favre. Aussi nous utiliserons son témoignage, en le soumettant bien entendu à la critique. Octavie Wallez décéda à Hérinnes en 1966.

<sup>5</sup> Sans doute plutôt un demi-frère, François, Joseph Delimal né à Hérinnes le 10 octobre 1813 qui est signalé comme « soldat » dans les registres de population de l'époque et qui serait mort à Liège d'après Octavie Wallez. Des recherches effectuées dans les fichiers du Musée royal de l'Armée d'Histoire militaire sont restées vaines et tout porte à croire que François, Joseph Delimal était sans doute soit simple soldat soit sous-officier. D'autre part des recherches effectuées dans l'Etat-civil de la ville de Liège ont été infructueuses, aucun acte de décès n'y concerne François-Joseph Delimal (Note de l'éditeur).

Lui-même essaya de se faire passer pour un parent de Lambrecht, ministre de Monsieur Thiers<sup>6</sup> mais ce que l'on sait de cet homme d'Etat dément cette prétention<sup>7</sup>.

Enfant pauvre, Delimal dut sans doute gagner très tôt sa vie. Selon les souvenirs, il est vrai fort lointains, de sa nièce, il aurait quitté l'école du village à treize ans, serait devenu colporteur, puis se serait fixé comme écrivain public à Lille<sup>8</sup>. Delimal sera toujours fort imprécis sur ses années de jeunesse. Il prétendra avoir fait son collège à Roubaix et avoir habité jusqu'en 1857, tantôt dans cette ville et tantôt à Lille<sup>9</sup>. Il épousa très jeune une certaine Adélaïde Dusausoit qui habitait Ellezelles en Hainaut<sup>10</sup>, mais l'abandonna très vite de même qu'il se débarrassera d'un enfant<sup>11</sup>. En revanche les rapports de police insistent

<sup>6</sup> Gromier qualifie en effet Delimal de « beau-frère de Lambrecht » dans l'ouvrage *Journal d'un vaincu*, recueilli et publié par Pierre de Lano, Paris, 1892, 2<sup>e</sup> éd., p. 146. Pierre de Lano était le pseudonyme de Marc, Amédée Gromier, homme de lettres et publiciste de gauche qui fut ami de Félix Pyat et de Millière et qui collabora au *Combat* et au *Vengeur*, deux journaux dont nous traiterons dans cet ouvrage.

<sup>7</sup> DESJARDINS, Abel, *Félix Lambrecht*, Paris, 1873.

<sup>8</sup> Communication de M. D'Hondt.

<sup>9</sup> SHAF, 3<sup>e</sup> Conseil de Guerre, dossier n° 1568, interrogatoire du 16 décembre 1873.

<sup>10</sup> Selon sa nièce Delimal se serait marié à 18 ans et aurait d'abord passé quelques années dans la commune d'origine de sa femme, Ellezelles. En 1858 cette dernière met au monde, à Hérinnes, un garçon qui sera prénommé Napoléon, Léonard, Aldegonde, Adrien. La naissance a lieu dans la maison du grand-père, Jean-Baptiste Delimal alors âgé de 81 ans. C'est celui-ci qui viendra déclarer la naissance de l'enfant mais aussi son décès qui surviendra 10 jours plus tard (Etat-civil de Hérinnes, actes des 4 et 12 mars 1858). Ces actes nous apprennent également qu'à cette époque Adélaïde Dusausoit était domiciliée à Bapaume et que son mari, qualifié de contremaître, y était lui aussi domicilié. (Renseignements communiqués par Mme C. GEWELT). D'autre part, des recherches effectuées dans l'état-civil d'Ellezelles nous apprennent qu'Adélaïde Dusausoit est décédée en sa commune natale le 5 novembre 1926. On la signalait née le 23 août 1832 et « veuve de Napoléon, Joseph Delimal » (Note de l'éditeur).

<sup>11</sup> Le 27 avril 1875, « Léon de Limal » alors âgé de 15 ans écrit au Préfet de Police pour lui demander des nouvelles de son père dont il a appris la condamnation par les journaux. On ne peut pas prétendre qu'il ait fait preuve d'un grand amour filial, puisque la condamnation de son père remontait à plus d'un an. Il avait, il faut le confesser, des excuses, puisqu'il prétendait avoir été abandonné par son père, lorsqu'il avait 5 ans et s'être « trouvé seul depuis cette époque » (sic). Il se croyait « né Français dans le département du Pas-de-Calais », mais ne possédait aucune pièce d'identité et ignorait même le lieu exact de sa naissance. Tout cela donne à penser que sa mère ne s'était guère occupée de lui. (APP, dossier Delimal) mais rien ne prouve dans les informations ci-dessus qu'il fût le fils d'Adélaïde Dusausoit, il était peut-être enfant naturel. Quoiqu'il en soit on ne sait pratiquement rien de ce Léon Delimal. Selon la Sûreté belge, il mourut

sur le fait que, déjà à cette époque, il menait une vie irrégulière et lui attribuent généreusement plusieurs enfants naturels ou adultérins<sup>12</sup>.

\*  
\*\*

quelques mois avant son père, en juillet 1888, à Lens-Saint-Remy (province de Liège). *Ibid.*, 11 avril 1889. Mais il y a sans doute une erreur de localisation car le nom ne figure pas à l'Etat-civil de cette commune.

<sup>12</sup> Selon le commissaire central de la police d'Arras, Delimal vers 1860 « a mené ici une vie accidentée, sa conduite était loin d'être régulière et il vivait avec la fille d'un notaire en déconfiture à Bapaume, et qui est devenue mère, puis il a abandonné cette malheureuse qui s'est livrée à la débauche » SHAF, 3<sup>e</sup> Conseil..., dossier n° 1568, 5 janvier 1874 ; pour le commissaire de Lille, Odilon « vivait » dans cette ville. En 1860 il « vivait en concubinage avec une femme dont il a eu un enfant » *Ibid.*, 20 décembre 1873. Utilisant ces données et d'autres informations, le commissaire rapporteur du 3<sup>e</sup> Conseil de Guerre affirmera que Delimal « marié très-jeune dans son pays natal... ne tarda pas à abandonner sa femme pour vivre maritalement avec des maîtresses dont il a eu plusieurs enfants » et parlera de « ses mœurs plus que légères » *Ibid.*, 25 février 1874. De son côté le rapporteur de la Commission des Grâces notera qu'« il avait abandonné sa femme pour vivre avec des concubines et il serait ainsi devenu le père de deux enfants adultérins » AN BB 24 S-74-3023, 6 juin 1874.



## CHAPITRE II

# Débuts dans le journalisme

Delimal devint journaliste, très jeune assurément, mais sans que l'on puisse fixer avec précision ses débuts dans la presse. Il parlera plus tard de « son maître si regretté Frédéric Degeorge »<sup>13</sup>. Carbonaro sous la Restauration, Degeorge, pour servir ses idées, créera en 1828 *Le Propagateur du Pas-de-Calais* et en 1836 *Le Progrès du Pas-de-Calais*. Il mènera dans ces feuilles un rude combat contre Charles X et Louis-Philippe. Aussi la révolution de quarante-huit fera de ce militant un commissaire général du gouvernement provisoire puis un membre de la Constituante. Mais républicain « démocrate » combattu par le « Parti de l'Ordre » et abandonné par les radicaux, il ne sera plus élu à la Législative et reprendra dès 1849 sa vie de journaliste. Fidèle à ses convictions, il protestera contre le coup d'Etat du 2 décembre et sera obligé de se cacher. Pourtant à la différence de tant de républicains qui connurent la prison et l'exil, Degeorge sans être inquiété, reviendra à Arras au bout de quelques semaines. Bien plus, il y poursuivra sans trop de difficultés la publication du *Progrès*<sup>14</sup>. C'est que son républicanisme sincère ne l'empêche pas de bénéficier de la protection de Napoléon III. L'empereur, en effet, à l'époque où il était prisonnier à Ham, avait collaboré au *Progrès* et entretenu avec Degeorge une longue et amicale correspondance<sup>15</sup>.

Tel était l'homme dont se réclamait Delimal. Seulement, malgré son affirmation, il est peu probable que Degeorge l'ait initié au journalisme. En effet, le rédacteur du *Progrès* mourut le 22 juillet 1854 après avoir donné dès l'année précédente des signes d'un dérangement mental si

<sup>13</sup> *Espiègle*, 26 juin 1864, sur l'époque de ses débuts dans la presse voir plus loin, n. 24, l'hypothèse que nous formulons à ce propos (Note de l'éditeur).

<sup>14</sup> FORTIN (A.), *Frédéric Degeorge* (Université de Lille, Fac. des Lettres, Collect. du Centre rég. d'études historiques, n° 5-1964), œuvre excellente, mais qui présente des lacunes, parce que l'auteur est décédé avant son achèvement. On tiendra également compte de l'ouvrage de E. Durand (pseudonyme de H. Verly) : *Souvenirs d'une vieille barbe, politiques et pittoresques* (1846-1889), Lille, s.d., p. VII.

<sup>15</sup> Napoléon III contribua même par un important subside à l'érection d'un monument à la mémoire de Degeorge (FORTIN, *op. cit.*, p. 220) ; sur ses relations avec le journaliste républicain, cfr aussi VERMOREL (A.), *Les hommes de 1851*, Paris, 1869, 4<sup>e</sup> éd., pp. 255 et s., 418 et s.

grave qu'on avait du l'interner<sup>16</sup>. Or à l'époque, Delimal n'avait que dix-huit ans. En revanche, il est certain qu'il connut fort bien le gendre de son « maître », Pierre-Alexandre Ayraud dit Ayraud-Degeorge, avocat originaire de Rochefort (Charente inférieure). Fixé à Arras il partagea avec son beau-père la direction du *Progrès*. Après la disparition de Degeorge, il continua le journal. Mais si l'administration avait ménagé un ami de l'empereur, elle n'avait aucune raison de favoriser Ayraud-Degeorge dont les opinions républicaines ne faisaient aucun doute. Aussi le 5 août 1857, *Le Progrès* cessait de paraître. Son directeur tenta alors de faire vivre une feuille de pure information *L'Echo du Pas-de-Calais*, mais sans plus de succès. Passant alors à l'ennemi, Ayraud-Degeorge créa le 16 juin 1859 un nouveau *Propagateur du Pas-de-Calais* qui faisait montre de loyalisme à l'égard de Napoléon III et prétendait même bénéficier de sa protection<sup>17</sup>. Très vite le journal fut transféré à Lille et devint en conséquence *Le Propagateur du Nord et du Pas-de-Calais*<sup>18</sup>. Ce changement ne fut pas bénéfique pour Ayraud-Degeorge qui « en proie à d'insurmontables difficultés financières » vendit son journal en 1860 à un groupe de « catholiques et conservateurs lillois »<sup>19</sup>.

Par la suite Ayraud connut bien des aventures. Abandonnant le journalisme, il s'associe à un certain Hanicotte. Les deux hommes se fixent en Belgique, mais leurs entreprises réussissent si peu qu'Ayraud songe à mettre en vente son bien le plus précieux, à savoir les lettres envoyées par Napoléon III à son beau-père. En fin de compte, il préférera les restituer à leur auteur, ce qui explique sans doute les mille francs que sa femme touchera sur les fonds secrets en 1866<sup>20</sup>. Revenu en France, il deviendra — au plus tard en 1869 — rédacteur au *National* de Paris<sup>21</sup> et l'était encore en 1878<sup>22</sup>, sa fin est très obscure et on ne peut sur ce point accorder crédit aux informations données par son biographe<sup>23</sup>.

<sup>16</sup> FORTIN, *op. cit.*, pp. 216-217.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 220.

<sup>18</sup> Fortin ne mentionne pas cette transformation.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 220, n. 12.

<sup>20</sup> *Papiers secrets des Tuileries / Papiers et correspondance de la Famille impériale / Le Dossier du Nord*, Lille, s.d., pp. 41-42 et *Les Papiers secrets du Second Empire*, n° 8, Bruxelles, 1871, p. 23.

<sup>21</sup> VIRMAITRE (Ch.), *Paris-Canard*, Paris, 1888, p. 264.

<sup>22</sup> LEPAGE (A.), *Les boutiques d'esprit*, Paris, 1879, pp. 150-152.

<sup>23</sup> En effet, l'usage, courant au XIX<sup>e</sup> siècle, de ne pas citer le prénom d'un personnage dont on traite fait, qu'en l'espèce, les sources utilisées tant par Fortin que par J. Bartier, ne nous donnent pas l'assurance que nous nous trouvons bien en présence du même personnage. Le beau-père d'Ayraud-Degeorge est confondu avec ce dernier qui, lui-même, semble avoir eu un fils — dans le journalisme lui-aussi — avec lequel on le confond et qui, le fils, évolue toujours dans les milieux du journalisme en 1913. Enfin Fortin signale le suicide à Chatou

Or, c'est Ayraud-Degeorge et non son beau-père qui fit de Delimal un journaliste<sup>24</sup>. Ce dernier admettait en effet avoir commencé sa carrière à *L'Echo* qui n'avait été fondé que trois ans après la mort de Frédéric Degeorge<sup>25</sup>. Odilon suivit Ayraud au *Propagateur du Pas-de-Calais* et au *Propagateur du Nord...*, et bénéficiait de sa confiance au point de le remplacer parfois comme rédacteur en chef<sup>26</sup>. Mais l'amitié que lui

d'Ayraud-Degeorge mais n'apporte aucune pièce justificative à l'appui de son assertion. Renseignements pris auprès de la mairie de Chatou celle-ci nous a indiqué n'avoir trouvé aucune trace dans ses registres du décès d'un Ayraud ou d'un Ayraud-Degeorge (Note de l'éditeur).

<sup>24</sup> Il semble que l'on puisse situer les débuts de Delimal dans le monde de la presse à la seconde moitié de 1858 car en mars, nous l'avons vu (n. 10) il a encore une occupation différente: contremaître à Bapaume. Cet élément découvert récemment par Mme Gewalt était ignoré de John Bartier qui n'a donc pu l'utiliser pour cerner plus exactement le changement d'orientation de son héros (Note de l'éditeur).

<sup>25</sup> SHAF, 3<sup>e</sup> Conseil de Guerre, dossier n° 1568, interrogatoire du 16 décembre 1873. Par ailleurs Delimal se vantera même d'avoir été avec Ayraud-Degeorge, le créateur du nouveau *Propagateur* (Espègle, 26 juin 1864). Les rapports de police confirment dans les grandes lignes son assertion, mais tendent à diminuer son rôle. Selon le commissaire central d'Arras, en 1873, « des renseignements puisés à bonne source, il résulte pour moi la certitude que Delimal n'a été qu'un employé tout à fait subalterne au journal *L'Echo*, plus tard *Le Propagateur*; ces journaux étaient d'opinion très avancées, mais Delimal est toujours resté en dehors de la politique pendant son séjour à Arras... » (SHAF, 3<sup>e</sup> Conseil de Guerre, dossier n° 1568, pièce n° 70) Mais il faut observer que les policiers qui enquêtent sur les activités de Delimal dans le Nord et le Pas-de-Calais le font plus de dix ans après son départ de ces régions. Le commissaire central d'Arras note par exemple: « Le N(omm)é Delimal, Odilon, Napoléon, n'a laissé aucune trace de son passage à Arras et je ne trouve son nom ni sur les registres de recensement ni sur les listes électorales et personne dans les bureaux de la Préfecture ou de la Mairie ne se rappelle de lui, il n'existe non plus aucun dossier de presse à la Préfecture, concernant *L'Echo* ou *Le Propagateur* à l'époque où Delimal était employé à ce journal, je n'ai donc aucun document officiel sur cet individu. » (*Ibid.*) De même, pour le commissaire de police de Lille, qui écrit le 20 décembre 1873: « Delimal a été attaché à la rédaction du *Propagateur* (alors journal d'opposition avancée) sous la direction de M. Heraud-de Georges (sic), en 1860, pendant trois mois seulement... » (*Ibid.*, pièce n° 69). Ce texte montre que ledit commissaire n'est que fort mal renseigné sur les tendances du *Propagateur* en 1860 et même sur la personne d'Ayraud-Degeorge. Si les autorités locales fournissaient des renseignements aussi imprécis à la Préfecture de Police et aux Conseils de Guerre, il est compréhensible que pour le chef de cabinet du Préfet de Police, Delimal « individu d'origine belge, a rédigé à Lille pendant quatre ans, un journal politique dans lequel il écrivait de violents articles contre la Belgique. » (*Ibid.*, pièce n° 72, lettre à Devaux, substitut du rapporteur près le 17<sup>e</sup> Conseil de Guerre, 1<sup>er</sup> août 1872) tandis que pour le rapporteur de la Commission des Grâces, Delimal au contraire, lorsque *Le Propagateur*, « journal d'opposition menacé d'être supprimé changea de direction et de ligne politique, Odilon Delimal crut devoir s'en séparer et cela dès 1859... » (AN BB 24 S-74-3023).

<sup>26</sup> *Septième procès de L'Espègle... op. cit.*, n. 24, pp. 64-65.

témoignait Ayraud n'empêcha pas Delimal de se séparer de lui lorsqu'en 1860 il mena campagne en faveur du rattachement de la Belgique à la France<sup>27</sup>. Cette rupture qui se situe à la fin de 1860<sup>28</sup> et une polémique à laquelle les deux hommes se livrèrent en 1864, au sujet de la pensée de Degeorge<sup>29</sup>, ne les empêchèrent pas de rester en relations courtoises<sup>30</sup>.

Parmi les amis qu'Odilon comptait à Lille ou plus exactement à Roubaix, figurait Henri-Léon Lizot qui avait fondé, le 1<sup>er</sup> juillet 1860 une revue *La Fauvette du Nord, Recueil poétique ouvert aux plumes contemporaines*. Lizot s'attacha Delimal comme rédacteur en chef, en janvier 1862. Odilon donna à ce périodique quelques articles purement littéraires. Son nom disparut de la couverture de *La Fauvette* avec le numéro du 1<sup>er</sup> octobre<sup>31</sup>. Il est vrai qu'à l'époque, Delimal s'était décidé depuis quelques semaines à regagner son pays natal<sup>32</sup>.

\*\*

<sup>27</sup> Revenu en Belgique, Delimal se verra reprocher en 1866 et 1868, sa collaboration à une feuille bonapartiste. Il se défendra en expliquant son opposition à la campagne menée par *Le Propagateur* en faveur de l'annexion de la Belgique à la France. En 1868, il fera confirmer ses dires par son ami, l'avocat lillois, Grillet, par Ravat-Anciau et A. Massart qui avaient comme lui collaboré au *Propagateur* et surtout par Gustave Masure. Ce dernier qui était un des chefs du parti républicain avait soutenu en 1860 dans son journal *L'Echo du Nord*, l'indépendance de la Belgique, contre *Le Propagateur*. Il affirma que « Delimal lui rendit visite pour l'en féliciter » et qu'au surplus les attaques contre la Belgique cessaient dans *Le Propagateur* chaque fois que Delimal en assumait la direction en l'absence d'Ayraud. (*Ibid.*, pp. 63 et s.).

<sup>28</sup> SHAF, 3<sup>e</sup> Conseil de Guerre, dossier n° 1568, pièce n° 89 et s.

<sup>29</sup> *Espiègle*, 26 juin 1864.

<sup>30</sup> Parmi les documents saisis à Paris chez Delimal en 1873, on trouve une carte de visite d'Ayraud-Degeorge, « Rédacteur au *National*, rue Notre-Dame des Victoires, 42 ».

<sup>31</sup> Renseignements fournis par M. Duvoisquel dont voici le détail: Il y a des éléments sur *La Fauvette* dans l'ouvrage de Georges Lepreux: *Nos journaux. Histoire et bibliographie de la presse périodique dans le département du Nord (Flandres-Hainaut-Cambrésis) 1746-1889*. Douai, 1896. (2 vols). Par ailleurs la Bibliothèque municipale de Lille possède une collection partielle de cette revue allant du n° 1 de la deuxième année (1861) au n° 9 de la quatrième année (15 mai 1863). En 1862 la couverture des n°s 1 à 18 porte: « Rédaction en chef: Henri-Léon Lizot, directeur / N. Odilon Delimal, journaliste » voir illustration. Sur le dos des mêmes couvertures, on peut lire: « Sous presse, pour paraître prochainement: *Confession d'un jeune mari*. Roman de mœurs en deux volumes; *Les mariages manqués en province*; par N. Odilon Delimal » Du n° 4 (15 février 1862) au n° 12 (15 juin 1862) Delimal publie en feuilleton: *Les mariages manqués. Les amours de mon coiffeur* qui se transforme en cours de publication en *Les mariages manqués. Les déceptions de M. Édouard*. Le 1<sup>er</sup> octobre 1862 (n° 19) la couverture porte la mention nouvelle: « Rédaction en chef: Henri-Léon Lizot; François Vossaert » tandis que la publicité en faveur des livres de Delimal disparaît de la p. 4 de la couverture. Aucun commentaire n'est donné par la rédaction sur cette suppression.

<sup>32</sup> AN BB 24 S-74-3023.

## CHAPITRE III

### La période bruxelloise

Installé à Bruxelles, Delimal commence à s'y faire connaître dans les milieux révolutionnaires. Il publie dans la revue démocratique de Liège: *La Belgique contemporaine*<sup>33</sup> un poème dédié à la gloire du Travail et dédié au chansonnier Antoine Clesse qui jouissait en Belgique d'une réputation comparable à celle de Béranger en France. Membre du groupe socialiste « Le Peuple », il participe le 9 février 1863 au meeting organisé par cette association, rue Haute à la salle des Trois Rois. Contre les modérés qui, tel Splingard demandait l'octroi du suffrage capacitaire et contre les extrémistes qui comme Pellerin et Coulon proclamaient qu'il faut songer à la révolution sociale et non au combat parlementaire, Delimal appuyé par Brismée, parle du suffrage universel comme d'une première étape vers la conquête de « nos droits » et affirme que le peuple qui a « l'admirable instinct de la Justice » saura se choisir de bons représentants. Il se prononce contre le suffrage capacitaire qui créerait « une sorte d'oligarchie parmi les classes laborieuses ». Il parle de la misère du peuple et refuse de ménager, par crainte du cléricalisme, les doctrinaires car, entre eux et leurs adversaires les oppositions ne sont que de surface: « catholiques plus libéraux que nos ministres, libéraux plus catholiques que les jésuites ».

Le 12 mars 1863 on le retrouve à *La Tribune du Peuple* alors qu'une révolte vient d'éclater en Pologne contre le Tsar. Tout en magnifiant l'insurrection Delimal manifeste pourtant de l'inquiétude devant le caractère catholique et aristocratique du mouvement et souhaite que les secours envoyés aux révoltés soient accompagnés d'une adresse « contenant les conseils du peuple belge au peuple polonais ».

Dans les mois qui suivent il s'occupe d'ailleurs activement de l'aide aux insurgés, et les contacts qu'il prend à cette occasion avec des républicains belges et français, et avec le frère d'Orsini, César, lui valent d'être l'objet d'une discrète surveillance policière<sup>34</sup>. Mais Delimal com-

<sup>33</sup> Numéro de janvier-juin 1862, p. 190.

<sup>34</sup> Sur César Orsini cfr dossier Sécurité Publique n° 178.324 conservé aux A.G.R. (Note de l'éditeur).

mence surtout à se faire un nom dans la presse belge radicale ou socialiste. On trouve également sa signature dans *Le Libre Examen*. Dans cet organe de la libre pensée il fait l'éloge d'Isabelle Gatti de Gamond et de l'enseignement féminin laïque qu'elle vient d'établir à Bruxelles<sup>35</sup>. Sa collaboration est plus abondante à *La Tribune du Peuple*. Fondée le 2 mai 1861, elle était l'organe de cette association *Le Peuple* à laquelle Delimal avait adhéré. Ses rédacteurs employés comme Steens, ouvriers comme Brismée ou jeunes universitaires comme Hector Denis ou Guillaume De Greef se réclamaient d'un socialisme influencé surtout par Proudhon et Colins. Delimal y débuta le 31 août 1862 par un article à la gloire de Garibaldi (Rome ou la mort), fort optimiste sur les chances de ce dernier dont il fait l'éloge. Mais peu après Delimal doit déchanter, la défaite de son héros face à Victor-Emmanuel II à Aspromonte lui inspire les lignes suivantes: « quel avertissement pour les républicains timorés qui pensent qu'avec la royauté, il puisse avoir d'autre pacte que celui du mépris... » et il enchaîne: « ... ils se souviendront surtout qu'à Aspromonte, Victor-Emmanuel, ce Tartuffe de la liberté, ordonna aux esclaves de fusiller Spartacus ».

Puis Delimal commença la publication, en feuilleton, d'un roman: *Les fantômes de Leaucourt*, œuvre manifestement inspirée par *Le Juif errant* d'Eugène Sue et destinée à combattre « la sombre légion d'Ignace Loyola » aux disciples duquel l'auteur attribuait toutes les turpitudes<sup>36</sup>.

D'autres fois, Delimal s'en prend aux notables catholiques<sup>37</sup> mais aussi aux parlementaires doctrinaires dont en décembre 1863, il blâme l'avidité, l'égoïsme et une totale indifférence à la misère du peuple.

Un de ses articles, publié le 21 septembre 1862, connaîtra assez de retentissement pour justifier une édition en brochure: *L'Empereur, le Pape et la Démocratie*. Dans cet article et, malgré son socialisme, Delimal se joignait aux adversaires que Proudhon rencontra à la fin de son séjour à Bruxelles. Comme eux il lui reprochait de vouloir « l'annexion de la Belgique libre à la France enchaînée ». Son pamphlet se terminait par ce joli trait: « Vous nous aviez habitués à vous voir seul de votre avis; aujourd'hui il semble que vous ayez voulu vous surpasser. Soyons justes: vous avez réussi ». La collaboration de Delimal semble avoir cessé à la fin de 1863. Deux motifs auraient dicté son

<sup>35</sup> Voir à ce propos: BARTIER (J.), *Un siècle d'enseignement féminin. Le lycée royal Gatti de Gamond et sa fondatrice*. Bruxelles, 1964.

<sup>36</sup> Nos des 7 et 14 septembre; 19 et 31 octobre 1862. Delimal ne termina pas ce roman.

<sup>37</sup> N° du 24 janvier 1863.

départ: d'un côté *La Tribune* était avant tout un organe de doctrine d'un ton austère, qui ne devait guère convenir au pamphlétaire souvent fantaisiste qu'était Delimal, mais surtout, *La Tribune* qui bouclait mal son budget ne vivait que grâce aux sacrifices de ses rédacteurs. Certains d'entre eux étaient riches, d'autres tiraient leur subsistance de divers métiers. Seul Delimal était exclusivement journaliste et homme de lettres et son impécuniosité ne lui permettait pas de travailler sans être rémunéré. De plus il était parvenu à se glisser dans un hebdomadaire, de gauche lui aussi mais d'une allure bien différente: *l'Uylenspiegel*.

César de Paepe expliquant dans *La Tribune du Peuple* du 18 juillet 1863 pourquoi ses amis avaient fondé ce journal en 1861 malgré l'existence de *l'Uylenspiegel* disait de ce dernier qu'il « n'avait pas alors je pense de tendances démocratiques aussi prononcées qu'aujourd'hui et d'ailleurs s'adressait bien moins aux ouvriers qu'aux artistes et aux hommes de lettres ».

Les principaux rédacteurs de *l'Uylenspiegel* s'étaient lancés très jeunes dans le journalisme: étudiants à l'Université de Bruxelles, ils avaient fondé le 1<sup>er</sup> février 1853, *Le Crocodile* qui, fort bien fait et illustré par des artistes de la qualité d'un Félicien Rops, avait été pendant quelque temps l'hebdomadaire le mieux vendu en Belgique<sup>38</sup>.

Puis en 1856 Rops et une partie de la rédaction étaient passés sous l'impulsion de Rops à un nouveau journal, *l'Uylenspiegel*<sup>39</sup>. De sa fondation à l'époque où y entra Delimal, *l'Uylenspiegel* avait connu bien des vicissitudes. Il avait changé plusieurs fois de propriétaires lorsque, en 1862 il passa à Léon Fontaine qui en accentua le radicalisme. Membres tous deux de l'association *Le Peuple*, Fontaine et Delimal se retrouvaient dans les mêmes réunions; de là, semble-t-il l'entrée de Delimal à *l'Uylenspiegel* cette même année 1862, en 1863 il y est solidement installé<sup>40</sup>.

<sup>38</sup> BARTIER (J.), *Le mouvement démocratique à l'Université de Bruxelles au temps de ses fondateurs* dans *Socialisme*, janvier et mars 1960. Cet article a été repris et complété par l'auteur dans les *Cahiers du Libre Examen*, octobre-novembre 1966 et décembre 1966-janvier 1967.

<sup>39</sup> Ce journal (voir illustration) fut, pour la qualité de ses lithographies rapidement recherché par les bibliophiles. On consultera à son propos: BARTIER (J.), *Charles De Coster et le jeune libéralisme* dans la *Revue de l'Université de Bruxelles*, (nouvelle série), octobre-décembre 1968 et un article plus récent: SARTORIUS (F.), *La collection du journal Uylenspiegel, 1856-1864* dans U2000, Bruxelles, janvier 1981, n° 26.

<sup>40</sup> Par exemple dans le n° 3 de 1863, article de Delimal en faveur du suffrage universel et dans le n° 37 de la même année publication d'un fragment de sa comédie *Le Rossignol du Parc*.

Le 13 septembre 1863 au numéro trente-deux, le journal annonce que sa formule va se modifier, qu'« *Uylenspiegel* veut être le *Figaro* de Bruxelles » et que Fontaine « a cessé de faire partie de sa rédaction ». Un peu plus tard le nom de Delimal (11, rue du Finistère) apparaît à la manchette avec le titre de rédacteur en chef. Il semble qu'Odilon était dès cette époque, non seulement le rédacteur en chef mais aussi le propriétaire d'*Uylenspiegel* qu'il avait racheté à Fontaine <sup>40bis</sup>.

En mars 1864, Delimal en remplacera le titre par celui de *L'Espiègle*, sans doute parce qu'il trouvait celui d'*Uylenspiegel* trop flamand <sup>41</sup>. Sous cette nouvelle dénomination sa feuille paraîtra jusqu'en octobre 1869.

Tentons de définir la place qu'elle tint dans la presse bruxelloise. *L'Espiègle* paraissait tantôt deux fois par semaine, tantôt hebdomadairement sur quatre pages in folio. La publicité aux heures d'abondance débordait de la quatrième jusqu'à la troisième page, aux heures maigres, elle se réduisait à une partie de la quatrième. Une page et souvent la première, était consacrée à une lithographie, parfois en couleurs. Cette illustration explique l'existence de deux éditions: l'une ordinaire à quinze centimes, l'autre, dite des abonnés à trente centimes. Ce doublement de prix correspondait à un papier de meilleure qualité et répondait ainsi au vœu de certains lecteurs, ceux qui achetaient *L'Espiègle*, non pour son texte mais pour son illustration. Au début du journal, avant le règne de Delimal, n'avait-on pas vu la direction de l'*Uylenspiegel* racheter ses propres collections à des abonnés, plus que ne leur avait coûté leur abonnement, dans la certitude, évidemment, de les vendre plus cher encore à des amateurs d'art.

Les articles occupaient, dans *L'Espiègle*, environ deux pages. Ils comprenaient des échos, des poèmes, des papiers humoristiques (par exemple l'un qui lance l'idée des concours de beauté). Une grande place était accordée aux théâtres et surtout à la politique. Enfin, lorsque l'illustration avait pour sujet — ce qui arrivait souvent — le portrait-

<sup>40bis</sup> En 1866, lors d'un procès intimé à Delimal son avocat, Louis Claes, donnera 1862 comme année du rachat de l'*Uylenspiegel* par Delimal (Note de l'éditeur).

<sup>41</sup> Le Français Lebloys dans un article signé Zigzag (*Uylenspiegel*, 13 avril 1856, p. 6) montre des Parisiennes qui « indociles à la prononciation flamande » transforment déjà *Uylenspiegel* en *Espiègle*, de même, le 7 décembre 1856, p. 2, le correspondant parisien du journal qui signe Tribly écrit: *Uylenspiegel*, diable de nom! je ne pourrai jamais le prononcer. Sur Ernest Lebloys, curieux personnage, qui devint rédacteur en chef de l'*Uylenspiegel* en septembre 1856 on consultera: BARTIER (J.), *La vie littéraire au temps de Charles De Coster: Ernest Lebloys* dans *Le Thyrse*, Rixensart, 1968, n° 3. (Note de l'éditeur).

charge d'un homme politique, cette caricature était accompagnée d'un article biographique. La formule n'avait rien d'original, c'était celle mise à la mode par *Le Charivari*.

A Bruxelles, lorsque Delimal prit la direction de *l'Uylenspiegel* ce procédé était également suivi par *Le Grelot* et fut encore utilisé par d'autres journaux. Mais la plupart des concurrents de *L'Espiègle* n'eurent qu'une existence éphémère et *Le Grelot* lui même allait disparaître dès 1867 de par la désaffection de ses lecteurs.

Au contraire, *L'Espiègle* si l'on en croit du moins les indications qu'il nous fournit lui-même était passé d'un tirage de deux mille cinq cents à trois mille exemplaires d'avril à octobre 1864, puis à dix mille en 1866<sup>42</sup>. Par la suite, il ne fournira plus d'indication chiffrée, mais se vantera d'être dans la petite presse le journal qui connaissait le plus gros tirage, *L'Office de Publicité* excepté<sup>43</sup>.

Nous ignorons tout de ses abonnés, en revanche, nous savons qu'il se vendait dans les rues à la criée<sup>44</sup>, qu'on le trouvait dans les kiosques à journaux et dans les bibliothèques de gares (du moins jusqu'au moment où le gouvernement alarmé de son attitude révolutionnaire lui interdit ce genre de diffusion) et qu'on l'affichait enfin dans les librairies fort achalandées, comme Sacré-Duquesne, rue des Fripiers et Rozez-fils, place de la Monnaie. Il s'agissait là de boutiques où les Français, de passage à Bruxelles, venaient goûter le fruit défendu, les publications interdites par le Second Empire. *L'Espiègle* qui appartenait à cette catégorie, était aussi introduit en France par des contrebandiers.

Ce qui nous échappe aussi c'est le profit que le directeur de *L'Espiègle* pouvait tirer de l'édition du journal destiné spécialement au public des salles de spectacle. Déjà *l'Uylenspiegel* était doté, à certains moments du moins, d'un *Uylenspiegel-Programme* quotidien<sup>45</sup>. La formule fut reprise par *L'Espiègle* qui, lui aussi fut doublé par un *Espiègle-Programme*<sup>46</sup>. Enfin à certaines périodes *L'Espiègle* aura deux

<sup>42</sup> Ce qui constitue une progression remarquable.

<sup>43</sup> Ce dernier visait d'ailleurs une autre clientèle et n'était pas illustré.

<sup>44</sup> En particulier à l'abord des théâtres (Watteau à Blanqui, 15 décembre 1864, BN, NAF, 9592/2, f. 425).

<sup>45</sup> *L'Uylenspiegel* du 9 juin 1863 signale que cette édition quotidienne contenait l'« affiche des théâtres » et que l'abonnement d'un an au journal donnait droit à l'insertion gratuite pendant une semaine d'une annonce de dix lignes dans le quotidien et dans l'hebdomadaire.

<sup>46</sup> Les Archives de la Ville de Bruxelles en possèdent un numéro (2<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 99, avril 1866). La date du jour est malheureusement effacée mais le fait qu'il s'agit d'un n<sup>o</sup> 99 donne à penser que l'édition était quotidienne. D'autre part il semble bien que chaque numéro comprenait deux feuilles: l'intérieur qui a malheureusement disparu de l'exemplaire conservé donnait sans doute le programme

éditions, l'une de luxe dite « des abonnés », l'autre ordinaire et dite « populaire »<sup>47</sup>. En outre *L'Espiègle* bénéficiait du fruit de sa publicité. Le produit de celle-ci était variable, puisque les annonces couvrent parfois toute la quatrième page et débordent même sur la troisième, tandis qu'à d'autres moments, elles se bornent à quelques lignes qui ne font que le tiers ou le quart d'une seule colonne<sup>48</sup>. De plus rien ne prouve que toutes les réclames furent payées au tarif signalé à la manchette du journal, c'est-à-dire « 30 centimes la petite ligne de justification ». En effet, si dans de nombreux cas, le texte inséré dans *L'Espiègle* rend vraiment un service publicitaire à l'annonceur, à un libraire ou à un patron de restaurant par exemple, il n'en est pas moins certain que dans d'autres cas, l'annonceur n'espère pas accroître sa clientèle grâce à la réclame de *L'Espiègle*, mais bien obtenir l'amitié ou... le silence de Delimal ! Dans ce cas un contrat de publicité devient une assurance contre des polémiques ennuyeuses, voire contre le chantage. C'est ce mécanisme qui nous paraît expliquer l'insertion, en 1866 dans *L'Espiègle*, d'annonces relatives à l'ouverture de la saison à Spa et à Baden-Baden.

Les collaborateurs de la petite presse faisaient en effet volontiers chanter les tenanciers de salles de jeux. Cela avait été le cas, vers, 1860, des rédacteurs du *Grelot*<sup>49</sup> et ce sera plus tard celui de Gustave Maroteau<sup>50</sup>. Un autre, Mario Aris, fera paraître une publication intitulée *La mort, la ruine, le déshonneur, à bas les jeux*, qui n'aura, on s'en doute, qu'un seul numéro !<sup>51</sup>. Par ailleurs l'appui de la presse ou... son

des théâtres. Les deux dernières des quatre pages extérieures sont réservées à la publicité. Les deux premières paraissent reprendre les articles du numéro ordinaire, « le journal se vend beaucoup dans les théâtres car il donne avec détails le nom de tous les acteurs » (Watteau à Blanqui, 8 septembre 1863, BN, NAF, 9592/2, f. 398 v).

<sup>47</sup> Le n° du 16 février 1868 qui comprend en supplément une caricature de Frère-Orban porte la mention : « Avis : Ce numéro à cause du supplément doit être vendu : Edition abonnés : 30 centimes — Edition populaire : 20 centimes. »

<sup>48</sup> Cette irrégularité est vraiment curieuse mais peut s'expliquer par un démarchage mené tantôt tambour battant ou, à d'autres moments, mis en veilleuse par paresse ou lassitude.

<sup>49</sup> BARTIER (J.), *Le denier de l'Italie et la propagande garibaldienne en 1860 dans Risorgimento*, novembre 1961, p. 116, n. 6.

<sup>50</sup> Qui tentera tout au moins d'obtenir des fonds de Ed. Davelouis, gérant des jeux de Spa et ce par l'intermédiaire d'Emilien Gautier en vue d'assurer le financement d'un pamphlet qui sortira en juillet 1870 : *Le Père Duchêne*. Ce libelle édité à Bruxelles n'aura qu'un numéro. (Communication de M. Sartorius).

<sup>51</sup> Le pseudonyme de Mario Aris cachait l'identité de l'homme de lettres Edmond Bizonet. La brochure dont question ici avait été imprimée à Dison et sa présentation était très tapageuse : cadre noir avec larmes d'argent, etc... Elle était signée *Un vieux croupier*. Toujours dans la région verviétoise

silence était utile à la réussite de grandes spéculations. C'est pourquoi ceux qui les entreprenaient réservaient à la presse de généreux subsides.

Les grands travaux qui allaient transformer la physionomie de Bruxelles durant les années 1860 donnèrent lieu, du chef des principaux entrepreneurs qui se disputaient les soumissions, à des arrosages de directeurs de quotidiens<sup>52</sup> mais aussi à ceux qui dirigeaient l'information financière et même à ceux qui étaient à la tête de feuilles vouées en principe à la littérature et à l'humour<sup>53</sup>. Il se trouva même un financier dans la Belgique de l'époque pour estimer que ses entreprises ne pouvaient réussir sans l'appui de la presse et qu'il fallait donc agir en conséquence.

Nous voulons parler de l'illustre Langrand-Dumonceau. Son biographe a fort bien mis en lumière les procédés qui lui avaient conquis la faveur de la majorité des journaux, en Belgique, sans même parler des appuis qu'il s'était assurés dans la presse étrangère. Pour se concilier, par exemple la puissante *Indépendance belge*, Langrand n'hésitera pas à donner ou à céder à Berardi de nombreuses actions de sociétés qu'il fonde, à des conditions avantageuses. Il use de la même tactique à l'égard des directeurs d'autres quotidiens. Enfin, il fait insérer dans des feuilles moins importantes, de la publicité pour les affaires qu'il patronne<sup>54</sup>. Or, à côté du *Chérubin*, du *Sancho*, du *Grelot* et des *Marionnettes du jour*, *L'Espiègle* figurera parmi les bénéficiaires de sa générosité<sup>55</sup>.

Dans le cas de ces petits journaux satiriques, Langrand-Dumonceau achetait, croyons-nous, plutôt leur silence que leur aide. C'est encore plus net dans l'attitude des propriétaires de salles de jeux. Du reste les témoignages ne manquent pas sur les chantages auxquels se livraient les directeurs de journaux satiriques. Un des protagonistes du roman popu-

mais à Spa cette fois Aris avait, la même année (1870), lancé, sous un autre pseudonyme, *Edmond de Mareuil*, un journal des villes d'eaux, intitulé *Le Baigneur* mais qui n'aura qu'un seul numéro (WEBER (L.), *Bibliographie verviétoise...*, t. 1, p. 53). Signalons en outre une brochure du même genre, critiquant elle aussi violemment les jeux de Spa: *Les fontaines, les promenades et les jeux de Spa décrites par un touriste consciencieux* (pseudonyme d'Eugène Coussement) Bruxelles, 1862. (Note de l'éditeur).

<sup>52</sup> Par exemple Bérardi et Madoux. A ce propos voir l'article de Y. LEBLICQ, *Un exemple de vénalité de la presse bruxelloise: les travaux d'assainissement de la Senne (1865-1868)* dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 54, 1976, pp. 489-516. Quand à l'information financière le cas de De Laveleye est significatif à cet égard.

<sup>53</sup> On peut citer Victor Joly compromis dans l'affaire Doulton.

<sup>54</sup> JACQUEMYNS (G.), *Langrand-Dumonceau, promoteur d'une puissance financière catholique*. Bruxelles, 1960-1965, v. 5, pp. 255 et s.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 274.

laire de Mario Aris, *Les Drames de Bruxelles*, est Jacob Rieman, rédacteur en chef d'une feuille de chou, *Le Bavard*.

Aris le décrit avec une sorte de sympathie, bien compréhensible, si l'on se souvient de ses propres aventures: Jacob Rieman, qui, « dans son pays gagnait honorablement sa vie comme publiciste » est contraint pour des motifs politiques à l'exil, en Belgique. Il ne parvient pas à s'y faire une situation, parce que le titre de réfugié politique constitue « un obstacle invincible à ce qu'on puisse gagner sa vie à Bruxelles ». Aussi « pendant six ans il vécut misérablement de quelques travaux littéraires à peine rétribués ». Son impécuniosité est si profonde que « Plus d'une fois, il se coucha après avoir diné d'un pistolet, souvent même il ne se coucha pas parce qu'il n'avait pas payé son loyer, et qu'il n'osait pas rentrer ». Il fut même obligé de s'adresser « à une société qui, avec grand tapage, prêchait le bien; il n'avait pas mangé depuis deux jours, on lui dit de revenir la semaine suivante. On lui dit qu'il fallait prendre des renseignements; quand il revint on lui offrit *trois francs*. Il les accepta ». D'humiliation en humiliation « ce qu'il accumula en lui de haines, de rages sourdes est horrible... Son sens moral se faussa. » Il en vint à ne plus songer qu'à l'argent et « se promit d'en gagner par tous les moyens possibles ». Dans cette intention, il accepta une place de garçon de café « dans un bouge »; « Au bout de deux ans de tortures » et à force d'économie, il réunit quelques fonds qui lui permirent de lancer son journal. « Peu à peu le succès vint, mais à quel prix! Cet honnête homme avait tout foulé aux pieds: honneur, vertu, croyances, convictions... Spirituel et méchant comme un démon, on le craint; on le méprise, mais on lui serre la main. Sa plume est une escopette et son journal un grand chemin où il détrouse les industriels qui lancent une affaire, les gens qui ont quelque chose sur la conscience, les honnêtes gens qui ont peur du scandale. »

Aussi, après avoir été abandonné de tous tant qu'il était honnête, Rieman, « depuis qu'il était un bandit... était forcé d'inscrire ses invitations pour s'en souvenir ». Aris montre alors son héros acceptant vingt-cinq louis pour consacrer un écho fielleux au rival d'un de ses clients, puis discutant d'une campagne de presse avec un banquier à qui il demande quinze cents francs l'article. « Il faut en cette affaire », lui dit-il, « d'abord un article général sur les avantages résultant de la découverte » et « de l'exploitation de nouveaux gisements de mines. Et d'un. Il faut un second article laissant supposer, sans rien affirmer, que cette découverte est faite, et que l'exploitation s'organise. Et de deux. Il faut enfin, toute une série de travaux mettant en lumière ce que vous avez l'intention de faire et... portant aux nues les résultats probables de la chose » <sup>56</sup>.

<sup>56</sup> *Passim*. Faute d'avoir trouvé l'édition originale nous citons *Les Drames de*

Invention que ce récit? Non pas! L'affabulation est romanesque, mais le fond correspond à la réalité, Félix Karat, c'est-à-dire Camille Lemonnier, n'hésitera pas à accuser nettement les petits journaux de pratiquer le chantage<sup>57</sup>. Encore n'exprime-t-il son opinion que sous forme générale. Mais un autre littérateur, Antoine Clesse n'hésite pas, lui, à consacrer au directeur du *Sancho*, Victor Joly, une chanson qui a pour refrain :

*Sancho, cesse de t'irriter  
Tu ne me feras pas chanter...*<sup>58</sup>

accusation que reprennent plusieurs couplets. Victor Joly ne réagit pas devant cette violente attaque. Et comment aurait-il pu le faire? Sa vénalité était notoire<sup>59</sup>. Mais il faut ajouter que Joly, pas plus que le Rieman de Mario Aris n'était mis au ban de la Société. Au contraire, Joly avait réussi à se faire quelques amis illustres et notamment Victor Hugo<sup>60</sup> et mourut, entouré des regrets presque unanimes de ses confrères en journalisme<sup>61</sup>.

Nous savons déjà que Delimal bénéficia des subsides de tenanciers de salles de jeux et de ceux de Langrand-Dumonceau. Augmenta-t-il encore ses revenus par le chantage? Ce n'est pas impossible, lui-même admettait, tout en affirmant avoir refusé vertueusement, qu'on lui avait offert de l'argent pour obtenir l'insertion d'articles dans *L'Espègle*<sup>62</sup>.

En tout cas si on ajoute aux produits de la vente du journal, ceux de la publicité, les rentrées devaient être bonnes. Mais que pouvaient

*Bruzelles* dans sa réédition, vers 1911, à Bruxelles, dans la série des romans à bon marché publiés sous forme de numéros de journaux par les « Editions de l'œuvre littéraire ». D'autres récits de Mario Aris ont également Bruxelles pour cadre: *Les scandales de Bruzelles* suivis des *Mystères de Ste Gudule* ainsi qu'un guide à l'usage du fétard de l'époque: *Bruzelles la nuit, physiologie des établissements nocturnes*. Tous publiés à Bruxelles autour de 1870 (Note de l'éditeur).

<sup>57</sup> *Le Marquis d'Agos*, 4 août 1861, à propos de cette feuille voir illustration.

<sup>58</sup> Et Clesse ajoute au mot « chanter » la note suivante: « Donner de l'argent à un pamphlétaire de bas étage pour acheter son silence (Dictionnaire de poche à l'usage de M. Victor Joly) » *Chansons* Paris, Bruxelles, Tournai, 1866, p. 321. Les journaux de chantage et leurs rédacteurs, en Belgique, n'ont jusqu'à présent, pas suscité de recherches si, toutefois, l'on excepte l'étude de M. Sartorius: *Le Blagueur. Un journal de chantage dans le canton de Merbes-le-Château au XIX<sup>e</sup> siècle*, dans les *Annales du Cercle Archéologique et Historique de La Louvière*, 1971.

<sup>59</sup> JACQUEMYS (G.), *op. cit.*, v. 3, p. 274.

<sup>60</sup> CHARLIER (G.), *Passages*, Bruxelles, 1947. Cfr aussi BAUDELAIRE, *Correspondance*, t. 5, pp. 73, 107-108 et *Œuvres posthumes*, t. 3, p. 305 dans les *Œuvres complètes* publiées par les Editions Crépet.

<sup>61</sup> Cfr par exemple *La Chronique*, 6 et 7 février 1870.

<sup>62</sup> Cfr plus loin, p. 64.

représenter les dépenses? On ne le sait avec précision, mais certains éléments permettent de penser que les frais devaient être relativement faibles. Les bureaux des journaux satiriques ne devaient pas grever fortement les frais généraux à en juger par les descriptions qu'en donne un Camille Lemonnier<sup>63</sup>.

Jacob Rieman, le héros des *Drames de Bruxelles* disposait de quatre pièces dont deux étaient bien tenues mais où, dans la troisième, s'entassaient des collections d'invendus du journal tandis que la dernière pièce servait à la fois de bureau et de chambre à coucher. Ici, encore une fois, le romancier ne déforme nullement la réalité. En effet, les indications portées à la manchette de *L'Espiègle* montrent que le plus souvent les bureaux du journal sont situés au domicile de son directeur, c'est-à-dire dans le cas présent dans un appartement pris en sous-location, et il en va de même pour le directeur de *La Cigale*, Otterbein<sup>64</sup>. D'autre part le personnel administratif de ces journaux se réduit à peu de chose. Les documents judiciaires montrent, en effet, qu'en 1866 comme en 1868, Delimal avait à son service un employé<sup>65</sup> quant à Otterbein, en son absence, on ne rencontre en ses bureaux que sa « lingère », autrement dit sa maîtresse<sup>66</sup>.

En outre, les frais de documentation ne devaient pas être élevés. Delimal, par exemple, n'achetait guère de journaux, se contentant de lire ceux que le *Café Suisse*, où il avait ses habitudes, mettait à la disposition de la clientèle<sup>67</sup>. Il est vrai que la liste des collaborateurs de *L'Espiègle* est longue, mais leur nombre ne doit pas faire illusion. La plupart ne firent que passer par le journal et ne durent être que peu rémunérés, s'ils le furent jamais. Nous savons, toujours par le témoignage de Camille Lemonnier, que les propriétaires de petits journaux ne payaient les articles qu'en billets de faveur<sup>68</sup> et que notre futur

<sup>63</sup> *Le Marquis d'Agos*, 25 juin 1861.

<sup>64</sup> Sur ce personnage très lié à l'époque avec Delimal on consultera : SARTORIUS (F.) et DE PAEPE (J.-L.), *Belges ralliés à la Commune de Paris* dans *Revue belge d'histoire militaire*, décembre 1981.

<sup>65</sup> En 1866 cet employé se nomme Florent Defresne et habite rue de Bavière. (AGR, TCB, portefeuille n° 1479 (année 1866). En 1868 il a un commis dont nous connaissons également le nom : Isidore Vanplaecke (*Ibid.*, portefeuille n° 1526 (année 1868)).

<sup>66</sup> « ... parlant à Mlle Louise Verbrugghen, sa lingère, chargée de recevoir les commissions ». (*Ibid.*, portefeuille n° 1527, (année 1868), note de l'huissier Ronsmans, 10 août 1868). *La Cigale* insérait d'ailleurs de la publicité dans ses colonnes pour une certaine « Louise Verbrugghen » rue de Ruysbroeck (impasse St Eloi) qui acceptait tous travaux de couture. Cfr, n° du 20 juin 1869. (Note de l'éditeur).

<sup>67</sup> *Sancho*, 13 octobre 1868.

<sup>68</sup> *Le Marquis d'Agos*, 25 juin 1861.

*Maréchal des Lettres belges* faisait tout *Le Marquis d'Agos*, « texte et dessins compris... moyennant cent sous par semaine »<sup>69</sup>.

Du reste les grands journaux ne payent que chichement le commun de leurs collaborateurs<sup>69bis</sup>. Le jeune Lessines — dont nous reparlerons — ne touche à *L'Echo du Parlement* que quarante francs par mois<sup>70</sup>, Ménippe compare avec amertume le sort du journaliste « de troisième catégorie qui ne touche que de soixante-dix à cent francs par mois pour un travail qui le prend dès six heures du matin tandis que pour un travail qui ne le prend que de neuf heures et demi à trois heures de l'après-midi, l'employé du gouvernement provincial se fait cent cinquante francs par mois ». Il est vrai, ajoute-t-il, que le journaliste bien côté gagne, lui, de « cent écus jusqu'à cinq cents francs », mais ses frais sont énormes et en définitive ses capacités lui seraient d'un meilleur rapport s'il les consacrait aux affaires<sup>71</sup>.

Certains, toutefois, tel un poète famélique comme Lambert Lizen<sup>72</sup> devaient être fort heureux de voir une feuille daigner publier gratuitement leurs vers. D'autres jeunes écrivains devaient également se réjouir de voir insérer leur prose dans les mêmes conditions. D'un autre côté des exilés politiques tel Miot, par exemple, ne pouvaient espérer être payés lorsque *L'Espiègle* publiait leurs verbeuses considérations politiques, qui n'avaient guère de rapports avec l'actualité belge.

Il faut tenir compte aussi des articles donnés au journal, par des amis du directeur, comme Henri Rochefort par exemple, qui gagnaient trop bien leur vie pour demander une rémunération à Delimal. Enfin et surtout sauf pendant les périodes où la maladie, la prison ou des voyages l'empêcheront d'écrire, et où il sera suppléé par ses amis Vésinier, Labarre et Claes<sup>73</sup> Delimal rédige une grosse partie de son

<sup>69</sup> LEMONNIER (C.), *Une vie d'écrivain*, Bruxelles, 1945; p. 69.

<sup>69bis</sup> Sur la condition sociale des journalistes au XIX<sup>e</sup> siècle on consultera un remarquable article qui, bien que limité au milieu parisien, apporte de manière plus générale des éléments neufs sur la question: Martin (M.), *Journalistes parisiens et notoriété...* dans la *Revue historique*, 1981, n° 539 (Note de l'éditeur).

<sup>70</sup> Cfr plus loin, en fin d'ouvrage, dans *La police politique de Napoléon III et la Belgique*.

<sup>71</sup> *Les Marionnettes du jour*, 15 mars 1865, p. 83.

<sup>72</sup> *Le Marquis d'Agos*, 28 juillet 1861.

<sup>73</sup> Le 8 août 1865, Delimal va passer 15 jours à Ostende. « Un charmant garçon », son ami l'avocat L. Claes le remplace et Delimal écrit à cette occasion à Paul d'Eve: « J'ai pensé mon ami, que vous voudriez bien l'aider dans cette besogne; écrire la semaine politique par exemple ». Je compte « sur votre obligeante amitié que j'ai déjà si souvent mise à profit ». De Loudole (Ph.) et d'Eve (P.), *Histoire d'une infamie...*, Bruxelles, 1868. Paul d'Eve ajoute « Nous surmontâmes l'étonnement que nous éprouvâmes du choix qu'il avait fait de nous, lorsqu'il avait à sa disposition tant d'amis politiques et pensant que notre caractère ne pouvait

journal, soit sous son nom, soit sous divers pseudonymes mais était-ce bien lui qui se cachait à chaque fois sous ces pseudonymes ?<sup>74</sup>

Même s'il dut payer régulièrement certains de ses collaborateurs ce qui nous paraît du reste douteux, il est plus que vraisemblable qu'il ne leur versa que de faibles traitements, puisque la presse belge ne gâtait pas, à l'époque, la plupart de ses collaborateurs<sup>75</sup>. En revanche nous ne savons rien de ce que touchaient les dessinateurs et malheureusement, Rops mis à part, nous savons peu de choses à leur sujet.

Ajoutons que, pendant quelque temps, Delimal aura aussi une imprimerie. Ce sera de celle-ci que sortira, en 1866 la brochure de Lebloys: *Grande nouvelle du Mexique...*<sup>76</sup>.

*L'Espiègle* était un journal satirique et littéraire, non une feuille de doctrine. Le prix de son édition ordinaire n'était pas fort élevé, particulièrement *L'Espiègle-Programme*, et les amateurs d'art, de théâtre et de potins qui formaient une partie de sa clientèle, devaient appartenir à une bourgeoisie passablement rassie, fort semblable à celle qui lisait si volontiers le défunt *Eventail*. Or, cette clientèle ne protesta que très rarement contre la fougue révolutionnaire de Delimal. Indice entre mille du glissement à droite de cette classe depuis un siècle, elle s'intéressait plus aux événements d'actualité qu'aux discussions de principe; enfin le tempérament de Delimal était celui d'un polémiste et non d'un théoricien et au surplus il était prompt à se contredire et à modifier ses vues sous l'intérêt de passions ou d'intérêts personnels.

Tout ceci n'empêche que dans l'ensemble, Delimal, reste fidèle à une doctrine et qu'il s'affirme républicain, socialiste et athée. Ces convictions semblent chez lui le fruit du sentiment plus que de l'étude. Comme tant de ses contemporains, le seul théoricien qu'il paraît avoir lu est Proudhon. S'il l'avait attaqué violemment en 1862, c'était uniquement

être entamé par un service de cette sorte, nous rédigeâmes sans rétribution... pendant environ un mois, quatre bulletins politiques dont nous avons conservé avec soin les copies maculées par les typographes, et que l'on peut venir vérifier chez nous. Nous n'avions mis qu'une seule condition à cette complaisance qui tirait un confrère d'embaras, c'est que nous fournissions le canevas sans être responsable des agréments républicains dont on pourrait l'entourer ». Sur ces deux personnages troubles, les frères Loudolphe de Virmont qui avaient pris les pseudonymes de Philippe de Loudole et de Paul d'Eve, voir plus loin le passage que nous leur consacrons dans *La police politique de Napoléon III et la Belgique*.

<sup>74</sup> Un même pseudonyme cache parfois l'identité de personnes différentes.

<sup>75</sup> A *L'Echo du Parlement*, le jeune Oscar Lessines touche au début de 1863, 40 francs par mois (Peuple Belge, 10 octobre 1871). Consacrant un autre article à l'affaire Lessines, seul *Le Peuple Belge*, le 3 octobre, estime que les doctrinaires laissent mourir les journalistes de faim et cite à ce propos la mort tragique de Tindemans. Sur Lessines voir aussi *La police politique de Napoléon III...*

<sup>76</sup> Cet opuscule est repris dans le catalogue de la B.N., t. XI, p. 340.

pour sa politique internationale et les risques qu'elle présentait pour l'indépendance de la Belgique. Mais comme les autres démocrates belges, il revint très vite sur ses préventions<sup>77</sup> et il prend par exemple la défense de Proudhon contre *La Vérité*, hebdomadaire républicain publié à Londres: « Nous ne pouvons pas admettre que l'on dise de Proudhon qu'il a ravalé la dignité de la conscience. N'est-il pas avéré au contraire, que c'est lui qui a le plus contribué à l'élever, en la proclamant... juge suprême de toutes nos actions » (30 octobre 1864). Gros éloge de Proudhon le 1<sup>er</sup> janvier 1865 qui va jusqu'à approuver ses dernières vues sur l'Italie et le 22 janvier, dans un article nécrologique où il déplore la disparition d'« un des plus énergiques défenseurs des droits de l'humanité » et il affirme que le grand philosophe « vit par ses livres et l'avenir, en lui donnant raison, se chargera de le venger ».

Mais si Delimal n'a guère médité les économistes, il s'affirme en quelque sorte naturellement socialiste lorsqu'il écrit: « Le XIX<sup>e</sup> siècle a mis la question sociale à l'ordre du jour. Les ouvriers réclament une certaine somme de bien-être en échange d'une certaine somme de travail. Arriver à la suppression de la misère originelle, voilà le but vers lequel la société doit être dirigée. Tant qu'un gouvernement n'inscrira pas cette question en tête de son programme, les enfants du peuple, sortis de la plèbe comme nous, devront au prix de leur tranquillité, de leur repos, malgré les haines, la calomnie, les persécutions de tous genres, attaquer ce gouvernement dans tous ses représentants, le combattre par tous les moyens en leur pouvoir, par le journal, par les meetings et au besoin sur une barricade »<sup>78</sup>.

Son caractère irascible et son tempérament de polémiste, amateur de panache, conduisent parfois Delimal à donner à son socialisme un ton violent, même quand il défend des idées relativement modérées.

Ainsi, à propos du Congrès des Etudiants de 1865<sup>79</sup> et du fameux

<sup>77</sup> Très hostile à Proudhon en 1862, *l'Uylenspiegel*, dès le 22 février 1863 publie sous la plume de son correspondant parisien la note suivante: « Le livre de Proudhon a paru hier. J'y ai lu une sorte d'amende honorable à propos de la Belgique qui sera, je crois, de nature à calmer les passions qui avaient pu naître contre le grand publiciste dont on peut ne pas approuver toutes les idées, mais dont on ne peut méconnaître tout le talent ». Chose plus significative encore, dès mai 1863, on peut citer dans un meeting, la fameuse phrase de Proudhon: « En Belgique, la bourgeoisie digère et ronfle etc... » et être approuvé par le public (*Ibid.*, 31 mai 1863).

<sup>78</sup> *Espiègle*, 6 décembre 1868.

<sup>79</sup> Sur les congrès d'étudiants de 1865 et de la fin des années 1860 qui se tinrent en Belgique voir: BARTIER (J.), *Etudiants et mouvements révolutionnaires au temps de la première Internationale: Les congrès de Liège, Bruxelles et Gand dans Mélanges Jacquemyns*, Bruxelles, 1968.

meeting du *Lion Belge*, *L'Espiègle* insistera le 12 novembre sur l'inexactitude du compte-rendu de *La Rive Gauche* et le 3 décembre parlant du meeting sous le titre de « réponse aux calomnies de la presse », fait comprendre que les républicains socialistes ne sont pas les adorateurs de la guillotine. Déjà le 12 novembre, d'ailleurs, Delimal sous le pseudonyme de Garrulus se gaussait d'un bourgeois qui, après avoir assisté au fameux meeting, se voyait déjà guillotiné.

Enfin, le 19 novembre (toujours en 1865), un article auquel Odilon tenait beaucoup, puisqu'il le fit réimprimer sous forme de brochure: *Massacreurs et massacrés* a pour thème le fait qu'à travers toute l'histoire, des Gracques à Blanqui en passant par Spartacus, Etienne Marcel, Marat et bien d'autres qu'il cite, ce sont toujours les riches qui oppriment et massacrent et les prolétaires qui sont les victimes. Mais il termine ce texte enflammé par une vision du Grand Soir qui n'a rien de sanguinaire: « Nous ne vous guillotinerons pas, mais vous aurez à nous rendre compte d'un esclavage de soixante siècles ». Même contraste dans un autre article du même numéro, signé, ce qui est exceptionnel: *La Rédaction de l'Espiègle*. On y prône la révolution sociale mais on y affirme qu'elle ne vise pas à abolir la propriété qui est le fruit du travail mais bien ses « privilèges iniques, tels qu'intérêts, louages, fermages, cheptels, emphytéoses... ». On y ajoute que cette réforme peut se réaliser pacifiquement à condition que les riches ne tentent pas de résister car « les violences du peuple ne viennent jamais que par la faute de ceux qui ne veulent pas accepter le nouvel état des choses et qui font tout pour rentrer en possession de leurs privilèges ». De même le compte-rendu du meeting du 28 novembre se termine par cette phrase tapageuse:

*Les privilégiés tremblent, les déshérités espèrent. En vérité, je vous le dis: Les temps sont proches! Serrons les rangs*<sup>80</sup>.

Une des étapes qui permettrait de réaliser le socialisme serait, d'après Delimal, l'établissement de la république car ce « simple changement de forme donnerait l'exercice du droit de suffrage, qui ferait l'éducation politique des masses, une économie énorme dans les dépenses et partant, une forte réduction des impôts; les sommes affectées à la liste civile, à la dotation des princes, à la diplomatie, à l'armée, à la bureaucratie, serviraient à la création d'écoles »<sup>81</sup>.

Enfin, il proclame que le matérialisme est « la philosophie de l'avenir parce que, seule, elle repose sur des données certaines »<sup>82</sup> et qu'il faut

<sup>80</sup> *Espiègle*, 3 décembre 1865.

<sup>81</sup> *Ibid.*, 6 décembre 1868.

<sup>82</sup> *Ibid.*, 29 novembre 1865.

« combattre à outrance et par toutes les armes » ces deux « redoutables fléaux » : la religion et le fanatisme »<sup>83</sup>.

Mais, ces trois aspects de ce que l'on peut nommer sa doctrine comment Delimal les servira-t-il ? L'anticléricalisme est une constante de *L'Espiègle*. Il s'y manifeste sous deux formes. La première consiste à dénoncer sans trêve les fautes individuelles des membres du clergé : la paillardise de certains curés, le goût des Ignorantins pour les amitiés particulières, ou les affaires de captation d'héritage auxquelles sont mêlés les Jésuites. Aussi *L'Espiègle*, par la plume ou la caricature dénonce plusieurs scandales<sup>84</sup>.

Ce genre de polémique n'a rien d'original à l'époque. On la retrouve dans la presse libérale avancée. *La Chronique* ne consacre-t-elle pas à ce genre d'incidents une rubrique, quotidienne parfois, intitulée drôlement *Acta Sanctorum* et aussi *De Burc acta Geuzorum*. Même dans les journaux doctrinaires on trouvait pareille prose mais pour comprendre ces attaques *ad hominem* d'un ton souvent fort bas il convient de se souvenir que la presse catholique ne cessait non seulement d'exploiter les fautes des libres penseurs mais encore et surtout de faire de l'immoralité et de l'irreligion des synonymes<sup>85</sup>.

Dans cette optique montrer que la foi n'équivalait pas nécessairement à un brevet de vertu semblait de bonne guerre. Rompant avec le déisme et l'admiration pour Jésus qui caractérisaient la plupart des hommes de quarante-huit, les jeunes révolutionnaires des années soixante affirment qu'on ne pourra améliorer la Société qu'en éliminant la croyance en Dieu, parce que toutes les Eglises ne prêchant aux hommes que la résignation, sont les complices de l'ordre établi et qu'elles le sont encore en faisant en quelque sorte du ciel le siège d'une monarchie absolue.

Nier Dieu, attaquer la doctrine, souvent en la ridiculisant constituait donc le second volet de la lutte menée par Delimal contre la puissance de l'Eglise catholique en Belgique.

La façon dont Delimal défend ses idées républicaines et socialistes est plus compliquée. Sur ce point il faut distinguer d'une part ce qu'on pourrait nommer la politique extérieure du journal et de l'autre sa politique intérieure et enfin, sa politique locale.

Imprimé et rédigé à Bruxelles, *L'Espiègle* consacre évidemment une grande place à la capitale voire à ses faubourgs. C'est ainsi que dans les premiers numéros qui suivirent la transformation de l'*Uylenspiegel*

<sup>83</sup> *Ibid.*

<sup>84</sup> Dont l'affaire Debuck (dite aussi De Boey, du nom du testateur) qui provoqua un scandale retentissant.

<sup>85</sup> L'affaire Gatti est à ce propos à citer en exemple.

en *Espiègle*, Delimal s'intéresse beaucoup à la gestion communale de Molenbeek-Saint-Jean. Le sujet ne devait guère passionner la plupart de ses lecteurs, mais sans doute Delimal avait-il là quelques lecteurs influents ou qui sait, des bailleurs de fonds à qui il était tenu de rendre service.

Mais si ce genre de préoccupations est purement épisodique pour *L'Espiègle*, en revanche il portera un intérêt constant à la vie politique de Bruxelles. A l'époque elle était dominée par le parti libéral qui gouvernait l'Hôtel de Ville et fournissait toute la représentation parlementaire de l'arrondissement. Malgré leur position de force les libéraux se querellaient entre eux parfois sur des questions de doctrine parfois pour des questions de rivalités personnelles et leur principal groupe: *L'Association libérale* voyait son autorité contestée par des mouvements de dissidence. S'il faut en croire Delimal, ladite *Association* lui aurait offert en 1864 de figurer parmi ses candidats mais il aurait décliné cette proposition. *L'Espiègle* était en effet hostile à cette formation et prétendait que *L'Association* avait perdu toute vigueur depuis la mort de Théodore Verhaegen, alors que des associations libérales de province, comme celle de Verviers, se souciaient de l'extension du droit de suffrage<sup>86</sup>. *L'Espiègle* fondait quelque espoir sur le *Meeting libéral*, dissidence de *L'Association* apparue en 1863.

Pendant les premières années les membres du *Meeting* s'opposèrent à ceux de *L'Association* par leurs idées et par leurs méthodes. Contrairement à *L'Association* qui ne tenait que des réunions privées et où l'on envisageait surtout et presque uniquement le choix des candidats aux différentes élections, le *Meeting* organisait fréquemment des réunions publiques qui portaient sur les sujets les plus variés. Tandis que *L'Association* professait un libéralisme fort prudent, le *Meeting* prenait, en matière de suffrage notamment, des positions plus hardies. Mais avant tout, comme l'avenir allait le montrer, cette querelle doctrinale se doublait de rivalités personnelles, les dirigeants du *Meeting* cherchant à franchir les portes des assemblées où régnaient les chefs de *L'Association*.

Le 22 mai 1864, *L'Espiègle* parle avec sympathie des candidats du *Meeting* aux élections provinciales. Le 12 juin suivant, il loue le *Meeting* d'avoir admis dans sa réunion du 9, le principe du suffrage universel. Le 31 juillet, au moment où se préparent les élections législatives, l'appui de *L'Espiègle* au *Meeting* est encore plus net mais néanmoins pas inconditionnel. C'est que le *Meeting* n'ose pas se lancer franchement dans la lutte et qu'il est prêt à conclure un compromis avec *L'Associa-*

<sup>86</sup> *Espiègle*, 27 novembre 1864.

tion; si *L'Espiègle* se résigne à cette hypothétique alliance, il ne cède pourtant pas son hostilité aux parlementaires sortants et par exemple à certains d'entre eux, journalistes de profession qui ont voté la loi Tesch-Pirmez :

« Trois parvenus de la plume  
Vendent leur mère qu'on déplume;  
Et ces fils traîtres aux serments  
C'est Guillery, Defré, Hymans » <sup>87</sup>.

Au *Meeting*, les candidats favoris de *L'Espiègle*, sont Spingard <sup>88</sup>,

<sup>87</sup> Plus tard, le 21 juin 1868, Hymans sera caricaturé en pleine page dans *L'Espiègle*, une biographie accompagnera le portrait-charge. (Note de l'éditeur).

<sup>88</sup> François Spingard, ingénieur, était né à Marcinelle le 23 septembre 1810, il décéda à Bruxelles le 8 octobre 1884. Spécialiste dans la construction de chemins de fer il joua dans ce domaine un grand rôle tant en Belgique qu'à l'étranger. Assez tard, début des années 1860, il se lança dans la politique active mais au niveau communal, à Bruxelles. Il avait adhéré au *Meeting libéral* qui regroupait, on le sait les libéraux avancés de la capitale belge. Sa compétence en matière de travaux publics lui permit au moment où se posait le problème du voûtement de la Senne de forcer les portes du Conseil communal. Il y entra le 17 octobre 1865 et y siégea pendant plusieurs années. Il eut quatre fils qui furent les élèves de Madier-Montjau. L'illustre proscrit, dans une lettre de 1860, ne tarit pas d'éloges au sujet de l'intelligence de ces jeunes gens et de leurs sentiments démocratiques. Il n'est donc pas étonnant que deux de ces frères, Pierre et Roch se soient mêlés très jeunes au mouvement politique. Pierre (Laeken, 4 avril 1839 - 14 mars 1883) fut étudiant à l'Université de Bruxelles. Il y termina en 1860 ses études de droit. Après avoir été le stagiaire de Jules Favre, il entra au barreau de Bruxelles le 4 novembre 1863. Il y fera une brillante carrière. Il sera notamment président du Jeune Barreau en 1869. Les discours qu'il prononça en cette qualité ont été réunis en un volume intitulé « Souvenirs du Jeune Barreau 1869-1876 » publié à Bruxelles chez Larcier en 1879. Il fut élu batonnier le 15 octobre 1882. Son succès est celui de tout un groupe de jeunes avocats qu'on nommait « Les Rabougris » et qui se composait de Paul Janson, Charles Graux, Eugène Robert, Xavier Olin, Gustave Duchaine et Edmond Picard. Tous ces jeunes de 1860 vont jouer un rôle dans le mouvement radical et socialiste qui se poursuivra jusqu'en 1870 environ. Ils forment l'équipe de la première *Liberté* qui va se rompre en 1865 lors du fameux congrès des étudiants de Liège et des meetings tumultueux qui le suivirent. Spingard avec Janson et Robert quittent le journal parce que les autres rédacteurs avaient blâmé les propos par trop extrémistes tenus dans ces réunions. Il retourna à *La Liberté* en 1867, lorsqu'elle passa aux mains du groupe nettement socialiste des Hins, Hector Denis, Guillaume De Greef et autres. Bon orateur il prend souvent avec succès la parole dans des réunions, notamment dans les meetings tenus en 1865 contre la loi sur les étrangers (affaire de *La Rive gauche*, etc...) ou en faveur d'une extension du droit de suffrage. Il parle aussi dans les réunions de la section bruxelloise de l'Internationale ou de groupes connexes. En 1870 il est de ceux qui militent en faveur de la représentation du travail. Enfin il est un des défenseurs attitrés des militants poursuivis. Il intervient par exemple dans le procès des grévistes hennuyers en 1868 et dans celui des manifestants socialistes verviétois en 1870. Par la suite il semble être retourné à des opinions

pour sa compétence d'ingénieur, de Gronckel qui a toujours voté au conseil provincial avec les libéraux avancés et qui apportera l'appui des campagnes, Tarlier, professeur à l'Université de Bruxelles qui représentera l'enseignement et Haeck pour sa compétence financière.

Au début, *L'Espiegle* suit toujours avec bienveillance l'activité du *Meeting*<sup>89</sup> mais les choses vont se gâter, en effet certains veulent aller plus loin et trouvent une tribune dans un nouvel hebdomadaire: *La Liberté* dont les rédacteurs rêvent de la formation d'un parti radical ou « parti de l'avenir ».

Pour *L'Espiegle*, c'est très net, la chose n'est pas réalisable parce que — par exemple — « la séparation de l'Eglise d'avec l'Etat est une vieille rengaine impossible à réaliser sous la monarchie ». Elle était jadis réclamée par les Funck, les Defré, les Couvreur, etc... bref par tous ces jeunes libéraux qui depuis sont devenus de sages doctrinaires. Et ce n'est sûrement pas le *Meeting* qui mettra sur pied le parti radical, car il est dirigé, à la seule exception de Haeck par « la plus jolie collection de crétins qu'il soit possible d'inventer. Que penser par exemple d'un Darteville-Rue, cette nullité colossale autant que prétentieuse »<sup>90</sup>.

Il faut avouer que sur ce point, Delimal avait vu clair, car, dans leur majorité, les dirigeants du *Meeting* finirent par demander l'amman et à

plus modérées. Il deviendra conseiller provincial du Brabant et présidait en 1882 une ligue nationale pour la réforme électorale. Au fond une évolution du même type que celle de Paul Janson ou de Eugène Robert. Son frère Roch, plus jeune, fut également étudiant en droit à l'Université de Bruxelles comme d'ailleurs aussi un troisième frère, Alexis. Roch, en 1860, rendit visite à Edgard Quinet en Suisse. On le retrouve en 1869 participant aux meetings du Borinage ce qui lui vaudra plusieurs semaines de détention qui se terminèrent du reste par un non-lieu. Il appartient à cette époque dans l'Internationale au groupe Robin-Delesalle dont on connaît les liens avec Bakounine. Membre du Conseil belge de l'Internationale, au moins en 1871, c'est lui et non son frère Pierre (comme l'écrit erronément Louis Bertrand) qui représente la section de Charleroi au congrès de La Haye de 1872. Il y figurera dans la minorité. Il s'y disputa avec Engels. Selon ce dernier Spingard, pris de vin, aurait reproché à Marx de ne pas savoir le Français ce qui provoqua une réplique cinglante d'Engels contre les Proudhoniens de la *Liberté* et en fin de compte la tumultueuse retraite de Spingard. Engels qui le retrouva au congrès de Gand de 1884 prétend qu'il était ivre une fois encore. En 1885, Spingard prit une part active à la défense de l'anarchiste Cyvoct que le gouvernement belge voulait livrer à la Justice française. Tout en étant resté favorable au mouvement socialiste il n'y joua plus pendant ses dernières années de rôle actif. Il mourut début 1889.

<sup>89</sup> *Espiegle*, 30 avril et 18 juin 1864.

<sup>90</sup> *Ibid.*, 9 juillet 1864. Dans un autre article, à propos de l'accueil enthousiaste reçu par le Français Sandon, *L'Espiegle* note: « Triste meeting va, s'il venait ici un cygne coiffé d'un bonnet phrygien, il lui serait fait une ovation ».

revenir à l'*Association libérale*<sup>91</sup>. Il ne restait donc plus à *L'Espieggle* qu'à soutenir au Conseil communal, des candidatures peu crédibles comme celle de Bochart<sup>92</sup>. Il faut toutefois noter que Delimal comptera dans le Conseil communal de 1865 un informateur en la personne de François Spingard<sup>93</sup> qui le documenta notamment lors des campagnes de *L'Espieggle* contre Anspach et l'administration communale.

Delimal, en effet, poursuivait Anspach de sa hargne. Il ne vise pas seulement un homme politique doctrinaire, il combat surtout la conception que le bourgmestre se fait de la transformation de Bruxelles<sup>94</sup>. Le premier Magistrat de Bruxelles jouait en matière d'urbanisme un rôle comparable à celui d'Hausmann à Paris or les grands travaux qu'Anspach projetait avaient de nombreux adversaires : propriétaires qui s'estimaient lésés par les futurs travaux, ingénieurs comme Spingard, auteurs de plans qui n'avaient pas été retenus, hommes d'affaires, enfin, qui espéraient se voir confier la réalisation de la grande idée d'Anspach<sup>95</sup>.

<sup>91</sup> *Ibid.*, 18 novembre 1864.

<sup>92</sup> Pendant longtemps *L'Espieggle* se moquera, mais sans méchanceté du curieux poète cordonnier. Cfr par exemple nos du 29 octobre 1865 et du 24 novembre 1867. Puis aux élections législatives de juin 1868, Delimal préside les meetings de Bochart, ce que lui reprochèrent certains de ses amis, mais Delimal se défendit, proclamant qu'il importait avant tout de faire échec aux doctrinaires. Cfr nos des 14 juin et 20 septembre 1868; 4 avril, 20 juin et 29 août 1869. Si Bochart échoua en 1868 il fut par contre élu au Conseil communal de la capitale lors des élections du 26 octobre 1869 ce qui dut réjouir Delimal qui, dans les derniers numéros de son journal, ne cessa de faire campagne contre l'*Association libérale* (nos des 5 septembre, 10 et 24 octobre 1869), prônant contre elle « la coalition radico-catholique ». Auparavant Odilon avait aussi lors des élections législatives attaqué les parlementaires libéraux sortants (n° du 7 juin 1868). Sur Bochart (1816-1877) et son action politique, voir les études d'Y. Leblieq : *Un courant politique indépendant à Bruxelles au XIX<sup>e</sup> siècle: L'action d'Eugène Bochart (1860-1869)* dans *Cahiers Bruxellois*, t. 21, 1976, pp. 147-178; *Les élections communales du 26 octobre 1869 et du 24 mars 1870 à Bruxelles: Crise dans le libéralisme et espoir de renouveau pour l'Association constitutionnelle conservatrice*, 1<sup>re</sup> partie, dans *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. 55, 1978, pp. 53-119.

<sup>93</sup> Voir supr. n. 88.

<sup>94</sup> Cfr LEBLIEQ (Y.), *L'hausmannisme en Belgique: La politique de travaux publics de la ville de Bruxelles dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, t. I (à paraître), t. II (en préparation). Les deux tomes, ainsi qu'un album de planches, seront publiés dans les collections de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique. On notera que les revues théâtrales blasonnaient le bourgmestre en l'appelant *Ansmann* (LEBLIEQ (Y.), *L'évolution de la physionomie de Bruxelles au XIX<sup>e</sup> siècle*, dans *Bruxelles, construire et reconstruire. Architecture et aménagement urbain, 1780-1914*, Bruxelles, 1979, p. 42.

<sup>95</sup> Déjà, par exemple, le 8 janvier 1865, *L'Espieggle* par la plume du vicomte de Cavrines, attaque une société qui veut construire à Laeken un palais des expositions. Dans le collège de surveillance de cette entreprise, on relève le nom de Louis Hymans, signe caractéristique des liens entre la politique et les affaires.

On devine combien d'intérêts sont en jeu. Dans toute cette affaire, la probité d'Anspach est hors cause, son dévouement à la ville certain, mais il n'en allait pas toujours de même dans son entourage<sup>96</sup> et la presse est copieusement arrosée. Dans ce contexte, *L'Espègle* est de ceux qui, nombreux, s'en prennent au bourgmestre<sup>97</sup>.

En ce qui concerne la politique nationale, *L'Espègle* expose, quand l'occasion s'en présente ses thèses socialistes et républicaines. C'est ainsi qu'en période de grève, *L'Espègle* prend résolument parti, par ses articles comme par ses dessins, pour les ouvriers, contre le patronat et le gouvernement qui le soutient<sup>98</sup> ou encore en polémique avec l'auteur des *Tablettes liégeoises*<sup>99</sup> qui rêve d'une réconciliation entre capital et travail.

Delimal affirme qu'il faut au contraire créer « l'association du labour contre le capital », car ce n'est qu'en prenant conscience de sa force que le prolétariat pourra forcer le patronat à la discussion<sup>100</sup>. De là l'intérêt porté par le journal à l'action de l'*Association internationale des Travailleurs* qui vient de se créer et qui a, en Belgique, une activité intense<sup>101</sup>. Intérêt aussi pour les tentatives de création, sur le terrain

<sup>96</sup> Qui est impliqué dans des promesses de pots-de-vin et dans des arrosages financiers aux journaux. Cfr LEBLICK (Y.), *L'haussmannisme en Belgique...*, t. I et *Un exemple de vénalité de la presse bruxelloise...*; voir également: *Affaire Doulton. Compte-rendu complet avec le texte des pièces lues à l'audience Bruxelles, 1868* ainsi que la presse du temps (p.e., *L'Echo du Parlement*, *L'Etoile Belge*, *L'Indépendance Belge*, *Le Journal de Bruxelles*, d'octobre 1868) qui s'étend longuement sur les audiences du procès Doulton.

<sup>97</sup> On retiendra par exemple, une brochure de Frivolus, pseudonyme de Louis Schmidt, négociant et président du *Meeting libéral*, qui attaque violemment le premier magistrat de Bruxelles et la combinaison qu'il défend en matière de travaux publics (*Les confessions d'un bourgmestre et d'un architecte, recueillies par Frivolus, sans profession*, Bruxelles, novembre 1865, 10 pp.).

<sup>98</sup> *Espègle*, 10 février 1867: *Les Troubles à Marchiennes* et le 17: article: *L'Ordre est rétabli* qui débute par ces mots ironiques: « La Société reposant sur le prêtre et le soldat. J'aime cela... »

<sup>99</sup> Albert d'Otreppe de Bouvette.

<sup>100</sup> *Espègle*, 28 juin 1868.

<sup>101</sup> *Ibid.*, 20 septembre 1868: réflexion sur le congrès de l'*Internationale*. En 1869, à partir du 11 avril: rubrique régulière intitulée *Tribune du Travail* qui donne la liste des meetings de l'*Internationale* et des manifestations et communiqués divers de la section belge. *L'Espègle* soutient encore cette dernière par des séries d'articles; par exemple le 2 mai 1869: protestation contre l'action de la police envers l'*Internationale*, série de portraits chargés de Hins, Brismée, De Paepc etc... ou le 25 avril par la publication d'un poème de François Lemaire à la gloire des « Martyrs de Seraing », ce numéro était presque entièrement consacré à la défense de l'ouvrier, son éditorial commençait par: « Il faut en finir avec ces misérables accusations d'une presse servile, qui met l'ouvrier au ban de la société... »

politique, d'associations d'extrême-gauche et ce, soit pour les critiquer soit pour les soutenir.

C'est ainsi que *L'Espiègle* par une plume qui est sans doute celle de Vésinier<sup>102</sup> manifeste beaucoup de défiance en 1867 pour la *Ligue du Peuple*. C'est que ce groupement ne revendique pas clairement ni le suffrage universel ni l'enseignement gratuit et obligatoire et qu'on ne sait s'il veut vraiment la « suppression du salariat, du paupérisme, du prolétariat » ou s'il se contente de prôner « quelques palliatifs tels que l'épargne, les constructions de cités ouvrières, les associations de secours mutuels, de tempérance, les sociétés de consommation, etc., etc. qui laissent debout la concurrence illimitée, l'exploitation et le monopole... »<sup>103</sup>.

De même en juillet 1869, *L'Espiègle* s'intéressant à la formation d'une *Ligue républicaine socialiste* note que ce dernier adjectif n'a été obtenu qu'après avoir vaincu la résistance des républicains formalistes et se réjouit de la décision car, dit-il, la démocratie doit nécessairement se soucier des problèmes sociaux<sup>104</sup>. Seulement *L'Espiègle* n'ignore pas que la propagande en faveur du socialisme et des idées républicaines se heurte à d'énormes difficultés.

La première et la plus importante, réside dans la passivité des masses. Nulle part en Europe le peuple n'est plus arriéré qu'en Belgique ou pour parler comme Proudhon l'idée de lutte ne lui a pas encore été révélée<sup>105</sup>.

Au surplus il n'est guère commode de réveiller le prolétariat car la presse est entre les mains de ses adversaires et quant aux meetings le peuple ne croit pas à leur efficacité « parce qu'ils n'ont servi jusqu'ici que d'écho aux ambitieux »<sup>106</sup>.

Le seul moyen de détruire la domination des doctrinaires résiderait dans l'instauration du suffrage universel mais justement comment l'obtenir avec une masse amorphe dira la feuille de Delimal<sup>107</sup>.

Au fond, il est vraisemblable, pour *L'Espiègle*, que seuls de graves événements extérieurs parviendraient à secouer l'apathie belge. L'aide ne peut venir que de Paris, où l'âme révolutionnaire vit toujours, non chez les républicains modérés « dont la faconde avocassière n'a d'égalé

<sup>102</sup> Delimal était malade à l'époque.

<sup>103</sup> *Espiègle*, 17 mars 1867, voir aussi le n° du 24 mars qui critique certains dirigeants du mouvement.

<sup>104</sup> *Ibid.*, 11 juillet 1869: « Abordez cette étude, ou restez des libéraux plus ou moins avancés ».

<sup>105</sup> *Ibid.*, 27 août 1865.

<sup>106</sup> *Ibid.*, 10 octobre 1865.

<sup>107</sup> *Ibid.*

que leur impuissance et leur ambition » mais bien chez les vaincus de juin <sup>108</sup>.

Un jour ou l'autre ces derniers prendront leur revanche, car dans un avenir proche, Napoléon III tombera <sup>109</sup>. Alors les républicains belges qui ne craindront plus l'annexion, se lèveront et réclameront les réformes <sup>110</sup>. En attendant s'il faut « mourir pour le salut commun » qu'ils s'organisent <sup>111</sup>.

Ainsi se dévoile une des raisons de l'intérêt que *L'Espiègle* porte aux affaires de France, nous y reviendrons.

Seulement *L'Espiègle* ne pouvait se contenter de prophétiser à longueur de semaines, la chute de Napoléon III et les heureuses conséquences que cette chute impliquerait pour le socialisme belge. Feuille périodique, *L'Espiègle* devait se soucier d'un minimum d'actualité et en attendant la révolution se devait de prendre position sur les problèmes politiques qui se posaient à la Belgique.

Relevons au fil des numéros, quelques positions prises par Delimal et son journal: Le 13 août 1865 il demande de substituer au procédé du cens celui du vote capacitaire mais tout en estimant que les doctrinaires ne voudront à aucun prix de cette réforme « vraiment libérale » <sup>112</sup>. En octobre 1867 dans le numéro du 27, à propos des questions qui vont se poser au Parlement, *L'Espiègle* résume ce que l'on pourrait définir comme son programme immédiat (mais sans employer évidemment l'expression); il comprend la fin du régime censitaire et une réforme électorale, le redressement des griefs flamands <sup>113</sup>, la révision de la loi sur la milice, « cet impôt du sang prélevé sur le prolétariat », la suppression des servitudes militaires qui légitime l'opposition anversoise aux expropriations provoquées par les nouvelles fortifications, la réforme, enfin, du statut des officiers, statut qui est à la source de tant de destitutions scandaleuses en interdisant aux officiers d'écrire ce qu'ils pensent. Mais Delimal, décidément insatiable, veut aussi la réforme du système des faillites, l'abolition de la contrainte par corps et une loi limitant, en matière de presse, les visites domiciliaires. Nous verrons plus loin que Delimal avait de bonnes raisons d'avoir ce dernier sujet à cœur.

<sup>108</sup> *Ibid.*, 27 août 1865.

<sup>109</sup> Dans deux ans selon l'article du 10 octobre 1865.

<sup>110</sup> *Espiègle*, 10 octobre 1865.

<sup>111</sup> *Ibid.*

<sup>112</sup> *L'Espiègle* suit à plusieurs reprises les campagnes en faveur du suffrage universel dans des villes comme Verviers, par exemple (Cfr n° du 24 novembre 1867).

On retrouvera ces thèmes ou l'un ou l'autre d'entre eux exposés dans *L'Espiègle* qui, par exemple, s'associe le 24 août 1867, à la campagne menée dans *L'Opinion* d'Anvers, par Gressin-Dumoulin, dont il fait l'éloge, contre la contrainte par corps et la législation sur la faillite.

Dans plusieurs autres articles, *L'Espiègle* manifeste un net antimilitarisme. Le 3 mars 1867, par exemple, il proteste contre l'augmentation prévue des effectifs, car de toute façon, dira-t-il, c'est une mesure inutile si se produit cette guerre franco-prussienne « que tout le monde pressent » et le 22 décembre il parle avec sympathie d'un meeting présidé par l'« infatigable » Patte et où les orateurs dont Paul Janson s'accordèrent sur les principes suivants : « Plus de conscription, plus d'armées permanentes ; défense du pays confiée aux citoyens ». Il faut du reste noter que Chazal, ministre de la Guerre, était une des bêtes noires du journal et que Delimal, reprenant en plaquette un de ses articles, lui consacra en 1867 une brochure : « Les hauts faits du baron Chazal, 1830-1866 » <sup>114</sup>.

*L'Espiègle* lutte aussi pour réglementer le travail des enfants et à de multiples reprises pour l'instauration de l'instruction obligatoire <sup>115</sup>.

Toutes ces propositions de réformes échouent devant l'intransigeance du cabinet Frère-Orban, atteint de « guizotisme au troisième degré » <sup>116</sup>. Aussi si *L'Espiègle* marque à l'occasion de l'indulgence et même de l'amitié pour certains libéraux avancés <sup>117</sup> il n'en cesse pas moins d'attaquer les têtes du parti et malgré son anticléricalisme, finit par souhaiter, à Bruxelles du moins, le rapprochement entre catholiques et avancés, la « coalition radico-catholique », nous l'avons vu plus haut.

« Et où serait le mal, je vous prie ? le mal, pour moi, c'est qu'elle ne se fera pas car tous les moyens sont bons pour renverser la coterie de l'Hôtel de Ville » <sup>118</sup>.

\*  
\*\*

Dans sa partie politique, *L'Espiègle* réserve une part considérable aux relations extérieures de la Belgique, mais plus encore à l'évolution des autres Etats. Nous reviendrons plus loin sur les raisons de cet intérêt pour la politique étrangère.

<sup>113</sup> Delimal partageait en cela les idées de son ami Mulders.

<sup>114</sup> Sur Chazal voir aussi *Le Diable* du 9 août 1868 qui contient un portrait-charge particulièrement réussi. (Note de l'éditeur).

<sup>115</sup> Voir par exemple n° du 29 septembre 1867.

<sup>116</sup> *Espiègle*, 26 janvier 1869.

<sup>117</sup> Voir par exemple le *Courrier de Gand*, signé *Mars* dans le n° du 15 janvier 1865 et un article publié le 22 mars 1868 sur les libéraux de Namur.

<sup>118</sup> *Espiègle*, 5 septembre 1869.

En ce qui concerne la Belgique, *L'Espiègle* se vante d'avoir été le premier journal à avoir blâmé l'expédition du Mexique<sup>119</sup>. Dans cet article il stigmatise l'attitude des journaux doctrinaires, fort favorables à Maximilien, tant qu'il n'avait pour ennemi que Napoléon III, mais changeant d'attitude quand les intérêts de l'impératrice Charlotte entrent en jeu.

En effet la ligne de conduite de *L'Espiègle* est plus claire puisque dès 1864 le journal avait multiplié les articles contre l'intervention belge<sup>120</sup>. Le 18 juin 1865, Delimal publie le texte français de l'adresse à Juarez (votée le 26 mai) et publiée en premier lieu en flamand par le *Nederduitsche Bond* d'Anvers<sup>121</sup>.

Le 7 juillet 1867, à la nouvelle de l'exécution de Maximilien, *L'Espiègle* ne reconnaît le droit de s'indigner qu'aux seuls adversaires de la peine de mort. Tous les autres doivent admettre la légitimité de la peine, car Maximilien était coupable et il s'exclame: « Eh! braves gens, vous oubliez que la magnanimité des républicains de 1848 ne leur a épargné ni les fusillades, ni la guillotine, ni les bagnes d'Afrique, ni l'exil — et qu'en Hongrie le frère de ce même Maximilien dont le sort vous émeut, ordonna qu'on pendit les patriotes et que leurs femmes, nues, fussent fouettées de verges au pied de la potence; — vous oubliez qu'arrivé au Mexique, Maximilien, renouvelant au début de son aventure, les cruautés de son frère François-Joseph, fit fusilier, (sic) sans jugement, les généraux Arteaga, Salazar, les officiers, sous-officiers, simples soldats et tous les citoyens mexicains au nombre de 20.000 tombés en son pouvoir et coupables d'être restés fidèles au drapeau de leur patrie! »<sup>122</sup>.

Comme pratiquement toute la presse d'extrême-gauche du temps, *L'Espiègle* est nettement favorable au Nord, dans la guerre de Sécession<sup>123</sup> et manifeste à l'occasion de la sympathie pour les Etats-Unis<sup>124</sup>.

Parmi les nations européennes, *L'Espiègle* s'intéresse peu à l'Angleterre et à l'Autriche<sup>125</sup>. Hostile à Bismarck, il ne se soucie cependant de la Prusse qu'à l'époque où des menaces pèsent sur la paix de l'Europe.

<sup>119</sup> *Ibid.*, 3 mars 1867.

<sup>120</sup> Par exemple le 28 août mais voir aussi le compte-rendu qu'il donne le 30 octobre d'une conférence faite à Bruges, contre l'expédition, par Emile Moyson.

<sup>121</sup> Sur cette association et son impact voir ELIAS (H.J.), *Geschiedenis van de Vlaamse gedachte*, t. 3, 1860-1883. Antwerpen, 1964, pp. 15-16 (Note de l'éditeur).

<sup>122</sup> Cfr aussi le dessin qui illustre l'article.

<sup>123</sup> Cfr par exemple n° du 16 octobre 1864.

<sup>124</sup> Cfr par exemple n° du 17 octobre 1869.

<sup>125</sup> Voir cependant n° du 24 août 1867 sur l'entrevue de Salzbourg entre Napoléon III et François-Joseph.

Par exemple le 17 juillet 1864, il craint, si la Prusse l'emporte au Danemark, une invasion française en Belgique mais le 24 février 1867 paraît ce poème :

« Où donc est-il le pays allemand  
Où en trouve-t-on la patrie  
De ce peuple éternel enfant »

et il invite les Allemands à réaliser leur unité *fara da se*. Son attitude dépend moins, en effet de l'importance des nations que des services qu'elles peuvent rendre à la cause révolutionnaire. De là son intérêt pour la Pologne <sup>126</sup>.

Cette attitude se marque nettement dans les articles consacrés par *L'Espiègle* à l'Italie. On est loin de l'enthousiasme que déchainait la cause italienne dans l'*Uylenspiegel* quelques années auparavant. Sans doute le journal de Delimal combat-il le pouvoir pontifical en termes souvent fort violents <sup>127</sup> à propos de la convention franco-italienne : « Qu'on en finisse donc une bonne fois avec ces mièvreries de bigottes et ces sensibleries de cuistres ; qu'on force donc ces gens là à se conformer aux paroles de leur maître : « Mon royaume n'est pas de ce monde ». ...Que diable ! voilà dix-huit cents ans qu'ils tiennent le sceptre du monde et qu'ils prétendent faire son bonheur ; l'heure de la retraite a sonné. Essayons d'un autre système. Quoiqu'il arrive, il ne sera jamais aussi détestable que le leur » <sup>128</sup>. Sans doute continue-t-il à manifester sa sympathie à Mazzini <sup>129</sup> et plus encore à Garibaldi <sup>130</sup> mais, sous l'influence de Proudhon peut-être, *L'Espiègle* en vient à écrire le 21 mai 1865 : « La politique des nationalités c'est le fléau de la révolution ».

L'équipe de *L'Espiègle* en effet, n'a pu qu'être déçue de voir l'effort de libération italienne, aboutir à la formation d'une monarchie au profit de Victor-Emmanuel ce « pas grand chose », ce « juif sordide » <sup>131</sup>. Du reste, le nouveau royaume fonctionne mal et il serait donc à souhaiter

<sup>126</sup> Cfr par exemple n° du 6 août 1865 et n° du 4 août 1867 où l'on trouve un portrait d'Antoine Berezowski avec légende à sa gloire : « Trois sentiments dominent son âme : la haine de l'oppression, — l'amour de l'indépendance, — et un attachement profond à la religion de ses aïeux. » Arago.

<sup>127</sup> *Espiègle*, 9 octobre 1864.

<sup>128</sup> Dans deux articles des 17 et 24 mars 1867 s'opposant au recrutement de zouaves pontificaux.

<sup>129</sup> Cfr par exemple n° du 6 décembre 1868.

<sup>130</sup> Cfr n° du 12 juin 1864 où il signale que Garibaldi a accepté de réorganiser la franc-maçonnerie italienne, « ce qui ne paraît guère améliorer la santé du Saint Père ».

<sup>131</sup> *Espiègle*, 10 novembre 1867.

que le parti d'action hâta la fin de ce royaume agonisant et vint retremper la nation italienne dans les eaux vives de la Révolution »<sup>132</sup>.

C'est le même souci révolutionnaire qui conduit *L'Espiègle* à s'intéresser beaucoup à l'Espagne à partir de 1867<sup>133</sup>. Le 24 août, le journal exprime son espoir dans la révolution qui commence<sup>134</sup> mais ici, *L'Espiègle* pêche par optimisme, puisque, en fait la Révolution n'éclata vraiment que le 18 septembre 1868. Le 26 juillet 1868, *L'Espiègle* loue Castelar qui, réfugié à Paris, y « représente la démocratie la plus pure », de défendre un programme républicain et fédéraliste et il ajoute : « Attends, terre d'Espagne, la révolution faisant le tour du monde ne manquera pas de passer par chez toi ».

Le soulèvement une fois éclaté, les articles se multiplient souvent sous forme de satire<sup>135</sup>. C'est que le problème est important pour la cause de la révolution européenne. Il faut que l'insurrection n'aboutisse pas à un simple changement de monarque. Aussi, le 18 octobre suivant, *L'Espiègle* exhorte-t-il les Espagnols à craindre les complots monarchistes. Le 25, il écrit : « Le peuple espagnol commence à comprendre qu'il n'y a de salut que dans la République<sup>136</sup>. En 1869 et durant toute l'année d'ailleurs, l'intérêt du journal pour les affaires d'Espagne ne faiblit pas. Le 10 janvier, il donne le premier manifeste de la Commune révolutionnaire de Cadix. Le 31, il loue les progressistes avancés espagnols de leur énergie, même si elle devait aboutir à la guerre civile. A cette occasion *L'Espiègle* soutient que si les Belges pouvaient s'exprimer librement « Les trois quart du pays proclameraient la République sociale »<sup>137</sup>.

Mais c'est à la France surtout que s'intéresse *L'Espiègle*. Presque dans chaque numéro, il attaque la « peste des pestes » c'est-à-dire le régime de Napoléon III par des articles ou des caricatures<sup>138</sup>. Un article

<sup>132</sup> *Ibid.*, 2 mai 1869.

<sup>133</sup> *Ibid.*, 2 juin 1867, portrait charge d'Isabelle II et partie d'article le 23 du même mois.

<sup>134</sup> Il tient d'un Espagnol que les plans ont été préparés à Bruxelles, pendant l'exil de Prim, malgré la surveillance que la Sûreté belge faisait peser sur les exilés. Cfr aussi n° du 1<sup>er</sup> septembre 1867.

<sup>135</sup> *Espiègle*, 20 et 27 septembre, 4, 11 et 18 octobre 1868, de plus, Malchus consacre des lithos à la cause de la révolution espagnole.

<sup>136</sup> Le 1<sup>er</sup> novembre le journal publie l'*adresse* de Hugo à l'Espagne, le 8 novembre celle de Pyat, les 15 et 22 novembre le journal traite encore de l'Espagne; le 29, lettre de Louis Blanc à Garrido; le 6 décembre nouvelle lettre de Hugo aux Espagnols, favorable à l'abolition de l'esclavage cette fois. Cfr aussi nos des 20 et 27 décembre.

<sup>137</sup> On peut donc dire qu'en cette année 1869 le radicalisme de Delimal atteint son apogée.

<sup>138</sup> *L'Espiègle* du 16 juin 1867 est particulièrement éclairant à cet égard.

très sombre sort le 6 octobre 1867, où *L'Espiègle* estime que le peuple français est incapable de reconquérir sa liberté. Mais ce pessimisme se dissipera dans les dernières années du second Empire<sup>139</sup>. Par exemple, le 30 mai 1869, les élections de Paris lui arrachent ce cri de triomphe: « Oui, nous aurons le règne de la Justice, oui nous aurons pour tous, l'instruction, ce pain de l'esprit, le produit du labeur, cette nécessité du ventre... » « Vive les ouvriers de Paris, vive la république démocratique, sociale et universelle! Vive les Etats-Unis de l'Europe! »<sup>140</sup>.

Le 6 juin suivant, *L'Espiègle* affirme que « la France est prête pour la Révolution ». Sans doute le moment n'en est pas encore prévisible mais les députés le hâtent en « organisant les forces révolutionnaires » et en étudiant un plan de combat. « Si nous mourons, eh bien! d'autres nous remplaceront... ».

D'autre part *L'Espiègle* dénonce à maintes reprises la menace que la France impériale fait peser sur l'indépendance de la Belgique, tout en expliquant que cette méfiance à l'égard de l'Empire ne l'empêche pas d'aimer profondément la France<sup>141</sup>. « Nous aimons et admirons la France, la grande, la généreuse France, dont le génie répand ses rayonnements sur le monde entier; nous l'aimons parce que sa philosophie, sa science sociale, ses aspirations sont les nôtres; nous l'aimons cette France là parce qu'avant tout elle est juste et qu'elle a le respect du droit; mais que l'empire du bas le sache bien, nous ne l'aimons pas, lui... ».

Polémiste violent, et pas toujours de bonne foi, Delimal connut quelques procès retentissants. La première affaire débuta en 1863. En novembre, il accusa, dans *l'Uylenspiegel*, l'aumônier d'un pensionnat de filles de Jette, d'avoir engrossé trois de ses élèves. L'aumônier ou plus exactement les deux aumôniers, les frères Ort portèrent plainte.

<sup>139</sup> Il faut noter que *L'Espiègle* a disparu plusieurs mois avant le plébiscite de 1870.

<sup>140</sup> Déjà, avant les élections, le 11 avril, *L'Espiègle* présentant la victoire exhortait ses amis de France à se méfier des républicains modérés: « Espérez-vous... organiser de nouveau, comme en 48, une monarchie sous le nom de République? Ah! dans ce cas, détrompez-vous; nous sommes décidés à conquérir la Révolution, toute la Révolution, rien que la Révolution ».

<sup>141</sup> *Espiègle*, 21 février 1869. Le 16 mai de la même année il stigmatise un article de la *Gazette de Liège* qui, à cause de sa peur du mouvement ouvrier, semble faire appel à la poigne impériale. Observons aussi que si *L'Espiègle* approuve les mesures prises par le cabinet libéral, lors de l'affaire du Luxembourg, il ne diminue pas son hostilité à l'égard des hommes d'Etat doctrinaires. Il rend souvent responsable de la crise un Frère-Orban, maladroit, trop peu énergique qui n'ose tenir tête à Napoléon III alors que les puissances l'auraient appuyé. Cfr par ex. n° du 2 mai 1869 mais aussi le n° du 11 avril de la même année.

Sur ce premier procès se greffa un incident tragi-comique. A la suite de la plainte des deux ecclésiastiques, un commissaire de police accompagné de son adjoint se présenta chez Delimal. Le journaliste fit dire qu'il était malade, mais, devant l'insistance du policier, il finit par le recevoir, couché. L'argousin lui signala qu'en vertu d'un réquisitoire dont il était porteur, il allait examiner sa correspondance et en saisir, au besoin, une partie. Delimal invoquant l'inviolabilité de son domicile, protesta violemment contre cette procédure. Le ton monta; Delimal expulsa le commissaire... Mais ce dernier revint « avec toute une escouade d'agents » et « si le commissaire-adjoint ne m'avait pas mis les menottes par surprise, je me serais laissé plutôt hâcher que de permettre la visite de mes papiers »<sup>142</sup>.

Plusieurs journaux, même doctrinaires comme *L'Indépendance* et *L'Etoile* prirent la défense de Delimal dans cette affaire, au nom de la liberté de la presse<sup>143</sup> ce qui n'empêcha pas Odilon malgré la brillante défense de l'avocat Robert, de récolter 50 francs d'amende<sup>144</sup>.

Mais l'affaire Ort se termina encore plus mal pour lui dans la mesure où le tribunal de première instance resta insensible à la curieuse argumentation du défenseur. Delimal soutenait en effet qu'il avait affaire à la plainte de deux aumôniers alors qu'il n'en avait jamais visé qu'un, qualifié par lui de « gros vicaire », titre que ne porte aucun des frères Ort et « qu'enfin et dans tous les cas, il avait été de bonne foi, ne s'étant fait que l'écho de bruits répandus antérieurement ».

Le tribunal rejeta cette argumentation parce que l'accusation devait nécessairement « tomber sur l'un ou l'autre frère » comme le prouve le fait que le résultat de l'article avait été l'ouverture d'une instruction judiciaire contre les aumôniers, enquête qui avait du reste prouvé « leur complète innocence ».

Aussi Delimal est-il condamné à 1000 francs de dommages et intérêts et à diverses peines accessoires<sup>145</sup>. Malgré le talent de ses défenseurs, Eugène Robert et Paul Janson qui plaident contre Charles Woeste<sup>146</sup>, Delimal verra sa condamnation confirmée pour l'essentiel par la Cour d'appel<sup>147</sup>. Selon *L'Espiègle* du 3 juillet 1864, les insertions accordées

<sup>142</sup> *L'Espiègle*, 27 décembre 1863.

<sup>143</sup> Voir à ce propos l'article dans le *Bulletin du Dimanche*, 3 janvier 1864.

<sup>144</sup> *Ibid.*, 10 janvier 1864 et *Belgique judiciaire*, 1864, col. 165. En février la peine fut confirmée en appel. *Ibid.*

<sup>145</sup> Soit 200 affichages du jugement et 20 insertions dans des journaux y compris dans l'*Uylenspiegel*.

<sup>146</sup> Le futur leader de la Droite.

<sup>147</sup> Limitation des frais d'affichage et d'insertion, sauf dans l'*Uylenspiegel*, à 3.000 frs.

par le premier jugement auraient coûté environ 20.000 francs, ce qui avait conduit une série de journaux dont e.a.: *Le Progrès par la Science*, *l'Organe de Mons* et *La Tribune du Peuple* à offrir à Delimal des insertions gratuites. En outre, *Le Progrès par la Science* avait trouvé étonnant que ce dernier soit si sévèrement frappé alors que les frères Ort n'avaient poursuivi ni *L'Impartial de Bruges*, ni *L'Europe de Francfort* qui avaient pourtant parlé de l'affaire de Jette avant *l'Uylenspiegel*<sup>148</sup>.

Mais dans cette affaire Delimal put compter surtout sur l'appui de l'un de ses confrères, curieux homme il est vrai, Morel<sup>149</sup>, directeur d'un quotidien intitulé *Le Progrès par la Science*, que nous venons d'évoquer.

Delimal entretenait des relations amicales avec l'équipe du *Progrès par la Science* depuis janvier 1864, Le 19, en effet, M, c'est-à-dire Morel plaisantait amicalement « ses excellents confrères, *Le Grelot* et *Uylenspiegel* qui prétendent faire de lui un ministre des Travaux Publics, alors qu'il se verrait plutôt à la tête de l'Instruction Publique, département qu'il faudrait créer il est vrai ». Le 21, nouvel échange amical de plaisanteries.

Le 5 mai 1864, *Le Progrès* se livre à un nouvel éloge de *L'Espiègle* qui, dit-il, publie sous le titre de *Nouvelles à la main*, un tas de petites machines drôles... « généralement fort sérieuses, comme tout ce que le vulgaire ne comprend pas ».

Mais surtout Morel soutiendra vigoureusement Delimal lors de démêlés de ce dernier avec la Justice belge. Le 14 janvier 1864 le journal de Morel rend compte de la condamnation de Delimal, pour résistance à saisie. D'autre part son refus de communiquer à la Justice le nom de son informateur lui ayant valu une amende de 80 frs qu'il refusa de payer entraîna pour Delimal une incarcération de huit jours à la prison des Petits Carmes.

Cet emprisonnement donna à Morel l'occasion de mener campagne en faveur de Delimal, « son honorable confrère » et détail nouveau son « collaborateur ». Il commence par demander « à qui de droit » ce que l'on croit avoir prouvé par cette arrestation et ce dans le numéro du 30-31 mai 1864. Puis, le 1<sup>er</sup> juin, il signale « à nos confrères de la presse » que Delimal « n'a même pas le droit de recevoir des cigares » et il affirme le 2, que le sort réservé au directeur de *L'Espiègle* prouve qu'en Belgique la liberté de la presse n'est qu'une « bien bonne plaisanterie ».

<sup>148</sup> *Espiègle*, 3 juillet 1864.

<sup>149</sup> Sur ce personnage voir en fin de volume la partie consacrée à *La Police politique de Napoléon III et la Belgique*.

Le 3, il cite, dans le même sens, un article de *L'Echo de Liège*, ainsi que le 4, un autre de *L'Escaut*. Le même jour Morel évoque l'affaire Delimal à la tribune du *Meeting libre* et en tire prétexte pour réclamer une réforme de la procédure qui empêchera désormais le bon plaisir d'un juge d'instruction. Mais le directeur du *Progrès* rencontre quelques opposants notamment l'avoué Francqui et en fin de compte on décide d'attendre la libération de Delimal pour que lui-même puisse être en mesure de faire un exposé sur l'affaire.

A la fin juin 1864, au moment où Delimal, dans la même affaire, mais au principal cette fois est condamné à une amende de 1000 francs et à l'insertion du jugement dans vingt journaux Morel reprend sa campagne en faveur de son collaborateur.

Le 25 juin il fait remarquer que les vingt insertions, compte-tenu de « la fraternité actuelle de la presse » représentent une amende supplémentaire de vingt mille francs mais le 28 il relève avec satisfaction que *L'Escaut*, après avoir offert à Delimal une insertion gratuite du jugement a ajouté : « nous sommes certains que nous ne serons pas seuls à nous acquitter de ce léger devoir de confraternité ».

*Le Progrès* s'associe immédiatement à cette offre et invite dix-huit confrères à imiter cet exemple, en ajoutant à leur intention : « Quand un journal ou un rédacteur est attaqué, comme l'est M. Delimal, nous devons le secourir. Peu importe que la condamnation soit juste ou injuste, si la cause est honnête ».

Mais Morel nuisait à l'effet que sa demande pouvait obtenir chez ses confrères en affirmant que même si Delimal s'était trompé, il n'avait « prêté qu'aux riches » car les « couvents étaient des repaires de fanatisme », bons à supprimer. Au surplus il estimait que le procès fait au directeur de *L'Espègle* justifiait la création d'une « magistrature de la presse » et souhaitait que Delimal soit déchargé non seulement du poids des insertions mais aussi de celui de l'amende grâce à « dix mille gros sous libéraux », entendez par là une souscription dans les milieux anticléricaux.

Venons-en à la collaboration de Delimal au *Progrès par la Science*. Elle semble avoir surtout consisté en la publication d'un roman-feuilleton, dans son numéro du 16 mai 1864, *Le Progrès par la Science* avouait que plusieurs de ses abonnés trouvaient le journal trop sérieux. Aussi espérait-il, pour répondre à ces réclamations, en changer le contenu par une combinaison judicieuse de feuilletons et de varia.

Dans ce but *Le Progrès* annonçait qu'il ferait alterner les comptes rendus de Gustave Millot intitulés « Salon parisien » par la publication d'un « roman inédit en deux volumes de M. Odilon Delimal, publiciste

belge dont les romans ont eu tant de succès dans la presse départementale française ». Ce roman avait pour titre: *Madame Gérard. Scènes de la vie de famille* et son action se déroulait principalement à Bruxelles et à Paris.

Le premier épisode de *Madame Gérard* parut le 20 mai. Le feuilleton continua jusqu'au 15 juin qui marqua la fin du premier volume. Le 17 juin *Le Progrès* indiquait qu'il ferait aux nouveaux abonnés, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet, le service gratuit de ce premier volume, il faut sans doute entendre par là le service des numéros qui contenaient le début de l'œuvre car elle ne paraît pas avoir été éditée à part.

Le 18 juin *Le Progrès* commençait la publication du second volume. Elle n'était pas encore achevée le 10 juillet. Malheureusement ce dernier numéro que nous avons consulté est isolé, la seule collection, qui a été conservée, du *Progrès* ne dépasse pas le 30 juin 1864. On ne peut donc se rendre compte de l'ensemble du roman. Ce qui en subsiste permet toutefois d'affirmer que *Madame Gérard* obéissait aux conventions du roman feuilleton avec tout ce que cela implique comme poncifs.

L'héroïne est une femme diabolique qui ruine son mari, déshonore son premier amant et prétend marier à un autre de ses favoris, sa fille, qui, elle, aime un jeune peintre, élève de Wiertz. L'intrigue se déroule dans le « beau monde », Madame Gérard étant par exemple la fille d'un banquier. On trouve dans l'œuvre quelques passages bien venus mais en général y prévaut un ton feuilletonesque que traduit bien le passage suivant du *Progrès* du 25 mai 1864: « Le regard affamé de Henri laissait tomber sur le visage penché d'Anaïs, ces effluves fascinatrices qui, pénétrant dans l'âme y remuent le chaos endormi des passions. Le viveur... observait avec une sorte de froide curiosité la mystérieuse révolution qui s'opérait dans cette femme. Il voyait son corsage bondir, et ces bords se précipiter de minute en minute, pendant que sur les épaules, qui étaient à demi nues, il passait de petits frissonnements, comme fait le vent sur l'eau. Ainsi il jugeait des bouillonnements de ce cœur de femme aux prises avec les premières étreintes de la volonté... »

Une autre affaire quelques années plus tard se termina pour Delimal, sans condamnation mais par une retraite sans gloire.

Le 8 mars 1868, sous le pseudonyme de *Snob*, il consacre l'essentiel de son numéro à une biographie peu aimable du bourgmestre Anspach<sup>150</sup> insistant, par exemple, sur la médiocrité de ses études, sur son échec lorsqu'il désira être nommé professeur à la faculté de Droit de l'Université de Bruxelles. Delimal n'est pas plus aimable pour la gestion

<sup>150</sup> Accompagnée d'une caricature particulièrement réussie, signée Corroche, voir illustration.

communale d'Anspach et, à propos de la préférence donnée par le bourgmestre pour le voûtement du lit de la Senne à une compagnie anglaise, il écrit: « On assure à ce propos que quatre personnages haut placés — je ne veux pas dire que M. Anspach soit du nombre: il me ferait un procès — [ont] touché un pot de vin de deux millions. Les voleurs! ».

Anspach lui réclama immédiatement 10.000 francs de dommages et intérêts. Delimal soutint alors le 22 mars, dans son journal, avoir écrit seulement: « — je ne veux pas dire que M. Anspach soit du nombre — ». Puis, à la réflexion, avoir décidé au moment de mettre le numéro sous presse de supprimer cette phrase, ce qu'il avait indiqué à l'imprimeur en écrivant en marge: « Urgent: il me ferait un procès ». Mais le typographe ne comprit pas son intention; au lieu de supprimer la phrase, il en augmenta encore la caractère injurieux en y ajoutant: « il me ferait un procès ». Or, la preuve de la bonne foi du journaliste est démontrée par le fait que dès le lendemain de l'impression il changeait d'imprimeur huit jours donc avant qu'Anspach se décide à l'assigner devant le tribunal civil <sup>151</sup>.

Le 27 mars, déjà, l'affaire vint devant le tribunal de première instance. Malgré les efforts du défenseur d'Odilon, « l'éloquent Eugène Robert », le ministère public et le tribunal se rangèrent « naturellement » à l'avis des avocats d'Anspach, Orts et Dolez, et refusèrent le jury <sup>152</sup>.

Se prononçant ensuite sur le fond de l'affaire, le tribunal, statuant par défaut, Delimal et son conseil s'étant en effet retirés, condamna le journaliste aux 10.000 francs réclamés par Anspach et à l'insertion du jugement dans *L'Espiegle* <sup>152bis</sup>.

<sup>151</sup> Là il nous semble qu'il faille nuancer en effet, si le n° du 8 mars 1868 a comme imprimeur *De Somer et Terneu*, rue de l'Hôpital, 30 et que le n° suivant (15 mars) a lui, été imprimé par *Sacré-Duquesne*, rue de la Fourche, 11 il convient de signaler que déjà le 17 mai suivant on retrouve *P.J.D. De Somer*, rue de l'Hôpital, 30 — raison sociale changée mais même imprimeur — et que, si l'on retourne en arrière on se trouve en présence d'un ballet d'imprimeurs: 2 février 1868: *Sacré-Duquesne*; 24 août 1867: *De Somer et Terneu*; 12 mai 1867: *Fischlin*, rue du Damier. Delimal changeait donc fréquemment d'imprimeur et ce n'est sans doute pas sa fantaisie qui l'y poussait mais plutôt, pensons-nous, une impécuniosité qui le contraignait à user de fournisseurs différents selon les fluctuations de son état de fortune du moment. (Note de l'éditeur).

<sup>152</sup> 29 mars 1868. L'article insiste sur la célérité dont la magistrature fait preuve en cette affaire. Delimal fait mention de copieux extraits de la *Gazette de Mons*, *L'Opinion* d'Anvers, du *Journal de Charleroi* et du *Progrès de Verviers* qui regrettent tous le refus d'Anspach de porter l'affaire devant le jury d'assises. Le dernier journal observe que Dolez a été durement caricaturé par *L'Espiegle*.

<sup>152bis</sup> A.G.R., Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Bruxelles, jugements civils, n° 221,

*L'Espiègle* n'en continua pas moins sa campagne contre Anspach « l'ami de M. Douulton » qui, directeur de la Compagnie anglaise chargée des travaux, venait de se soustraire par la fuite à une arrestation<sup>153</sup>.

Mais le 17 avril suivant<sup>154</sup> au moment où le tribunal va se pencher sur l'opposition faite par Delimal au jugement du 27 mars: coup de théâtre! L'avoué de Delimal, Thiery, lit des conclusions par lesquelles le défendeur déclare qu'en insérant dans le journal *L'Espiègle* des insinuations relatives à la participation de M. Anspach au partage d'un pot de vin, qui aurait été donné à l'occasion de l'entreprise de l'assainissement de la Senne, il avait cédé avec trop de confiance à l'influence de ce que certaines personnes lui avaient allégué, que depuis le procès: « *il s'est adressé à ces mêmes personnes, pour leur demander de le mettre à même de prouver leurs allégations* et, dans ces nouveaux rapports, il a pu se convaincre, *par l'attitude même de ces personnes*, qu'il avait été induit en erreur; qu'en conséquence, il n'hésite pas à rétracter les insinuations, qu'il regrette... Il conclut à ce qu'il plaise au tribunal de lui donner acte de la présente déclaration, qu'il considérera comme un devoir d'insérer dans le plus prochain numéro de *L'Espiègle* ». Il payera également les frais judiciaires.

En présence de ces conclusions Anspach renonça à la réparation pécuniaire<sup>154bis</sup>. Le dégonflage de Delimal fit l'objet de plaisanteries qui l'exaspérèrent. Un de ses anciens collaborateurs, le statuaire Léopold Harzé, n'expose-t-il pas une terre-cuite représentant Delimal à genoux et en larmes devant Anspach qui le fustigeait<sup>155</sup>.

Aussi le 10 mai, rédigea-t-il son apologie. Rappelant qu'il avait été trompé « par un homme sérieux » il s'enorgueillit d'avoir reconnu sa faute car « il faut du courage et de la loyauté pour avouer qu'on a été induit en erreur » et « maintenant que celui qui pense que nous n'avons pas agi en homme d'honneur le dise, et il verra si nous savons ce que c'est que la peur ».

Delimal ajoutait que si de nouveaux éléments le persuadaient de la forfaiture d'Anspach il n'attendrait pas, pour le dire, d'être « en possession de preuves matérielles, nous braverions les dommages-intérêts, la prison et le reste ».

1<sup>re</sup> chambre, 1868, audience publique du 27 mars 1868; *L'Etoile Belge*, 28 mars 1868.

<sup>153</sup> *Espiègle*, 5 avril 1868. Sur l'affaire Douulton et ses répercussions voir LEBLICQ (Y.), *L'haussmannisme en Belgique...*, t. I.

<sup>154</sup> *Espiègle*, 19 avril 1868.

<sup>154bis</sup> *Etoile Belge*, 18 avril 1868.

<sup>155</sup> *Espiègle*, 3 mai 1868. Delimal pris très mal la chose et critiqua de manière virulente tant le talent du sculpteur que son audace à avoir osé le caricaturer et ce dans un long article publié ce même 3 mai. (Note de l'éditeur).

En fait, dès cette époque, Delimal recommence à polémiquer contre Anspach, mais avec plus de prudence. Dès le 3 mai, revenant sur l'affaire de la Compagnie anglaise, il ne l'accusait plus de complicité mais de bêtise <sup>156</sup>.

En janvier 1869, *L'Espiègle* est menacé d'un procès par le commissaire d'arrondissement de Nivelles mais l'affaire tourne court <sup>157</sup>.

Mais ce ne sont pas seulement les affaires de presse qui conduisent Delimal devant les tribunaux, mais aussi des incidents tragi-comiques de sa vie quotidienne. C'est ainsi que, s'il faut l'en croire, il se trouve un soir, à Bruxelles, avec son ami, le jeune avocat Pierre Splingard <sup>158</sup>. Splingard qui « a trop bien diné » est dans un tel état que Delimal qui ne parvient pas à trouver de fiacre décide de le reconduire de la rue Royale à son domicile, en passant par la rue de Spa où il devait jeter sous la porte de son dessinateur un sujet de dessin pour le journal.

Splingard se livre à diverses excentricités, sonne à toutes les portes et finit par attirer l'attention d'un agent. Suit alors un récit assez obscur, dont il résulte que Delimal et Splingard se retrouvent au poste de police du Quartier-Léopold. Là les deux hommes tempêtent parce qu'on avait passé les menottes à Splingard et Delimal nous livre ses

<sup>156</sup> Pendant toute l'année 1868, il exploitera contre Anspach, les compromissions de l'entourage de ce dernier avec Doulton — par exemple cfr le 24 mai, un écho perfide sur le profit tiré de l'affaire par l'ami du bourgmestre, le conseiller Veldekens — cfr aussi 31 mai, 14 juin, 5, 12 et 19 juillet, 9 août, 4, 11 et 25 octobre et 1<sup>er</sup>, 8 et 22 novembre. L'informateur qui avait lancé Delimal dans cette malheureuse affaire est assurément le conseiller communal Splingard. Aussi Delimal lui consacre, le 22 novembre 1868, un article qui traduit en termes voilés sa rancune. D'autre part il est intéressant de voir comment Delimal exposera l'affaire en 1873, lorsqu'on l'interroge à Versailles sur ses antécédents; après avoir parlé des dommages et intérêts obtenus par Anspach, il ajoute: « le lendemain le plaignant a renoncé au bénéfice de ce jugement. Du reste quelques mois plus tard les individus que j'avais accusés sans les nommer, défilaient devant le tribunal correctionnel de Bruxelles » (SHAF, 3<sup>e</sup> Conseil de Guerre, dossier n° 1568).

<sup>157</sup> Non sans avoir dégagé une curieuse odeur de chantage. Dans *L'Espiègle* du 24 janvier, Delimal prétend que l'écho où il plaisante ce commissaire nommé Allard avait provoqué une lettre de rectification d'un certain Maricq. *L'Espiègle* a refusé de l'insérer, estimant que c'était à Allard lui-même de protester. Une autre personne intervenant en faveur d'Allard a reçu la même réponse. — « Enfin on va jusqu'à nous offrir de l'argent, comme si c'était à *L'Espiègle* qu'on fait ces propositions là. Cela nous indispose et nous devenons de plus en plus intraitables... ».

<sup>158</sup> Dans son article du 28 juillet 1868, Delimal ne le nomme que l'avocat Bruxellois X, mais l'identification est facile car à Versailles, en 1873, il est dit que le père de cet avocat « avait fait une vive opposition au bourgmestre » — (SHAF, 3<sup>e</sup> Conseil de Guerre, dossier n° 1568, pièces 89-93).

impressions: « Là dessus je m'écriai, je l'avoue: C'est une infamie. Si j'avais su cela, les choses se fussent passées autrement ». Comme Splingard parle d'intenter un procès à la police pour brutalité, les agents ripostent qu'ils n'ont fait que se protéger contre les coups de l'avocat. Delimal s'écrie alors que son ami, dans l'état où il est, est bien incapable de battre qui que ce soit, et que s'il y avait une rixe « solide comme je le suis, on ne nous aurait pas ramenés ici, si je l'avais voulu ! ». L'affaire suivit son cours et si l'avocat, pourtant le plus coupable, s'en tira avec une simple amende, Delimal récolta, outre l'amende, 15 jours de prison.

Le 28 juillet 1868, signalant cet épisode à ses lecteurs, il prétend que les magistrats ont voulu punir en lui le journaliste d'opposition et que dans ces conditions, il renonce à faire appel, mais qu'il ne payera pas son amende et passera donc un mois en prison « pour avoir opposé la dignité et la raison à la police de M. Anspach » !<sup>159</sup>.

Il est piquant de noter comment Delimal relatera plus tard l'origine de sa condamnation: Splingard devient un jeune homme un peu indisposé qui « se trompe de sonnette »<sup>160</sup>.

Un autre incident se terminera pour Delimal de plus avantageuse façon. En effet, le 5 août 1868, à 11 h 30 du soir, il se trouvait avec ses amis P.J. Mulders, directeur du *Peuple belge* et Alex Vanderlooy au café de l'Alcazar, dont Mario Aris écrit: « On jurerait que cette maison s'est promise d'être la plus bruyante de Bruxelles »<sup>161</sup>. Elle l'est. Ils discutent de l'affaire Van Ryck (voir plus loin). Un Français du nom de Henri Reynard s'approche de leur table, fait l'apologie de Van Ryck et affirme que si les journalistes belges n'étaient pas des lâches, ils souhaiteraient comme Van Ryck, l'annexion de la Belgique à la France. Delimal déclare alors qu'il lui enverra ses témoins dès le lendemain. Reynard riposte « que si les journalistes belges ne savaient pas ce que c'est qu'un Français, il leur apprendrait et qu'il crèverait la paillasse à tous les insulteurs de Van Ryck ». Comme dit le policier qui dresse le procès-verbal de la rixe « Pendant quelques instants, l'ordre fut rétabli », mais Reynard recommence à invectiver Delimal et ses amis et comme Mulders lui fait remarquer « qu'en cas de provocation à un duel il était de bon goût de se retirer » il riposte que « tous les journalistes belges sont des coquins et des lâches et vous personnellement vous êtes un voleur ». Mulders « soufflette » Reynard et le « terrassant » le

<sup>159</sup> Le 28 mars 1869, Delimal avertit ses lecteurs, que la police lui signale qu'il doit faire ces 15 jours, mais comme il avait déjà fait 15 jours de détention (nous ignorons en quelles circonstances) il ne cédera qu'à la force, dit-il.

<sup>160</sup> SHAF, 3<sup>e</sup> Conseil de Guerre, dossier n° 1568, pièces 89-93).

<sup>161</sup> 70, rue de la Montagne.

fait rouler sous une table. Une bagarre s'engage; elle est interrompue par l'arrivée de la police qui amène tout le monde au poste. Le 3 octobre, l'affaire passe devant le tribunal correctionnel. Delimal est acquitté, Mulders écope de 10 francs d'amende et quant à Reynard il est plus lourdement frappé: deux amendes, 20 et 25 francs et 10 jours de prison après que le président eut fait remarquer qu'il avait été condamné le 17 novembre 1865, par la Cour d'assises de la Seine, à 7 ans de réclusion pour détournements <sup>162</sup>.

Enfin, Delimal, pendant sa carrière bruxelloise aura à soutenir en assises deux grands procès politiques; l'un en 1866, l'autre en 1868. Tous deux furent provoqués par le combat mené par *L'Espiegle* contre la France impériale.

Le premier se produit dans une période de tension internationale extrêmement grave pour la Belgique, à la veille de la guerre austro-prussienne, et à l'époque où Napoléon III se demande s'il ne pourrait pas tirer parti du contexte international de l'époque pour annexer la Belgique <sup>163</sup>. Le gouvernement belge, dans ces circonstances, tient à ne donner à la France aucun prétexte d'intervention. Or, les attaques de la petite presse contre l'Empire constituent peut-être le plus beau de ces prétextes.

Le 8 avril 1866, Frère-Orban, dans une conversation avec Napoléon III, a l'occasion d'entendre l'Empereur se plaindre des attaques des journaux bruxellois et l'homme d'Etat a fort à faire pour défendre devant le monarque la liberté de la presse telle qu'on l'entend en Belgique <sup>164</sup>.

Cette conversation vient à peine de se dérouler que l'attitude des petits journaux, parmi lesquels figure *L'Espiegle*, va donner à l'Empereur l'occasion de manifester son mécontentement.

A quelques semaines de distance se succèdent, le 13 mai 1866, un numéro du *Sancho* dans lequel Victor Joly fait l'apologie du régicide, chose d'autant plus grave que ce pamphlétaire passait pour être subsidié par le roi des Belges <sup>165</sup> puis, le 3 juin *L'Espiegle* publie une caricature

<sup>162</sup> Nous fondons notre récit sur la correspondance contenue dans le fonds de la Police, conservé aux Archives de la Ville de Bruxelles, année 1868, n° 3512 et sur des articles du *Peuple Belge* et de *L'Espiegle* publiés le 11 octobre 1868. Il faut également noter que le duel n'eut pas lieu, parce que le lendemain de la rixe, nous dit Delimal: « comme il est des gens avec lesquels on ne se commet pas, le lendemain je vaquai à mes affaires, dont le siège était, par ordre de M. Debavay (sic) transféré aux Petits Carmes pour quinze jours ». Delimal est défendu par Eugène Robert.

<sup>163</sup> HYMANS (P.), *Frère-Orban*, Bruxelles, (1905), t. 2, pp. 117 et s.

<sup>164</sup> *Ibid.*, p. 121.

intitulée « Une solution » et qui représente le roi de Prusse, l'empereur d'Autriche, Napoléon III et Bismarck suspendus à un gibet. Enfin, le 21 juin, *Le Grelot* donne une caricature et un article intitulés: *Ouverture de la chasse aux malfaiteurs*, entendez par là « les têtes couronnées ».

Devant ces attaques les réactions sont vives. Le 29 mai 1866, le comte de Comminges-Guitaud, ministre de France à Bruxelles écrit au ministre des Affaires Etrangères, dont il relève, Drouyn de Lhuys: « Je crois devoir adresser à V.E. et signaler à son attention un numéro du journal « L'Espiegle » qui contient sur la personne de l'Empereur une caricature injurieuse et sur la politique de la France, un article intitulé: « La Situation ». La caricature et l'article de ce journal burlesque ont évidemment pour but de rendre notre Auguste Souverain responsable des événements qui menacent la tranquillité de l'Europe. C'est une tactique de l'esprit de parti, habilement exploité en Belgique dont il est de mon devoir d'informer V.E. » <sup>166</sup>.

Mais en juin, la nervosité française augmente, plus apparente que réelle peut-être. En effet Van de Weyer, qui représentait la Belgique à Londres avait transmis à Bruxelles, des informations fournies par Lord Clarendon. Il en résultait que Drouyn de Lhuys n'avait pas caché à Lord Cowley, ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, que le ministre de France à Bruxelles avait reçu l'ordre « de ne point réclamer, de ne point se plaindre, mais il a grand soin, à chaque article hostile à l'Empereur ou à son gouvernement de le mettre sous les yeux des ministres belges et de rejeter toute la responsabilité » et Clarendon d'ajouter: « C'est comme si on travaillait à accumuler contre vous des griefs dont on vous ferait sentir plus tard tout le poids » <sup>167</sup>.

Obéissant à cette tactique, Comminges-Guitaud écrit à Drouyn le 20 juin 1866: « J'ai porté à M. Rogier la gravure dernièrement publiée dans le journal *L'Espiegle* et je lui ai signalé également un article du même journal, qui contient, dans un numéro plus récent, un appel à l'assassinat » <sup>168</sup>. Recoupé par une note de Rogier selon laquelle Comminges-Guitaud lui rapporta les propos de son ministre <sup>169</sup>.

Le lendemain, le même Comminges-Guitaud, signale à son ministre un article publié par le *Sancho*, journal du dimanche, qui « contient sur la personne de notre Auguste Souverain d'injurieuses attaques et

<sup>165</sup> GARSOU (J.), *Les débuts... op. cit.*, t. 1, pp. 69 et 73.

<sup>166</sup> AAE, copie des AAE françaises.

<sup>167</sup> GARSOU (J.), *Les débuts...*, t. 1, p. 78.

<sup>168</sup> AAE, copie des AAE françaises.

<sup>169</sup> GARSOU (J.), *Les débuts...*, t. 1, p. 69.

qui se termine par les vœux les plus coupables... » et il ajoute : « Si V.E. veut bien m'en donner l'ordre, je m'empresserai de porter à M. Rogier ce numéro du 17 juin qui ne tend à rien moins qu'à rendre l'Empereur responsable de la guerre qui éclate en Europe »<sup>170</sup>.

Le 29 juin c'est un numéro de *L'Etoile belge* du même jour qu'il transmet à Drouyn et « qui n'a jamais été plus calomnieux envers l'Empereur et son gouvernement », et il lui signale en même temps que « M. de Balan, Ministre de Prusse, m'a demandé hier si j'avais fait des démarches auprès de M. Rogier au sujet des derniers numéros de *L'Espiegle*, et des caricatures publiées par ce journal ; il m'a confié, sur ma réponse affirmative qu'il avait reçu de Berlin l'ordre de porter les plaintes de son Gouvernement au Cabinet de Bruxelles. Il paraît que plusieurs lettres anonymes ont été adressées de cette capitale à M. de Bismarck, entre autres la caricature de *L'Espiegle* dans laquelle ce ministre figure à la même potence que le Roi de Prusse »<sup>171</sup>.

De fait, il y avait eu plainte du ministre de Prusse à la Sûreté contre *L'Espiegle* et le *Sancho*<sup>172</sup>. En même temps, paraissent dans la presse officieuse de Paris des articles qui semblent d'autant plus menaçants, que l'on sait, à Bruxelles, au gouvernement, qu'ils ont été rédigés au Cabinet impérial<sup>173</sup>.

Revenons un peu en arrière, le 25 juin cela avait été au tour de Beyens, ministre de Belgique à Paris de faire parvenir aux autorités belges un article du *Constitutionnel* qui écrivait à propos du *Grelot* : « Les excitations au régicide continuent de se produire en Belgique, à la faveur d'une impunité inexplicable... ». Le diplomate signalait que l'article avait été non seulement rédigé sur l'ordre de Napoléon III, mais encore lu et approuvé par lui. Beyens, pour sa part, comprenait parfaitement les susceptibilités françaises, même s'il en déplorait la forme. Mais il ne se dissimulait pas qu'en cas de poursuite contre les pamphlétaires, le ton de la presse française risquait de pousser le jury à acquitter<sup>174</sup>.

L'intervention de Beyens fut décisive. Depuis plusieurs jours en effet le gouvernement belge se demandait s'il devait faire poursuivre les journaux satiriques ; lors d'une de ses conversations avec Guitaud,

<sup>170</sup> AAE, copie des AAE françaises.

<sup>171</sup> *Ibid.*

<sup>172</sup> GARSOU (J.), *Les débuts...*, t. 1, pp. 69-70.

<sup>173</sup> Le 18 juin, Levère, rédacteur à *La Patrie*, de Paris, avertit son cousin le ministre belge Vandenpeereboom que le même jour, son journal revient sur l'article du *Sancho*, en insistant sur le subside que cette feuille reçoit de Léopold II et indique la source de l'article. (GARSOU (J.), *Les débuts...*, t. 1, p. 73).

<sup>174</sup> AAE, Correspondance politique, Délits de presse, t. 6, n° 53.

Rogier avait été « révolté de ces odieuses publications placées sous ses yeux » et avait déclaré « qu'il se proposait d'appeler « sur elles » la sérieuse attention du Gouvernement du Roi »<sup>175</sup>.

En effet, le 20 juin on avait abordé le problème en Conseil des Ministres, ledit Conseil chargea Bara, ministre de la Justice d'envisager l'éventualité de poursuites. Bara était perplexe se demandant si on ne risquait pas, devant le jury, un acquittement qui serait pire que le mal<sup>177</sup>.

Le 26, donc, la note de Beyens, de la veille, emporta la décision et le gouvernement franchit le pas en décidant des poursuites, pour sauver la face il avisa son représentant à Paris qu'une action judiciaire avait déjà été décidée.

Le 21 juin, au Conseil royal, Léopold II avait insisté sur la nécessité de poursuivre aussi cette « patriotique résolution » valut-elle au cabinet les félicitations du roi<sup>178</sup>.

Pour des raisons qui nous échappent et qui tiennent peut-être aux liens de cette feuille avec le Palais royal, le *Sancho* échappa aux poursuites. En revanche, on poursuivit également outre les directeurs du *Grelot* et de *L'Espègle*, Vésinier et son éditeur et ce pour ses violents libelles contre Eugénie<sup>179</sup>.

Du reste, des trois procès envisagés, deux seulement se déroulèrent en août, devant les Assises. Fort habilement en effet, Paul Janson et Léon Defuisseaux qui défendaient le directeur du *Grelot*, Alphonse Gillard, avaient introduit un pourvoi en cassation se fondant sur le fait que l'arrêt qui renvoyait leur client devant les tribunaux, n'indiquait pas les noms des souverains qu'il avait offensés.

Le pourvoi sera rejeté, mais trop tard pour que Gillard soit jugé immédiatement. Son procès se déroulera seulement en novembre 1866 dans une atmosphère très différente, car la guerre austro prussienne était terminée et la Belgique n'avait plus de crainte immédiate pour son indépendance. Janson dont la plaidoirie fut remarquable sut notamment exploiter le fait que le roi de Hanovre prétendument insulté par Gillard, avait depuis, perdu son trône et que protéger l'honneur du souverain déchu était en quelque sorte insulter le roi de Prusse. Le directeur du *Grelot* fut acquitté<sup>180</sup>.

<sup>175</sup> AAE, copie des AAE françaises, Comminges-Guitaud à Drouyn, 20 juin 1866.

<sup>176</sup> GARSOU (J.), *Les débuts...*, t. 1, p. 70.

<sup>177</sup> *Ibid.*, pp. 72 et 75.

<sup>178</sup> *Ibid.*, p. 76.

<sup>179</sup> *Ibid.*, p. 79.

<sup>180</sup> Cfr DELANGE-JANSON, *Paul Janson*, t. 1, p. 96 et sq. se fonde sur une brochure: Cour d'Assises du Brabant. Affaire du *Grelot*, Audiences des 22 et

Il en alla tout autrement quand Delimal et Vésinier passèrent devant la Cour. Sans doute les armées prussiennes l'avaient déjà emporté à Sadowa, mais la paix n'était pas encore revenue et l'on pouvait craindre que Napoléon III ne tire profit des négociations générales et ce au détriment de la Belgique. Aussi le jury ne pouvait que considérer sévèrement les imprudences qui pouvaient servir les ambitions impériales. Delimal et Vésinier l'apprirent à leurs dépens...

Delimal comparut le 1<sup>er</sup> août devant la Cour d'Assises du Brabant, le compte-rendu de son procès fut publié le lendemain, de manière très complète, dans *L'Etoile belge*, nous reprenons ci-après ce texte in-extenso <sup>180bis</sup>: « La Cour entre en séance à 9 heures 40 minutes. Elle est composée de MM. de Prelle de la Nieppe, président, Vauthier <sup>181</sup> et Sanchez de Aguilar. M. l'avocat général Hynderick remplit les fonctions de ministère public et M. Claes, du barreau de Bruxelles, est au banc de la défense. M. Delimal occupe un siège à côté de son défenseur.

Après le tirage au sort du jury de jugement M. le Greffier donne lecture de l'acte d'accusation, duquel il résulte que M. Napoléon, Odilon Delimal, âgé de 31 ans, rédacteur en chef du journal *L'Espiegle*, né à Hérinnes, demeurant à Bruxelles, est renvoyé devant la cour d'assises du Brabant, sous la prévention de s'être rendu coupable d'offenses envers la personne de souverains étrangers et d'avoir attaqué leur autorité par une gravure jointe au n° 20 du journal *L'Espiegle* du 3 juin 1866, portant la légende: « *Persuadé que la conférence n'empêchera pas la guerre, L'Espiegle propose la solution ci-dessus qui assurerait la paix européenne* ». M. Delimal demande à pouvoir s'asseoir au banc de la défense à côté de son avocat. Cette autorisation lui est accordée.

*Interrogatoire de l'accusé*: D. Depuis quand êtes-vous rédacteur de *L'Espiegle*? R. Depuis quatre ans. D. Assumez-vous la responsabilité de la gravure en question? R. Pleinement. D. Est-ce vous qui l'avez commandée? R. Non, je laisse sous ce rapport pleine liberté à l'artiste. D. N'avez-vous pas été attaché à la rédaction d'un journal à Lille? R. Oui, il y a quatre ans. D. N'avez-vous pas subi déjà des condamnations de presse. R. Oui, j'ai été condamné du chef de calomnie et une autre fois du chef de rébellion pour avoir défendu l'inviolabilité de mon domicile.

23 novembre 1866. Brochure conservée aux Archives de l'Université libre de Bruxelles, Fonds Delange. (Note de l'éditeur).

<sup>180bis</sup> Tout en rectifiant l'orthographe des noms de personnes souvent reproduits de manière fantaisiste par le journaliste de *L'Etoile* (Note de l'éditeur).

<sup>181</sup> Vauthier sera caricaturé en pleine page par *L'Espiegle*, 3 mai 1868. (Note de l'éditeur).

M. l'avocat-général explique le sens de la gravure incriminée. Il est procédé à l'interrogatoire des témoins.

*1<sup>er</sup> témoin*: Cremers, commissaire de police à Bruxelles. C'est le témoin qui a opéré la saisie de la gravure dans les bureaux de *L'Espiegle*. M. Delimal lui a dit n'être pas l'auteur de la gravure, mais il a refusé de lui indiquer l'artiste qui l'avait gravée. Il a également saisi la gravure dans les boutiques de différents libraires.

*2<sup>e</sup> témoin*: Charles Sacré-Duquesne, libraire, Bruxelles. Le témoin a exposé la gravure à sa vitrine. Le ministère public et la défense renoncent à l'audition des autres témoins.

Le ministère public a la parole pour son réquisitoire. *M. l'avocat-général*: Le procès est empreint d'une gravité qui n'aura pas échappé à votre pénétration. Il s'agit de savoir si l'on peut prêcher impunément l'assassinat politique en Belgique et créer au gouvernement du pays des embarras graves de la part des gouvernements étrangers. Un grave conflit avait éclaté entre des puissances étrangères. Ce conflit était de nature à attirer sur la Belgique des dangers sérieux. Chacun l'avait compris et je dois dire que la plupart des journaux belges comprirent parfaitement les devoirs de modération, de prudence que les circonstances leur imposent. C'est à ce moment que *L'Espiegle* publia une gravure provoquant directement à l'assassinat des souverains engagés dans la lutte.

La Belgique, en entrant dans la grande famille européenne, a contracté l'obligation de respecter l'inviolabilité des souverains étrangers. C'est ce principe qui est à la base de la loi de 1852. Cette inviolabilité est fondée sur les nécessités de la paix publique qui serait incessamment troublée si la presse pouvait impunément offenser les gouvernements étrangers. Le but de la loi a été surtout de sauvegarder un grand intérêt national. Le rapporteur de la loi, M. Lelièvre, disait que le respect des souverains étrangers était essentiel pour la sauvegarde de notre nationalité et pour la conservation de nos bons rapports commerciaux et industriels avec les autres gouvernements. Les offenses peuvent nuire à nos relations commerciales, elles peuvent nous aliéner la bienveillance des pays étrangers, bienveillance qui est nécessaire à la conclusion des traités de commerce. Si un jour, les grandes puissances pouvaient être convaincues que l'exercice de nos libertés est de nature à leur causer un préjudice grave, elles ne manqueraient pas d'intervenir. Au congrès de Paris, M. Walewski se plaignit en termes amers de la licence de presse tolérée en Belgique et, à cette occasion, lord Clarendon associa ses regrets à l'expression des regrets de M. Walewski.

Les plus grands ennemis de la presse ce sont ceux qui s'en servent

comme d'instrument de leurs passions mauvaises et la poussent jusqu'aux dernières limites de la licence.

Ce n'est pas nous qui signalons ces dangers, ce sont les législateurs du pays. M. l'avocat général explique qu'il faut entendre par le mot *offense* dont se sert la loi, non une injure ou un outrage, mais tout acte ou allégation de nature à blesser le souverain étranger. C'est la définition donnée par le ministre de la Justice dans la discussion de la loi de 1852, et c'est avec cette interprétation que la loi a été votée.

L'apologie du régicide peut-elle constituer une offense. Nous démontrerons que c'est précisément cette apologie qui a déterminé la présentation du projet de loi de 1852.

M. l'avocat général donne lecture, à l'appui de son assertion de différents extraits de discours prononcés par MM. de Brouckere et de Haerne dans la discussion de 1852. Il examine ensuite le caractère de la gravure incriminée. Selon lui, il n'y a pas d'équivoque possible: *L'Espion* propose clairement l'assassinat des souverains qui figurent dans la caricature.

Quatre souverains sont représentés dans cette caricature et pour qu'il n'y ait pas de doute, on a placé une couronne sur la tête de chacun d'eux. A quels souverains s'adresse-t-elle? La ressemblance de Napoléon III est frappante, on n'essaiera pas de le nier. Quant aux autres, il est clair que ce sont les trois qui, à cette époque, se trouvaient engagés dans le conflit. *L'Escaut* un journal peu suspect à la défense, ne s'y est pas trompé.

Delimal est-il responsable de cette gravure? Cela, je pense, ne sera pas contesté. Lui-même, à cette audience en a assumé toute la responsabilité.

On ne peut pas douter que cette caricature ne soit de nature à offenser les souverains étrangers. On les expose aux regards du public dans la position ignominieuse de suppliciés. Et cette conduite ne serait pas de nature à nuire à nos rapports internationaux, à faire naître, dans l'esprit de ces souverains un ressentiment profond et légitime?

Ce n'est qu'une caricature, dira-t-on peut-être. Mais l'offense par caricature est bien plus outrageante que l'écrit, car elle frappe les sens d'une manière beaucoup plus saisissante; un écrit aurait attiré bien moins de curieux que cette gravure.

Cette caricature, dira-t-on, n'a pas produit d'émotion. C'est une erreur. Pour notre part, nous n'avons pas entendu un seul Belge qui n'ait été vivement froissé de cette publication et qui ne l'ait appréciée comme une mauvaise action et un acte de mauvais citoyen. L'impression

en Belgique a été profonde et douloureuse. M. Delimal a dit pour s'excuser qu'il n'avait publié cette gravure que pour ne pas retarder la publication de son journal.

*M. Delimal*: Jamais je n'ai dit cela.

*M. l'avocat général*: Vous avez dit que vous étiez souvent ainsi dans la nécessité d'accepter des gravures dont vous n'admettiez ni l'idée, ni la composition et cela, pour ne pas retarder la composition du journal.

Le bon sens repousse cette justification. Le journal pouvait paraître sans gravure. D'ailleurs, avec une pareille excuse, il n'y a plus de poursuite possible contre un journal. C'est l'accusé, d'ailleurs, qui a écrit et rédigé la légende.

Autre excuse. C'est, dit-on, une espièglerie. Une espièglerie! Quand il s'agit du plus grave des crimes; quand il s'agit de l'excitation à l'assassinat, dans un moment où la Belgique se trouvait dans une situation pleine de danger!

*L'Espègle* n'est pas seulement un journal satirique, c'est aussi un journal politique qui se pose carrément en adversaire de la royauté et de nos institutions. Ainsi, il compare le trône de Belgique au soliveau de la fable. La royauté n'est pour lui qu'un hochet coûteux et inutile, l'abattoir de la moralité publique! Nos institutions il les appelle un *cloaque* enténébré! C'est un profond politique que M. Delimal et non pas un homme badin et léger. Il préconise la révolution, il fait appel au renversement de nos institutions par la violence, ce qui est le fait d'un homme politique et non pas seulement d'un esprit railleur et satirique.

*M. l'avocat général* donne lecture de nombreux extraits de *L'Espègle*, pour établir que ce journal est essentiellement politique, préconisant la violence et l'insurrection.

M. Delimal est si bien un homme politique qu'il a fondé en France un journal essentiellement politique, *Le Propagateur du Pas-de-Calais*. Ce journal s'occupa pendant longtemps d'attaques contre la Belgique, soutenant que l'amour des Belges pour leur pays était purement factice et qu'au fond, il n'y avait chez nous qu'indifférence. Il y eut, à cette époque, une vive polémique engagée entre ce journal et *L'Echo du Parlement*, *L'Etoile* et *L'Indépendance*. Chacun a conservé le souvenir de cette polémique où le journal rédigé par Delimal alla jusqu'à dire que la Belgique ne tenait pas à sa nationalité. Nous attendons, Messieurs, votre verdict avec une entière confiance.

*M. le Président*: Le défenseur a la parole.

*M. Claes*: M. l'avocat général a fait le procès un peu à tout le monde, à Kossuth, à Ledru-Rollin, à la commune révolutionnaire que

nous ne connaissons pas et, enfin à *L'Espiègle*. Je laisse à M. Delimal le soin de répondre à ce qu'il y a eu de personnel dans le réquisitoire de M. l'avocat général. Je me bornerai à examiner les faits du procès.

C'est en 1862 que M. Delimal fit l'acquisition de l'*Uylenspiegel* dont il fit plus tard *L'Espiègle*. Sa devise dit ce qu'il est; c'est un journal qui fait de la politique sur un ton satirique.

La gravure incriminée parut le 3 juin dernier. Elle circula librement et je puis ajouter, contrairement à ce qu'a dit M. l'avocat général, qu'elle a été accueillie avec le sourire sur les lèvres. Qui, en présence du spectacle horrible dont nous venons d'être témoins, n'a pas un moment partagé le sentiment exprimé par cette caricature?

Mais voilà que *Le Constitutionnel* élève la voix et s'écrie que les faits qui s'accomplissent en Belgique ne peuvent pas rester impunis. Aussitôt l'action publique est mise en mouvement et le n° de *L'Espiègle* est saisi. M. le ministre de la Justice obéit aux ordres de la presse officieuse française.

L'acte d'accusation nous a été signifié il y a trois jours. Il est conçu dans des termes que je ne puis accepter. Nous n'avons jamais changé de système de défense. Toujours nous avons soutenu que cette gravure n'avait d'autre caractère que celui d'une espièglerie et que tout et n'en étant pas l'auteur, nous en acceptons la responsabilité.

L'audience est suspendue à midi 20 minutes, elle est reprise à midi 35 minutes.

La parole est continuée à Maître Claes.

*M. Claes*: L'accusation reproche à M. Delimal d'avoir offensé des souverains étrangers. Le premier droit de la défense c'est celui d'exiger que l'attaque soit précise.

Nous avons le droit de demander à l'accusation quels sont les souverains que nous sommes accusés d'avoir offensés. Elle nous le dit aujourd'hui, mais c'était dans l'acte d'accusation qu'elle devait le faire.

La gravure représente, dit l'accusation, quatre souverains *suspendus* et non pas *pendus*; car s'ils étaient *pendus* ils auraient des faces patibulaires, tandis que l'artiste leur a donné des figures presque agréables! (On rit)

Il y a là, dit l'accusation, le roi d'Italie, hypothèse inadmissible, car *L'Espiègle* s'est toujours montré favorable à Victor-Emmanuel. Il y a aussi dit-elle, Napoléon III. J'imagine que l'empereur des Français serait peu flatté de cette prétendue ressemblance. Il y a encore, toujours au dire de l'accusation, l'empereur de Russie et je ne sais qui encore, car il n'y a pas seulement quatre mais sept personnages suspendus. Sont-ils

tous des souverains d'après l'accusation? Dans ce cas, vous n'avez pas le droit de nous poursuivre.

Que signifie la gravure? Elle veut dire seulement qu'aussi longtemps qu'il y aura des monstres absolus, n'ayant de comptes à rendre à personne, toujours il y aura des guerres. C'est une vérité banale. M. l'avocat général nous a accusés de ne pas aimer les rois, mais messieurs, les rois ne sont pas déjà si aimables.

*M. le Président*: Laissons là, cela. M. l'avocat général n'a pas discuté vos théories; ne discutez pas ses opinions et puisque je vous ai interrompu, permettez-moi de vous faire remarquer que tantôt vous avez imputé au ministre de la Justice d'avoir obéi aux ordres du *Constitutionnel*. Vous avez sans doute parlé au figuré?

*M. Claes*: J'ai voulu dire que les poursuites n'avaient commencé qu'après les articles du *Constitutionnel*.

La défense donne lecture de différents passages de journaux pour établir que la presse a compris comme il vient de l'expliquer le sens de la caricature incriminée. Elle soutient que la loi de 1852 n'est pas applicable à l'espèce, car elle ne vise que les offenses et non pas la manifestation des opinions. Avant comme après la loi de 1852 la liberté de la conscience est entière. Ce que la loi de 1852 a voulu interdire, ce sont les offenses personnelles envers les souverains étrangers.

La caricature est par sa nature exagérée et M. l'avocat général, en nous parlant des dangers qu'elle pouvait faire courir au pays a exagéré aussi. La presse française qui prétend que nous offensons ses souverains ne se fait pas faute de nous maltraiter. A ses yeux, nous ne sommes qu'un peuple de crétins, des buveurs de bière, hébétés par le fanatisme.

Et il nous serait interdit à nous, de faire usage de notre liberté pour apprécier, comme c'est notre droit, le spectacle qui s'est déroulé devant nous! Mais, dit M. l'avocat général, cette licence peut nuire à nos relations internationales.

Messieurs, ceci me rappelle l'histoire du loup et de l'agneau. L'agneau, c'est la Belgique. La fable de La Fontaine sera éternellement vraie. Ce que les loups veulent, ce ne sont pas des motifs mais des prétextes et des prétextes on les trouve toujours.

Il s'agit de marcher franchement dans la voie de la liberté. C'est le rôle de la Belgique en Europe. En 1856, M. Vilain XIII répondait par le mot *jamais* à ceux qui sollicitaient l'amoindrissement de la liberté de la presse en Belgique. Ce mot, c'est à votre tour de le prononcer. (Applaudissements dans l'auditoire).

Après les répliques du ministère public et de la défense, l'accusé donne quelques explications. Il n'est pas partisan du régicide mais bien

du tyrannicide. Il est républicain. Sa caricature n'est qu'une ironie. Il ne faut pas qu'on puisse dire qu'il se trouve en Belgique un jury pour condamner ou absoudre sur un signe du *Constitutionnel*.

Les débats sont clos.

Le jury entre dans la salle de ses délibérations à trois heures 15 minutes. Il en sort à trois heures 35 minutes avec un verdict de culpabilité à la simple majorité (7 voix contre 5). La Cour se retire pour délibérer. Elle rentre bientôt avec un arrêt par lequel elle déclare se rallier à l'unanimité à la majorité du jury.

*M. le Président*: Faites entrer l'accusé.

L'huissier de salle annonce que M. Delimal est absent.

*M. le Président*: Nous allons nous retirer pendant dix minutes. Nous aviserons ensuite.

A la rentrée de la Cour, le prévenu n'ayant pas reparu, M. l'avocat général requiert l'application de la loi. La Cour faisant droit à cette réquisition, condamne le prévenu Delimal à un emprisonnement d'un an, à une amende de mille francs et aux frais du procès recouvrables par la contrainte par corps, fixe la durée de la contrainte par corps à 6 mois, dans le cas de non paiement de l'amende et à 15 jours pour le paiement des frais.

M. Delimal rentre dans la salle pendant la lecture de l'arrêt. L'audience est levée à 4 heures. »

\*  
\*\*

« Le jury... était composé comme suit:

1. MM. Douterluigne, artiste vétérinaire de l'Etat, à Bruxelles, (chef du jury); 2. De Quanter, directeur à Bruxelles; 3. Almain, propriétaire à Bruxelles; 4. G. A. Van Hoorde, rentier à Saint-Josse-ten-Noode; 5. Servranckx, employé à Bruxelles; 6. Quarré, brasseur à Bruxelles; 7. Hubert, bijoutier à Bruxelles; 8. Schraenen, rentier à Bruxelles; 9. Lagasse, notaire à Bruxelles; 10. Couteaux, banquier et conseiller communal à Bruxelles; 11. Denora, propriétaire à Bruxelles; 12. le baron de Fauconval, propriétaire à Louvain »\*.

*L'Indépendance belge* du même 2 août 1866 parlait, elle, beaucoup plus succinctement de l'affaire mais indiquait un détail non relevé par *L'Etoile*: « M. de Bavay, procureur général et plusieurs membres du corps diplomatique assistaient aux débats comme curieux ».

\*  
\*\*

\* Parmi les jurés récusés par la défense se trouvait M. Dumon ancien ministre des Travaux publics.

Le gouvernement impérial apprit avec beaucoup de plaisir, selon Beyens, la condamnation de Delimal<sup>182</sup>; mais dut rapidement déchanter. Dès le 19 septembre, Comminges-Guitaud signalait au marquis de la Valette que: « Loin d'être corrigé par sa récente condamnation, *L'Espiegle* semble plutôt chercher toutes les occasions de s'en venger, V.E. pourra en juger par la nouvelle et injurieuse attaque que ce journal dirige contre l'Empereur »<sup>183</sup>.

Rien d'étonnant à cela. Soumis au régime fort libéral que connaissait, à l'époque en Belgique comme en France, les prisonniers pour délit de presse ou d'opinion; Delimal continuait, de captivité, à diriger son journal qui portait désormais à la manchette: « Rédacteur en chef. M. N. Odilon Delimal, détenu politique aux Petits Carmes »<sup>184</sup>.

Mais, pendant sa détention, Odilon tomba gravement malade<sup>185</sup>. Le 24 mars 1867, un avis est placé en tête de la feuille: « M. Delimal est toujours malade, il est menacé d'une congestion cérébrale. Le médecin lui ayant expressément défendu tout travail d'esprit sous peine des plus graves accidents, je suis chargé de faire le journal. Son collègue de captivité, P. Vésinier ».

Cet état de santé déplorable provoque une campagne de presse en faveur de sa libération. Déjà le 17 février, *Le Grelot* avait réclamé sa sortie de prison, en même temps que celle de Vésinier et de l'éditeur de ce dernier, Rozez, invoquant le fait que la presse impériale ne se gênait pas, elle, pour insulter la Belgique et son roi, sans avoir à craindre les foudres de son gouvernement. Puis, un autre confrère de la petite presse, Ménippe, dans ses *Marionnettes du jour* (n° du 1<sup>er</sup> avril) demandait à ses confrères de s'unir pour obtenir la libération du malade.

Le 4 avril, *Le Grelot*, fort de l'approbation de quelques confrères de la grande presse reprendra ce thème. Les confrères de Delimal et de Vésinier poussaient leur offensive avec d'autant plus de vigueur qu'ils voyaient dans le mariage du comte de Flandre tout proche<sup>186</sup> une occasion d'amener le roi à gracier les prisonniers. Mais les condamnés ne l'entendaient pas de cette oreille. Dès le 7 avril, Vésinier intitule un article: « Faites-nous la grâce de nous faire grâce de vos grâces ». Sans doute Delimal est-il malade, sans doute est-il certain, comme le

<sup>182</sup> GARSOU (J.), *Les débuts...*, t. 1, p. 120; Vésinier, lui, avait été condamné le 5 août à 18 mois de prison et 1000 frs d'amende.

<sup>183</sup> AAE, copie des AAE françaises.

<sup>184</sup> Peut-être était-il aidé de l'extérieur par le vieux Louis Labarre mais ce n'est qu'hypothèse.

<sup>185</sup> *L'Espiegle* du 17 mars 1867 est signé: « Pour M. Delimal, malade, P. Vésinier, détenu politique à Bruxelles ».

<sup>186</sup> Il devait avoir lieu le 25 avril 1867.

prétend son médecin, que ses maux ont pour cause principale le manque d'air et d'exercice. Néanmoins il ne compte rien faire pour obtenir une libération anticipée. Cette dernière, il n'estime n'avoir besoin de personne pour l'obtenir, puisqu'on l'accorde à ce baron de Saint-Symphorien, qui a été condamné pour avoir volé l'Etat de plusieurs millions.

Les faits, pourtant, parlent d'eux-mêmes et l'on constate que, dans le contexte de l'époque beaucoup plus libéral que le nôtre quant aux conditions de détention pour les délits d'opinion, Delimal ne jouit pas d'un traitement de faveur, il lui faudra en effet trois mois pour obtenir de passer du régime du commun des prisonniers à celui de la « pistole » tandis que Vésinier fut soumis pendant cinq mois et demi au plus rigoureux des régimes cellulaires alors que Rozez père connaissait un traitement beaucoup plus doux, parallèle qui incline Delimal à penser qu'il y a, en Belgique, deux justices : celle dont bénéficie les « bourgeois doctrinaires » et celle qui frappe les « journalistes républicains ».

Delimal s'estime d'ailleurs détenu arbitrairement car, depuis le 22 mars 1867, il ne lui reste plus qu'à payer son amende<sup>187</sup>. Réfutant les assertions de certains journaux qui prétendent qu'il tente d'obtenir l'intervention des puissances qu'il a attaquées et ce en vue d'obtenir sa libération, Delimal affirme au contraire qu'il ne se livre et ne se livrera pas à de telles manœuvres.

Enfin, il affirme qu'on ne gracie pas les condamnés politiques, on les amnistie, ce qui est tout autre chose, dira-t-il.

Puis, le 19 mai, dans un article anonyme qui sort manifestement de la plume de Delimal, ce dernier souhaite qu'on soit indulgent plutôt pour Rozez et pour les ouvriers de Marchienne que pour le directeur de *L'Espiègle* et pour Vésinier.

Le 22 septembre 1867, enfin, *L'Espiègle* pouvait saluer d'une caricature sous forme d'allégorie<sup>188</sup> et d'un article la sortie de prison de son directeur.

Son deuxième grand procès de presse allait se terminer beaucoup plus favorablement pour lui. En voici l'origine :

Fort lié avec Pyat<sup>189</sup> *L'Espiègle* donne le 5 juillet 1868 sous le titre *Document historique* un compte-rendu de la commémoration, à Londres, le 24 juin de la révolution de 1848 par les sections françaises, allemandes et anglaises de *L'Association internationale des Travailleurs*. Il

<sup>187</sup> C'est la position de Delimal mais elle paraissait peu compréhensible à John Bartier puisque le journaliste avait été condamné à un an de prison en août 1866. (Note de l'éditeur).

<sup>188</sup> Le « Bonhomme Espiègle ».

<sup>189</sup> A propos de ce dernier voir l'introduction.

constate que lors de ce meeting on a fort applaudi les discours « qui avaient la tendance la plus farouchement révolutionnaire ». On y signale que Pyat a lu à cette réunion une adresse « Aux Parisiens » envoyée par le « Comité central d'action » de Paris ou « Commune révolutionnaire ». *L'Espiègle* reproduisit en outre, in extenso, ce document <sup>190</sup>.

Cette dernière adresse contenait un violent réquisitoire contre le Second Empire et un appel à la révolution <sup>191</sup>. Le journal signalait que ce document avait fait l'objet d'une vive discussion. Elle s'était terminée par la mise aux voix d'une motion de Pyat qui avait recueilli l'unanimité des suffrages. On y lisait : « Proclamons le devoir de l'insurrection ouvert et permanent contre le tyran et déclarons que chacun a, selon ses forces et ses armes, droit sur lui jusqu'à ce que Justice soit faite » <sup>192</sup>.

*L'Espiègle* ajoutait ce commentaire plein de prudence : « Personne plus que nous n'admire le caractère, le beau talent de Félix Pyat, le courage et l'énergie des citoyens qui composent le comité central d'action ; cependant il nous est impossible de nous rallier à la proposition qui a été votée ».

De son côté, *La Cigale* donnait le 5 un compte-rendu du meeting, rédigé par Vésinier <sup>193</sup>, et reproduisait en attendant de pouvoir revenir sur le sujet l'« admirable *Bulletin* que les membres de la Commune révolutionnaire de Paris ont adressé au *Comité central de l'Association révolutionnaire universelle, républicaine, démocratique et sociale*, siégeant à Londres, par l'intermédiaire du citoyen Félix Pyat » et ajoutait : « Il nous serait difficile d'exprimer l'impression profonde qu'a produite sur l'auditoire, la voix éloquente, entraînant et sympathique de l'illustre proscrit, dévoué jusqu'au sacrifice et persévérant jusqu'à la mort ».

<sup>190</sup> Voir aussi plus loin n. 197 et 199.

<sup>191</sup> Cet appel se terminant par ces mots : « Laisserons-nous le pire de tous finir dans son lit... C'est le droit naturel de légitime défense, le droit de talion dans ce qu'il a de plus juste, la mort d'un seul pour la vie de tous ».

<sup>192</sup> L'appel trouva également un écho dans l'entourage de Napoléon III : Prosper Mérimée à Fanny Lagden, 24 juillet 186[8] : « Une proclamation a été faite à Londres par quelques réfugiés français, invitant tout homme de cœur à assassiner Sa Majesté. On met dans les voitures quelques revolvers avec les manteaux et les parapluies. Sa Majesté l'Impératrice m'indique où les trouver. Voici le vôtre, voici le mien. Néanmoins elle renvoie les gendarmes pour les empêcher de s'échauffer en suivant les calèches ». Cfr LEON (Paul), *Mérimée et son temps*. Paris, 1962, in-8°, p. 118. Le texte entier de cette lettre, écrite en langue anglaise, se trouve dans la *Correspondance générale* de Prosper Mérimée, 2<sup>e</sup> série, t. 8, publiée par Maurice Parturier. Toulouse, 1961, in-8°, pp. 199-200. (Note de l'éditeur).

<sup>193</sup> Mais en le raccourcissant.

Devant ces provocations au meurtre de Napoléon III, la Justice belge réagit très prudemment alors que dès le 13 juillet, *Le Peuple Belge* publie une lettre de Delimal qui annonce qu'il va être poursuivi pour avoir reproduit le texte lu à Londres par « l'un de mes amis M. Félix Pyat » et ce, malgré les réserves dont il a entouré la diffusion d'un document qui circulait du reste librement en Angleterre. Puis le 19 juillet Delimal fait paraître dans *L'Espiègle* un nouveau message qu'il adresse au *Peuple Belge*.

Il y explique qu'il a été convoqué par M. de Hontheim<sup>194</sup> et que ce magistrat « dont les libres penseurs connaissent l'autorité » lui a laissé entendre qu'il allait être poursuivi. *La Cigale*, du même jour, signale que, Otterbein<sup>195</sup> a, lui aussi, été averti par de Hontheim qu'il serait poursuivi.

Adoptant la même tactique, les deux journalistes s'étonnent de la rigueur de la Justice belge. Delimal insiste sur le fait qu'il a publié la pièce sous le titre de *Document historique*, en l'entourant de réserves, montrant bien ainsi qu'il ne la donnait que par souci d'information. Otterbein assure, lui, que le texte a été distribué à Londres à des milliers d'exemplaires et reproduit même à Paris comme le prouve un cas similaire: une brochure imprimée dans cette ville au sujet de l'affaire Acolas<sup>196</sup>.

Mais il y a plus drôle, dans le même numéro du journal d'Otterbein, Vésinier se déclare être l'auteur de l'article incriminé et se tenir à la disposition de la Justice belge... à condition d'obtenir un sauf-conduit! Il y déplore la faiblesse du gouvernement belge qui engage des poursuites alors que, dit-il, à Paris, le journal *Le Pays* n'hésite pas à insulter les souverains et les gouvernements belge et anglais. Pour tout compliquer, dans le même numéro s'engage une polémique fort désagré-

<sup>194</sup> A. de Hontheim qui, en effet, menait les affaires dont il était chargé avec rigueur et sévérité.

<sup>195</sup> Sur ce personnage voir supr. n. 64.

<sup>196</sup> Cette brochure sera d'ailleurs diffusée à Bruxelles comme en témoigne une publicité de *La Cigale* du 15 mars 1868: « Lisez les curieux débats du procès de manœuvres à l'intérieur et de société secrète / Affaire Acolas, Naquet, Sas, Verlière, etc. / En vente chez Rozez, passage de la Monnaie; chez Sacré-Duquesne, Rue des Fripiers et chez tous les libraires / Dépôt au bureau de la Cigale / Prix: fr. 1,50 ». Emile Acolas était un juriste qui, en 1849 déjà, militait dans le mouvement socialiste. En 1867 il est un des organisateurs du 1<sup>er</sup> congrès de la *Ligue internationale de la Paix* qui cette année là allait se tenir à Genève. Rentré en France à la fin de cette même année il sera arrêté et jugé avec Naquet et autres dont question plus haut. Sur Verlière qui se réfugia en Belgique on consultera: SAETORIUS (F.), *Un bibliographe libre penseur au XIX<sup>e</sup> siècle: Alfred Verlière*, dans: *La Pensée et les Hommes*, n° 11, Bruxelles, 1974.

able entre Tridon et Pyat qui finira par s'avouer l'auteur de la prétendue déclaration du *Comité central*<sup>197</sup>.

Le 27 juillet 1868, *Le Peuple Belge* annonce le renvoi devant la cour d'assises, de Delimal, de son imprimeur De Somer et celui de Ch. Otterbaerr (sic) et son imprimeur<sup>197bis</sup>.

*Le Peuple Belge* s'étonne qu'on n'attaque pas les autres journaux qui, à leur tour, ont publié le texte de *L'Espiègle*, c'est-à-dire: *Le Peuple Belge* lui-même, *L'Union de Charleroi*, le *Journal de Charleroi*, *L'Emancipation*, *L'Ami de l'Ordre* et le catholique *Journal de Bruxelles*<sup>197ter</sup>.

Quant au contenu de la presse française, *L'Espiègle* mettra aussi l'accent dans son numéro du 30 août, sur le fait que ses articles ne provoquent aucune réaction de la part du gouvernement belge alors que, par exemple, *La Patrie* de Paris insulte la Justice belge. Pire encore, l'Empire, loin de ménager les susceptibilités belges, dira-t-il, décore Cassagnac, insulteur de nos institutions.

Allié à *L'Espiègle*, *Le Peuple Belge* constate, lui, le 31, qu'on parle en Belgique de l'expulsion de Rochefort alors qu'il faudrait plutôt imiter l'énergie des Anglais qui ont refusé, eux, de poursuivre Pyat.

C'est le même thème qui va être victorieusement exploité par les défenseurs des deux journaux<sup>198</sup> lorsque le procès s'engage le 9 septembre 1868<sup>199</sup>.

\*  
\*\*

<sup>197</sup> Tridon attaquait durement dans *La Cigale* du 19 juillet 1868 l'auteur du *Chiffonnier de Paris*: « M. le rédacteur, je crois devoir vous prémunir contre une mystification sérieuse... Je veux parler d'une adresse de (la) Commune révolutionnaire, soi-disant envoyée de Paris à M. Pyat et lue par lui, au meeting commémoratif du 24 juin 48. Il ne faut pas une grande habitude de la littérature-Pyat pour reconnaître dans cette pièce une fantaisie Pyat, élucubrée à Londres de son encre la plus romantique, et qui, bien entendu, n'a jamais vu les bords de la Seine... Un parti sérieux ne peut, sous peine de déconsidération, accepter de telles comédies et un tel style... Il est si doux, au prix de quelques phrases criardes, de devenir sur le dos des autres, le Brutus et l'agitateur perpétuel. Il est si simple, dans sa demeure paisible d'Hay-Market, à l'ombre du drapeau de Victoria, à cent lieues de Gonet et de Lagrange, d'acquérir les bénéfices d'une situation dont on laisse aux confrères ou aux concurrents politiques tous les risques... » — s. G. Tridon, 9 juillet 1868 — (Note de l'éditeur).

<sup>197bis</sup> *Le Peuple Belge* ne cite pas le nom de l'imprimeur d'Otterbein qui, vérification faite sur les n<sup>os</sup> de *La Cigale*, s'avère être aussi De Somer (Note de l'éditeur).

<sup>197ter</sup> Les journaux cités ci-avant le sont par John Bartier en effet, *Le Peuple Belge* ne précise pas leurs titres: « Nous nous gardons bien de vouloir appeler sur d'autres confrères les rigueurs de la justice... » (Note de l'éditeur).

<sup>198</sup> Pour *La Cigale*, Splingard et pour *L'Espiègle*, Victor Arnould et Eugène Robert.

<sup>199</sup> Peu avant, le 23 août 1868, *La Cigale* publie en page 2 une lettre de

Le procès se déroula cette fois, selon les vœux de Delimal car il

Félix Pyat datée de Londres du 16 août, lettre adressée au Procureur Général, à Bruxelles et dont on trouvera ci-après l'essentiel: « Monsieur, La Justice belge me fait l'honneur de m'attribuer le manifeste révolutionnaire français dont, par une exception singulière, elle poursuit la publication dans deux seulement des nombreux journaux qui l'ont publié en Belgique. Je n'ai pas, Monsieur tout à fait mérité cet excès d'honneur, ou si vous aimez mieux, cette indignité. A la vérité... Je ne suis pas précisément l'auteur de ce manifeste... j'ai reçu la pièce originale du *Comité central d'action de la Commune révolutionnaire de Paris*, avec droit d'en amender la forme, tout en gardant strictement le fond. Ce que prouvent plusieurs lettres, trois au moins, dont voici les extraits aussi exacts qu'il se peut pour le greffe: 1<sup>re</sup> lettre: — Cher citoyen, ci-inclus notre projet de manifeste. Veuillez le corriger, s'il y a lieu. Bien recommandé de ne pas toucher aux idées émises. Nous pouvons différer de forme, mais de fond, non. Si vous trouvez qu'une expression ne soit pas assez énergique, veuillez la corriger. Vous êtes la plume du mouvement! A nous le reste! Inutile de vous dire que nous sommes organisés... Le voyageur vous contera tout — 2<sup>e</sup> lettre: — Affichage et distribution, tout est prêt... Rien à attendre de la légalité de décembre ou de janvier. Rochefort fait merveille, mais ne pourra pas plus tenir que Rogeard. Quant à l'opposition académique, sarcastique, scientifique et soporifique, Vieille France! N'en parlons pas pour la nouvelle (France)! Il faut quelque chose de vigoureux qui frappe et fort, qui réveille. Tous les quinze jours un pareil bulletin, un tocsin le plus révolutionnaire possible sur la politique intérieure. L'agitation commence, il faut l'entretenir. La masse est excellente et ne bouge pas, faute d'être poussée. Renvoyez donc vite, ou nous passerons pour des hâbleurs traqués de tous côtés. L'affaire est décidée avec une résolution immuable. En avant donc! Agitation et bruit en attendant mieux! — 3<sup>e</sup> lettre: — Vous avez été attaqué pour notre manifeste avec acharnement, par tous les journaux monarchiens, principalement par *Le Pays*. Ont fait chorus *Le Constitutionnel*, *L'Etendard*, *La Patrie*, *L'Univers*, *Le Monde*... même *L'Avenir (national)* et *Le Temps* qui disent, eux, que le manifeste est apocryphe. Les journaux officieux ne disent pas de même, mais seulement qu'il n'y a pas d'organisation ici (à Paris), que tout vient de Londres et que par conséquent le peuple de Paris n'y est pour rien... (Ici) l'effet a été prodigieux... Les murs étaient tapissés, le peuple a été émerveillé, en quelque sorte électrisé par ce manifeste. Les conversations ne roulaient que là dessus, comme à Fontainebleau. De petits rassemblements se formaient aux endroits où il était placardé... quand *l'Etendard* tout à coup déclare que le manifeste a été fait à Londres et que le prétendu Comité de la prétendue Commune n'existe que dans la peur de certaines imaginations. Jugez de ce coup de pompe sur le feu. Ayez donc l'obligeance de protester net, d'affirmer au plus tôt la vérité, que vous avez reçu ce manifeste de Paris, avec le droit de faire ce que vous avez fait, retouche et lecture. Peu vous importe à vous! Votre talent et votre courage connus, n'ont pas besoin de ce titre!... Mais c'est de la plus haute importance pour notre parti, etc. Toute la police est sur pied... — Donc, je m'arrête là, Monsieur, ne devant pas pousser plus loin, surtout jusqu'aux signatures, noms éprouvés par l'exil et la prison, la plupart ouvriers qui n'iraient pas en maison de santé! Si la modestie souffre d'être forcée ainsi à des indiscretions qui n'ont d'excuse que la nécessité, l'orgueil souffre autant de ne pas garder la responsabilité d'un acte que vous pouvez qualifier selon la loi Fayder (sic), et qu'un Français libre comme moi, doit juger autrement. Mais devant les proportions extraordinaires que l'affaire a prises; à chacun selon ses œuvres! Or j'en ai dit

servit à la fois la liberté de la presse, la propagande socialiste et la position personnelle de celui, qu'on avait, une fois de plus, placé au banc des accusés: le procureur général Van Berchem avait parlé en termes méprisants de la doctrine socialiste, il s'attira une riposte foudroyante d'un des deux défenseurs d'Odilon, Victor Arnould, riposte qui fit « frémir » l'auditoire en décrivant la « Saint Barthélemy de socialistes » de juin 1848. De son côté, l'autre défenseur, Eugène Robert, qui selon *Le Peuple Belge* « petit de taille... devient comme un géant quand il s'attaque au despotisme » se fit applaudir plusieurs fois par ses critiques contre Napoléon III<sup>200</sup>. Victor Arnould insiste sur le fait que le texte pour lequel on poursuivait Delimal avait été reproduit par de nombreux journaux français, dont *L'Espiègle* n'était pas la source<sup>201</sup>. Puis il avait fait remarquer que cet article n'était autre que le compte-rendu d'un meeting<sup>202</sup> « tenu librement en Angleterre » mais qui aurait pu l'être en Belgique.

Or, admettre en cette matière le point de vue du procureur général, n'était-ce pas « ruiner la base de nos institutions » car « en vertu de la jurisprudence qu'on voudrait établir, les orateurs, provisoirement ne seraient pas poursuivis, mais les journaux... s'exposeraient à devenir co-auteurs, ils hésitent donc et voilà les réunions publiques frappées d'interdit ».

Quant à Robert exploitant le patriotisme des jurés, il se demanda pourquoi la Justice mettait tant de zèle à défendre Napoléon III alors que la presse impériale ne se gênait pas pour insulter la reine Victoria, Léopold II et la Belgique entière<sup>203</sup>. A ce propos il lut à son auditoire un article dans lequel Cassagnac écrivait notamment « Une justice belge! C'est vraiment à pouffer de rire! »<sup>204</sup>.

assez et plus qu'il ne faut ... pour prouver enfin à toute Thémis, quelle qu'elle soit, impériale ou royale, que si elle veut trouver les vrais coupables, les plus dignes, les seuls dignes de son glaive, elle doit les chercher non à Londres, ni à Bruxelles, mais à Paris. J'ai bien l'honneur, Monsieur, de vous saluer ».

<sup>200</sup> *Le Peuple Belge*, 10 septembre 1868.

<sup>201</sup> *Ibid.*

<sup>202</sup> *Septième procès.*

<sup>203</sup> « Je n'entonnerai pas cependant, comme le Ministère public a paru le craindre, aucune Brabançonne, ni aucune Marsellaise, mais je ne chanterai pas non plus, à son exemple, l'air: Veillons au salut de l'Empire! »

<sup>204</sup> « *Le Pays* dont le rédacteur en chef vient de recevoir, en paiement de ses services, les insignes de l'ordre de la Légion d'Honneur, pour avoir, dans les colonnes vénales de son journal, injurié notre patrie, nos institutions et nos lois, tout ce que nous aimons, tout ce que nous respectons (applaudissements). Le Président menace de faire évacuer la salle si les applaudissements se renouvellent ».

L'article de Cassagnac dénoncé par Robert était une véritable incitation à la haine et témoignait d'un profond mépris envers Belges et Anglais :

« Vous, reine d'Angleterre, et vous, roi des Belges, tremblez ! Vous avez laissé vos villes capitales, Londres et Bruxelles, devenir des repaires d'assasins, rivaliser avec les Tunis et les Alger d'autrefois en récélant tous les forbans politiques » mais Cassagnac allait encore aller plus loin dans l'invective :

« Oui, les habitants de Bruxelles, des contrefaçons de Parisiens, vivant sur les bords de la Senne (une contrefaçon de la Seine), avec une contrefaçon de gouvernement, des contrefaçons de journaux, une contrefaçon d'armée et une contrefaçon de garde nationale, ces braves bourgeois de Bruxelles en Brabant, se figurent qu'ils sont un peuple, une nation, un pays »

Les deux plaidoiries firent on s'en doute une vive sensation et les jurés revinrent avec un verdict d'acquiescement<sup>205</sup> qui provoqua dans la salle un si vif enthousiasme, qu'à la sortie du Palais de Justice, Delimal et ses défenseurs durent se réfugier « dans une impasse pour se soustraire aux citoyens qui les escortaient »<sup>206</sup>.

Le lendemain, Otterbein<sup>207</sup>, défendu par Eugène Robert, assisté cette fois de Spingard, obtenait, lui aussi, son acquiescement<sup>208</sup>.



<sup>205</sup> Retiré en chambre de délibérations à 4 h. 10 de l'après-midi ce même 9 septembre le jury en revint à 4 h. 20 avec un verdict négatif. La salle cria : « Vive le jury, vive Delimal ! vive ses défenseurs ! ». Delimal devint alors le héros du jour. Louis Ulbach lui consacra dans son pamphlet périodique, *La Cloche*, un article des plus laudatif qui sera d'ailleurs repris dans *Le Peuple Belge* du 20 septembre 1868. Il est vraisemblable que l'article d'Ulbach contribua à faire connaître Odilon en France. D'autre part, une polémique éclata en septembre 1868 entre *La Cigale*, *Le Peuple Belge* et *L'Etoile belge* qui considérait les deux premiers cités comme des agents provocateurs et ce à cause de leurs attaques contre l'Empire. A quoi les deux journaux démocrates rétorquèrent que *L'Etoile belge* bénéficiant des largesses financières des Orléans attaquait, elle aussi, en contrepartie des dites largesses le régime de Napoléon III (Note de l'éditeur).

<sup>206</sup> *L'Espégle* du 13 septembre 1868 annonçait la sortie, sous forme de publication séparée, d'un compte-rendu complet du procès, pour le mercredi suivant, chez l'éditeur Rozex. En supplément du n° du 13 on trouvait une lithographie de Malchus à la gloire de Delimal et de ses défenseurs (voir illustration). Le n° du 20 contenait un poème de Lambert Lizen sur le même thème et dans le n° du 27 on trouvait un autre poème du même auteur dirigé contre Cassagnac.

<sup>207</sup> Cfr *Peuple Belge* du 11 septembre 1868.

<sup>208</sup> Dans *La Cigale* du 13 septembre on trouve outre les commentaires accompagnant les verdicts d'acquiescement des portraits-charges d'Otterbein, de Napoléon III, de Delimal et de Bara (voir illustration). Signalons enfin que la petite presse

A notre sens, l'intérêt principal qu'offrent ces procès pour l'historien, c'est qu'ils constituent un épisode de la lutte à laquelle se livrent en territoire belge, le Second Empire et les républicains français. Ce n'est pas seulement parce que les articles et les caricatures des journaux satiriques belges nuisaient au prestige de Napoléon III en Belgique, que ses ministres, ses diplomates et ses journalistes réagissaient mais c'est surtout parce que ces pamphlets risquaient d'être connus en France même.

Mais revenons à Odilon pour qui l'année 1869 débuta bien. Il était parvenu en effet à se tailler dans le journalisme une place appréciable et à se faire d'intéressants amis, et parmi ses compatriotes, et dans le monde des émigrés politiques.

Sans prétendre dresser le catalogue de ses intimes, indiquons les plus importantes de ses relations :

Du côté belge d'abord, il entretient d'excellentes rapports avec la brillante équipe de jeunes avocats socialistes qui s'imposent par leur éloquence au barreau et dans les meetings: Georges et Paul Janson, Eugène Robert qui se révélera pour lui un ami fidèle aux heures d'épreuves<sup>209</sup> et Claes et Springard<sup>210</sup>.

Dans le monde de la presse, Delimal entretient de bons contacts avec de nombreux confrères, mais il paraît avoir été particulièrement lié avec le vieux journaliste républicain Louis Labarre<sup>211</sup>. Un de ses camarades mérite une attention particulière, non seulement parce qu'il fut pour beaucoup dans les événements qui conduisirent à la fin de *L'Espiegle*, mais surtout parce qu'il a laissé un nom important dans l'histoire littéraire, Camille Lemonnier. Le futur « Maréchal des lettres

radicale accueillit avec satisfaction ces verdicts cfr par ex. le *Courrier d'Ixelles et du Canton*, n° du 13 septembre 1868, « C'est avec un véritable plaisir que nous avons appris l'acquiescement de M. Odilon Delimal... » (Note de l'éditeur).

<sup>209</sup> C'est Eugène Robert qui transmettra à Delimal une pièce favorable à ce dernier lors du procès du journaliste devant le Conseil de Guerre français. Sur Robert voir plus loin n. 233. Quant aux Janson on consultera en ce qui concerne Paul la notice qui lui a été consacrée par M. J.-L. De Paepe dans la *Biographie nationale*, t. 40, 1977-1978, col. 476-531. Sur Georges pour lequel on ne dispose pas de travail particulier voir l'ouvrage consacré à son frère: *Paul Janson...* par L. Delange-Janson, 2 vol., Liège, 1962-1964. (Note de l'éditeur).

<sup>210</sup> Sur Springard voir ci-avant n. 88, Louis Claes (né à Louvain le 9 septembre 1834), quitta Bruxelles en 1878 pour se fixer dans la banlieue toute proche, à Saint-Gilles où il exercera la profession d'avoué, il l'était toujours en 1890 (Note de l'éditeur).

<sup>211</sup> Louis Labarre militait déjà dans les rangs démocratiques durant les années 1840. Voir à son sujet: WOUTERS (H.), *Documenten betreffende de arbeidersbeweging 1831-1853*, Louvain-Bruxelles, 1963.

belges » figure en effet parmi les collaborateurs de la petite presse<sup>212</sup> et en particulier de *L'Espiegle* qui contribuera à faire connaître le jeune écrivain<sup>213</sup>. Le 7 mars 1869 un grand placard publicitaire, dans le journal de Delimal, annonce la parution de *Nos Flamands*, la campagne se poursuivra pendant des mois. Odilon la complète par des articles enthousiastes dans lesquels il évoque son amitié pour Lemonnier et le plan qu'ils avaient conçu en vue de leur collaboration. En contrepartie, Delimal est cité parmi les écrivains dont Camille Lemonnier fait l'éloge dans son livre<sup>214</sup>.

<sup>212</sup> Lemonnier avait en effet collaboré au *Peuple Belge* de son ami Mulders et à un curieux journal publicitaire financé par une marque de champagne, *Le Marquis d'Agos* dont nous avons déjà parlé.

<sup>213</sup> Le 13 mars 1864 *L'Espiegle* terminait la publication de son roman *Jacques Brantin*. Cfr aussi un article de Lemonnier sur le bois de la Cambre publié le 31 mai 1865. Les 23 février et 8 mars 1868 le journal de Delimal publie *Les causeries de Meester Sprinkhaut*, de Lemonnier, le premier texte a trait aux Bruxellois, dans le second le jeune écrivain se moque des bourgeois. Par ailleurs les n<sup>os</sup> des 20 novembre 1864, 14 mai et 25 juin 1865 contiennent des plaisanteries amicales formulées par Delimal sur Lemonnier et sur Isidore Verdeyen, cousin de ce dernier et l'un des principaux dessinateurs de *L'Espiegle*. Enfin, autre indice des liens étroits qui unissaient les deux hommes: Dans les pièces saisies par le Conseil de Guerre de Versailles figuraient des lettres de Lemonnier à Delimal dans lesquelles le grand écrivain priait Delimal de voir Rochefort pour que ce dernier publie dans *Le Rappel* des articles écrits par lui, Lemonnier.

<sup>214</sup> Le 24 juin 1866 paraît dans *L'Espiegle* un article de Delimal à la gloire de Lemonnier qui est d'autant plus remarquable que comme on le verra, il s'agit d'une œuvre de ce dernier qui en définitive ne fut jamais publiée: « Je dois à Camille Lemonnier d'être le premier à annoncer son livre « Le Sabbat ». Nous aurons ce volume sous peu de jours. Mais moi qui le connaît, je puis vous dire qu'il fourmille de sorcières, de papes et d'empereurs àprement dessinés à grands traits de plume... L'œuvre est pleine d'un superbe souffle révolutionnaire. On entend des grondements et des rugissements. C'est hardi, enchanteur, plein d'audace et de fougue... C'est le livre d'un cœur et d'un esprit. Ajoutez à cela la verve et la magie d'un style connu des lecteurs de *L'Espiegle*, la peinture scabreuse et réussie des luxures populaires, vision en deux parties de l'ouvrage: *Vox, Luz*, les ténèbres, c'est-à-dire le moyen âge, puis lumière c'est-à-dire la révolution. Il y a là un succès assuré. Espérons que M. Lemonnier sera un des premiers qui, ayant fait un beau livre en Belgique, pourra s'en réjouir par une vente fructueuse ». Signalons en outre qu'il existe au *Musée Camille Lemonnier-Maison des Ecrivains* une très belle lettre de Victor Hugo à Lemonnier du 22 avril 1866 qui remercie le jeune écrivain pour l'envoi de son *Sabbat* qu'il qualifie en ces termes: « œuvre curieuse et forte... travail très vivant très intéressant... De plus c'est une idée; le Sabbat, c'est le passé plein de spectres; le chant du coq c'est la révolution. J'applaudis ». Si les mots ne sont pas les mêmes il y a néanmoins une curieuse concordance entre le texte de Delimal et celui de Hugo, qui donne à penser que Lemonnier avait du montrer à son ami Odilon les appréciations du Maître sur son œuvre de débutant. John Bartier n'avait pas vu cette lettre de Hugo qui n'est pas comprise dans les cartons de correspondance et de pièces diverses conservées au Musée. D'autre part dans une critique

Du côté des Français réfugiés en Belgique, il se fait aussi quelques relations qui lui serviront quand il ira se fixer à Paris<sup>214bis</sup>. Il se lie notamment avec Gustave Flourens<sup>215</sup> dont il deviendra plus tard le biographe, il commencera en effet dans le journal *La Commune*<sup>216</sup> une étude sur le brillant révolutionnaire, qui restera inachevée. Il y évoque le séjour de Flourens à Bruxelles, sa collaboration à *L'Espiègle*, « journal très vif d'allures et d'opinions socialistes très nettement définies », son amitié pour le peintre Stevens et pour François-Victor et Charles Hugo.

Ses rapports avec Vésinier sont plus tumultueux et seront sujet à de nombreuses variations, mais revenons à *L'Espiègle* dont l'un des traits importants était de servir d'organe à l'extrême-gauche française que les lois impériales empêchaient de se manifester dans la presse parisienne. Seulement, cette tendance, en France comme dans l'exil, ne présente pas un front uni ; tout au contraire, elle se caractérise par de fortes tensions de chapelle à chapelle et même d'homme à homme. Ces querelles vont compliquer parfois, comme nous le verrons, l'histoire du journal.

De tous les socialistes français, c'est sans doute Pyat qui aura avec Delimal les contacts les plus cordiaux<sup>217</sup>. Mais c'est Blanqui qu'il faut sans doute ranger parmi ses plus importantes relations. Odilon était entré en rapport avec lui au moment où *l'Enfermé* se trouvait encore emprisonné à Paris et ce grâce à Louis Watteau. Ce médecin républicain français avait connu Blanqui à Belle-Ile. Fixé à Bruxelles, il y exerçait

enthousiaste de *Nos Flamands* publiée dans *L'Espiègle* du 11 avril 1869, donc beaucoup plus tard, Delimal revient sur *Le Sabbat* en révélant à ses lecteurs que Victor Hugo et Michelet ont lu l'œuvre et dit « à l'avance que c'était un chef d'œuvre ». (Note de l'éditeur).

<sup>214bis</sup> Il a de bons contacts avec Camille Berru, un Français secrétaire de rédaction de *L'Indépendance belge* qui aura à plusieurs reprises maille à partir avec les autorités belges. Sur ce personnage voir notice nécrologique dans *Le Temps* du 23 juillet 1878 (Renseignements communiqués par M. De Paepe à l'éditeur).

<sup>215</sup> Flourens fut fort bien reçu à Bruxelles: « ... M. Lacroix... va publier prochainement un livre de moi... Ici (à Bruxelles) tout le monde m'a fort bien accueilli. J'ai déjà pris jour pour faire au Cercle littéraire... le 6 janvier 1865 une leçon sur ce beau sujet: « Les origines de la Science moderne: Bacon et Descartes ». Lettre datée du 29 décembre publiée en partie dans le catalogue de livres et imprimés divers sorti en 1972 par les soins de la librairie Jean-Jacques Magis, à Paris. (Note de l'éditeur).

<sup>216</sup> Nos des 8, 11, 13 et 15 avril 1871.

<sup>217</sup> Relations qui semblaient anciennes si l'on en croit Watteau écrivant à Blanqui le 8 novembre 1864: « le jeune Del... est depuis longtemps en correspondance avec Pyat... » (B.N., NAF 9592/2, folio 415r).

l'art de guérir<sup>218</sup> avec grand succès. Son importante clientèle n'absorbait pourtant pas tout son temps, il lui en restait assez pour correspondre avec des exilés fixés dans divers pays et surtout avec Blanqui. Il rendait à celui-ci de grands services, allant des conseils médicaux à l'envoi de livres et le renseignait sur le mouvement révolutionnaire en Belgique.

Watteau en cette matière n'était du reste pas seulement témoin mais acteur tout en remplissant ce dernier rôle discrètement de peur qu'une activité trop tapageuse ne nuise à sa carrière médicale et qu'elle n'entraîne son expulsion. Il est néanmoins curieux de voir le peu d'intérêt que la police belge porta à un étranger dont les relations devaient pourtant paraître fort suspectes.

On trouvera ci-après de manière plus détaillée la relation des rapports qui unirent le vieux révolutionnaire, son médecin et confident et le jeune journaliste belge.

Le 19 août 1864, Watteau entretenait pour la première fois Blanqui d'Odilon Delimal (dont le nom, comme nous le verrons, reviendra souvent dans sa correspondance), le 19 août il écrivait donc<sup>219</sup> : « J'ai trouvé ici un noyau de jeunes bourgeois qui paraissent vouloir marcher dans la bonne voie et que j'y pousse de toutes mes forces. L'un qui est rédacteur en chef d'un journal hebdomadaire est venu me voir dernièrement, me demandant des conseils pour la création d'une organisation démocratique pouvant relier le pays tout entier. — Nous verrons — Je leur ai dit, dans tous les cas, qu'ils avaient parfaitement raison de sortir de l'ornière actuelle attendu que la vie politique de leur pays ne représentait actuellement qu'une impasse et un égout l'impasse libérale et l'égout catholique. *Abattez le fond de l'impasse*, leur ai-je dit, *et nettoyez l'égout*. Cela leur sourit assez. » Et Watteau ajoutait :

<sup>218</sup> Mais exerçait cette profession sans autorisation de la Commission médicale provinciale (A.V.B., Fonds de la Police, dossier communard n° 1392). Bien que n'ayant pas pris part à la Commune de Paris les services de police de la Ville de Bruxelles avaient assimilé le médecin aux proscrits de la Commune ce qui explique l'existence d'un dossier le concernant dans ce fonds. Watteau ne retourna jamais définitivement en France, il termina ses jours à Ixelles où il décéda le 3 octobre 1912 et ce n'est que tout récemment que le caveau du cimetière d'Ixelles qui contenait sa dépouille a été désaffecté (Note de l'éditeur).

<sup>219</sup> Bien que le chapitre qui suit soit particulièrement riche et éclairant sur les relations de Watteau et de Blanqui avec les démocrates belges il est essentiel pour le lecteur s'intéressant à ces contacts de consulter l'article de J. Bartier : *Le docteur Watteau, Charles De Coster et quelques autres* dans le *Bulletin de l'Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises*, Bruxelles, 1971, n° 2. Signalons en outre que nous préparons un article sur Blanqui et ses amis belges (Note de l'éditeur).

« Tachez donc de savoir le nom des deux jeunes avocats belges que Proto (sic) a connu à Paris ».

Le 6 septembre 1864 il parlait à nouveau à Blanqui du rédacteur de *L'Espiegle*. C'est grâce à Delimal qui « vient me visiter de temps en temps » écrivait-il que j'ai eu connaissance d'un article violemment anti-matérialiste publié par *La Vérité*, journal républicain publié à Londres sous le patronage de Ledru-Rollin, Louis Blanc et Félix Pyat. Watteau transmettait l'article à Blanqui. Il lui signalait en outre que Delimal lui offrait les colonnes de *L'Espiegle* pour polémiquer avec la feuille londonienne et que, lui Watteau, avait promis à Delimal des correspondances parisiennes pour le journal bruxellois.

Enfin, Watteau indiquait que Delimal l'avait aussi « entretenu de certains projets d'organisation ». Aussi le médecin comptait parler plus longuement à Blanqui de Delimal dans une autre lettre mais lui signalait dès à présent que *L'Espiegle* tirait à 2800 exemplaires, que le journal se vendait bien et que Delimal avait connu la prison pour avoir houspillé les jésuites et malmené le roi<sup>220</sup>.

Un peu plus tard le 20 septembre, Watteau fait parvenir à Blanqui un numéro de *L'Espiegle*, prévoyant qu'il ne séduirait pas entièrement Blanqui, il prend les devants quant au jugement que l'on peut porter sur son rédacteur: « Ce n'est pas un aigle littéraire », confesse qu'on y trouve même des « balourdises » mais ajoute aussitôt qu'elles « sont le propre de la jeunesse » et que du reste ces défauts sont compensés par des qualités telles que « de l'audace, de la verdure ».

D'ailleurs Watteau laisse entendre à son correspondant que toute discussion sur les plus ou moins grandes qualités littéraires de Delimal est oiseuse car il représente pour la cause révolutionnaire un appui irremplaçable à utiliser. Ainsi, estime Watteau, pour parler des Hébertistes, de Tridon, « je n'ai de journal que *L'Espiegle* », et bien que Delimal ait été près à publier sur le champ mon article qui provoquerait selon ses propres paroles « le désabonnement massif du Quartier Léopold, où il y a 150 abonnés », j'ai cru « de l'intérêt général » de remettre cette publication « à la fin octobre, époque à laquelle se font les réabonnements ».

En même temps, Watteau tenait Blanqui au courant du projet d'organisation démocratique poursuivi par Delimal et ses amis: « Ici on rédige actuellement les statuts de la société qui est en voie de

<sup>220</sup> L'essentiel de ce qui va suivre est tiré du fonds conservé à la Bibliothèque Nationale, de Paris, Nouvelles Acquisitions françaises (NAF) 9592/2 qui contient la correspondance adressée par Watteau à Blanqui et dont la partie utilisée ici s'échelonne entre les folios portant les n<sup>os</sup> 427 recto à 504 verso.

formation. On m'a apporté une lettre à lire qui était du Président de la Société des Filetiers de Gand<sup>221</sup>. Cette société est de 500 membres environ. Dans cette lettre ce citoyen demande à concourir avec son groupe à l'œuvre de concentration des forces prolétariennes. Notre ami le journaliste, qui m'a apporté cette lettre, est parti pour Gand en sortant de chez moi. La société que l'on fonde actuellement s'organise sans trop de mystère. Mais, comme vous n'en doutez pas, un travail plus intime se fera dans les entrailles même de cette société-mère. Pour ce second travail nous invoquerons vos lumières ».

Le 18 octobre 1864, Watteau écrit à Blanqui: « Actuellement, il est question, au sein de ce groupe de jeunes gens belges, dont je vous ai parlé, de fonder un journal révolutionnaire-socialiste », Watteau affirme que les fonds sont déjà réunis pour tenir un an et ajoute: « Ne vaudrait-il pas mieux se contenter de renforcer *L'Espiègle*. Voici un mot de son rédacteur en chef qui demande une correspondance de Paris en indiquant la voie que l'on peut suivre dans son journal. Vous verrez qu'au point de vue politique et religieux cette feuille est décidée à aller plus loin que pas une... Hommes et choses, *L'Espiègle* donne licence de tout démolir. La chose n'est pas à dédaigner. Dites moi votre avis? Le fécond Ricard ne pourrait-il pas devenir le correspondant ordinaire de *L'Espiègle*... » et Watteau termine en indiquant à Blanqui que la publication d'une correspondance parisienne, quel qu'en soit l'auteur, n'empêcherait pas la publication parallèle d'articles de fond.

Sentant Blanqui réticent à s'engager, Watteau multiplie réserves et arguments pour que le vieux révolutionnaire se serve de *L'Espiègle* comme d'une tribune:

« Tout autant qu'à vous *L'Espiègle* me soulevait le pyllore chaque fois que je le lisais. Je ne me suis racommodé avec lui que du jour où j'ai entrevu le parti que nous en pouvions tirer. De fait, le journal est à nous et nous pouvons le remplir de notre prose, le propriétaire ne demande pas mieux »<sup>222</sup>.

Puis, détail piquant, au dos de cette même lettre dans laquelle Watteau expose crûment ses projets de main-mise sur *L'Espiègle*, on trouve, de la main de Delimal, à l'invitation de Watteau, bien entendu, le programme de *L'Espiègle*, comme l'entend Odilon:

<sup>221</sup> Sans doute *BILLEN* d'après Louis Bertrand qui en parle dans son *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique* ou *BILEN* d'après AVANTI: *Een Terugblik. Proeve eener Geschiedenis der Gentsche Arbeidersbeweging gedurende de XIX<sup>e</sup> eeuw.* Gand, 1908. Avanti était le pseudonyme de O. Roelandts. (Note de l'éditeur).

<sup>222</sup> La seconde partie de la lettre est datée du 20 octobre.

« En politique, *L'Espiegle* est révolutionnaire. Il ne cache pas son drapeau et le déploie largement quand l'occasion s'en présente; seulement cette occasion, sans jamais l'éviter, il ne la recherche pas... Son œuvre est toute critique. Saper les abus, voilà son but. Il est lu beaucoup. Les catholiques lui empruntent ses satires contre les libéraux et les libéraux citent ce qu'il dit des catholiques. Etant honnête, il est respecté. On sait qu'il pense ce qu'il dit. Dans un pays où toute la presse est vendue aux ministres<sup>223</sup> et aux églises, être incorruptible, est un titre... Pour tout résumer: à Dieu, il oppose la raison; à l'autorité la liberté; au capital le travail; à la force le droit. Voyez, citoyen, si la route vous convient et s'il vous plait d'être du voyage. Salut fraternel. N. Odilon Delimal P.S. *L'Espiegle* n'est pas un adjectif; c'est la traduction française de *l'Uylenspiegel*, Rabelais belge. Pendant dix ans le journal a porté ce nom flamand. Ne l'oubliez pas »<sup>224</sup>.

Devant les réticences réitérées de Blanqui face à une association avec le journaliste belge, Watteau réagit le 31 octobre 1864 et tente une fois de plus de convaincre son correspondant de la bonne acquisition qu'ils font en la personne d'Odilon :

« Les ondulations du petit journal satyrique (sic) que vous savez ne seraient rien du tout, si elles ne répondaient pas exactement à certain côté ondoyant qui est le propre de ce journaliste<sup>225</sup>. Ce garçon là se modifie du reste très heureusement. Il ne sait pas toutes les idées qu'il a. De l'orgueil, de la naïveté, du bon vouloir, de l'audace, une vie honnête. Avec cela le besoin déplorable de faire de la poésie; ayant toujours trois ou quatre romans en train, éjaculant des vers, enfin un homme très imparfait mais ayant une valeur réelle. Un aigle, ici bas. Je veux dire où je suis ».

Watteau explique ensuite, toujours dans cette lettre du 31 octobre, que c'est Delimal qui a transmis les « brochures de Tridon » à Londres et explique comment l'envoi a donné lieu à polémique entre *L'Espiegle* et *La Vérité*, de Londres, journal revenu de l'Orléanisme au profit du républicanisme mais resté d'une tendance beaucoup plus modérée que celle des Blanquistes.

Le 3 novembre 1864, nouvelle lettre de Watteau à Blanqui<sup>226</sup>: « J'ai hésité à vous envoyer la petite lettre de Del... mais c'était le moyen

<sup>223</sup> M. PAZ dans ses *Lettres familières...* lit ministères (Note de l'éditeur).

<sup>224</sup> Dans une lettre du 29 octobre, adressée à Watteau, Blanqui ironisera à propos de ce programme qu'il trouvera « bizarre » et « comique ».

<sup>225</sup> M. PAZ dans ses *Lettres familières...* lit notre journaliste (Note de l'éditeur).

<sup>226</sup> Lettre d'une lecture très difficile sur la compréhension de laquelle J. Bartier fait dans son manuscrit les réserves suivantes: « Si je comprends bien la lettre suivante, car très mal transcrite ». (Note de l'éditeur).

de vous faire mieux entrevoir l'homme. Que voulez-vous ! C'est ainsi. Est-ce dire que ce sont là les aigles de ces lieux dont je vous offre le régal ?<sup>227</sup> Quoiqu'il en soit, le comité est formé. Ils sont prêts se disant tous athées et révolutionnaires socialistes à fonder, en principe le journal. J'ai demandé qu'il soit appelé *Le Libérateur*, souvenance du vôtre. Je vous ai dit que j'ai prêché et commencé à mettre en pratique depuis deux mois la théorie, dont vous me parliez dernièrement, à savoir qu'il fallait par la propagande orale préparer tout d'abord une clientèle au journal à fonder... »<sup>228</sup>.

Peu après, le 8 novembre, Watteau informe Blanqui de l'état de leurs projets : « Ici nous avons onze cents francs de souscriptions pour faciliter l'arrivée en ce monde du journal *Le Libérateur* qui doit naître vers le 1<sup>er</sup> janvier. J'y suis pour ma part pour 200 francs. Le comité central s'est réuni hier pour déterminer de l'envoi des délégués en province. Ces délégués auront pour mission spéciale de créer des sous-comités et de recruter la clientèle du journal, lequel sera Révolutionnaire-Socialiste et d'une portée littéraire *passable*. J'ai fait la promesse formelle de fournir chaque semaine une correspondance parisienne ; c'est à vous autres là-bas de faire honneur à mes engagements ».

« ... Je désire que vous vous fassiez une idée exacte de ma position au milieu de l'élément belge. Je dois, vous n'en doutez pas, tout en agissant vivement, me conduire avec une extrême réserve. La fibre de ces jeunes gens est chatouilleuse. Pour eux je suis un homme de bonne volonté, capable d'un bon conseil, ayant de bonnes relations démocratiques et apte à servir d'intermédiaire entre le mouvement qu'ils veulent tenter et le mouvement français. Si demain je franchissais maladroitement cette ligne, je ne serais plus qu'un *étranger*... ».

Watteau ajoute que la création du *Libérateur* n'entraînerait pas la disparition de *L'Espiegle*. On suivrait donc sur ce point le sentiment de Blanqui.

D'autres passages, encore, sont particulièrement intéressants : « (Delimal) m'a prévenu qu'il envoyait une brochure à (Pyat), j'en ai ajouté une à l'envoi, en faisant prier Pyat de la remettre à Marx. Rien de plus, rien de moins ». Et Watteau rappelle à Blanqui que c'est ce dernier qui lui avait demandé de faire parvenir les *Hébertistes*, de Tridon, à Marx. Puis, Watteau enchaîne : « J'ai été vexé, il est vrai, lorsque Del... m'a dit qu'il avait fait l'expédition en mon nom ; non pas tant pour les suppositions qui pourraient être faites, que parce que je ne connais pas Pyat, et qu'autant que possible, je n'aime pas à être

<sup>227</sup> Ponctuation ajoutée par J. Bartier. (Note de l'éditeur).

<sup>228</sup> Watteau se réfère à ce propos à une lettre qui a disparu.

mêlé à toutes ces petites histoires ». Puis Watteau tente de rassurer Blanqui quant aux craintes de ce dernier de se voir accuser d'être l'inspirateur de *L'Espiègle* qui : « dure depuis longtemps, son rédacteur est connu, sa forme ne s'est point ou guère modifiée dans ces derniers temps, pourquoi voulez-vous qu'on cherche ? ... quelqu'un derrière ? Que Pyat ne soit point content de voir Del... lui échapper, je le comprends, mais qu'il nous en rende responsable, c'est forcer la conséquence ».

Revenant sur la polémique en cours entre *L'Espiègle* et *La Vérité*, Watteau indique que la réponse de ce dernier journal à *L'Espiègle* n'interviendra que dans quinze jours et, qu'au reste, *La Vérité* peut répondre ce qu'elle veut à *L'Espiègle*, lui, Watteau, s'en moque.

Et le médecin termine sur une note amère : « J'avais écrit un article de principes et d'évocations historiques, *L'Espiègle* n'a pas osé le publier. Il s'est contenté de notes avec renvois. Ceux qui se sentiront morveux à propos d'avril et de juin, se moucheront »<sup>229</sup>.

Le 14 novembre 1864, Watteau met l'accent sur le triomphe remporté par les ouvriers gantois sur leurs patrons grâce à une menace de grève. Watteau s'en réjouit et enchaîne : « les jeunes gens d'ici commencent à marcher, assez carrément. Mais sacristi ! il faut bien les échauffer avant qu'ils éclatent... ». D'autre part Watteau n'apprécie pas une proposition d'un certain Perrin, personnage lié à Jules Favre, qui voudrait rédiger une *correspondance parisienne* pour *L'Espiègle*. Watteau fait alors à Blanqui des contre-propositions : « Ce serait une mauvaise attache. Envoyez-moi toutes les semaines des indications politiques propres à être employées et je ferai cette correspondance ». Watteau indique également qu'il a conseillé l'arrêt de la polémique avec *La Vérité* : « Néanmoins, comme Del... se trouve parfaitement responsable aux yeux du public comme aux yeux de ses adversaires, il ne laissera tomber l'affaire que si la réponse de *La Vérité* le lui permet sans une trop forte reculade ».

Le 19 novembre 1864, nouvelle lettre de Watteau à Blanqui, le médecin déplore qu'une lettre du 20 juillet précédent, adressée à ce dernier, « ait été escamotée », en effet dira Watteau, le comité de rédaction de journaux amené à s'occuper e.a. du *Libérateur* n'est pas qu'un comité de rédaction mais aussi « un comité révolutionnaire destiné à pousser la Belgique dans la voie socialiste ». Cette lettre disparue l'apprenait à Blanqui.

<sup>229</sup> Allusion aux événements qui se déroulèrent à Paris le 16 avril 1848 et au rôle qu'y joua Ledru-Rollin (Information donnée par M. Vuilleumier à l'éditeur) et aux Journées de juin 1848, à Paris.

« Ici la question des journaux se complique », dira Watteau : « Nous avons, 1° *L'Espiegle* qui va se fortifiant chaque jour. Je fais dans ce journal les correspondances de Paris. 2° Nous aurons *Le Libérateur*, socialiste pur, destiné à devenir le Moniteur des ateliers. 3° Un troisième journal qui n'est pas encore baptisé destiné à supplanter *L'Etoile Belge* et à rallier tout doucement la bourgeoisie. Pour ce dernier journal il y a déjà un capital de 10.000 francs trouvé ! Il y a quatre de nos amis intimes qui font parti de cette rédaction. Cette création m'inspirerait bien quelque crainte. Ne retournera-t-il pas ses batteries contre nous. Nous y avons nos amis, c'est vrai, mais ils ne seront pas seuls, et puis ils sont jeunes, ils ne savent pas encore eux-mêmes toutes les idées qui peuvent les pousser... ».

Ce qui rassure, toutefois, Watteau, c'est que lui-même « a pris la bête par les cornes » et les a mis en garde contre les mauvais conseils. Conseils, dira-t-il, qui auraient pour but d'entraîner ces jeunes gens à s'éloigner « de nous » et à être dans la situation de devoir fatalement donner des gages aux libéraux et aux catholiques tandis que s'ils restent loyaux les deux autres journaux soutiendront « fraternellement » l'action de la nouvelle feuille.

La réponse des futurs rédacteurs apaisa, semble-t-il, les craintes de Watteau : « Ils ont juré qu'ils marcheraient au même but que nous et que j'avais éloigné toute prévision sinistre ».

Watteau indique encore à Blanqui que *Le Libérateur* sortira en janvier 1865 avec Delimal pour rédacteur en chef et que, lui Watteau, y donnera des articles de fond, de polémique, et inspirera en tout cas la ligne du journal. Il signale en outre les ennuis de Morel<sup>230</sup> avec la police, relate que *La Vérité* a répliqué à *L'Espiegle*, que la polémique se termine par un « Embrassons-nous Folleville ! » et que d'autre part Pyat a répondu à Delimal et envoie ses *compliments affectueux* à Watteau. L'auteur du *chiffonnier de Paris* s'offre à collaborer au futur journal de Blanqui et de Watteau et adoptant un ton plus net que ne l'espérait Watteau il se moque de Garibaldi, déclare la bourgeoisie incurable et affirme que « hors de *notre* église il n'y a point de salut ». Pyat promet enfin de lire les Hébertistes et de donner son opinion à ce sujet.

Le 30 novembre 1864<sup>231</sup> Watteau écrit à Blanqui et répond d'abord à l'objection de ce dernier au sujet des Belges : « Ces jeunes gens sont à peu près les mêmes que ceux qu'on trouve chez vous. Le tempérament et le climat les rends (sic) plus lourds, moins actifs, mais en revanche

<sup>230</sup> Sur Morel voir ci-avant pp. 59-60 et n. 149.

<sup>231</sup> Le document porte par erreur 1860 au lieu de 1864.

ils sont moins sceptiques, ils croient de tout leur cœur à la Révolution. Ce qui n'empêche pas que j'enrage souvent, que tout n'est pas miel dans le métier que je fais ». Puis Watteau informe Blanqui que puisque celui-ci ne veut pas du *Libérateur* comme titre, on prendra sans doute le nom de: *L'Avenir social*. Comme le souhaite aussi Blanqui, Watteau se tiendra « à la réserve avec Py... ».

Et la correspondance continue, toujours aussi soutenue, le 15 décembre 1864 Watteau écrivait: « Delimal a commencé son *Van Kriecken*. Ici les choses marchent passablement. J'ai dans ce moment-ci, chez moi le programme d'un journal destiné à rallier la bourgeoisie avancée et la boutique, il se nomme *La Voix publique*<sup>232</sup>. Cela ne sera pas fort, mais enfin ceux qui on écrit le programme me font l'honneur de me demander des conseils... Ce journal paraîtra le jeudi. Le rédacteur en chef est un jeune avocat de talent qui est des nôtres; il se nomme Robert<sup>233</sup>. C'est le neveu du peintre Robert<sup>234</sup> que vous connaissez<sup>235</sup> (trop)... Ce journal sera le nôtre et deviendra le moniteur plus carré de la politique que nous soutenons. Vous feriez mieux chez vous, mais le milieu politique vous en empêchera. M. Gérumont, rédacteur en chef de *L'Echo de Liège* vient d'être obligé de donner sa démission, il était accusé de tiédeur par les principaux actionnaires du journal. C'est un de nos amis intimes qui vient de prendre la direction du journal...<sup>236</sup>.

<sup>232</sup> Destiné à supplanter *L'Etoile belge*, voir plus haut.

<sup>233</sup> Né en 1839, Eugène Robert qui a déjà été évoqué ici collabora à *La Liberté*, au *Libre Ewamen*, à *La Réforme* et au *Ralliement*. Il fut président de l'*Association libérale* de Bruxelles et fonda la *Fédération progressiste*. Membre de la Chambre des Représentants de 1882 à 1884 et de 1892 à 1894 il eut également une activité importante dans la Franc-Maçonnerie et devint Vénérable des *Amis philanthropes*. Il décéda en 1911. Un article, signé Paul Minnaert, lui fut consacré dans *Le Ralliement* du 26 mars 1911. (Note de l'éditeur).

<sup>234</sup> Il y a ici un problème: dans son ouvrage *Lettres familières*... M. Paz donne une version différente du texte, il indique: « C'est le neveu de Gustave Robert... » sans référence à la qualité de peintre reprise dans le texte de J. Bartier. Or, si l'on tient pour acquis que ce personnage était peintre on doit retrouver un artiste de ce nom se prénommant: Gustave. Recherches faites dans les divers outils de travail traitant de ce sujet nous n'en avons pas trouvé. Le personnage qui colle le plus à ce que dit Watteau est Alexandre Robert, « peintre de genre et portraitiste », 1817-1890 qui avait épousé en 1860 une fille de Madou. Elève de Navez il effectua des séjours en Italie et en France. Il est repris dans la galerie de *l'Uylenpiegel* reprenant des personnalités croquées par Rops avec talent. Il devint membre de l'Académie royale de Belgique en 1870. En conclusion on peut dire que si l'on retient la version de J. Bartier, Alexandre Robert est le plus vraisemblable mais si l'on prend en considération la version Paz ce Gustave Robert qui semble ne pas être peintre ne peut être identifié car le patronyme « Robert » est extrêmement répandu. (Note de l'éditeur).

<sup>235</sup> Ou *connaissez*, lecture assez difficile.

<sup>236</sup> O. VAN GOTTSNOVEN, *L'Echo de Liège* qui avait été fondé le 1<sup>er</sup> janvier

*L'Espiègle* va bien. Depuis que j'y écris les Libéraux belges à commencer par Potvin se sont désabonnés. Beau triomphe! me direz-vous? Oui, car la semaine dernière, *L'Espiègle* a vendu 7.000 numéros. On l'achète beaucoup dans les kiosques et à l'abord des théâtres. Je tâcherai donc de me rendre utile dans les 4 journaux que je viens de mentionner<sup>27</sup>. C'est dans les 4 groupes que je viens de signaler que se trouvent les jeunes gens les plus actifs du pays. Si l'on me vient franchement en aide de chez vous nous saurons créer ce pays à l'image de notre politique. La page est restée toute blanche. Il nous faudrait donc deux correspondances hebdomadaires, l'une farouchement socialiste. L'autre anticatholique et nouvelliste.

Le 21 décembre 1864, Watteau entretient Blanqui de divers romans en chantier puis il ajoute à propos de *L'Avenir social*: « Rien n'est préparé, c'est vrai, mais il paraîtra ». Et il enchaîne: « J'ai vu le président de la Société des tisserands de Gand... Il inspire au peuple, paraît-il, une extrême confiance ».

Le 30 décembre, c'est l'admiration pour Blanqui, des jeunes gens « devant Thèbes » que signale Watteau à ce dernier. Le médecin ajoute que pour lui c'est la récompense qui le touche le plus et il indique également à son correspondant que le Ministère de l'Intérieur et la police belge s'intéressent aux correspondances parisiennes de *L'Espiègle* puis Watteau évoque à nouveau Delimal en contant les ennuis de ce dernier avec la Justice belge et en évoquant l'éventualité d'un départ du journaliste pour l'étranger: « Le prononcé du jugement n'a pas eu lieu mais il ne paraît pas douteux. Le résultat c'est la captivité ou l'exil. Il ira rejoindre les traces laissées par Beaujoint sur le sol hollandais. Fâcheux contretemps! C'était un pavillon qui couvrait bien la marchandise ».

Après cette cynique affirmation Watteau donne des détails sur le procès qui oppose Delimal à un membre du clergé, Delimal a raison, dit Watteau, mais les parents de la jeune victime ont été lâches. De plus la police tente d'intimider le journaliste en fouillant dans ses papiers en vue de retrouver la preuve que posséderait Delimal de la responsabilité de Léopold I<sup>er</sup> dans une affaire de mœurs dans laquelle « le sire » serait impliqué.

Et Watteau termine sa lettre en informant son correspondant de la position politique de *L'Echo de Liège* qui reste anti-catholique et anti-doctrinaire.

1863 disparaîtra le 31 décembre 1868 et sera remplacé par *L'Avenir* qui lui-même cessera de paraître le 1<sup>er</sup> octobre 1876. (Note de l'éditeur).

<sup>27</sup> Outre les trois journaux ci-dessus Watteau cite dans un passage de sa lettre passage que nous n'avons pas repris, *L'Avenir social*. (Note de l'éditeur).

Le 10 janvier 1865 nouvelle lettre de Watteau à Blanqui et nouvelles lamentations... Si Watteau n'a pas encore de compte-rendu de « Dire et faire »<sup>238</sup> il faut en incomber la faute à « cet animal de Del... ». Ce dernier ayant en effet demandé à Watteau « comme une faveur » de faire lui-même ce compte-rendu. Le médecin avait accepté. L'article fut alors composé mais chaque semaine Delimal en remis la publication en arguant du fait qu'il avait d'autres textes plus urgents à faire passer.

Mais restant optimiste Watteau concluait sur ce sujet en rassurant Blanqui: « cela ne tardera plus maintenant ». Puis parlant du séjour de Flourens à Bruxelles, le médecin indiquait à Blanqui que celui-ci trouverait, joint à sa lettre, un imprimé annonçant la constitution d'une société d'athées et il ajoutait ironiquement: « qui rayonne déjà dans l'univers et dans mille autres lieux... » puis tempérant son propos de peur sans doute qu'il ne soit pris au sérieux Watteau mettait les choses au point: « Il faut un peu en rabattre, c'est vrai ... mais malgré tout le mouvement est bien parti... ».

On avait demandé à Watteau de mettre en tête des *Statuts* une « notice biographique du Bon Dieu » mais le médecin indiquera à Blanqui qu'il avait décliné cette offre car, dira-t-il, il avait trop de travail pour se charger de cette tâche dont un autre devrait s'occuper. Watteau parle encore dans sa lettre du livre que Vésinier venait de publier, la *Vie du nouveau César*, « livre curieux, d'une importance réelle ».

Enfin, il terminait sur de nouvelles doléances sur Delimal: « Del... se refroidit un peu. Cela devait être... Son imagination l'emporte souvent; dans les bons moments, il entreprendrait de boire la mer, quitte à en vomir les premières gorgées, néanmoins, il reviendra à la charge, son tempérament l'y forcera. Il faut beaucoup de patience — vous le savez mieux que personne ».

Le 15 janvier 1865, Watteau revient une fois de plus sur les correspondances parisiennes: « Ma conclusion est qu'il me faut une *Correspondance* pour *L'Avenir social* » et il ajoute qu'il ne demande pas d'articles mais bien des nouvelles rédigées sous forme de lettre ordinaire: « Avec cela je baclerai la *Correspondance* » et il précise que ce travail sera utile pour plus d'un journal: « Cela me fera trois correspondances sur les bras ».

Et Watteau d'ajouter fièrement qu'outre *L'Espiègle*, une autre feuille, *La Liberté*, lui a demandé une *Correspondance*: « *La Liberté* est ce journal interlope dont je vous ai déjà parlé, il est destiné à

<sup>238</sup> Œuvre de Camille Bias, « Dire et faire » avait été publié à Paris, chez Michel Lévy, en 1864 (Note de l'éditeur).

secouer la bourgeoisie, fort *peu secouable*, du reste; son point d'appui est le suffrage universel, il y a bien des choses à dire, mais je n'ai pas le temps aujourd'hui ».

Watteau signale encore à son correspondant qu'un ancien rédacteur de *La Vérité*, de Londres, est arrivé à Bruxelles pour proposer « une combinaison de publication hebdomadaire ou quotidienne »... Ce personnage « est envoyé par les rouges qui sont inquiets du mouvement qui se produit ici... ».

Et Watteau termine en parlant une fois de plus de Delimal qui, dit-il, a été condamné à 5.000 francs d'amende, somme qu'il espère couvrir par une souscription sinon il devra se résigner à aller en prison mais il y continuera son travail. En fin de lettre Watteau indique qu'il a donné 50 frs à Maison pour en être quitte.

Le 18 janvier 1865 Watteau annonce à Blanqui qu'il a fait tirer à part 50 exemplaires de ses *Correspondances parisiennes* mais lui annonce aussi une nouvelle plus importante dans la ligne de ce qu'il lui avait déjà dit le 10 janvier: Une société dite *Les libres penseurs* a remis à Delimal les statuts d'une nouvelle association « qui veut faire publiquement profession d'athéisme ». Watteau informe Blanqui à ce propos qu'il avait écrit le dimanche précédent un article qui réfutait les accusations classiques contre l'athéisme que venaient de formuler un journaliste belge. Watteau se demande si ce n'est pas son article qui a conduit les libres penseurs à agir. Delimal en tout cas est chargé de revoir les statuts et de diriger la société avec le titre de secrétaire. Sur avis de Watteau il a accepté. Quant à sa situation judiciaire, elle est réglée, il ne partira ni n'ira en prison. Il a toutefois été laché par tous ses anciens abonnés libéraux qui ont « un peu mis à la porte » l'homme qui venait leur présenter leurs quittances. Et cela provient du fait que tout le journal avait voulu se mettre « au diapason de la Correspondance » ce qui a fait un éclat. Delimal trouve bien de nouveaux abonnés mais en moins grand nombre que ceux qu'il a perdu. Watteau demande alors à Blanqui une lettre par semaine ce qui lui permettrait, à lui Watteau, de rédiger sa correspondance.

Enfin, Watteau indique que la publication de *L'Avenir social* a été retardée par le fait qu'il faut d'abord « que la position de Del... » soit « nettoyée. Cela ne tardera plus, je l'espère ». De toute manière c'est lui, Watteau qui est en coulisse car Delimal « pour toutes les choses politiques s'en rapporte volontiers à moi ».

Le 18 février 1865 Watteau apporte à nouveau une moisson d'informations à Blanqui: En premier lieu il accuse réception à ce dernier de sa lettre du 9 du même mois mais indique que la *Correspondance*

rédigée par Blanqui est arrivée trop tard pour avoir pu être publiée dans *L'Espiègle* du dimanche précédent. Et Watteau ajoute, sur ce sujet, qu'on le soupçonne, à Bruxelles, d'être l'auteur des *Correspondances*.

Il annonce en outre à son correspondant que *L'Espiègle* se prépare à sortir dorénavant « deux fois la semaine », sur double feuille, comme *Le Figaro* ». Puis le médecin indique que sa prochaine lettre contiendra deux compte-rendus concernant *Dire et faire*, l'un paraissant dans *L'Espiègle* et l'autre dans *L'Echo de Liège* ou dans *La Liberté*.

Il informe également son correspondant qu'il a pris l'initiative d'inviter à dîner les rédacteurs en chef de *L'Espiègle*, de *La Liberté* et de *L'Echo de Liège* pour l'affaire du tableau de Wiertz<sup>239</sup>.

Le projet de publication d'une notice consacrée à Blanqui tient particulièrement à cœur à Watteau, celui-ci veut la publier dans les trois journaux dont question ci-dessus mais en donnant la primeur de son travail à *L'Echo de Liège* car dira le médecin : « Nos attaches à *L'Echo de Liège* ne sont connues de personne. C'est un avantage ».

Le 23 février 1865, Watteau informe Blanqui qu'il a reçu une lettre de Maison lui recommandant son ami Gustave Millot puis le médecin reparle à son correspondant de la nouvelle société de libres penseurs qui vient de se créer, société qui, dira-t-il, à la différence de *La Libre Pensée*, des *Solidaires* et des *Affranchis*, ne recevra que des athées. Elle compte une vingtaine de membres. Delimal a été chargé — il l'a déjà dit mais il le rappelle — d'en rédiger les statuts : « Il m'a affirmé que son travail était terminé, il le croit peut-être, mais il n'en est rien, j'en suis sûr. C'est une terrible volonté par en bas, mais elle se résout volontiers en fumée ! Patience, un jour ou l'autre il nous rendra de grands services ».

Puis Watteau enchaîne sur Vésinier : « *La vie du nouveau César* de Vésinier ne vous parviendra qu'avec la plus grande difficulté... ». Et le médecin d'indiquer qu'on en a saisi une édition à Berlin à la demande

<sup>239</sup> Cette invitation à dîner était faite à l'occasion d'une visite que ces journalistes comptaient faire à l'atelier du peintre Antoine Wiertz pour voir le portrait de Blanqui que venait de terminer le grand artiste belge. Ces journalistes devaient rédiger après cela un « compte-rendu artistique » pour leurs journaux respectifs, compte rendu qui, lui-même, devait être accompagné d'une notice biographique sur Blanqui, rédigée par Watteau. Signalons que Watteau éprouvait une grande admiration pour Wiertz et qu'il fut le premier, immédiatement après la mort de l'artiste, à publier un « catalogue raisonné » des œuvres conservées au musée Wiertz consacré aux œuvres du maître. Quand au portrait de Blanqui il devint, suite à une donation, propriété de la Ville de Paris. Voir à ce propos l'article de J. BARTIER, *Le docteur Watteau, Charles De Coster... op. cit.* (Note de l'éditeur).

du gouvernement français. Vésinier semble, aux yeux de Watteau, une bonne recrue car le correspondant de Blanqui apprend à ce dernier qu'il va essayer de faire entrer Vésinier au « journal de la bourgeoisie avancée » dont, dira-t-il, nous avons préparé le premier numéro hier. « Cela va marcher, j'espère. Ces jeunes gens étaient embourbés, faute de rédacteurs fixes. Vésinier sera leur providence, mais j'ai stipulé pour qu'ils payent la providence ».

« Quand à *L'Avenir social*, il n'attend plus que vos articles ». Le journal publiera « tout de suite » en feuilleton un travail de Boichot, déjà revu en partie par Watteau qui ajoute encore que *L'Espiègle* « fait peau neuve » mais Delimal finira-t-il à temps son roman. Enfin le médecin et ami de Blanqui annonce à dernier que *L'Espiègle* donnera « dimanche prochain une analyse assez dure<sup>240</sup> du discours de B(ona-parté) ».

Le 27 février 1865 Watteau écrivant à Blanqui se montre de plus en plus amer vis à vis de Delimal: « Del... m'a bien berné depuis 5 semaines avec *Dire et faire* »... en remettant toujours la publication du compte-rendu. « Ce garçon est décidément un hercule en carton, il va tout entreprendre, il porte le ciel avec sa plume, au fond il ne fait pas grand chose ». Devant la carence de Delimal, Watteau a alors, mais difficilement, récupéré le livre et fait lui-même le compte-rendu qu'il enverra à *L'Echo de Liège*.

Enchaînant sur un autre sujet, Watteau ne s'en montrait pas pour autant plus aimable: « Tous ces journaux<sup>241</sup> belges puent la personnalité et n'aboutissent à rien parce que chacun craint que son rival ne le prime d'une façon ou d'une autre... Qui croirait aussi que des jeunes gens de 25 à 30 ans qui paraissent jeter par les narines un feu patriotique... auxquels vous ne demandez rien, qui vous font tous des avances ne sont que des pleutres vantards, prompts à la blague, inhabiles à la besogne... ».

Puis Watteau indique à Blanqui qu'il va écrire à Ronay<sup>242</sup> pour lui demander de subvenir avec lui aux frais occasionnés par le projet de publication de *L'Avenir social*. S'il obtient l'accord de Ronay, Watteau fera le journal mais, dira-t-il à Blanqui, « sans le concours que vous m'aviez promis et que vous me retirez ».

Watteau fait encore des allusions à Germain Casse et à Maison et termine en parlant une nouvelle fois de Delimal: « Del... est entré

<sup>240</sup> M. Paz dans son ouvrage: *Lettres familières* ... lit « assez drôle ». (Note de l'éditeur).

<sup>241</sup> M. Paz dans son ouvrage: *Lettres familières... op. cit.*, lit « Tous ces jeunes belges... » (Note de l'éditeur).

<sup>242</sup> Pseudonyme du docteur Lacambre.

dans une nouvelle combinaison dont je n'ai pas le mot. Sa conversion se préparait sans doute depuis quelques semaines, de là sa tièdure aux affaires. Son journal va maintenant à Paris. C'est vous dire qu'il a mis la pédale sourde. En un mot il est redevenu tout à fait *Espiègle*. Je veux dire qu'il justifie désormais son titre ».

Le 13 mars 1865, Watteau confirme les bonnes dispositions de *L'Echo de Liège*<sup>243</sup> puis indique que *La Liberté* « vient de paraître » avec deux articles de Vésinier. « Tout cela n'est pas très fort, mais on pourra se réserver la possibilité d'y mettre quelque chose au besoin. *L'Espiègle* est ce que vous savez; on ne peut en attendre grand'chose, mais il est inutile de briser ».

Watteau reparle ensuite du travail de Boichot (dont déjà question plus haut): « Ce n'est pas trop mal fait et c'est assez curieux et il ajoute qu'il continue à corriger le manuscrit: « En y retranchant encore un peu, ce serait bon ». Le médecin compte publier ce texte dans *L'Avenir social* mais la publication de cette feuille étant bien compromise Watteau suggère vu l'impossibilité de publier « le Boichot » dans *Candida* à cause du sujet, de le faire passer dans *L'Echo de Liège*.

Enfin le médecin signale à Blanqui qu'il reçoit à l'instant réponse de Ronay qui marque son accord pour la somme de 1.200 francs qui avait été demandée mais Watteau suggère à Blanqui que ce dernier écrive immédiatement à Ronay pour lui dire « que la nécessité de nous occuper exclusivement de l'œuvre parisienne met *L'Avenir social* à néant... Qu'il conserve cet argent pour une autre occasion ».

Et Watteau termine en parlant de *La Rive gauche*, qui semble être devenue une *Laurent-Pichâtère*. Que devient Rogeard au milieu de tout cela? »<sup>244</sup>.

A mesure que les mois passent la jalousie possessive de Watteau à l'égard de Blanqui s'accroît et les menus incidents se multiplient: le 20 mars, Watteau signale à Blanqui que Rogeard est en Belgique, il demande des renseignements sur l'équipe de rédaction de *La Rive gauche*. Le 22 mars, nouvelle lettre, pas question dit Watteau de se faire des amis de Flourens et de Rogeard mais il faut empêcher qu'ils ne deviennent des ennemis acharnés. Car, ajoutera-t-il, ceux qu'ils verront à Bruxelles ne négligeront « aucun moyen pour soulever leur bile contre vous »<sup>245</sup>.

<sup>243</sup> Qui venait de publier le compte-rendu de *Dire et faire*, compte-rendu que Watteau avait expédié le 9 mars à Blanqui, voir plus haut n. 238.

<sup>244</sup> Il s'agit vraisemblablement ici d'une allusion à la mainmise de Laurent-Pichat sur *La Rive gauche*, mainmise s'étant faite au détriment de Rogeard.

<sup>245</sup> Ou *contre-nous*, une difficulté de lecture empêche de trancher.

Le 28 mars Watteau informe Blanqui que Millot est venu rejoindre Rogeard et Flourens et qu'ils vont passer à la « République bleue » et Watteau termine sa lettre sur le mode mystérieux à propos de « jeunes gens ici présents » avec lesquels Blanqui peut entrer en contact mais pas son intermédiaire, à lui Watteau.

Le 1<sup>er</sup> avril 1865, nouvelle critique de Delimal: Je sais par vous que Del... vous a écrit... Ma petite messagère ne m'en avait pas dit un mot. Elle est discrète. C'est un bien. Depuis que Del... a changé sa voie politique autant par versatilité que par nécessité, je n'avais aucune raison sérieuse pour le voir.

Je reçois à l'instant un mot de lui. Il est cinq heures du soir, il m'apprend qu'il part pour Paris et qu'il sera visible jusqu'à six heures et demi. Il me demande mes commissions. Autrefois il m'aurait prévenu d'avance en venant lui-même; par la rigoureuse mesure du temps, il me met dans la nécessité de ne pouvoir profiter de son voyage.

Quand au prétendu journal avancé, il ne se fera ni à Pâques, ni à la Trinité. Je l'ai déjà dit: c'est un hercule en carton, il faut qu'il soit habité pour avoir une marche régulière et intelligente. Il est hanté maintenant par Morel, avec lequel il était naguère en des rapports dont la température était tombée bien en dessous de zero. Le susdit Morel fait le journal avec lui. Donc de la réserve si vous le voyez, mais bonne mine. Pas de lettre surtout. Pour votre gouverne, il fait sa cour à Aline<sup>245bis</sup>, qui en est férue de son côté. La petite masque est du reste, très forte et bobine tout ce monde là autour de son doigt »<sup>246</sup>.

Le 5 avril 1865, Watteau se querelle avec Blanqui à propos du tableau de Wiertz<sup>247</sup>: « Quelle imagination! croire que la jeune phalange Belgique s'est retirée de moi par horreur du tableau! ... ne faites pas de romans... Ils ne vous connaissent à vrai dire que par moi et ont pour vous une profonde vénération. Des quatre journaux, trois existent. J'y puis faire inscrire, au besoin, tout ce que vous voudrez. C'était bien là, je crois, ce qu'il fallait démontrer ».

<sup>245bis</sup> Il s'agit d'Aline Fremaux fille d'une égérie de Blanqui madame Sebert, M. Paz en fait une Alice (Note de l'éditeur).

<sup>246</sup> Signalons en outre que dans les relations Watteau-Blanqui intervient un certain Guillaume-Edouard Neyts (Bruxelles, 6 mars 1813 - Ixelles, 14 août 1866) qui était domicilié 67, chaussée de Wavre à Ixelles durant les années 1860 et qui servait de boîte aux lettres en vue de déjouer l'ouverture éventuelle, par les autorités françaises ou belges, de lettres expédiées de Paris à Watteau. Neyts mourra du choléra. Cfr PAZ (M.), *Lettres familières...*, p. 230. (Note de l'éditeur).

<sup>247</sup> Blanqui avait été déçu par le tableau de Wiertz le représentant. Par contre, Watteau y voyait une œuvre majeure du peintre belge et dicta quasiment à Blanqui ce que ce dernier devait écrire à Wiertz en remerciement. (Note de l'éditeur) voir aussi ci-avant note 239.

« M(aison) m'écrit pour me demander de l'argent. Il me dit entre autres choses qu'il a vu Mr Odilon Delimal avec lequel il va jeudi voir un ami qui habite la rue de Sèvres<sup>248</sup>. J'en apprendrai sans doute des nouvelles. N'oubliez pas, cher ami, que c'est le moment de reparaitre et n'ayez point toutes les petites susceptibilités. Vous n'avez pas conscience de votre force ».

Cette lettre contient en outre des allusions à de nombreuses personnes et e.a. à un certain Pitsaer<sup>249</sup> et non Pitsaev comme l'écrit M. Paz.

Le 8 avril 1865, Watteau indique à Blanqui qu'il a reçu sa lettre ainsi que, sous le même pli, une missive pour Flourens et demande: « Donnez-moi votre impression sur Del... et sur Otterbein, ce dernier est employé d'agent de change ». Puis Watteau parle à Blanqui, d'Aubanel, rédacteur à *L'Indépendance belge* et proche des Blanquistes<sup>250</sup>. Enfin, il entretient le *Vieux* de Rogeard qui va chez Berardi avec Aubanel mais refuse de voir un Rouge comme Brives alors qu'il rencontre les Bleus. Ses dernières lignes sont un jugement sur la politique belge.

Le 15 avril 1865, Watteau ayant reçu l'avis de Blanqui sur Delimal répond à son correspondant: « Del... m'avait produit exactement le même effet que vous, les premières fois que je le vis, j'ai été obligé d'en rabattre. Il est plein de bonne foi, lorsqu'il promet une chose, mais il est incapable de tenir la vingtième partie de ses promesses. En somme il est dans nos eaux et c'est une bonne recrue. Il m'a écrit un mot pour me demander l'article biographique que j'ai composé afin de le publier dans *L'Espiègle*. Je lui ai répondu que je l'avais envoyé à Paris afin de prendre l'avis de mes amis sur l'opportunité de la publication ».

Le 22 avril Watteau donne à Blanqui des informations sur la diffusion future de *Candide* en Belgique en lui indiquant que le journal serait vendu dans dix kiosques à Bruxelles.

Le 26 avril, Watteau livre à Blanqui les commentaires de Delimal et de la personne qui sert de courrier entre les deux hommes, commentaires sur Blanqui: « Ni Al(ine) ni Del... ne vous ont trouvé la figure mauvaise. Al. vous a trouvé engraisé. Del... vous croyait moins jeune

<sup>248</sup> L'ami dont question est Blanqui qui se trouvait à l'époque à l'hôpital Necker.

<sup>249</sup> Auguste-Maximilien Pitsaer, négociant en draps, né à Tirlemont le 16 novembre 1812 était un voisin et ami de Watteau à qui, à l'occasion de voyages professionnels en France, il rendit de grands services en servant de courrier entre le médecin et Blanqui (Note de l'éditeur).

<sup>250</sup> Maurice Aubanel.

et moins ingambe. C'est du moins ce qu'il a dit à Madame Séb(ert). Car je ne l'ai point vu personnellement ».

Il y a encore dans cette lettre de nombreux détails sur l'organisation de la vente de *Candide* à Bruxelles et en Belgique, des propos hostiles à Rogeard, des considérations curieuses sur les Etats-Unis et enfin des allusions à Madier, Boichot et Vésinier.

Le 31 (sic) avril 1865, nouvelle lettre de Watteau qui une fois de plus entretient Blanqui de la vente de *Candide* en Belgique. Il espère de vingt à trente abonnés et attire l'attention de son correspondant sur l'intérêt qu'il y aurait à faire le service du journal à certains cafés. Il faut également, conseille Watteau, faire un envoi à *L'Espiègle* dont la *correspondance parisienne* a annoncé de manière très sympathique la naissance de *Candide*. Mais il faudrait également faire un envoi à *La Liberté* et à *L'Echo de Liège*. Lui-même enverra *Candide* à quelques journaux flamands « répandus dans le peuple ». Puis Watteau répondant sans doute par avance à d'éventuelles critiques de Blanqui sur son action lui dit : « N'oubliez pas d'un autre côté que je vous ai trouvé Decoster, Delimal et Vésinier, des gaillards qui vont abattre de la besogne ». Enfin il émet encore des réflexions sur Flourens, Vésinier et Boichot et évoque Robespierre et Anarchasis Cloots.

Le 10 mai Watteau traite une fois de plus de la politique de vente de *Candide*<sup>251</sup>, il indique à son correspondant qu'il ne peut aller trop loin dans la politique des abonnements car précise-t-il, les abonnés sont ses amis et même ses clients, il serait catastrophique à leur point de vue si le journal était interdit trop vite ou si d'autres circonstances, par exemple perdus en cours de route, en entravaient la diffusion.

Et Watteau ajoutait : « *L'Espiègle* a cité une partie du programme de *Candide*, et a recommandé le journal très chaudement ; sa *Correspondance parisienne* s'en occupe aussi, en avertissant ses lecteurs qu'elle consacrera sa prochaine causerie à l'analyse de *Candide*. *L'Echo de Liège* a fait aussi une bonne petite réclame. *La Liberté* n'a rien dit. Les bonshommes craignent sans doute qu'on lui prenne sa clientèle ».

Le 14 mai, Watteau suite à l'incident De Coster<sup>252</sup> se plaint à

<sup>251</sup> Entretemps, les 5 et 7 mai, il avait encore écrit à Blanqui, traitant dans chacune de ces lettres de *Candide*, et dans la lettre du 5 de Vésinier et de *La Rive gauche*, dans la lettre du 7 il parlait de De Coster mais dans ces deux lettres on ne trouve rien sur Delimal.

<sup>252</sup> Arrivé à Paris début mai, De Coster avait scandalisé les disciples de Blanqui venus l'accueillir à sa descente de train, par sa tenue vestimentaire incongrue et par ses propos et intentions qui les décontenancèrent. D'où le blâme de Blanqui à Watteau. Sur cette péripétie amusante de la vie du grand romancier cfr BARTIER (J.), *Le docteur Watteau... op. cit.* et les *Lettres familières... de M. Paz.* (Note de l'éditeur).

Blanqui de l'injustice que ce dernier marque à son égard et rappelle notamment à ce dernier ce qu'il considère, lui Watteau, comme des vérités: « Des quatre journaux belges que je *devais faire* (notez qu'il y en avait déjà deux qui existaient) trois vivent sur la place à l'heure qu'il est. Si vous aviez quelque chose à y faire imprimer, je vous le ferai imprimer. Le quatrième qui devait être *L'Avenir social*, m'aurait coûté quatre heures de travail par semaine pour boucler l'article de fond... ».

\*  
\*\*

Cette lettre est la dernière, émanant de Watteau, qui nous soit connue, pour la période d'emprisonnement de Blanqui tout au moins, en effet, rappelons-le, toute cette correspondance que nous venons d'évoquer émane, dans le chef de Blanqui, d'un homme détenu depuis plusieurs années à Sainte-Pélagie, à Paris<sup>253</sup>.

Cette période va s'achever, après 32 mois, le 27 août 1865, par l'évasion de Blanqui qui va alors gagner immédiatement la Belgique et se rendre chez son ami Watteau.

L'année 1865 fut, au demeurant, particulièrement importante pour la diffusion des idées de Blanqui et de ses adeptes, en effet, elle vit la naissance de *Candide* dont le premier numéro sortit le 3 mai 1865.

Blanqui présenta de manière incisive le nouveau brulot et ce dans le premier numéro du journal:

« *Candide* ne veut pas être un journal futile. Ce genre est peu de son goût. Il désire encore moins être un journal ennuyeux. La concurrence l'écraserait. Instruire et plaire serait son vœu. C'est beaucoup d'ambition sans doute. Tout le monde ne sait pas mêler l'utile à l'agréable. Etre à la fois sérieux et amusant est un gros problème. Si *Candide* ne sait pas le résoudre, il ira rejoindre tant d'autres qui ne l'ont pas résolu, et bien d'autres, à leur tour, le rejoindront par le même chemin. Il n'y a pas de cimetière plus peuplé que ce rendez-vous ».

Fin 1865, Blanqui quitte la Belgique et va se fixer chez un de ses lieutenants, le docteur Lacambre, à Valence, la correspondance va alors reprendre avec Watteau, elle traitera surtout des querelles entre oppo-

<sup>253</sup> Comme le dit très bien Maurice Dommanget dans son ouvrage: *Blanqui et l'opposition révolutionnaire à la fin du Second Empire*: « Les trente-deux mois passés par Blanqui à Sainte-Pélagie représentent dans sa vie de prison l'époque la plus fertile en contacts, relations, intermédiaires, conversations inopinées. Le lieu d'emprisonnement en plein Paris, le régime libéral qui en est la règle, les entrées et sorties continuelles de détenus politiques bien plus fréquentes qu'à Doullens ou à Belle-Ile expliquent cette particularité... ». (Note de l'éditeur).

sants de l'Empire réfugiés en Belgique mais nous donnera encore, ce qui nous intéresse ici, des indications sur les opinions, faits et gestes de Delimal :

Le 6 janvier 1866, Watteau indique à Blanqui qu'il est contraint à la prudence parce que l'« on cherchait ici... le foyer d'excitation de la jeunesse parisienne — sottise sans doute — ... ».

Passant à un autre sujet il poursuit : « Ce sont les libraires Meunier, Delimal et Cie qui ont lancé le petit livre<sup>254</sup>. Delimal est venu me le demander. Je lui ai dit mes conditions, je veux dire celles des marchés de librairies ; il a accepté. Je vous enverrai prochainement le contrat que je lui ai demandé en lui disant que cette affaire n'était pas mienne et que j'avais besoin de mettre ma responsabilité à couvert... ».

Et il ajoute « ... si seulement les libraires exposaient le volume car depuis douze jours les vitrines sont occupées par des livres d'étrennes... »<sup>255</sup>. Enfin Watteau juge indispensable d'annoncer l'ouvrage dans la presse, à ce propos, Delimal se chargea de deux journaux fort répandus : *L'Etoile belge* et *l'Echo du Parlement*. Naturellement dira-t-il on peut aussi compter sur des comptes-rendus dans *La Tribune du Peuple*, *La Rive gauche* et *La Liberté* ».

Le médecin indique encore à Blanqui qu'il a fait mettre en vente deux mille exemplaires et qu'il garde le reste.

La lettre suivante, du 29 janvier 1866, débute — après des considérations personnelles — par un passage anti-belge, cette mauvaise humeur est provoquée par le peu de succès que rencontre en Belgique le « petit livre ». On en parlera certes dans les « petits journaux » dit Watteau, mais parce que des compte-rendus auront été rédigés par Vésinier, Delaune et lui-même.

Les grands journaux pratiqueront, eux, la conspiration du silence et il sera inutile de les « étriller » dans la petite presse, les grands journaux ne répondant pas à ce genre d'attaque. Et Watteau de conclure amèrement : « ...qui est-ce qui lit les petits journaux... ».

Enfin Watteau termine sur ce point en donnant des détails sur le marché de la librairie et sur les deux mille exemplaires fournis à Meunier et à Delimal.

<sup>254</sup> Evasion des prisons du Conseil de Guerre. Episode de juin 1848, par C. Lacambre, docteur en médecine de la Faculté de Paris. Avec un plan et une vue des lieux. Bruxelles, 1865, in-32°, 128 p. (Note de l'éditeur).

<sup>255</sup> Dans l'ouvrage de M. Paz, *Lettres familières... op. cit.*, le texte, quant à la forme tout au moins, ne correspond pas avec celui de J. Bartier, le voici : « Aujourd'hui seulement les libraires commencent à mettre l'ouvrage en montre. Depuis douze jours les vitrines sont occupées par des livres destinés aux cadeaux de nouvel an... ». (Note de l'éditeur).

D'autres semblent avoir repris le projet de création d'un journal démocratique dont Watteau a si souvent entretenu Blanqui c'est en tout cas ce qui apparaît d'un passage de la lettre qui indique, que Delaune avait essayé de relancer *L'Avenir social*. Il avait même rédigé le premier numéro qu'il allait faire imprimer mais Watteau, lui ayant demandé ses ressources « en écus et en rédaction » Delaune avait dû convenir qu'il n'avait que des promesses.

Watteau lui conseilla alors d'écrire à ses amis pour savoir de manière positive ce qu'ils comptaient faire « de leur plume et de leur bourse ».

La réponse qui allait manifestement dans le sens des désirs de Watteau fut transcrite de manière imagée à l'intention de Blanqui : « zéro au recto et au verso ».

Et Watteau termine avec le coup de pied de l'âne mais destiné cette fois au pauvre Odilon qui n'en peut mais... :

« Le Delimal faisait bien des promesses, il était prêt à mettre au vent sa bonne plume de Tolède, qui, par parenthèse, n'est qu'une mauvaise plume de paon, mais tout cela était moins que rien » car, poursuivra Watteau, « Delimal a compris que l'entreprise ne dépasserait pas le 4<sup>e</sup> numéro, à moins qu'elle ne soit soutenue de *ma* poche et de *ma* plume ».

Comme au surplus déclarera hypocritement Watteau : « ... la nécessité de cet organe ne m'est pas impérieusement démontrée j'ai déclaré à Delaune que je n'interviendrais que pour un contingent déterminé et l'affaire est tombée à l'eau... »<sup>256</sup>.

Watteau termine sa lettre en attaquant un article de Ledru-Rollin, sur la coopération, publié dans *La Rive gauche*...<sup>257</sup> mais le médecin accorde par contre un satisfecit à *La Liberté* pour ses articles qu'il juge bons.

Le 13 février 1866 Watteau reparle à Blanqui de la propagande effectuée pour leur cause dans les journaux flamands : « Moison (sic) dont vous trouverez ci-joint un vert (?) billet à moi envoyé, a fait quelques notices dans des journaux flamands. Nous faisons horreur aux journaux libéraux, bleus, rouges, nous leur faisons peur surtout ! Voyez plutôt la réponse du rédacteur en chef du *Bulletin du dimanche* à Moison. Six journaux seulement dont deux flamands (ont) parlé du

<sup>256</sup> Dans l'ouvrage de M. PAZ, *Lettres familières...*, ce passage est repris de manière légèrement différente mais sans que le fond s'en trouve modifié. (Note de l'éditeur).

<sup>257</sup> Ledru « évoque tout le Bataclan avec la naïveté d'un brave homme qui croirait avoir découvert le soleil. L'ingénuité de ce citoyen est extrême... ».

livre: 1° *L'Espègle*, à plusieurs reprises mais d'une manière terne. Cet animal ne sait rien faire; 2° *La Rive gauche*, à plusieurs reprises, environ quatre grandes colonnes rédigées par Delaune; 3° *La Tribune du Peuple* (qui est) rédigée en grande partie par Vésinier et Delaune a donné un très bel article... ».

Watteau cite enfin *La Liberté* et deux journaux flamands dont il ne donne pas les titres comme ayant publié des compte-rendus sur « le livre ». Il annonce en outre des promesses de compte-rendus dans *L'Echo de Verviers*, *L'Echo de Liège* et dans la *Revue trimestrielle*, là la promesse a été faite par Van Bommel lui-même<sup>257bis</sup>.

Il revient enfin sur les deux mille exemplaires qui ont été, répartis entre libraires belges et étrangers et conclut: « dans quatre mois et demi nous compterons ».

Suit un feuillet non numéroté dans lequel Watteau émet des considérations découragées sur la situation générale<sup>258</sup>.

D'autres feuillets contiennent un extrait de *La Liberté* consacré à l'ouvrage de Lacambre<sup>259</sup>, Watteau y a ajouté des notes marginales de son cru, il va attaquer *La Liberté* à propos de cet article dans le numéro suivant de *La Rive gauche* puis s'en prend, toujours dans ses notes, au journal de Delimal: « L'Espègle est une patraque qui n'a pas de tenue, Ronay (Lacambre) doit écrire une lettre à *La Liberté* qui a fourni l'occasion de faire un peu de bruit autour du ballot (?)... ».

Nouvelle lettre le 23 février 1866: Watteau y donne, une fois de plus, des renseignements à Blanqui sur la campagne de presse pour « le livre »: *La Rive gauche* « se conduit très bien à notre égard. *Le Précurseur d'Anvers* ne vaut rien<sup>260</sup>. On m'a promis que *L'Escaut* ferait un article. Moison (sic), de son côté, se conduit bien... ».

Puis, une fois de plus, Delimal fait les frais des considérations finales de Watteau: « Le Delimal s'est conduit comme un pleutre dans l'affaire du livre; il m'a constamment promis de faire un long article, il a fait des entrefilets, voilà, voilà tout. Du reste, il n'a pas une ombre de talent, c'est une buse ».

<sup>257bis</sup> Le futur recteur de l'Université de Bruxelles entretenait des liens d'amitié avec Watteau et Blanqui. En avril 1868, par exemple, il reçoit chez lui les deux hommes à dîner, c'était le mardi, 7, 3 jours plus tard, le vendredi 10, il dîne en ville avec ses hôtes. Renseignements puisés dans le journal intime (inédit) de Van Bommel (Note de l'éditeur).

<sup>258</sup> On trouve également, immédiatement après ce feuillet, un extrait de *La Rive gauche*, texte qui, soulignant les contradictions de Delimal, est féroce pour ce dernier.

<sup>259</sup> *Op. cit.*, n. 254; Watteau a ajouté 4 février sur l'extrait.

<sup>260</sup> M. Paz dans son ouvrages *Lettres familières... op. cit.* lit *ne met rien*.

Le 8 mars 1866, nouvelle lettre de Watteau, à la fois circonstanciée et compliquée, elle narre à Blanqui de nouveaux épisodes de la lutte entre démocrates d'écoles différentes: Watteau indique d'abord que le « petit livre » a eu plus d'influence que ne le croit Blanqui. C'est ce travail qui a provoqué la lettre de Ledru-Rollin aux sociétés coopératives.

Blanqui sait d'autre part, dit Watteau, que *L'Espiègle* a publié une *correspondance* de Londres signée *Amem* texte s'attaquant à Tolain, Fribourg et Limousin et accusant notamment Tolain d'être un agent bonapartiste.

Cette *correspondance* résumait fidèlement ce que Vésinier avait dit « à leur nez et barbe » (aux précités) lors d'une séance à l'*Association internationale des travailleurs*. Ils s'étaient contentés alors de montrer le poing à Vésinier, mais maintenant Delimal reçoit une lettre grossière, etc. de poltrons en délire, de Tolain, Fribourg, Limousin et Varlin réclamant réponse immédiate, expose Watteau à Blanqui qui continue sa relation: « Le rédacteur de *L'Espiègle* a mis la lettre dans sa poche » mais Vésinier qui la connaît en reclame vivement l'impression... « La lettre paraîtra dimanche... Mais là n'est point la question ». Le *pauvre* Vésinier se croit haï... ce qui a provoqué la lettre. « Il se blouse. Qui a apporté la lettre à Bruxelles? Darion. D'où venait-il? De Paris ou Fontaine allait le retrouver. Qu'allait-il faire à Paris?... ». Et Watteau démontant alors le mécanisme des événements donne sur ceux-ci son explication à Blanqui. Explication que l'on peut synthétiser comme suit: Jusque là on pouvait croire à Londres plus ou moins assoupi le souvenir de juin 1848. Or vient la tempête (sans doute provoquée par des brochures blanquistes), du coup ces braves gens se trouvent sans avenir et tentent de mettre sur le marché un peu de socialisme fossile en comptant sur les Tolain et compagnie. Mais pour s'appuyer sur eux il faut pouvoir les blanchir de l'accusation de bonapartisme. De là viennent les attaques contre *L'Espiègle* et contre Vésinier qui du reste s'en tirera très bien et tout cela à cause du petit livre.

Le 14 mars 1866 Watteau écrit une nouvelle fois à Blanqui: la vente du « petit livre » se fait en partie par la « maison Delimal », la querelle Vésinier-Tolain subsiste puis de longs détails sont donnés par Watteau sur la manière qu'emploie Longuet pour forcer Delaune à quitter *La Rive gauche*, ce dernier a attaqué Victor Hugo dans *La Rive gauche* quant à Vésinier il a fait de même dans *L'Espiègle*. Toujours à ce propos Delaune a été désavoué dans *La Rive gauche* en style prud-hommesque par Longuet. Delaune consulte alors Watteau qui lui conseille de démissionner tout en motivant son retrait, retrait qui ne fera qu'anticiper un départ car, estimera le médecin, *La Rive gauche* n'en a plus que pour deux ou trois numéros.

Revenant à Vésinier, Watteau estime que ce dernier manœuvre en opposant le comité de l'A.I.T. de Londres à celui de Paris et il signale à Blanqui qu'il a conseillé la même tactique à Delaune.

Le 26 mars 1866, Watteau donne à Blanqui de nouveaux détails sur les polémiques en cours: il donne d'abord le texte d'une lettre envoyée de Londres par Le Lubez sur l'effet qu'a produit là bas le « petit livre » puis il parle de la querelle qui se développe entre *La Rive gauche* et *L'Espiegle*, « Certainement le parti n'a rien à gagner à tout cela, ni à perdre pourtant... car elle (la querelle) peut faciliter le déblaiement de leurs petites personnalités »<sup>260bis</sup>.

Watteau communique aussi à Blanqui la réponse de Vésinier à Tolain et Cie et indique à son correspondant que *La Rive gauche* par la plume de Longuet protège ces ouvriers du Palais-Royal<sup>261</sup>.

« Napoléon-Odilon Delimal, contre son ordinaire, a répondu (à cela) avec assez de mesure ». Puis revenant sur le journal de Blanqui, Watteau indique à celui-ci qu'il soupçonne des libraires bruxellois de faire tirer « ici » des collections de *Candide* puisqu'il en existe encore alors que, lui-même, avait retiré les invendus chez les libraires. D'autre part, Watteau annonce à Blanqui qu'il verra Brismée, imprimeur de *La Tribune du Peuple* pour autoriser ce dernier à reproduire les articles de *Candide* et l'engager en même temps à garder « les formes du père Gratry » afin qu'il puisse faire tirer une brochure de ce travail<sup>262</sup>.

Watteau donne également des détails sur Millot, détails qui lui ont été fournis par une lettre de Maison, ce dernier à l'effroi de Watteau prétend faire un journal: *L'Avant-garde*.

Enfin Watteau termine sa lettre sur un point de politique internationale: contrairement à Blanqui il ne prend pas au sérieux l'hostilité entre la Prusse et l'Autriche, il s'agit là dit-il d'une comédie des deux puissances pour « mater les petits états allemands ».

Le 8 avril 1866 nouvelle lettre à Blanqui: « Puisque *La Tribune du Peuple* se met à notre disposition pourquoi nous donnerions-nous la peine de faire un journal? » Watteau indique en outre qu'il a fait imprimer « cette semaine » une *Correspondance parisienne* en utilisant

<sup>260bis</sup> M. PAZ dans son ouvrage *Lettres familières...* lit *sottes personnalités*. (Note de l'éditeur).

<sup>261</sup> En clair les internationalistes que Watteau accuse d'être à la solde du bonapartisme. (Note de l'éditeur).

<sup>262</sup> Auguste Gratry (1805-1872) était un théologien français qui encourut un blâme du supérieur de son ordre (les Oratoriens) pour avoir exprimé des idées de tolérance. Blanqui disséqua ses idées dans trois articles publiés dans les nos 6, 7 et 8 de *Candide*. (Note de l'éditeur).

des lettres de Ruffien et de Bierné<sup>263</sup>. Il informe également son correspondant qu'une brochure Gratry sortirait incessamment.

Le 13 avril 1866, Watteau donne à Blanqui des détails sur la saisie d'une caisse de « petits livres », gare du Nord, à Paris, puis signale à son correspondant: « J'ai tous les petits livres restants chez moi, environ 2700. L'affaire Delimal est déjà à tous les diables. Association dissoute... ». Watteau évoque ensuite d'autres points et termine sa lettre en donnant à son correspondant des nouvelles sur la situation sanitaire à Bruxelles car l'on craint l'apparition dans la capitale belge du choléra.

Le 18 avril, Watteau envoie à Blanqui un « lambeau » de la *Tribune du Peuple* qui contient la *Correspondance* mais aussi des compte-rendus de meetings que le médecin juge intéressants, il donne aussi à Blanqui des nouvelles des milieux démocratiques belges: « De-paepe (sic) vient me voir assez régulièrement. Pellerin vous le connaissez, Sacré est apparu au meeting bruxellois retour du congrès de Liège; tous les trois ont parlé du suffrage universel<sup>264</sup> en y mettant les réserves que nous y mettrions nous mêmes et ils ont été fort applaudis ».

Puis Watteau reparle de Delimal: « Longuet et Delimal continuent à se chamailler, mais ils ne sont plus amusants; j'aime mieux les héros d'Homère ».

On trouve encore quelques lettres de Watteau à Blanqui dans ce fonds d'une singulière richesse<sup>265</sup> mais ces lettres ne contiennent plus d'éléments sur Delimal qui, on s'en est d'ailleurs rendu compte, n'a pas répondu aux espoirs mis en lui par Watteau et Blanqui.

D'autres correspondants, dont les lettres ont été conservées, Jaclard et Tridon, vont, eux aussi, tenir Blanqui au courant de l'évolution des événements dans le milieu belge et international mais, à l'encontre de Watteau, parleront peu d'Odilon et ne nous apprendront donc rien de plus sur les contacts difficiles du journaliste belge avec Blanqui et Watteau.

L'évocation des rapports Blanqui-Watteau-Delimal nous a quelque peu fait perdre de vue l'évolution de l'action d'Odilon revenons-y donc où nous l'avions quitté, en 1869:

Cette année fut pour lui celle des grandes entreprises. Après avoir quitté *Le Peuple Belge*<sup>266</sup> il tentera comme tant d'autres vu le succès

<sup>263</sup> Ruffien était le pseudonyme de Jaclard, Bierné celui de Villeneuve. (Note de l'éditeur).

<sup>264</sup> Au meeting bruxellois, sans doute, si l'on en juge par le contexte.

<sup>265</sup> S'échelonnant de mai à septembre 1866.

<sup>266</sup> Fin 1868.

prodigieux de *La Lanterne* de Rochefort, d'imiter le grand pamphlétaire. Sans abandonner son *Espiègle*, il veut le doubler d'un pamphlet périodique. Ce sera *L'Épingle* dont le premier numéro paraîtra le 2 janvier 1869<sup>267</sup>.

Du même format que *La Lanterne*, la nouvelle publication se présente sous forme de petits chapitres classés par jour et séparés par des astérisques. Suivaient des anecdotes et des réflexions piquantes sur des séries de personnalités belges, le comte de Flandre, des ministres comme Frère-Orban ou Rogier, le député Defré.

L'affaire se termina piteusement. Au bout de quelques numéros, *L'Épingle* doit cesser sa publication. Delimal voit dans cet échec l'effet de la conspiration du silence que la grande presse mène contre lui et aussi celui d'un sabotage de l'administration des kiosques de gares<sup>268</sup>.

En 1869, toujours, une amitié sans nuages se maintient entre Rochefort et Delimal. Le polémiste français qui évitait pourtant de se mêler aux affaires belges, pratiquant les lois de l'hospitalité au point d'écrire des choses fort aimables pour la famille royale<sup>269</sup> n'hésita pas par contre, à collaborer à *L'Espiègle* qui, en remerciement sans doute, donna très souvent des échos élogieux pour le proscrit<sup>270</sup>.

Inversément, Rochefort appela Delimal à l'honneur de le suppléer à la rédaction de *La Lanterne*<sup>271</sup>.

Mais Delimal sera aussi mêlé, cette même année 1869, à une entreprise éphémère mais intéressante pour l'histoire de la presse, l'édition bruxelloise du *Rappel*<sup>272</sup>.

Il arrive à notre époque que de grands journaux se publient en même temps dans plusieurs pays. La même pratique se rencontre déjà

<sup>267</sup> Seul le *Mundaneum*, à Bruxelles, possède quelques n<sup>os</sup> de cette imitation de *La Lanterne*.

<sup>268</sup> Sans doute sur ordre des autorités de tutelle.

<sup>269</sup> Ce qui, soit dit en passant, déclina la faveur de certains socialistes bruxellois.

<sup>270</sup> Rochefort signa dans *L'Espiègle* la causerie politique des 29 août, 12 et 19 septembre, 10 et 17 octobre 1869.

<sup>271</sup> Voir note de l'éditeur de *La Lanterne*, 13 novembre 1869, n<sup>o</sup> 76 ainsi que le numéro suivant de ce même pamphlet. Cela est d'ailleurs confirmé par des informations publiées dans *Le Franc Parleur Belge* à la même époque. Voir aussi un article de Delimal dans *Le Combat* du 31 octobre 1870.

<sup>272</sup> Les pages qui vont suivre faisaient partie intégrante du manuscrit Delimal mais ont toutefois déjà été publiées en partie dans: *Publics et techniques de la diffusion collective*. Bruxelles, 1971. La version donnée ici est beaucoup plus complète. (Note de l'éditeur).

au XIX<sup>e</sup> siècle. Dès 1850 *Le Charivari* imprimait à Bruxelles une édition qui ne différait de celle de Paris que par l'insertion d'une chronique belge. L'entreprise n'était sans doute pas trop ardue puisqu'il s'agissait d'une feuille qui, par son caractère satirique, échappait aux impératifs de l'actualité. Il en allait déjà autrement du *Nord* et de *L'Universel*. Le premier de ces quotidiens insérait, en 1858, chaque jour des articles rédigés par une équipe parisienne<sup>273</sup> et le second se définissait l'année suivante « comme écrit à Paris et publié à Bruxelles ». Cependant le problème que les deux journaux avaient à résoudre était relativement simple puisqu'ils ne recevaient de Paris que des manuscrits.

En revanche, *La Presse*, à l'époque où elle passait des mains d'Emile de Girardin à celles de Moïse Millaud<sup>274</sup>, réalisa une expérience beaucoup plus audacieuse. Le 28 décembre 1856 on annonçait que cette feuille, fort lue en France, allait avoir une édition belge. « Chaque jour, les formes du journal, une fois tirées à Paris, seront expédiées à Bruxelles où une partie belge, tout à fait spéciale, prendra la place des articles intéressant exclusivement le public français ». La direction de *La Presse*, semble avoir poursuivi un but commercial. Elle voulait augmenter l'ensemble de son tirage. Elle espérait gagner chez nous un nouveau public, car la disparition des frais de timbres et des droits de poste allait lui permettre d'abaisser jusqu'à 24 francs le prix de l'abonnement annuel à Bruxelles<sup>275</sup>. A l'époque l'abonnement au *Journal de Bruxelles* revenait à 36 francs et à *L'Observateur* à 40. L'entreprise ne paraît pas pourtant avoir rencontré grand succès, car elle fut arrêtée après trois mois<sup>276</sup>.

Elle fut renouvelée par une autre équipe et dans un but, non plus commercial mais bien politique, douze ans plus tard. A la fin de 1868, un ancien proscrit du 2 décembre, Barbieux, « quoique faiblement lettré », avait conçu l'idée de profiter de l'adoucissement de la législation du Second Empire, pour lancer à Paris un journal avancé. Il espérait la faire réussir grâce à la collaboration d'Henri Rochefort et à celle de ce que l'on pourrait nommer le clan Hugo. L'idée mûrit dans une réunion qui se tint à Bruxelles, place des Barricades, et à laquelle participèrent, outre Barbieux et Rochefort, le poète, ses fils et ses fidèles Vacquerie et Meurice<sup>277</sup> Hugo lui-même trouva le titre à donner

<sup>273</sup> BRAIVE (G.), « Les groupes de presse belges en 1858 », R.B.P.H., 1967.

<sup>274</sup> RECLUS (M.), *Emile de Girardin*, Paris, 1934, 8<sup>o</sup>, p. 186.

<sup>275</sup> *Uylenspiegel*, 28 décembre 1856.

<sup>276</sup> *Ibid.*, 29 mars 1857.

<sup>277</sup> ANGRAND (P.), *Victor Hugo raconté par les papiers d'Etat*, Paris, 1961, pp. 264-265; ROCHEFORT (H.), *Les aventures de ma vie*, Paris, 1896, 5 v., t. 2, p. 84.

à la nouvelle feuille et promit d'aider à son succès en autorisant *Le Rappel* à publier ses romans en feuilleton<sup>278</sup> Barbieux se mit à l'œuvre. Dès mars 1869, on annonçait la prochaine publication du journal et, de fait, le 4 mai, le premier numéro du *Rappel* sortait à Paris. Mais le même jour était publiée à Bruxelles une édition belge du nouvel organe français. Les deux éditions comprenaient quatre pages dont les trois premières leur étaient communes. Chaque jour, dès que le numéro parisien était sorti, un messenger quittait l'imprimerie en emportant les clichés. Il rejoignait en hâte la gare du Nord, prenait le train de 15 heures 50, arrivait à Bruxelles à 22 heures 10 et gagnait l'imprimerie Vanderauwera. Là, on reproduisait les trois pages et on en composait une quatrième, rédigée par une équipe bruxelloise. Dès 6 heures du matin, le journal était distribué dans toute la Belgique<sup>279</sup>. Pour assurer le succès de l'entreprise, la direction avait consenti à de sérieux sacrifices, puisque le numéro se vendait 10 centimes à Bruxelles et 15 dans le reste du pays alors qu'il se payait 15 centimes à Paris et 20 dans les départements, or l'édition belge comportant beaucoup moins de publicité que la française, le manque à gagner était considérable. On est dès lors amené à se demander quel avantage Barbieux et ses amis comptaient tirer de cette combinaison. Il était double à notre sens: d'une part l'édition bruxelloise — ainsi qu'une édition genevoise, qui fut un échec immédiat<sup>280</sup> — assurait la diffusion du journal dans toute l'Europe<sup>281</sup>; d'un autre côté, et c'était sans doute l'essentiel, elle permettait de continuer la publication même si la police impériale s'arrangeait pour l'interrompre à Paris. Du reste, le vicomte de La Guéronnière, représentant de la France à Bruxelles, l'avait fort bien compris. Transmettant à son ministre, à l'intention du département de l'Intérieur, un exemplaire de l'édition belge, il remarquait: « Le journal *Le Rappel* ayant son administration en France, étant soumis à la loi

<sup>278</sup> ROCHEFORT (H.), *Ibid.*, p. 85.

<sup>279</sup> « Telle est l'opération accomplie journellement par l'imprimerie Vanderauwera, opération qui est, croyons-nous, sans précédent dans l'histoire de la typographie » (*Le Rappel*, 19 mai 1869). La phrase montre que le précédent réalisé par *La Presse* était déjà oublié. Signalons que nos références renvoient à l'édition bruxelloise.

<sup>280</sup> Dans ses *Mémoires*, encore inédits, Vésinier, le futur membre de la Commune, explique qu'il passa à Genève une quinzaine de jours pour y créer cette édition (Amsterdam, I.I.S.G., Papiers Vésinier). Mais il est fort discret sur les suites de l'entreprise. Ce silence s'explique aisément. D'après les renseignements que nous a aimablement fournis M. M. Vuilleumier, cette édition genevoise s'arrête au premier numéro, celui du 4 mai 1869. La partie suisse du journal s'y borne à une partie seulement de la troisième page. Elle se compose d'une brève chronique et d'un article de lancement rédigés tous deux par Vésinier.

<sup>281</sup> En revanche, le monopole de la vente en France était réservé à l'édition parisienne. (*Le Rappel*, 19 mai 1869).

française, payant un cautionnement déposé au Trésor et se trouvant placé sous la responsabilité du gérant, peut-il, dans une édition publiée à l'étranger, mais qui n'est qu'une annexe de l'édition française, imprimer des appels directs à l'insurrection? <sup>282</sup> ». Et de fait, grâce à son relais bruxellois, la direction du journal put diffuser plusieurs numéros saisis à Paris. Il en va ainsi du treizième numéro, à propos duquel la direction belge écrit: « Les clichés nous sont parvenus sains et saufs, et c'est grâce à eux que nous avons pu doubler le tirage de ce numéro saisi, qui a eu à Bruxelles et à Paris un grand retentissement <sup>283</sup> ».

La direction de la page belge fut confiée à Odilon Delimal. Cette désignation avait quelque chose de surprenant de prime abord, car pendant longtemps, *L'Espiegle* avait attaqué Victor Hugo.

C'est ainsi qu'en 1865 le journal s'était moqué des compliments exagérés que le Maître avait coutume de décerner aux jeunes poètes <sup>284</sup>, avait démenti, avec une évidente satisfaction, qu'on avait offert à « l'illustre déiste » la présidence du Congrès international des étudiants <sup>285</sup> et avait éreinté les *Chansons des rues et des bois* en affirmant que le style de leur auteur était « de plus en plus négligé » <sup>286</sup>.

L'année suivante, *L'Espiegle* avait même publié une parodie des *Travailleurs de la mer* due à la plume de Vésinier <sup>287</sup>. Hugo avait été sensible à cet irrespect. « On me dit » écrivait-il à Meurice, à propos de la composition de la rédaction du *Rappel*, « que votre reporter Jacques Bonhomme, s'appelle Vésinier. En ce cas, je dois vous dire qu'il m'a jadis violemment attaqué dans *La Rive gauche* et dans *L'Espiegle* » <sup>288</sup>.

Mais Delimal avait évolué, les critiques sur Hugo avaient disparu de son journal <sup>289</sup> pour faire place à des articles plus aimables <sup>290</sup>. Enfin,

<sup>282</sup> A.A.E. Cope des Archives des Aff. Etr. de France.

<sup>283</sup> 16 mai 1869.

<sup>284</sup> *Espiegle*, 28 mai 1865.

<sup>285</sup> *Ibid.*, 22 octobre 1865.

<sup>286</sup> *Ibid.*, 12 novembre 1865.

<sup>287</sup> *Les Travailleurs dans la Mer* par Victor Gogo. Ce texte satirique fut d'abord publié dans plusieurs numéros de *L'Espiegle*, numéros devenus malheureusement introuvables, puis fut édité à part et sera cité dans l'ouvrage de A. de Bersaucourt: *Les pamphlets contre Victor Hugo*. Paris, 1912, pp. 193 et s. mais Bersaucourt n'identifiera pas l'auteur de la satire mais grâce à l'excellent dictionnaire des anonymes et pseudonymes de Delecourt nous savons que l'auteur en était Vésinier.

<sup>288</sup> Hugo ajoutait cependant: « ce qui me serait égal s'il ne faisait pas vos compte rendus des réunions électorales », 3 novembre 1869; (HUGO (V.) et MEURICE (P.): *Correspondance*, Paris, 1909, p. 375).

<sup>289</sup> Le 30 juin 1867, *L'Espiegle* soutenait que la reprise d'Hernani à Paris était due aux intrigues d'une coterie.

lorsque la combinaison du *Rappel* va prendre corps, Delimal n'hésite pas à se lancer dans la dithyrambe de l'exilé. Le 25 avril 1869, annonçant brièvement qu'il avait obtenu la primeur de rédiger un compte-rendu de *L'homme qui rit*, il promettait d'en parler plus à loisir « avec le respect dû au talent du maître » et, en effet il en donnait dans quatre numéros<sup>291</sup>, à la suite, une énorme recension qu'il signa *Homo* pour la circonstance. Il y magnifiait le roman qui « sous la main du maître » prend une hauteur telle qu'il en devient de l'histoire et affirmait que « celui qui ne comprend pas Hugo, est irrévocablement en deça du médiocre » et comme les premiers chapitres connus grâce à leur publication en feuilleton par *Le Rappel* avaient suscité des commentaires peu favorables, il rétorquait : « On trouve aussi le boutiquier sous l'enveloppe du critique. C'est le propre d'une littérature de décadence visible de produire de ces accouplements là. Pour nous ce livre est digne du maître qui l'enfanta, digne de ses aînés ».

Cette apologie enchantait Hugo. Il invita son fils François-Victor à la diffuser dans la presse<sup>292</sup> et en signe de satisfaction envoya sa photographie dédicacée au journaliste belge<sup>293</sup>.

Les premiers numéros du *Rappel* furent accueillis par le public bruxellois avec un intérêt si vif qu'il inquiéta d'autres journaux. Ils réagirent vivement. Si *La Chronique* insère encore les 5 et 6 mai de la publicité pour l'édition belge du *Rappel*, elle parle déjà en termes mi-figue, mi-raisin, de la lettre du « colosse de Guernesey à Barbieux ». Puis, le 10 mai, le rédacteur en chef de *La Chronique*, Victor Hallaux, se livre à un véritable réquisitoire contre le nouvel organe. Il prend à partie plusieurs de ses rédacteurs et n'hésite pas à prétendre que le jeune Charles Hugo rêve de l'annexion de la Belgique à la France et

<sup>290</sup> Cette volte-face fut rapide, dès 1866 en effet, François-Victor écrivait à son père à propos des *Travailleurs de la Mer* : « La presse continue d'être excellente pour le livre... *L'Espiègle*... a reproduit en se l'appropriant les articles publiés par Jouvin dans *Le Figaro*... » (GUILLE (F.), *François-Victor Hugo et son œuvre*, Paris, 1950, p. 322). Mais ce sera surtout en 1868 que les articles favorables à Hugo vont se multiplier dans *L'Espiègle*, par exemple les 12 et 19 avril. Le journal lui témoigne même de l'indulgence lorsqu'il laisse baptiser son petit-fils, ce qui avait pourtant scandalisé les purs, cfr n<sup>os</sup> des 10 et 18 octobre.

<sup>291</sup> *Espiègle*, 2, 9, 16 et 23 mai 1869.

<sup>292</sup> « *Le Rappel*, au lieu de citer les choses équivoques de M. G.F. (c'est-à-dire, Gustave Frédéric, critique de *L'Indépendance Belge*) ferait mieux de citer le dernier paragraphe de M. Delimal », 27 mai 1869 (Hugo (V.), *Correspondance*, Paris, 1947-1952, t. 3, p. 200).

<sup>293</sup> « A Homo, Ursus. Après avoir lu l'article excellent signé *Homo* », mai 1869. (APP, dossier Delimal, analyse scellé n<sup>o</sup> 1). La photographie qui constituait le « remerciement » du poète fut transmise à Delimal par François-Victor Hugo. (Hugo (V.), *Correspondance*, *ibid.*).

qu'un autre collaborateur français du *Rappel* fait preuve de la plus noire ingratitude à l'égard d'un pays qui l'a recueilli. Hallaux renouvela plusieurs fois ses attaques et fut soutenu par le *Sancho* et par d'autres organes bruxellois. Il est clair que cette campagne était dictée par l'intérêt professionnel puisque *La Chronique*, du moins à cette époque, était une feuille avancée qui, à peu de chose près, se réclamait des mêmes idées que *Le Rappel*.

Mais les inquiétudes de Hallaux durent se dissiper rapidement. L'édition bruxelloise du *Rappel* ne connut qu'une existence éphémère. Si pendant quelques jours elle tira à trois mille exemplaires<sup>294</sup> se vendant bien, à en juger par l'attitude des marchands qui n'hésitaient pas à majorer le prix du numéro<sup>295</sup>, la chute fut rapide. Deux raisons à notre sens expliquent ce prompt déclin. Delimal si fier pourtant d'avoir accédé à la qualité de directeur d'un quotidien n'était pas parvenu à rendre sa page belge intéressante. Les placards publicitaires et les annonces de spectacles en absorbaient une grande part. Le reste en était occupé par une chronique bruxelloise tenue en alternance par Homo et par Ursus, pseudonymes qui constituaient une flatterie à l'égard de Hugo puisqu'ils étaient empruntés à son dernier roman. Homo nous l'avons dit déjà, n'était autre que Delimal, quant à Ursus, nous croyons y voir le jeune proscrit français Louis Dagé<sup>296</sup>. Divisée en brefs paragraphes, cette chronique comprenait des nouvelles et des échos. Mais les nouvelles étaient trop rares et trop succinctes pour fournir aux lecteurs une véritable information. Quant aux échos, Delimal n'osait pas y apporter la fougue et le piquant qu'il y mettait dans *L'Espiègle*. En définitive, la page belge était incolore. En outre la présentation matérielle du numéro était souvent défectueuse à cause des difficultés que présentait l'envoi des clichés de Paris à Bruxelles<sup>297</sup>. Le même motif avait aussi parfois pour effet de retarder la distribution du journal en Belgique<sup>298</sup>.

<sup>294</sup> Le tirage atteignit à Paris 45.000 exemplaires (GUILLE (F.V.), *François-Victor Hugo... op. cit.*, p. 234.

<sup>295</sup> *Le Rappel*, 7 mai 1869.

<sup>296</sup> SAINT-FERREOL, *Les proscrits français en Belgique*, Paris, 1871, t. 2, p. 186. Le journal avait en outre un administrateur, le libraire-éditeur Alphonse Rozez, qui publia souvent des pamphlets anti-bonapartistes.

<sup>297</sup> Le 19 mai, la direction bruxelloise avoue être l'objet de nombreuses réclamations à cause « des imperfections typographiques qui déparent nos deux derniers numéros » et se justifie par le fait « que *Le Rappel* ayant été saisi hier et avant-hier à Paris, notre clicheur de Paris a dû précipiter son travail dans la crainte que la police impériale ne fit irruption sur (*sic*) l'imprimerie et n'enlevât nos formes comme elle avait enlevé les exemplaires déjà imprimés ». Aussi « les clichés, emportés à la hâte, nous sont parvenus en un piteux état ».

<sup>298</sup> Le 11 juin, elle n'a lieu qu'à dix heures au lieu de six, parce qu'une per-

On peut supposer que Delimal aurait fini par améliorer la formule s'il n'avait été victime d'un cas de force majeure, à savoir l'interruption de l'édition française. En effet, le 10 juin, la police avait envahi les bureaux du *Rappel*, arrêté un de ses rédacteurs, Laferrière, et lancé des mandats d'arrêts contre Vacquerie, Meurice et Arthur Arnould. Effrayé, l'imprimeur avait cessé sa collaboration. Il avait fallu en chercher un autre. On le trouva difficilement. Il en résulta que le journal ne put paraître que le 29 juin. Pendant cette interruption Meurice et Vacquerie n'utilisèrent pas les possibilités que leur offrait l'édition belge. Ce peu de zèle s'explique sans doute par les divergences de vues qui opposaient à l'époque, au sujet de la gestion du journal, l'administration parisienne à Rochefort et à la famille de Victor Hugo<sup>299</sup>. L'équipe bruxelloise ne se releva pas du coup porté à celle de Paris.

Si du 29 juin au 20 août, il existe encore en apparence une édition belge, son examen montre qu'elle ne se distingue plus de la française que par une différence de tarif. Sa page bruxelloise a en effet disparu sans que la direction ait cru devoir fournir la moindre explication à cet égard, pas plus qu'elle n'en donnera lorsqu'elle appliquera le même prix de vente en Belgique qu'en France. Au surplus, on peut penser que Delimal s'était lui aussi désintéressé de l'entreprise. Quelques mois plus tard, en effet nous le verrons plus loin il allait vendre *l'Espiègle*, quitter la Belgique et entrer à la rédaction parisienne du *Rappel*<sup>300</sup> ce qui devait constituer à ses yeux une brillante promotion.

Cet échec n'entraîna cependant pas de rupture entre le clan Hugo et Delimal. Au contraire ce dernier exaspéra plusieurs de ses amis par le zèle qu'il apporta désormais à se faire le champion du poète et nous verrons par exemple *l'Espiègle* non content de donner le 19 septembre 1869 un extrait du discours de Hugo au Congrès de la Paix à Lausanne revenir sur ce sujet le 26 du même mois en reproduisant cette fois, intégralement, le discours en question.

Puis toujours à propos de ce discours Delimal tance *Le Peuple Belge* qui avait osé parlé des variations politiques de Hugo et il lance à son confrère iconoclaste: « *Le Peuple Belge* n'oublie qu'une chose, c'est qu'on n'est pas rênégat en avant. N'est-il pas surprenant de voir un journal, qui a la prétention de convertir aux idées républicaines la bourgeoisie belge, parler ainsi du passé de l'auteur des Châtiments.

quisition « du reste infructueuse a retardé d'un train l'envoi des clichés ». (*Le Rappel*, 12 juin 1869).

<sup>299</sup> *La Cloche*, 3 juillet 1869, pp. 57-59; *Almanach du Rappel, année 1870*, pp. 20 et suiv.; HUGO (V.) et MEURICE (P.), *Correspondance*, op. cit., pp. 348 à 352.

<sup>300</sup> MITTERAND (H.), « Emile Zola journaliste ». *Cahiers naturalistes*, 1960, n° 1, p. 303.

Quand un homme de la valeur de Victor Hugo suit le mouvement révolutionnaire, qu'il entre dans le torrent, c'est trahison que d'imiter les journaux réactionnaires pour l'attaquer sur le terrain du passé »<sup>301</sup>.

Delimal va alors s'attirer une sévère réponse, dès le 27 en effet, *Le Peuple Belge* après avoir déclaré que « Pour nous l'auteur des Châtiments est sacré » rétorque à Delimal que cette admiration était parfaitement compatible avec des critiques de détail, ce que tout le monde aurait du comprendre. Seulement, ajoutait le quotidien bruxellois, « *L'Espiègle* était là, *L'Espiègle* dont la spécialité nouvelle semble consister à faire la police de la presse démocratique, au nom de quelques citoyens qui à notre avis, n'ont pas besoin d'un organe officieux, tels que Victor Hugo, Henri Rochefort, etc. » *Le Peuple Belge* reprochait à Delimal de faire « par excès de zèle... un crime » de ce qui n'avait « été qu'un accident » et il invitait Delimal à relire la collection de *L'Espiègle* pour y découvrir au sujet de Victor Hugo « des pages au bas desquelles un bonapartiste aurait, avec délices, déposé sa signature ».

Très embarrassé, Delimal nia avoir voulu faire passer sa feuille pour l'officieux de Hugo, déclara qu'il ne regrettait pas d'avoir permis à certains de ses collaborateurs d'attaquer l'écrivain et ajouta que « le cas échéant, nous l'attaquerions nous-mêmes. Tout cela arrivera peut-être et beaucoup plus tôt que ne le pense *Le Peuple Belge*. A *L'Espiègle* on ignore complètement ce qu'est qu'une coterie. On ne connaît pas les ménagements qui permettent d'être tout à la fois avec et contre la Révolution. *Le Peuple Belge* mieux que personne doit le savoir »<sup>302</sup>.

De son côté Poublon, caricaturiste favorable à Napoléon III ne manqua pas d'exploiter le thème que lui fournissait la sujétion du directeur de *L'Espiègle* à l'homme de Guernesey en donnant le 14 novembre 1869 au *Franc Parleur* une charge intitulée « Les Travailleurs du Père pour faire suite aux Travailleurs de la Mer ». Il y raille Hugo et toute l'équipe du *Rappel* au premier rang de laquelle on reconnaît Rochefort et Delimal.

\*  
\*\*

En automne 1869 Odilon va se lancer dans une nouvelle affaire qui va se révéler désastreuse. Il décide de céder, pour un an, *L'Espiègle* à Camille Lemonnier, tout en y gardant une participation financière<sup>303</sup>.

<sup>301</sup> *Espiègle*, 26 septembre 1869.

<sup>302</sup> *Ibid.*, 3 octobre 1869.

<sup>303</sup> « Je serai seul rédacteur et j'entre à ces conditions dans les trois quarts des bénéfices. Le quart restant te reviendra A TITRE DE PROPRIÉTÉ. J'entre aussi pour les trois quarts des frais, le quart restant t'incombant » (Lettre de Lemonnier à Delimal, *Le Peuple Belge*, 24 janvier 1870).

Le 24 octobre il signale en termes laconiques à ses lecteurs que le journal cesse de paraître et qu'il va être remplacé par l'*Uylenspiegel*, on revient donc à l'ancien titre, journal que dirigera Lemonnier<sup>304</sup>.

Tout en affirmant en termes pompeux le scepticisme foncier d'*Uylenspiegel*, Camille Lemonnier laissait entendre que le journal conserverait son orientation radicale. Cette orientation se marquera par la collaboration d'Henri Rochefort et d'Eugène Robert<sup>305</sup>. Cela se marque aussi dans des articles où Lemonnier attaque Napoléon III et Eugénie, où il fait l'éloge de Gendebien « mort en démocrate et en libre penseur » mais cela se marque surtout dans son article à la gloire de la grande idée lancée « il y a quelques mois par deux de nos amis, les citoyens Arnould et Eugène Robert »<sup>306</sup>: celle de la représentation du travail, idée dont l'*Uylenspiegel* se proposait de suivre le développement.

Le journal n'en eut pas l'occasion. En effet il donnait encore un numéro le 19 décembre 1869 puis cessait complètement sa publication. Le 31 décembre, Lemonnier dont il faut bien dire que l'attitude ne fut pas très élégante dans cette affaire, sans indiquer que le journal avait cessé de paraître, demandait à la « presse démocratique » de signaler à leurs lecteurs qu'il « avait cessé complètement de participer à la rédaction d'*Uylenspiegel* » et qu'« un différend d'administration et de vices de gestion ont déterminé chez moi cette résolution qui remet entre les mains de M. Odilon Delimal, directeur-proprétaire d'*Uylenspiegel*, la rédaction de ce journal »<sup>307</sup>.

Cette explication provoqua une aigre riposte de Delimal: « La vérité des faits est altérée; permettez-moi, mon cher confrère, de la rétablir: J'ai cédé *L'Espiègle* à M. Lemonnier. Il en a changé le titre, le format, les conditions de vente, l'administration, etc. S'il a à déplorer des vices des gestion, c'est à lui qu'il doit les imputer étant seul gérant du journal. Il ne se retire donc pas d'*Uylenspiegel*; mais il laisse tomber après deux mois de direction, un journal qui paraissait depuis dix-sept ans »<sup>308</sup>.

<sup>304</sup> Ainsi le journal revient à son titre antérieur. La continuité se marque par le fait que le dernier n° de *L'Espiègle* porte le n° 43, 6<sup>e</sup> année et que le 1<sup>er</sup> n° de l'*Uylenspiegel* (31 octobre 1869) indique lui: 17<sup>e</sup> année, n° 44.

<sup>305</sup> Cfr p. 1 et 2 du n° du 31 octobre 1869. Les collaborateurs de l'*Uylenspiegel* usent de pseudonymes: Richard, Tiel, Nique (qui est Camille Picqué selon de la Court) et Aidemon qui est celui de l'illustrateur du journal: Edmond Guillaume et non pas Rops comme l'indique M. Jacques Odry dans un article publié dans *Le livre et l'estampe*, Bruxelles, 1972, n°s 71-72: *Aidemon, pseudonyme de Félicien Rops*.

<sup>306</sup> N° du 12 décembre 1869.

<sup>307</sup> *Le Peuple Belge*, 2-3 janvier 1870

<sup>308</sup> *Ibid.*, 8 janvier 1870.

Le 15 janvier 1870, Lemonnier riposte et menace de remettre l'affaire entre les mains de la Justice<sup>309</sup>. En janvier toujours, Delimal réfute une nouvelle fois de manière très violente les assertions de Lemonnier<sup>310</sup>.

Soit dit en passant, la fin peu glorieuse de l'*Uylenspiegel* ex-*Espiègle* explique sans doute pourquoi Lemonnier qui fait pourtant dans ses mémoires intitulés *Une vie d'écrivain*, une large place à ses expériences de journaliste et à ses camarades de la presse belge, ne souffle mot de sa direction du journal pas plus que de Delimal d'ailleurs.

Bien que Camille Lemonnier, par ses longs articles faits de périodes interminables et de phrases emphatiques, ne convenait pas à la direction d'une feuille satirique, il faut ajouter néanmoins que ces défauts ne suffisent pas à expliquer la disparition du journal. Peut-être avait-il raison de prétendre que *L'Espiègle* déclinait quand il en avait pris la direction.

En tout cas, la petite presse belge souffrait à l'époque d'une crise indéniable. En 1867, *Le Grelot* avait disparu faute de lecteurs. Il en ira de même en 1868 et 1869 pour de nombreux journaux comme *Le Diable*, le *Sans-Souci*, *L'Etrille*, *L'Ingénu*, *Le Frondeur* et *La Cigale*<sup>311</sup>.

<sup>309</sup> « Je n'ai jamais été gérant de son journal et il ne me l'a jamais cédé. S'il me l'avait cédé, il y aurait en acte de vente et il n'y en a pas eu... Il y a eu mieux: il y a eu parole d'honneur. M. Delimal devait avancer les fonds et moi la copie. Pendant deux mois j'ai fait à moi seul le journal; je n'ai jamais vu venir les fonds. Je devais recueillir des bénéfiques; j'ai perdu de l'argent. Le titre, le prix de vente et l'administration ont été en réalité changés, mais ces changements avaient été les conditions acceptées sans discussions, dès mon entrée à *L'Espiègle*. Quant aux dix-sept années d'existence du journal, M.O.D. compte mal puisqu'il oublie que depuis longtemps il mourait de mort lente ». (*Le Peuple Belge*, 17 janvier 1870).

<sup>310</sup> Et ce en termes convaincants: « Je répète donc que j'ai cédé *L'Espiègle* à M. Lemonnier. Je le lui ai cédé pour un an lui laissant la faculté, au bout de ce terme, d'en acheter la propriété. Pour les conditions, c'est M. Lemonnier lui-même qui va vous les apprendre, j'ai heureusement retrouvé des lettres... » (*Le Peuple Belge*, 24 janvier 1870).

<sup>311</sup> Une bonne vue d'ensemble de la presse satirique du siècle dernier peut être trouvée dans: PERREAUX (M.), *Essai bibliographique de la presse humoristique bruxelloise*, Bruxelles, 1975, 2 v. Il s'agit d'un mémoire de fin d'études défendu à l'Institut supérieur d'Etudes sociales de l'Etat, section bibliothécaires-documentalistes. Ce travail nous montre que si les disparitions de journaux satiriques furent certes nombreuses à la fin des années 1860 ainsi que nous venons de le voir cette même période avait aussi connu un développement prodigieux de ce genre de presse entre 1866 et 1870; durant cette période, d'après Mlle Myriam Perreaux, on assiste à Bruxelles à la naissance de 33 feuilles satiriques nouvelles or, pour approcher d'un tel chiffre, il faut reprendre toute la période précédente depuis l'indépendance de la Belgique, c'est-à-dire de 1831 à 1865 où l'on ne compte,

Diverses causes s'alliaient pour nuire à ce genre de presse, le déclin des affaires Langrand priva sans doute beaucoup d'entre elles d'un pactole<sup>312</sup> ainsi que la mode des publications du style *Lanterne*. Mais deux facteurs furent beaucoup plus importants. Le premier est la concurrence que la presse parisienne commençait à faire en Belgique même aux feuilles locales. Elle était favorisée par le fait que les journaux de Paris commençant à jouir d'un régime plus libéral et ce malgré la sévérité de la répression en deviennent plus intéressants à lire. Malgré cela le lecteur belge reste intéressé par la presse de son pays qui lui fournit des informations locales mais il n'en allait pas de même pour la petite presse et ici la concurrence française va se révéler très lourde. L'écrivain belge, Albert Giraud nous conte par exemple qu'à Louvain, dans son enfance, on lisait dans les familles bourgeoises : « *Le Journal illustré* qui nous arrivait chaque semaine du Paris du Second Empire »<sup>313</sup>.

Quand *Le Grelot* disparaît, son directeur Alphonse Gillard écrit : « Nous mourons tué par la presse parisienne à bon marché, qui s'est implantée chez nous, par ces journaux fantaisistes et amusants parfois, que notre presse sérieuse copie et reproduit avec un zèle qui pourrait être mieux employé. Nous mourons, parce que nous ne pouvons lutter contre tant de concurrents à bon marché et qui se sont fait des éléments de succès, en nous ravissant ce qui autrefois était le monopole de la presse satirique... »<sup>314</sup>.

De même *L'Espiègle* constate le 3 novembre 1867 que « La petite presse parisienne nous envahit, nous déborde » et pour résister à cette invasion le journal bruxellois décide de réduire de moitié le prix de son édition ordinaire<sup>315</sup>.

Menacés par les périodiques parisiens, les hebdomadaires bruxellois connaissent, à partir de 1868, un péril encore plus grand, celui que représente pour eux une nouvelle forme de journalisme : la petite presse quotidienne.

toujours d'après la même source que la création de 26 feuilles du même type dans la capitale belge. (Note de l'éditeur).

<sup>312</sup> JACQUEMYS (G.), *Langrand-Dumonceau...*, op. cit.

<sup>313</sup> GIRAUD (A.), *Les souvenirs d'un autre Bruxelles*, Bruxelles, 1929, p. 138. La fondation de ce journal était alors relativement récente, 14 février 1864, mais son succès fut rapide. (Note de l'éditeur).

<sup>314</sup> *Le Grelot*, 30 juin 1867. Déjà à l'époque du procès de 1866, *Le Grelot* ne tirait plus qu'à 200 exemplaires.

<sup>315</sup> « *L'Espiègle...* publiera désormais une édition populaire qui sera livrée au public au prix de 15 centimes le numéro. Cette édition publiera le portrait-change des hommes politiques, des journalistes, des magistrats et des artistes belges en renom... Qu'on se le crie ». (Note de l'éditeur).

A la fin de 1867, Louis Seghers qui était connu sous le pseudonyme de *Ménippe*, conçoit le plan de créer un quotidien à 2 centimes, ni doctrinaire, ni catholique, qui s'adressera au peuple incapable d'acheter les journaux chers et « qui lui donnera sous une forme condensée, tous les faits importants de la politique contemporaine; il en tirera les conséquences qu'il voudra »<sup>316</sup>. Quelques mois plus tard, *Ménippe* réalise son projet en fondant *Les Nouvelles du Jour*<sup>317</sup>. Le succès fut si grand, que dès l'année suivante la feuille avait vu sa formule imitée par deux concurrents: *La Chronique* et *Le Carillon*<sup>318</sup>. Ce nouveau genre de journaux dut nuire, croyons nous, aux hebdomadaires tels que *L'Espègle*.

Si l'on met à part les amateurs de lithos qui perdaient évidemment au change, puisque les *Nouvelles du Jour* et ses rivales n'étaient pas illustrées, le public devait être séduit par la nouvelle formule. Pour le prix d'un seul numéro de *L'Espègle*, il en recevait sept. Les rédacteurs de ces petites feuilles, *Ménippe* et son équipe pour *Les Nouvelles du Jour*, Hallaux et la sienne à *La Chronique*, comptaient parmi les meilleurs journalistes belges. Leurs articles étaient vifs et piquants et, bien qu'orientés à gauche, ils évitaient comme la peste les longs articles de doctrine. D'autre part, ils se refusaient à insérer les interminables manifestes des Pyat et Miot qui, s'ils intéressaient encore les lecteurs français — forcément minoritaires dans le public de *L'Espègle* — ne devaient guère enthousiasmer les Belges<sup>319</sup>.

<sup>316</sup> *Le Sancho*, 29 mars 1868.

<sup>317</sup> On peut se demander si Louis Seghers *alias* *Ménippe*, journaliste à la solde de Langrand-Dumonceau était aussi payé par la France impériale, en tout cas sa revue précédente *Les Marionnettes du Jour*, périodique anticlérical et avancé insista de nombreuses fois sur les sentiments pacifiques de la France et affirma que la taxer d'annexionnisme était odieux et qu'il fallait au contraire dénoncer le chauvinisme belge. *Ménippe* louait en outre Napoléon III « à qui revenait la gloire d'avoir, plus qu'aucun autre souverain, déterminé le succès des idées libre-échangistes... et précipité la ruine de l'ultramontanisme en accordant au pape la simple bénédiction de la France... » et qui n'a jamais « tenté aucune conquête ». (Voir par ex. nos des 1<sup>er</sup> novembre 1864, 15 avril, 1<sup>er</sup> juin, 1<sup>er</sup> décembre 1865; 15 juin, 1<sup>er</sup> octobre et 1<sup>er</sup> novembre 1866).

<sup>318</sup> *Le Carillon*, journal quotidien à « 2 cts », fondé à Bruxelles en 1869, se présentait comme « instructif, populaire, amusant » et « le meilleur marché des journaux de la Belgique ». Les articles étaient non signés ou signés de pseudonymes burlesques. Quelques numéros sont conservés dans la très riche collection de journaux des Archives de la Ville de Bruxelles (Note de l'éditeur).

<sup>319</sup> *La Chronique*, 10 mai 1869: « M. Jules Miot, ancien représentant du peuple français a adressé à *La Chronique*, avec demande d'insertion, une circulaire par lui adressée à ses concitoyens de la Nièvre. *La Chronique* ne s'occupe guère de politique courante et elle ne s'occupe pas du tout de la question électorale française. Elle n'a donc aucune raison pour publier dans ses colonnes, déjà si exigües, la circulaire de M. Miot, mais elle peut rendre hommage à la fermeté des principes que ce document illustre ».

A la fin de janvier 1870, Odilon Delimal se trouve à Bruxelles dans une situation peu agréable. Il a perdu son journal, est entièrement brouillé avec son ami Lemonnier et ne peut même pas espérer retrouver une place au *Peuple Belge*. En effet, l'histoire du *Rappel* a manifestement distendu les liens qui l'unissaient au rédacteur en chef Labarre. Quant au propriétaire de ce journal, Mulders, il était fort lié à Lemonnier<sup>320</sup>.

Delimal décide alors de retourner en France, une nouvelle période de son existence va alors commencer et certes pas la moins tumultueuse...! Nous aurons l'occasion de nous en apercevoir dans la partie de cet ouvrage consacrée à la période parisienne de notre héros.

\*  
\*\*

<sup>320</sup> LEMONNIER (C.), *Une Vie d'Ecrivain*, Bruxelles, 1945, pp. 107 à 109, 112. — Cfr aussi dans *Le Peuple Belge...* récit d'un voyage à Londres des deux hommes avec tentative pour rencontrer Pyat. Soit dit en passant, la correspondance conservée au Musée Camille Lemonnier ne contient absolument rien sur les années de jeunesse de l'écrivain. Lui-même ou ses héritiers ont sans doute détruit les papiers relatifs à cette époque où il se rangeait parmi les révolutionnaires turbulents. Maigre fiche de consolation, le Musée Camille Lemonnier contient deux lettres fort amicales de Pierre Mulders à Camille Lemonnier de 1888 et 1889 et une autre de E. Mulders-de Bagenrieux qui, le 13 juin 1913 (36, rue de Florence) se réjouit d'apprendre la réussite de l'opération que le maître vient de subir. Sur Mulders qui naquit à Essen (près d'Anvers) le 15 octobre 1826 et qui décéda en 1890 on peut trouver des renseignements dans l'ouvrage de Mme Eliane Gubin: *Bruxelles au XIX<sup>e</sup> siècle. Berceau d'un flamingantisme démocratique. 1840-1873*. Bruxelles, 1979. Mulders milita en effet dans le mouvement flamand, de 1866 à 1868, surtout. (Note de l'éditeur).



## CHAPITRE IV

# La période parisienne

Delimal arrive donc à Paris en début de cette année 1870<sup>321</sup> et entre à la rédaction du *Rappel*<sup>322</sup> peu avant que ne s'engage la guerre franco-allemande. Il appartient toujours à la rédaction début septembre lors de l'avènement de la république<sup>323</sup> mais quittera ce journal peu après pour passer au *Combat*.

Il va jouer dans cette feuille révolutionnaire, nouvelle, un rôle très important. Lancé le 16 septembre 1870, le journal publie un article liminaire qui, écrit pour le compte de toute la rédaction, par son fondateur Pyat est une de ces éjaculations lyriques dont le futur membre de la Commune avait le secret. Citons par exemple: « Le vaisseau de Paris est le vaisseau *Le Combat* nous le montons, le drapeau de la République cloué au mât, résolu tous à périr — non citoyens, résolu à vaincre! Et après, nous quitterons le deuil, nous cesserons le feu et nous reprendrons l'outil, en gardant le fusil ». Mais Pyat reste dans le vague en ce qui concerne son programme politique.

Le lendemain, *Le Combat* invite le gouvernement de la Défense nationale « à nettoyer les écuries d'Augias de l'administration impériale », réclame la création de corps de francs tireurs, demande que l'on fasse de Paris un « volcan révolutionnaire » et que « la province soit électrisée par de nouveaux Saint-Just, s'il y en a ».

Obsédé en 1870, comme pendant toute sa carrière par le crime politique, Pyat, quelques jours plus tard fait ouvrir une souscription à cinq centimes, dont le produit est destiné à offrir un fusil d'honneur au citoyen qui aura abattu le roi de Prusse<sup>324</sup>. Le 8 octobre, Pyat, se

<sup>321</sup> Les registres de population de la Ville de Bruxelles ne permettent pas de donner plus de précision quant à la date (Communication de Mme Smolar, Archiviste la Ville à l'éditeur, février 1982).

<sup>322</sup> Il est cité dans la liste que *Le Rappel* publie le 29 juin 1870 à l'occasion d'une souscription organisée pour ériger un monument à Barbès. Cfr MITTERAND (H.), *Emile Zola journaliste, op. cit.*

<sup>323</sup> Élément fourni par l'interrogatoire de Delimal mené par la Justice militaire le 16 décembre 1873 et sq.

<sup>324</sup> Au 4 octobre 1870, à la 14<sup>e</sup> liste de souscription, on en était à 247 f 40.

sépare de Georges Duchêne, sur divergence de vue car, contrairement à ce théoricien *Le Combat* estime que, pour l'heure, il faut donner des informations et non publier des articles de doctrine. Ce qui n'empêche pas la feuille de Pyat de prendre position nette en faveur de l'instauration d'une Commune<sup>325</sup>. Aussi le journal réclame-t-il des élections municipales à Paris, note toutes les manifestations en faveur de cette idée et le 17 octobre, décide d'offrir pour la défense de Paris un canon de campagne en formant le vœu qu'il soit nommé *La Commune*<sup>326</sup>.

Le 28 octobre paraît le fameux article sur l'affaire Bazaine qui fera tant parler de lui. En même temps une attitude plus révolutionnaire, gage de la victoire continue à être exigée du gouvernement de la Défense<sup>327</sup>. Le 31 octobre c'est l'échec du mouvement révolutionnaire<sup>328</sup>. Au début de janvier 1871, le journal prend nettement position, il se méfie de Trochu : « Nous assistons aujourd'hui à un spectacle étrange. Les pères de famille parlent de guerre à outrance et les soldats demandent du repos ».

Pyat, lui, ne veut « point de général en chef, point de président, point de dictateur, point d'empereur ! » et demande que l'on imite la 1<sup>re</sup> République en formant un comité de salut public. Le journal annonce en outre que Paris ne se rendrait pas et que la Commune remplacerait l'équipe vermoulue de l'Hôtel-de-Ville. Bien entendu, *Le Combat* déplore l'échec de l'affaire du 21 janvier et le 23 il émet des considérations sur les Bretons qui fuient devant les Prussiens mais qui tirent sur les Français.

Contrairement à ce que Delimal soutiendra lors de son interrogatoire, il joua au *Combat* un rôle important<sup>329</sup>. Il suffirait de regarder

<sup>325</sup> Dans ce même n° on trouve une lettre de lecteur à ce sujet, un article de Pyat : *Place à la Commune* et de Gastineau : *La Commune ou la mort*. Le n° contient également une note sur une réunion de la section du Panthéon de l'*Internationale*. Le démocrate allemand, Moses Hess, qui était à Bruxelles à cette époque et avait publié dans *Le Peuple Belge* un texte attaquant la Prusse fut averti par l'un de ses correspondants à Paris, Louis Krolkowski, le 3 mars 1871, que ce dernier lui envoyait un exemplaire de ce n° du 15 octobre. Cfr *Moses Hess Briefwechsel*, hrsg von Ed. Silberner. La Haye, 1959.

<sup>326</sup> Cette campagne en faveur de l'instauration d'une *Commune* qui utilisera, on le voit, tous les moyens pour en faire pénétrer l'idée dans l'esprit des Parisiens continuera (voir par exemple le n° du 20 octobre).

<sup>327</sup> Cfr article de Benjamin Gastineau du 28 octobre.

<sup>328</sup> Pyat avait pris ses précautions pour ne pas être compromis par l'échec de cette « journée » révolutionnaire mais il faut lui rendre cette justice qu'il fera, par la suite, campagne dans son journal pour la libération des révolutionnaires arrêtés.

<sup>329</sup> Lors de son interrogatoire, mené par la Justice militaire après la Commune, Delimal soutient n'avoir fondé, avec Pyat, *Le Combat* que « dans un seul but :

le premier numéro du journal pour s'en convaincre. La manchette ne porte-t-elle pas : « Rédaction : s'adresser à M. O. Delimal de 3 à 5 heures du soir » et, d'autre part, il signe dans le même numéro un gros article intitulé « En avant » dont le contenu n'avait rien assurément qui pût choquer Pyat<sup>330</sup>. En octobre il participe à la campagne du journal en faveur de l'élection d'une assemblée nationale<sup>331</sup>.

A la fin du même mois, son rôle de secrétaire de rédaction va l'entraîner dans une aventure qui aurait pu tourner au tragique. Le 28 le journal publie un article encadré de noir qui dénonce l'attitude de Bazaine<sup>332</sup>. La nouvelle provoque une énorme émotion qui va bientôt

défendre le gouvernement et pousser à la guerre en excitant le patriotisme » Et il ajoutait : « Me trouvant presque-toujours aux avant-postes, je ne pus écrire que quelques articles dans *Le Combat* et malheureusement Félix Piat (sic) a dévié de la ligne qui avait été tracée. *Le Combat* a été supprimé pendant que j'étais aux avant-postes de Creteil ». Puis Delimal donne des explications sur ses activités militaires, dès le début de la guerre il s'était fait incorporer au 28<sup>e</sup> Bataillon de la Garde nationale « où je n'ai jamais reçu de fusil ». En octobre il demande à passer comme simple garde au 46<sup>e</sup> puis, plus tard, lors de la formation de régiments il fut présenté au général Clément Thomas qui le fit nommer officier d'ordonnance du chef du 36<sup>e</sup> régiment. Delimal dira encore qu'en entrant à la Garde nationale son seul désir était de participer à la défense de Paris mais « mes intentions n'ont jamais été remplies car mon régiment n'a eu que quelques affaires d'avant-postes avec les Allemands et n'a assisté ni (à) Champigny, ni à Buzenval ». Enfin, Odilon affirmera avoir donné sa démission de la Garde nationale dès l'armistice. Revenant à l'importance du rôle de Delimal dans la fondation du *Combat* on peut citer, *La Cloche*, qui publie le 16 septembre 1870 la lettre suivante : « Paris, le 14 septembre 1870, Citoyen confrère, Voulez-vous avoir l'obligeance d'annoncer dans vos colonnes que le journal *Le Combat*; dirigé par Félix Pyat, et promis pour ce soir, paraîtra tous les jours à sept heures du matin, à partir de demain jeudi 1 septembre. / Salut et Fraternité / Odilon Delimal.

<sup>330</sup> « Paris a comme la fièvre. Il se sent au dessus de lui-même, exalté de son action. Debout et armé, il a conscience de la grande mission qu'il a à remplir. On dirait que le souffle de 92 l'anime, que la grande âme de la Révolution est en lui... Nous triompherons! car tous, jeunes et vieux, tant que nous sommes, faisons le serment de vaincre et de mourir. Mais n'oublions pas qu'il est encore parmi nous des lâches et des traîtres et qu'ils sèment le doute dans les âmes et la crainte dans les cœurs. Arrêtons les dans leur propagande démoralisatrice et criarde et déférons sans pitié aux conseils de guerre ceux-là qui osent douter du courage des soldats de la République... » Delimal invite en outre à la mobilisation de toutes les forces, les femmes faisant, par exemple, de la charpie et des cartouches et réclame au surplus la confiscation des biens de ceux qui ne voudront combattre et il conclut en ces termes : « C'est ainsi et surtout ainsi que nous ferons triompher le principe de l'égalité que nous représentons sur le principe de féodalité que représentent nos ennemis ».

<sup>331</sup> Cfr numéros des 9 et 10 octobre 1870.

<sup>332</sup> « Le Plan de Bazaine » : « Fait vrai, sûr et certain, que le Gouvernement de la défense Nationale retient par devers lui comme un secret d'Etat et que nous dénonçons à l'indignation de la France comme une haute trahison. Le Maréchal

tourner en colère haineuse contre Pyat et ses collaborateurs du *Combat*. Le gouvernement de la Défense nationale avait été en effet d'autant plus gêné par la révélation qu'au même moment l'affaire du Bourget tournait mal pour les Parisiens<sup>333</sup>. Aussi aux gardes nationaux venus les interroger à propos de l'article de Pyat, les hommes de l'Hôtel-de-Ville opposent un démenti et le font avec d'autant moins de scrupules que Metz n'avait pas officiellement capitulé<sup>334</sup>.

Bien plus, Favre rédige pour le compte du gouvernement de la Défense nationale un démenti qu'insère l'*Officiel* du 28<sup>335</sup>, texte extrêmement violent où le journal de Pyat était appelé « le combat de la Prusse contre la France » et dont les rédacteurs sont qualifiés de « prétendus patriotes » que le gouvernement livre au mépris de l'opinion<sup>336</sup>.

Tous ces communiqués tournent la fureur populaire contre Pyat et son journal<sup>337</sup>. On brûle des numéros du *Combat* en public tandis que des gardes nationaux se précipitent, rue Tiquetonne, aux bureaux du journal pour réclamer des explications ou pour faire un mauvais parti à son directeur.

Gustave Lefrançais le dit, sans une nuance d'ironie, « sans la prudence habituelle » de Pyat « nul doute que celui-ci n'eût été mis en pièces »<sup>338</sup> et revenant sur l'affaire, il note dans ses *Souvenirs* : « Heu-

Bazaine a envoyé un colonel au camp du roi de Prusse pour traiter de la reddition de Metz et de la paix au nom de S.M. l'Empereur Napoléon ».

<sup>333</sup> ... « Des groupes de gardes nationaux se sont rendus dans la journée à l'Hôtel de Ville, où ils ont reçu du Gouvernement l'annonce qu'aucun renseignement à lui parvenu n'autorisait de pareilles affirmations » (*Le Rappel*, 29 octobre). — Selon Ch. Viriot qui publia dès avril 1871 d'intéressants souvenirs sur les sièges dans *Le Peuple Belge (Le Siège de Paris par un soldat)* : Une députation de la 4<sup>e</sup> cie du 51<sup>e</sup> bataillon se transporta à l'Hôtel de Ville et obtint une audience du Gouvernement. « MM. Arago, Pelletan et Ferry durent annoncer qu'ils n'avaient aucune espèce de communication avec le maréchal Bazaine, mais que néanmoins il importait de considérer l'allégation du *Combat* comme une infâme calomnie » (*Le Peuple Belge*, 6 avril 1871).

<sup>334</sup> Le panégyriste d'Henri Rochefort, Olivier Pain écrit par exemple : « Quant à la reddition de Metz, elle était d'autant plus contestable et fut avec d'autant plus de raison à cette heure contestée, qu'elle n'était pas encore consommée » (... H. Rochefort, p. 383). Mais en fait le Gouvernement de la Défense était depuis longtemps édifié sur le compte de Bazaine. (Cfr. GUILLEMIN (H.), *Les Origines de la Commune — L'Héroïque Défense de Paris* (1870-1871), Paris, 1959, p. 310, n. 3). Sur Trochu, démentant lui aussi la nouvelle *ibid.*, p. 312.

<sup>335</sup> *Ibid.*, p. 312.

<sup>336</sup> Cfr PAIN..., *op. cit.*, p. 384.

<sup>337</sup> Cfr *La Liberté* (Paris) 28 octobre et Viriot dans *Le Peuple Belge*, 6 avril 1871.

<sup>338</sup> LEFRANÇAIS (G.), *Etude sur le mouvement communaliste à Paris en 1871*. (Neuchâtel. Guillaume, 1871).

reusement Pyat avait pressenti l'affaire. On ne l'a pas trouvé »<sup>339</sup>. Les envahisseurs s'adressent alors à Delimal: « Celui-ci leur dit qu'il tenait le fait pour vrai, mais qu'il ne pouvait leur dire de qui il l'avait appris »<sup>340</sup>. Cette réponse ne satisfait pas les gardes nationaux et s'il n'est pas certain malgré l'affirmation de Lefrançais, que les bureaux aient été saccagés<sup>341</sup> il est par contre sûr qu'on voulut arrêter les quelques collaborateurs du journal qui se trouvaient à la rédaction.

Ceux-ci acceptent d'aller à l'Hôtel-de-Ville mais librement et non comme prisonniers. Ils s'y rendent donc<sup>342</sup> et Delimal est conduit devant son ami Rochefort, devenu ministre comme on le sait. Ce dernier, peu aimablement, dément à son tour avec beaucoup de « vivacité » l'article du *Combat* et, tandis que Delimal « baisse la tête »<sup>343</sup> il injurie Pyat, l'accusant de n'avoir pas osé prendre ses responsabilités lors de l'enterrement de Victor Noir, ne participant pas au cortège et préférant suivre l'affaire, caché derrière une fenêtre<sup>344</sup>; le traite de lâche et ajoute: « Vous le savez aussi bien que moi... Delimal »<sup>345</sup>.

Cet incident n'est pas de ceux dont Rochefort aimait se souvenir. Il évite de le mentionner dans ses *Aventures de ma vie* et Olivier Pain observe le même silence, et pour cause...

Non seulement un avenir tout proche va apprendre à Paris que Pyat n'avait pas menti, puisque Bazaine avait capitulé le 27 octobre mais les polémiques qui suivront enseigneront, d'une part, que Rochefort avait calomnié Pyat, ce dernier n'étant pas en France lors des funérailles de Victor Noir<sup>346</sup> et que d'autre part, l'informateur de Pyat n'était

<sup>339</sup> *Id.*, Souvenirs d'un révolutionnaire (Bruxelles, 1902).

<sup>340</sup> Viriot dans *Le Peuple Belge*, 6 avril 1871.

<sup>341</sup> « Les employés ont passé un assez vilain quart d'heure et la caisse a été pillée... », *Souvenirs...*, p. 413.

<sup>342</sup> *Le Gaulois* du 28 octobre rapporte qu'en cours de route, au boulevard Sébastopol, ils manquent être écharpés par la foule.

<sup>343</sup> *National*, cité par le *Journal des Débats*, 30 octobre.

<sup>344</sup> Viriot dans le *Peuple Belge*, 6 avril 1871.

<sup>345</sup> *National* cité par *Le Journal des Débats*, 30 octobre.

<sup>346</sup> « Au rédacteur en chef de *La Liberté*, Paris, le 29 octobre 1870. Monsieur / Nous attestons que le citoyen Félix Pyat, à qui nous avons donné asile pendant tout le temps des poursuites de M. de Lucry, en décembre 1869, avait quitté la France depuis plus de quinze jours avant la mort de Victor Noir; qu'il n'a donc pu voir la manifestation du 12 janvier ni d'un balcon... puisqu'il était à Londres, où nous lui adressions et d'où il nous envoyait des lettres.

Si donc, ce dont nous doutons encore, M. Rochefort a tenu les propos que vous lui prêtez, il s'est fait, comme vous-même, involontairement sans doute, l'écho d'un mensonge. Nous avons l'honneur de vous saluer: F. Gambon - A. Fournier (repris à Viriot dans *Le Peuple Belge*, 6 avril 1871; il s'agit du journal parisien *La Liberté*).

autre que Gustave Flourens qui, lui même tenait ses renseignements... de Rochefort <sup>347</sup>!

Rochefort dément de son côté <sup>348</sup> quant à Pain, en fait, il reconnaît que l'informateur de Flourens était bien Rochefort, mais soutient que ce dernier avait amplifié la nouvelle <sup>349</sup>.

Quant à Delimal, *Le Gaulois* lui consacra une biographie rapide et assez inexacte: « M. Odilon Delimal, arrêté au *Combat*, est un Belge qui a commencé, en 1866, par éditer un petit journal nommé *L'Uylen-spiegel*. Uylen-spiegel est, dans la Flandre belge, un personnage fabuleux et légendaire, personnification de critique légère. Le journal devia tellement qu'il fut condamné à une amende... à laquelle il put se soustraire en disparaissant. Il reparut sous le titre assez semblable pour la prononciation de *L'Espieggle*. Sous ce titre, il a été condamné il y a quelque deux ou trois ans pour offense à l'empereur, circonstance qui a pu servir à M. Delimal comme introduction au *Combat* » <sup>350</sup>.

Le mois d'octobre finissant procurera encore d'autres émotions à Delimal. L'annonce de la trahison de Bazaine provoqua dans Paris l'explosion révolutionnaire du 31 octobre. Sans doute Pyat n'y joua-t-il qu'un rôle secondaire, en comparaison de celui joué par les Blanquistes,

<sup>347</sup> Mis en cause par Pyat, Flourens répond le 29 octobre une lettre fort embarrassée... « C'est au gouvernement de la Défense Nationale à établir que cette déplorable nouvelle est inexacte. Quant à moi, je n'ai pas à prouver ni qu'elle est fausse ni qu'elle est vraie. Je maintiens seulement la tenir d'un citoyen attaché au Gouvernement de la Défense nationale, et j'affirme que ce citoyen n'est pas le citoyen Henri Rochefort que je n'ai pas vu depuis plusieurs jours » (Viriot dans *Le Peuple Belge*, 6 avril 1871.

<sup>348</sup> Viriot note à ce sujet « Il fallut accuser Félix Pyat de mensonge pour que Rochefort ne fût pas accusé d'indiscrétion par ses collègues de l'Hôtel de Ville » (*Peuple Belge*, 6 avril 1871).

<sup>349</sup> Cfr p. 380 — Quant à Flourens, décrivant quelques mois plus tard l'affaire dans son *Paris livré*, il expliquera que c'est bien de Rochefort, qu'il tenait l'information (p. 120) et que c'est le 28, à sa demande expresse qu'il avait promis de ne pas le mettre en cause. La prudence de Rochefort lui semble d'autant plus vaine qu'il allait bientôt apprendre par Longuet qu'Eugène Pelletan avait commis de son côté des indiscrétions (*Id.*, pp. 123-124). En effet, le 3 novembre, *Le Combat* insérait une lettre de Longuet, alors chef de bataillon. Ce dernier explique qu'il avait promis à Pyat de collaborer au *Combat*, mais que la multiplicité de ses occupations l'avaient empêché de tenir cet engagement. Mais puisque le journal était persécuté, il tient à s'en déclarer rédacteur « et comme tel, solidaire de la signature collective » de l'article sur Bazaine. Il ajoute que le jour même où *Le Combat* publiait cet article, il apprenait par l'avocat Bonnet que Pelletan avait avoué que Bazaine avait envoyé un aide de camp au G.Q.G. prussien.

<sup>350</sup> Article du *Gaulois* du 30 octobre 1870 cité par *La Chronique* du 6 novembre suivant.

les partisans de Delescluze ou ceux de Flourens<sup>351</sup>; d'une part parce qu'il avait moins de monde derrière lui, de l'autre parce qu'il fit preuve de sa prudence accoutumée. C'est avec peine que Vaillant et Lefrançais parviennent, ce jour là, à prendre contact avec lui. Leur entrevue est décevante. Si Pyat leur promet de venir à la Corderie à une réunion du Comité central républicain, il ne semble pas y avoir paru<sup>352</sup> et s'il promet d'aller à l'Hôtel-de-Ville c'est uniquement, dira-t-il, « pour sommer la *Défense* de lui rendre son honneur! », ce qui semble à Lefrançais une préoccupation bien personnelle<sup>353</sup>.

Pyat n'ira du reste, ainsi que Ledru-Rollin, qu'à l'expresse invitation de Dorian<sup>354</sup> pour y connaître des moments agités. Delimal convié lui aussi, mais arrivé avant Pyat, s'était interposé entre deux bataillons de la Garde nationale s'opposant à des Blanquistes<sup>355</sup>. Un autre incident suivra: « Par une fausse interprétation d'un ordre de Blanqui, Pyat et Ledru-Rollin « sont séquestrés pendant environ une demi-heure par le 106<sup>e</sup> Bataillon » tandis que Delimal est gardé prisonnier plusieurs heures.

L'affaire du 31 octobre est pour les révolutionnaires une journée des Dupes. La pression des mobiles bretons et des bataillons de gardes nationaux « bien pensants » les forcent à abandonner l'Hôtel-de-Ville, dupés en outre par certains membres du Gouvernement de la Défense nationale ils voient l'instauration d'une *Commune* leur échapper et doivent se contenter d'élections municipales qui vont se révéler un véritable plébiscite pour les tenants du pouvoir.

<sup>351</sup> A cet égard, la déposition de Choppin qui avait remplacé, sans en avoir le titre, le préfet de police Cresson après la démission de ce dernier est fort intéressante. Parlant de l'extrême-gauche pendant le siège, il y distingue quatre groupes. L'un n'avait pas d'importance « celui qui avait pour personification Victor Hugo et pour organe *Le Rappel* ». Mais à côté figuraient « trois partis actifs ». Celui de *La Patrie en danger* et des blanquistes, le plus énergique et qui a « fait le 31 octobre, celui du *Réveil* et des jacobins avec Delescluze pour chef, et enfin celui du *Combat* et de Pyat, parti peu aimé des deux autres ... ». D'ailleurs Pyat « était beaucoup moins engagé dans toutes les questions d'organisation révolutionnaires que Delescluze et Blanqui. C'était un littérateur » et sur une autre question de Daru, Choppin précise que son parti « est beaucoup moins important que les deux autres » et que Pyat avait pour principal lieutenant, Gromier. « De temps en temps, l'existence de ce parti se manifestait sous la forme d'un petit libelle » *Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars*, t. 2, pp. 108 et 114.

<sup>352</sup> Lefrançais ne mentionne pas sa présence dans ses *Souvenirs*, p. 414.

<sup>353</sup> *Ibid.*, p. 415.

<sup>354</sup> *Combat*, 2 novembre.

<sup>355</sup> « Le 15<sup>e</sup> et le 17<sup>e</sup> bataillon veulent sortir. Sur l'ordre du citoyen Blanqui, on refuse de les laisser passer. Un coup de feu se fait entendre et tous les gardes nationaux arment leurs fusils. Le citoyen Delimal leur adresse des représentations et leur fait lever la crosse en l'air » (*Combat*, 2 novembre).

Bien plus, les gouvernants de l'Hôtel-de-Ville, passant à l'offensive, font arrêter pour leur participation à l'affaire du 31 octobre, quatorze révolutionnaires; Pyat est du nombre<sup>356</sup>. Or, tandis que d'autres séjourneront plusieurs mois en prison, sa captivité sera brève car, comme le dit Lefrançais: « Ce citoyen sut si bien prouver qu'il était resté étranger au mouvement et qu'il ne s'était trouvé à l'Hôtel-de-Ville que forcé et contraint, qu'on le relaxa au bout de quelques jours avec une ordonnance de non-lieu »<sup>357</sup>.

Lefrançais ne manque pas de relever que cette libération rapide fut reprochée à Pyat et renvoie à la polémique que ce dernier aura à ce propos avec Vermorel en avril 1871<sup>358</sup>.

A l'époque de l'enquête sur la Commune, l'ancien préfet de police, Cresson révéla que, arrêté Pyat avait écrit à Arago, garde des Sceaux, en substance ceci: « Quel malheur que je sois ton prisonnier, tu aurais été mon avocat ». Arago agit alors immédiatement pour faire libérer Pyat mais la sortie de prison de ce dernier fut toutefois retardée par l'opposition de l'ex-préfet de police et par celle de Trochu. C'est tout au moins de cette manière que Cresson présente les choses<sup>359</sup>.

Quant au magistrat Leblon, qui acta les déclarations de Cresson, il tint tout en l'admettant à justifier l'intervention d'Arago: « On sait combien il est difficile de réunir des preuves contre Félix Pyat, il ne se compromet jamais... L'impression de tous a été que le 31 octobre Félix Pyat avait été aussi prudent que d'habitude. Il n'y avait pas une preuve sérieuse contre lui; et c'est pour cela qu'il a été mis en liberté »<sup>360</sup>.

Quant à Delimal, il ne paraît pas avoir été inquiété. Jusqu'à la suppression du journal il y donnera des articles où se manifeste comme chez Pyat et les autres collaborateurs de la feuille, son esprit révolutionnaire et jusqu'au-boutiste. Le 4 novembre 1870, par exemple, dans un article intitulé: NON!, il invite le peuple de Paris à répondre de la sorte à la question posée par le Gouvernement et justifie son opinion par des attendus de ce genre:

<sup>356</sup> Le 3 novembre 1870, Pyat explique dans *Le Combat*, comment il a quitté assez tôt l'Hôtel-de-Ville, avec Delescluze, persuadé par une pièce que lui avait montré Floquet, que la Commune serait proclamée, sans violences, dans les quarante-huit heures. Il s'élève alors sur le vote par *oui* ou *non* au sujet de la nécessité d'élections municipales et cela notamment: « Parce que nous n'avons pas le droit de mettre en vote le droit. Parce que la Commune est de droit, supérieure et antérieure à la Commune même... ».

<sup>357</sup> LEFRANÇAIS (G.), *Etude...*, *op. cit.*, p. 104.

<sup>358</sup> *Ibid.*, p. 104, n. 1.

<sup>359</sup> *Ibid.*, p. 136.

<sup>360</sup> *Ibid.*, p. 150.

« Aux endormeurs qui, au lieu de chasser les Prussiens, ne font que des discours, il faut répondre NON! Aux doctrinaires qui, au lieu de déchaîner la révolution contre la Prusse, déchainent la réaction contre la République! il faut répondre: NON! Aux Orléanistes qui, au lieu de travailler à l'établissement de la République, travaillent à l'établissement de la monarchie, il faut répondre: NON! ... Aux poltrons qui vont mendier la protection des rois, au lieu de faire appel à la solidarité des peuples, il faut répondre NON!, car entre les fils du droit, du devoir et de la liberté, entre les Français et les Prussiens, il n'y a place ni pour la trêve, ni pour la paix, mais seulement pour la guerre, la guerre à mort! »

Le 17 décembre, son lyrisme s'applique à un singulier objet: « L'Empire, ce gouvernement de parjure et de mensonge avait tout fraudé, tout, jusqu'aux dates! Dans un but de spéculation, la presse quotidienne avait pris la mauvaise habitude d'antidater ses publications d'un jour. Sous la République, qui doit être un régime de franchise, revenons à la sincérité. Désormais le numéro du *Combat* portera la date du jour de sa publication ».

Le rôle de Delimal dans le journal ne cessa de grandir. Des éléments concrets nous le démontrent en effet, les documents saisis chez lui renfermaient une note à l'état de projet, d'un contrat à intervenir entre Pyat, Delimal, Georges Duchêne et Béguine.

Les quatre hommes devenaient propriétaires du *Combat* à parts égales. Chacun des trois premiers recevait 1000 francs d'appointments mensuels, tandis que Béguine en touchait la moitié en qualité de gérant. Si, en fin d'année, les comptes se cloturaient par un bénéfice, celui-ci devait être réparti également entre les quatre associés.

Le choix des rédacteurs et le montant de leurs appointements étaient fixés par les propriétaires, moyennant l'accord de trois d'entre eux. Ces émoluments variaient en fonction des bénéfices sauf ceux supérieurs à 100 francs qui n'étaient pas réductibles.

L'accord de deux associés suffisait à obtenir le renvoi d'un rédacteur. La note prévoyait le renvoi « immédiat de Gromier considéré comme secrétaire de Pyat et payé à la ligne »<sup>361</sup>.

<sup>361</sup> Dès le début du journal Gromier avait été en divergence avec Duchêne. Ce dernier lui écrit en effet le 28 septembre 1870: « Cher citoyen Gromier, Notre confrère Delimal me communique la lettre que vous venez d'adresser à Pyat, au sujet des coupures faites dans votre article: c'est moi qui ai raturé et j'en prends la responsabilité... il faut des articles courts et d'actualité et non « des revues rétrospectives » et des « études sur la constitution de l'an deux mille » et Duchêne d'ajouter: « nous rééditerons dans tous ses détails le procès de Blois, une fois la guerre finie... », (APP, dossier Gromier, n° 81954).

Il y a peut-être là un indice de l'influence grandissante de Delimal. Elle se montre encore mieux dans deux autres clauses, l'une lui reconnaissait avec son titre de secrétaire de rédaction, le droit de viser la correspondance remise à l'affranchissement par les collaborateurs; étaient exceptés de ces formalités, les co-directeurs. De même, il devenait « seul juge » de l'insertion des articles autres que ceux de Pyat et de Duchêne<sup>362</sup>. Mais d'autres pièces saisies chez Delimal, datées celles là, montrent que ses ambitions ne s'arrêtaient pas à ce que nous venons de décrire. Le premier administrateur du journal avait été Béguine, des lettres de ce dernier montrent comment évoluèrent les rapports entre les deux hommes.

La première, datée du 1<sup>er</sup> octobre 1870, est adressée « aux citoyens Félix Pyat et Odilon Delimal ». Constatant que « *Le Combat* a à peine quinze jours d'existence » et que pourtant « déjà deux incidents regrettables se sont produits dans ses bureaux », Béguine affirme que « la présence de l'homme qui a été la cause de deux incidents étant une menace continuelle pour l'existence du journal, en même temps qu'une atteinte à la dignité du rédacteur et de l'administrateur-gérant » il en est arrivé à la conclusion que si l'on n'interdit pas au coupable l'accès du journal « même comme visiteur », lui-même donnera sa démission<sup>363</sup>.

Béguine qui n'indique malheureusement pas le nom de son adversaire dut obtenir satisfaction, puisqu'il ne quitta pas le journal. Pendant les semaines qui suivirent cet incident ses relations avec Delimal devinrent fort amicales comme le montre une invitation à dîner qu'il lui adressait le 18 novembre<sup>364</sup>.

Mais six semaines plus tard, le ton de la correspondance a changé, il est vrai que Béguine a désormais pour titre celui d'« ex-administrateur du journal ». Il accuse Delimal de l'avoir calomnié en prétendant « qu'on en était encore à attendre un compte de la gestion du *Combat* » et qu'il avait détourné à son profit un certain nombre de numéros du journal. D'après Béguine cette « machination » s'expliquait par la jalousie que Delimal éprouvait devant l'amitié que Pyat témoignait à lui Béguine.

<sup>362</sup> APP, dossier Delimal, analyse du scellé n° 3. La pièce n'est pas datée mais elle est manifestement postérieure à la création du journal comme le prouve l'allusion au renvoi de Gromier et non moins certainement antérieure au 19 janvier 1871 (Cfr plus bas).

<sup>363</sup> *Ibid.*, analyse du scellé n° 6. L'inventaire du scellé mentionne aussi mais sans fournir aucun détail une lettre de Béguine à Delimal, datée du 13 octobre 1870.

<sup>364</sup> *Ibid.*, le texte de cette invitation s'y trouve. Signalons enfin que l'inventaire mentionne encore une lettre du 21 décembre 1870.

Dès lors dira ce dernier « il s'agissait de m'éloigner du *Combat* où je vous gênais et d'expliquer ensuite mon départ ». Béguine voit également dans l'arrestation de Pyat et dans les remous provoqués par l'affaire Millière deux occasions de « machiner son intrigue ».

Les accusations de Delimal envers lui sont d'autant plus scandaleuses, dira Béguine que son détracteur savait pourtant que par ses « habitudes d'économie » et sa « position de fortune quoique modeste » il ne pouvait être qu'insensible au « produit résultant du détournement de quelques centaines ou de quelques milliers de journaux ».

Et l'ex-administrateur du *Combat* terminait sa diatribe en disant que l'accusation était d'autant plus atroce qu'elle provenait de quelqu'un qui avait fréquenté souvent sa maison et reçu de lui « certains services » qui « devaient amener de votre part une reconnaissance éternelle, ce sont vos expressions ».

Aussi sommat-t-il Delimal de se rétracter ou de faire la preuve de ses dires<sup>365</sup>. Delimal se garda de répondre à Béguine, celui-ci revint à la charge le 3 février, prenant prétexte de la publication du premier numéro du *Vengeur* (ce même 3 février) il ironisait sur le compte du nouveau journal et insistait notamment sur le fait qu'on n'y trouvait pas la « fameuse bombe Millière » qui « n'a crevé que sur ma tête sans me faire d'autre mal que celui que vous m'avez fait et dont, s'il plait à Dieu, je guérirai ». Béguine relevait également que l'on ne trouvait pas dans le nouveau journal d'article « à tout casser » de Pyat, contre les négociateurs de la paix. Il feignait ensuite de s'excuser de faire tous les frais de la correspondance. Ce qui lui permettait d'ajouter sarcastiquement: « Mais n'était-ce pas un peu mon habitude de faire les frais de toutes choses quand nous étions bons amis. Heureux temps! Comme vous étiez gentil! Comme vous étiez aimable, comme vous étiez bon appréciateur des petites douceurs que l'on avait pour vous. Et puis, n'ai-je pas exposé mon argent pour vous faire rédacteur en chef; secrétaire de la rédaction du *Combat*. Votre cœur a tellement débordé de reconnaissance que j'en suis inondé... »<sup>366</sup>.

Après l'affaire du 21 janvier 1871, le préfet de police obtint la suppression du *Réveil* et du *Combat*<sup>367</sup> et des poursuites contre Delescluze et Pyat. Mais, si le premier fut arrêté « on ne peut retrouver Félix Pyat. Il était aussi difficile à trouver que Blanqui »<sup>368</sup>.

<sup>365</sup> *Ibid.*, lettre de Béguine à Delimal, 19 janvier 1871. En ce qui concerne l'affaire Millière, Béguine la qualifia de « bombe Millière » suivant en cela dira-t-il l'expression créée par Delimal.

<sup>366</sup> *Ibid.*, 3 février 1871.

<sup>367</sup> Supprimés le 23 janvier selon *Le Vengeur* du 3 février.

<sup>368</sup> Cfr *Enquête... 18 mars*, t. 2, note de la page 135.

Quant à son journal, *Le Combat*, il fut, nous l'avons vu, dès le 3 février, remplacé par *Le Vengeur*. Le premier numéro contenait un article liminaire où on lisait: « *Le Vengeur* succède au *Combat*. Même équipage, même pavillon, celui de la République ». Et en effet, on retrouve dans la nouvelle feuille les principaux collaborateurs du *Combat*: Pyat, Rogeard, Clodong, Pierre Denis, Henri Brissac, A. Monnanteuil, Camille Bias auxquels viennent s'adjoindre quelques noms nouveaux dont Alphonse Humbert et Matuszewicz.

Pyat prendra à nouveau le titre de directeur politique, le gérant sera Emile Clerc qui fournira en outre de nombreux articles. Quant à Delimal, si son nom n'apparaît plus à la manchette il n'en reste pas moins l'administrateur du journal<sup>369</sup> et l'un de ses principaux rédacteurs. Dès le premier numéro il y donne « Les Assermentés », article dans lequel il conseille aux électeurs de se méfier « d'hommes comme Jules Favre qui jadis promettait que les membres du Gouvernement de la Défense nationale se feraient tuer jusqu'au dernier » et qu'il faut se convaincre « qu'il faut refaire l'âme de la patrie, refaire la morale publique, et que ce ne sont pas les assermentés à l'empire qui peuvent être fidèles à la République »<sup>370</sup>.

Le 5 février il s'en prend en termes courtois à Louis Blanc parce que ce dernier semble résigné à une paix honteuse. Le 10, il soutient que si le gouvernement retarde le plus possible les élections, c'est pour rendre inévitable la conclusion de la paix, et donne aux Parisiens des conseils au sujet de l'attitude qu'ils doivent adopter à l'entrée des Prussiens dans Paris: « Fermer tous les magasins, tous les cafés, toutes les fenêtres, faire le vide autour de l'ennemi, ne pas faire à son arrogance l'aumône d'un regard... »

Le 20 février sous le titre « La monarchie c'est la guerre » Delimal dénonce les projets d'une restauration, dont ne veut pas le peuple mais que Tiers et Bismarck peuvent imposer. Cette restauration conduira fatalement à la guerre civile « car point de monarchie sans armées permanentes et point d'armées permanentes sans guerres ».

<sup>369</sup> En effet, le 1<sup>er</sup> février, il se porte fort pour le propriétaire du *Vengeur* et conclut un contrat avec Rouanne, directeur de l'imprimerie nouvelle pour l'impression du journal. Celui-ci sera composé sur 2 pages « dont 3 colonnes de six, 6 de neuf, et 3 de huit » à 5000 exemplaires minimum au prix de 60 frs. De 5000 à 15.000 exemplaires, chaque tranche de 1000 reviendra à 7 frs. Au delà de 15.000 le prix par 1000 reviendra à 6,50 frs. L'imprimeur fournira un bureau à la rédaction, bureau qui sera meublé par le journal et touchera pour cela 30 frs par mois. Il obtient en outre une avance et Delimal promet que les factures seront payées le jour même de leur présentation. (Déclaration de Delimal aux enquêteurs militaires lors de l'instruction de son procès).

<sup>370</sup> Il reprendra le même thème le 9.

Le 22, soit deux jours plus tard, *Le Vengeur* signale que son collaborateur, Odilon Delimal, est parti pour Bordeaux où il rejoint d'autres collaborateurs du journal <sup>371</sup>. Le 8 mars, la feuille de Pyat insère une correspondance de Bordeaux signée par Germain Casse qui donne l'impression qu'à cette date le séjour d'Odilon à Bordeaux était terminé. A ce moment, du reste, Pyat donne sa démission de l'assemblée siégeant dans la cité des Girondins <sup>372</sup>.

Mais à peine revenu à Paris Delimal assiste à la suppression du *Vengeur*, sur ordre du général Vinoy. Ce dernier numéro de la première série du *Vengeur* porte la date du 11 mars 1871 <sup>373</sup>.

La suppression avait sans doute été provoquée par la violence de certains articles dont on peut citer celui de Pierre Denis publié le 5 mars sous le titre de « Gardes nationaux, veillez! » On y lisait: « et surtout qu'elle (la Garde nationale) garde ses canons pour veiller contre l'ennemi du dehors et ses fusils pour défendre la République contre les ennemis du dedans ».

Si son séjour à Bordeaux garda Delimal étranger à ce genre de polémique il semble avoir été mêlé par contre, avant son départ, aux violentes attaques menées dans *Le Vengeur* contre Favre par Millière.

Entre cet homme politique et *Le Vengeur* s'étaient noués des liens étroits: le 7 février 1871 *Le Vengeur* publie l'appel *Aux électeurs* dans lequel Millière se défend de l'accusation d'avoir dilapidé les fonds du journal *La Marseillaise* et le 9 il polémique avec Henri Rochefort qui l'accusait de s'être emparé du produit de la souscription Victor Noir <sup>374</sup>.

Rochefort éprouvait une véritable haine envers Millière. On en ignore la raison mais Walter de Fonvielle, fort lié à cette époque avec le fondateur de *La Lanterne* affirme que ce dernier « prétendait avoir les plus graves sujets de plaintes » contre Millière et Fonvielle ajoute même: « La crainte du voir Millière s'emparer du mouvement communal

<sup>371</sup> Depuis le 16, en effet, *Le Vengeur* donne des correspondances de Bordeaux, non signées.

<sup>372</sup> *Le Vengeur*, n° du 7 mars 1871.

<sup>373</sup> Delimal a du revenir à Paris le 9 ou le 10 mars en effet, il dira dans son interrogatoire mené par la Justice militaire après la Commune que cette suppression intervint le lendemain ou le surlendemain de son retour à Paris.

<sup>374</sup> On ne trouve évidemment rien de tout cela dans l'ouvrage de Pain sur Rochefort, ni d'ailleurs dans les *Aventures de ma vie* rédigées par l'auteur de *La Lanterne* qui par ailleurs dans une nouvelle série de son pamphlet écrit un article le 7 novembre 1874 à la gloire de Mme Millière sans souffler mot du désaccord profond qui avait existé entre son mari et lui désaccord qui devait remonter à l'époque où Millière et Rochefort collaboraient ensemble à *La Marseillaise*.

a été sans doute pour beaucoup dans la décision que Rochefort a prise de venir à Paris »<sup>375</sup>.

Aussi le célèbre pamphlétaire, connaissant la puissance de Favre, sera-t-il heureux de voir Millière s'engager dans une âpre campagne de presse contre ce dernier dans la feuille de Pyat et de Delimal.

Le 8 février 1871 Millière entame dans *Le Vengeur* la publication d'une série d'articles mettant en cause la probité de Favre. Son premier papier a pour titre *Le faussaire* et met le ministre en mauvaise posture. En effet, Millière qui étaye ses accusations de pièces justificatives accablantes pour Favre montrait que ce dernier avait été compromis dans les dernières années de l'Empire dans une affaire de captation d'héritage<sup>376</sup>.

Millière sera soutenu dans sa campagne par Pyat qui, le lendemain 9 déjà, dans un article intitulé *Le maître et l'élève* se range aux vues de son rédacteur et, renchérissant, fait observer que Favre a un élève qui se nomme... Gambetta.

Comme souvent, en pareil cas, la publications de tels articles amène des lecteurs à révéler d'autres faits peu agréables pour la victime de semblables attaques.

C'est ce qui se produit également ici où l'on verra un correspondant anonyme conseiller au journal de compléter son information en se procurant des renseignements sur l'origine de sommes touchées par Favre suite à diverses opérations, à la maison Offroy et Cie, agents d'affaires du ministre. Enquête facile à effectuer dira encore le délateur puisque sur la cinquantaine d'employés de cette maison « il y a cinq ou six bons républicains »<sup>377</sup>.

Il semble bien, toutefois, que cette dure campagne contre un membre du Gouvernement de la Défense nationale ne fit pas l'unanimité parmi les rédacteurs de l'équipe du *Vengeur* et que, surtout, la publication des documents à charge de Favre, fournis par Millière, divisa l'équipe. Quant à Delimal on peut estimer qu'il a été favorable à la publication.

C'est du moins ce que nous croyons pouvoir inférer d'un passage malheureusement peu clair du « Journal » de Gromier. Ce dernier relate que, après la chute de la Commune, il retrouve dans les prisons de Versailles, Laloyé, c'est-à-dire l'homme qui avait fourni à Millière les documents qui alimentèrent la campagne contre Favre.

<sup>375</sup> Cfr *Les dernières causeries de M. Rochefort*, Bruxelles, 1871.

<sup>376</sup> Cette affaire empoisonna la vie politique, ultérieure, de Favre.

<sup>377</sup> APP. dossier Delimal, analyse du scellé n° 6 ; Cette lettre de dénonciation qui se trouve au dossier Delimal porte en marge une indication des services de police: « fait copie pour J. Favre ».

Les deux hommes parlent de l'affaire le 10 juillet 1871 et Gromier nous apprend qu'il mit son interlocuteur au courant des « intrigues du Belge Odilon Delimal ». Comme, par ailleurs, Gromier ne cache pas, qu'à cause de certains liens de parenté avec Favre, il avait été, lui, hostile à la publication, on pourrait en conclure que Delimal avait pris la position opposée.

Soit dit en passant, Gromier qualifie Delimal de « beau-frère de Lambrecht » ce qui est assez curieux. En effet, il semble vraisemblable puisque Gromier n'ajoute aucune précision au nom de Lambrecht qu'il songe à quelqu'un de bien connu. Or, en juin 1871 un ami de Thiers, député du Nord, Félix Lambrecht était ministre de l'Intérieur, il mourra d'ailleurs peu après à Versailles, le 8 octobre de la même année <sup>378</sup>.

Si cette alliance était certaine, elle serait de nature à expliquer, peut-être, l'impunité dont Delimal commença par jouir après la chute de la Commune. Seulement il faut bien constater que Delimal ne fait aucune allusion à cette parenté qui pouvait lui être utile, lors de son procès mené par les Versaillais. Bien sûr il faut également constater que Lambrecht était mort à cette époque et que cela excluait bien entendu toute intervention directe mais enfin sa veuve ou ses proches auraient pu se rappeler au souvenir de Thiers pour tirer Delimal du mauvais pas où il s'était placé.

Rien de tout cela n'apparaît et de plus on ne trouve aucune trace de cette éventuelle parenté dans la biographie de Félix Lambrecht <sup>379</sup>. Alors? Sans doute Lambrecht et Delimal ont-ils vécus dans la même région puisque Lambrecht est né à Douai en 1819 et a passé une grande partie de sa vie dans le Nord de la France mais on voit mal les contacts que ce grand industriel, conservateur et catholique, aurait eu avec le journaliste républicain et pauvre qu'était Delimal.

En tout cas Lambrecht avait épousé une certaine Mathilde des Courtils de Merlemont <sup>380</sup>, nom qui ne correspond pas à celui de la femme de Delimal qui d'ailleurs était d'humble origine.

Dès lors la question reste posée mais la psychologie de Delimal pourrait expliquer que pour jeter de la poudre aux yeux et se poser

<sup>378</sup> Félix Lambrecht né à Douai le 4 avril 1819 décéda à Versailles, ancien élève de l'École polytechnique (1838) il fut chargé de nombreuses missions à l'étranger. Député du département du Nord depuis 1863 il ne sera pas réélu en 1869. Sous la République il est élu à l'assemblée nationale le 8 février 1871 et siégera au centre gauche. Le 19 février il devient ministre de l'Agriculture et du Commerce puis passe à l'Intérieur début juin. (Note de l'éditeur).

<sup>379</sup> DESJARDINS (Abel), *op. cit.*

<sup>380</sup> *Ibid.*, p. 34.

avantageusement devant ses interlocuteurs, le journaliste a transformé une simple relation en quelque chose de beaucoup plus important.

Le 18 mars 1871, la Commune éclate mais ce jour là Pyat n'est pas encore revenu à Paris<sup>381</sup>. Agissant alors seul Delimal fait paraître dès le 20 au soir<sup>382</sup> un nouveau journal, *La Commune*, dont le premier numéro porte en sous-titre « par des rédacteurs du *Combat* et du *Vengeur* ».

De fait ce nouvel organe a ses bureaux, comme les deux précédentes feuilles, au 6 rue Tiquetonne<sup>383</sup>. Le journal est imprimé chez Dubuisson, 5 rue Coq Héron et a pour gérant Capdevielle.

Le premier numéro contient des articles de Henry Maret, Emile Clerc, Camille Clodong, Henri Brissac c'est-à-dire les collaborateurs des feuilles précédentes sans oublier mais nous l'avons vu déjà, Odilon Delimal. Enfin, on trouve également dans ce premier numéro un acte d'adhésion de Lullier aux principes du journal.

Le 22, parmi les collaborateurs, figurent Rogeard et Monnanteuil. Le 23 paraît un article collectif de Brissac, Clerc, Clodong, Delimal, Maret, Rogeard et Ségoillot et un autre signé Thomas. Ces noms se retrouvent les jours suivants et le 28 mars s'ajoute celui de Gustave Daubès. Le 30, le journal annonce avec fierté dans un avis liminaire qu'il vient de s'attacher un nouveau collaborateur: « Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs la rentrée dans le journalisme de notre ami Georges Duchêne qui nous promet à partir d'aujourd'hui sa collaboration régulière à *La Commune*.

C'est au collaborateur et ami de Proudhon que seront plus particulièrement confiées l'étude de la discussion des questions sociales dont la révolution communale nous permet d'entrevoir la solution. Convaincue que l'heure décisive a sonné, *La Commune* tient à honneur de devenir spécialement l'organe de la révolution socialiste dont le peuple de Paris vient de dicter le magnifique programme ».

Le 1<sup>er</sup> avril apparaît dans la rédaction Louis Dagé et, le 3, Millière. Ce dernier y donne l'article de tête sous le titre: « La révolution de 1871 ». Il y affirme sa confiance dans le prolétariat et réclame un

<sup>381</sup> Le premier numéro du *Vengeur*, nouvelle série — 30 mars, contient une lettre de Vésinier à Pyat datée du même jour. Elle commence par « j'apprends votre arrivée avec bonheur... ».

<sup>382</sup> Cfr n° du 21, voir illustration.

<sup>383</sup> Comme au *Combat*, il faut s'adresser à Delimal chaque jour de 3 à 5 heures, et on annonce que dès le lendemain, *La Commune* paraîtra chaque jour à 7 heures du matin.

gouvernement de combat<sup>384</sup>. Le 6, *La Commune* signale que la plupart des journaux républicains paraissant le matin, Paris est livré à la presse réactionnaire, la rédaction en tire la conclusion qu'il faut modifier l'heure de sortie de son édition et décide en conséquence, à partir du 8 avril, de paraître à 2 heures de l'après-midi.

C'est l'époque où l'équipe atteint son plus grand développement car elle va bientôt perdre une partie de ses membres, ceux qui constituaient l'élément pyatiste. On peut imaginer que Pyat ne goûtait guère l'influence prépondérante prise par Delimal dans *La Commune*, représentée comme la continuation du *Combat* et du *Vengeur*, c'est-à-dire des journaux dont il avait été le directeur politique. Aussi, s'il donne un article à *La Commune*, le 27 mars, s'empresse-t-il, dès le 30, de créer son propre organe qui reprend du reste le titre de *Vengeur*: « Vinoy avait tué *Le Vengeur*, le peuple l'a ressuscité ». Sans doute rien n'interdisait d'écrire à la fois au *Vengeur* et à *La Commune*, mais les différences de conceptions politiques durent rendre ce cumul difficile. Par exemple, Rogeard, Monnanteuil et Clodong disparaissent de *La Commune* vers la mi-avril<sup>385</sup>.

De fait la manière dont Delimal s'était approprié la direction d'un journal qui continuait *Le Combat* et *Le Vengeur* choqua les amis de Pyat. Une lectrice écrit par exemple: « Mais que se passe-t-il donc à votre administration ou plutôt que s'est-il passé? Comment vous, citoyen Delimal, vous séparé du citoyen Pyat... Le citoyen Delimal accusé de s'être sans scrupules ni préliminaires emparé des bureaux, places et demeure du citoyen Félix Pyat. Voilà ce qu'on dit citoyen Delimal. Et il serait possible que vous ayez pu commettre une pareille infamie? Non, non, cela ne peut être; je ne puis croire capable d'une telle monstruosité un républicain tel que vous... »<sup>386</sup>.

<sup>384</sup> Son article est suivi d'une note signée des initiales de Delimal: *La Commune* est l'organe des grands intérêts du peuple et non d'une personnalité politique. Ses colonnes sont ouvertes à quiconque veut le triomphe de la Révolution. Liberté pleine et entière est laissée aux collaborateurs qui ont aussi toute la responsabilité de leurs opinions ». On peut se demander si Millière n'était pas le « X, député à l'Assemblée Nationale » qui avait déjà publié des articles dans *La Commune*, les 25, 27 et 29 mars et le 1<sup>er</sup> avril.

<sup>385</sup> Le dernier article de Clodong est du 13; il affirmera que plusieurs de ses collaborateurs « trouvent la ligne de conduite de *La Commune* trop modérée », d'accord en cela avec leur ancien rédacteur en chef Félix Pyat qui vient de relancer *Le Vengeur*. Delimal, quant à lui, déclarera plus tard n'avoir rien eu de commun avec la deuxième mouture du *Vengeur* et n'avoir, d'ailleurs, plus eu aucun contact personnel avec Pyat sous la Commune. Brissac quittera la rédaction de *La Commune* quelques jours après Rogeard et autres et ce également pour divergences de vues avec Delimal.

<sup>386</sup> APP, dossier Delimal, analyse scellé n° 3, lettre de la citoyenne veuve Eliza Stourlée à Delimal, 30 mars 1871.

Cette correspondante, une certaine Madame Stourlée qui, manifestement comme le prouve le reste de sa lettre, connaît personnellement Delimal, réclame de lui une réponse immédiate sur « cette ténébreuse affaire ».

D'autres lettres adressées par un certain Profilet à Maurice Lachâtre sont encore plus significatives. Le 26 mars, Profilet se réjouit de voir Pyat vouloir faire reparaître *Le Vengeur*, mais il ajoute : « seulement il (Pyat) ne me paraît pas se préoccuper assez de tous les détails de l'administration et surtout du personnel nécessaire pour assurer le succès du journal aux librairies et aux kiosques... » Profilet évoque également le fait que Delimal « a volé » *La Commune* et conclut : « je vais faire tous mes efforts pour lui reprendre les porteurs et aussi Capdevielle, le seul employé du journal qui m'avait paru dévoué à votre ami » et le lendemain il explique à Lachâtre que « En parlant de son journal, le citoyen Félix Pyat disait après avoir reçu votre lettre : Je suis l'homme de France le plus entêté ; j'ai résolu de faire un journal : il paraîtra, sans avoir le désir de me venger, je tiens, même pour faire justice, à écraser l'homme qui m'a joué et trompé avec tant d'impudence »<sup>387</sup>.

Séparé désormais de Pyat, Delimal va connaître pendant que se déroule la Commune une évolution qui fut celle d'une partie de la population parisienne. Il commence par approuver avec enthousiasme la révolution du 18 mars. Le titre de son journal est à cet égard très significatif comme l'est aussi l'article qu'il publie le 20 dans son premier numéro sous le titre : *La Révolution*, « Samedi matin, Paris stupéfait, a vu sur ses murs une affiche qui provoquait à la guerre civile, et dans ses rues des troupes qui interceptaient la circulation. De qui émanait cette affiche violente, cette déclaration de guerre criminelle ? Du gouvernement présidé par M. Thiers !... La Garde nationale composée de tous les habitants de Paris, s'est levée unanimement et a fait reculer les traitres épouvantés... L'armée s'est aussi noblement conduite : elle s'est refusée d'être l'aveugle instrument de ce fratricide ; elle a levé la crosse en l'air et s'est jetée dans les bras des gardes nationaux ».

Et il termine : « Grâce au patriotisme, au bon sens, au républicanisme des soldats, les rues de Paris n'ont pas été inondées du sang des Français et la République est fondée ». Dans plusieurs articles du mois de mars, Delimal manifestera un esprit tout aussi net :

Le 21, il publie, *Autonomie de Paris*, « Paris vient de prouver qu'il ne veut pas mourir. Il vient de prouver, ce peuple aux idées généreuses et fières qu'il n'entend pas que plus longtemps la matière domine

<sup>387</sup> APP, dossier Lachâtre.

l'esprit, l'ignorance l'intelligence, la superstition la raison, le village la cité.

On lui reproche d'envoyer aux paysans des gouvernements tous faits — et ce sont les paysans qui l'accablent d'épreuves, de plébiscites et des députés qui peuvent parfaitement satisfaire sa sottise, mais qui nous font, à nous, l'effet d'une exhumation d'un autre âge —

Cette confusion doit cesser. Assez longtemps nous avons été à leur merci. Ils ont absous le Deux-Décembre que nous avons condamné, voté la guerre que nous avons repoussée, abandonné le pays que nous voulions défendre, et finalement ils voudraient encore nous imposer un roi !

C'est assez. La crédulité de ces braves gens nous coûte trop cher... » Et Delimal termine son article par un plaidoyer pour l'administration directe, par leurs habitants, des villes et des villages.

Le 22, nouvel article de Delimal sous le titre: *Union et Action*: « Il n'est pas permis de conserver le moindre doute sur les intentions du gouvernement de démembrement national. Ni concession ni conciliation telle est sa politique. Il persiste à vouloir imposer le commandant supérieur de la Garde nationale, telle est sa décision. La dure leçon du 18 mars, comme on le voit, au lieu de le faire fléchir, l'a profondément irrité, et dans son aveugle colère, il se promet une revanche. Seulement comme l'armée de Versailles n'est pas sûre, le gouvernement préfère ruser et tente de jeter la zizanie dans la Garde nationale, comme le souhaitent les d'Orléans dont il prend les ordres à Londres.

Que Paris déjoue la manœuvre en organisent la Commune. Que tous les électeurs se rendent aux urnes; qu'ils élisent des jeunes car *la jeunesse c'est l'avenir, la vieillesse, le passé et le passé c'est la mort*. Si le Comité central a pu faire du bon travail, c'est qu'il était composé de jeunes, tandis que les vieux républicains ont toujours été paralysés par leurs querelles. Sans doute faut-il les respecter comme des précurseurs mais agissons nous-mêmes. D'ailleurs, il est temps que la génération nouvelle entre dans la vie politique; car ce n'est plus avec des vieillards qu'on régénère une race... » Delimal termine son article en émettant le vœu que le peuple écarte du pouvoir les « grands noms » qui « ont fait trop de mal à la France » et il conclut par un appel à l'union entre révolutionnaires.

Le 23, les rédacteurs de *La Commune* dont Delimal signent collectivement un article intitulé *Concorde*, pour inviter les maires et le Comité central à s'entendre. Le 24, publie un billet: *Allons au scrutin*, « Il ressort clairement de l'attitude du gouvernement qu'il préfère voir verser des torrents de sang que d'adhérer aux élections de Paris. Il

appellerait même la Prusse à son secours, si cette puissance n'avait déclaré qu'elle ne se soucie nullement d'intervenir dans nos affaires... » Et Delimal accuse les « ruraux » de vouloir la restauration des Orléans, est consterné par l'aveuglement des maires et des députés qui ne voient pas que « nous allons marcher dans le sang jusqu'à la cheville, si l'on ne parvient pas sur le champ à s'entendre. »

Le 25, toujours au mois de mars, Delimal reprend un article du *Washington Lloyd* qui, lui-même, l'avait emprunté à la *Gazette de l'Allemagne du Nord* et dans lequel le journal allemand insistait sur l'esprit monarchique qui régnait à Versailles.

Le 26, nouvel article collectif : « L'infâme assemblée des ruraux compte sur la guerre civile; déjouez ses projets sinistres devant les urnes électorales, comme vous les déjouez par votre union devant ses sicaires armés, si elle en trouve ».

Dans d'autres articles *La Commune* explique qu'elle fait confiance aux électeurs et refuse par conséquent de lui recommander des candidats. Elle leur signale toutefois que Pyat, Gambon et Brissac sont candidats dans le 10<sup>e</sup> arrondissement et que Delimal n'a pas cru devoir répondre aux vœux des électeurs qui voulaient le présenter dans le 9<sup>e</sup> mais leur demande de voter pour Georges Duchêne.

Le 28, Delimal se réjouit du résultat des élections: Paris a bien voté, dira-t-il, mais surtout « il a ratifié l'immense effort de sa généreuse Garde nationale, légalisé le fait accompli, décrété la révolution... » et il enchaînait: « Et maintenant, membres de la Commune, à l'œuvre! Suivez l'exemple que vous a donné le Comité central; unissez la modération à la fermeté, l'action à la prudence »<sup>388</sup>.

Mais c'est sur la prudence qu'il insiste: « N'oubliez pas surtout qu'une population comme celle de Paris est composée d'éléments divers, soyez justes pour toutes les classes de la Société, sauvegardez tous les intérêts car si la monarchie corrompt les consciences et crée des privilèges, il appartient à la République de former des caractères et d'établir l'égalité ».

Le 29, après avoir rendu compte de la cérémonie qui marque l'installation de la Commune, il s'écrie:

« C'est en de semblables jours, — toujours rares, hélas! — qu'on peut mesurer, peuple! et ta grandeur et ta force! Reste sur ton piédestal, souverain magnanime, antique sacrifié d'une inique organisation sociale. Voici ton jour venu: tes destinées vont changer, tu vas avoir ta place au soleil de la vie et désormais il n'y aura plus rien

<sup>388</sup> *Le Peuple Belge*, le 31 reprend l'article.

au dessus du citoyen qui demandera à son travail de chaque jour le pain de sa femme et de ses enfants. Vive la Commune! Vive la République!»

Mais le 30, il proteste contre la suppression du *Figaro* car toucher à la liberté de la presse c'est toucher à la liberté de l'imprimerie, à la liberté du travail ce qui est un crime... Il faut que la presse soit libre; il y a plus, il faut que cette liberté n'ait point de borne ».

Le 2 avril, paraît un curieux article anonyme, en tête du journal, sous le titre de *Dernière heure*, « On prétend que l'assemblée de Versailles s'est dissoute. Si la nouvelle est vraie ce serait chose excellente car cela faciliterait singulièrement la solution d'un conflit aggravé par l'aveugle obstination des représentants villageois ».

Quelques jours plus tard *La Commune* signalait<sup>389</sup> qu'on avait engagé des pourparlers pour mettre fin « au conflit sanglant provoqué par la conspiration royaliste ». Tout en souhaitant la réussite de cette initiative le journal tenait à affirmer que « la seule chance de succès qu'elle puisse avoir, c'est qu'on prenne pour base non seulement les justes réclamations de Paris quant à ses franchises municipales, mais aussi et surtout la situation exceptionnelle où nous placent les agressions des suppôts de la monarchie. Le complot aujourd'hui n'est plus niable, et l'association dans une même œuvre de sang des chouans vendées, des sbires ou maréchaux bonapartistes et des intriguants séides de l'orléanisme, donne au peuple républicain de Paris le droit d'exiger provisoirement certaines garanties... » Et l'article se terminait en émettant l'opinion qu'une « transaction batarde, laissant aux ficelles diplomatiques de M. Thiers une chance d'étrangler plus tard la République, qu'il n'a pu réussir à poignarder, c'est une injure que les conciliateurs ne peuvent faire à un peuple héroïque après tant de sang versé pour affirmer le droit qu'ils revendiquent jusqu'au bout ».

Mais une évolution va se dessiner et le 10 avril nous verrons Duchêne déclarer qu'il devra cesser sa collaboration au journal si, comme il le craint, l'Hôtel-de-Ville se transforme en gouvernement qui, comme celui de Versailles, estimerait que la fin justifie les moyens et voudrait imposer ses idées par la force.

Le même 10 avril, Delimal souhaite que l'action conciliatrice de la Ligue des Droits de Paris fasse cesser l'effusion de sang. Il estime que la Commune aurait du envoyer dans ce but une délégation à Versailles. Elle n'aurait peut-être pas été reçue mais cela aurait servi au prestige des Parisiens. On a préféré la lutte, dira-t-il, et l'affirmation: « La

<sup>389</sup> Article repris lui aussi dans *Le Peuple Belge* du 7 avril 1871 qui n'indiquait pas le signataire.

Commune vaincra, la chose est sûre, désormais elle ne peut plus négocier, mais l'*Union républicaine* peut encore le faire. Si elle échoue alors tous tant que nous sommes, nous nous lèverons et nous demanderons au sort des armes la consécration de nos droits ».

Le 16 avril, le journal<sup>390</sup> invite dans un article signé *La Rédaction de la Commune* les habitants de Paris à participer aux élections partielles.

Même loyalisme le 17, chez Delimal qui invite les gardes nationaux des quartiers bourgeois à participer à la défense de Paris: « ne souffrez pas que les sergents de ville, les gendarmes et les zouaves pontificaux viennent ici nous faire la loi ».

Mais le 19, il se réjouit que *Le Vengeur* de Pyat pense comme lui à la recherche d'un programme de conciliation entre Versailles et Paris alors que le même jour, dans *La Commune*, Millière semble trouver la conciliation impossible.

Le 20, Millière évoquant le passé exprime sa foi dans l'expérience en cours: « Une révolution communale était devenue nécessaire. Après un demi-siècle d'études, elle s'accomplit en ce moment... » Dans le même numéro Gustave Daubès, sous un titre qu'il veut ironique: *Notre génie est unitaire*, s'emploie à démontrer que le génie de la France réside tout au contraire dans la disparité des êtres et des choses et que le tort de la Révolution de 1789 fut de suivre en cela les « errements monarchiques de la centralisation... ».

Le 23 avril, Millière décidément l'un des rédacteurs les plus prolifiques du journal, commente le programme que la Commune de Paris vient de rendre public sous le titre de: *Déclaration au Peuple français*. Dans le même numéro on trouve un *Appel aux consciences* rédigé par André Léo et dans lequel la journaliste s'insurge contre le *mensonge officiel* qui semble avoir été érigé en système par le gouvernement de Versailles.

Le 24 avril ce sont Georges Duchêne, Daubès, Henry Maret qui remplissent les colonnes du journal. Le 27, Henry Maret dans un article *Les Jacobins et la liberté communale* tente de prouver aux lecteurs de *La Commune* que les Jacobins loins d'être sectaires et partisans d'une centralisation rigide seraient, s'ils dirigeaient le pays, parfaitement respectueux des libertés communales. On doute néanmoins qu'il aie convaincu ses lecteurs...

<sup>390</sup> Nous y voyons la preuve que tout en souhaitant la négociation le journal n'était pas encore entièrement brouillé avec les dirigeants de la Commune puisqu'il invite les Parisiens à participer à un acte demandé par les nouveaux maîtres de la capitale française.

Le 28 c'est une attaque virulente contre le *parti de l'Ordre* qui est menée par Gustave Daubès qui ironise sur certains ministres de Thiers qui feignent de s'indigner aujourd'hui de l'illégalité dans laquelle se trouvent les dirigeants du mouvement insurrectionnel de Paris alors qu'eux-mêmes, au 4 septembre, renversant le régime impérial, allaient à l'encontre de la volonté du plus grand nombre puisque, dira Daubès, le second Empire asseyait sa légitimité sur le suffrage universel.

Le 3 mai, Georges Duchêne expose aux lecteurs du journal son plan pour trouver l'argent nécessaire à payer aux Prussiens l'indemnité de guerre que ces derniers réclament.

Rien de plus simple pour le disciple de Proudhon qui préconise de mettre à contribution les responsables du conflit, c'est-à-dire, à ses yeux, les ex-dirigeants du second Empire car pour lui ces anciens dirigeants se sont tous enrichis de manière éhontée lorsqu'ils détenaient le pouvoir.

Spéculation, concussion, dépouillement des actionnaires de sociétés anonymes ont fleuri durant les années 1860 et les rares affaires qui furent évoquées devant la Justice permirent de se rendre compte de l'ampleur d'un affairisme triomphant dira, en substance Duchêne, qui n'oubliera néanmoins pas de dire aussi dans son article qu'il fallait également faire payer la bourgeoisie réfugiée à Versailles.

Le lendemain, 4 mai, c'est Gustave Daubès qui sous le titre: *L'Arbitrage*, plaide pour que la France, des villes et des départements s'entremette entre Versailles et Paris et définisse les nouvelles formes de gouvernement à mettre en place.

A ce propos, Daubès s'inscrit en faux contre l'idée préconçue des Parisiens qui estiment que seul Paris est franchement républicain. Le journaliste considère au contraire que la plupart des grandes villes de province ont, elles aussi, des sentiments républicains prononcés.

Ce thème reviendra souvent dans le journal dont les rédacteurs conscients sans doute de l'isolement de Paris tenteront régulièrement de rassurer leurs lecteurs en leur assurant que Versailles ne pouvait compter sur l'appui inconditionnel de la province française.

Le 5 mai, d'ailleurs, Maret publiait un article sur *Le rôle des départements* allant dans le sens de ce qui précède. Louis Dagé, lui, prenait le même jour *Les élections* comme thème.

Le 6 mai sort un important article, anonyme, basé sur l'idée de conciliation mais pas d'une conciliation à n'importe quel prix, il faut certes une conciliation mais non pas une « conciliation qui serait l'abandon des droits pour la défense desquels s'est faite la Révolution du 18 mars... » Et le ou les auteurs de l'article ajoute: « Il faut main-

tenir la partie égale entre Versailles et Paris, il faut préparer la solution. La lutte est le moyen: la solution est le but ».

Mais le 7 mai, coup de tonnerre, un article signé par Georges Duchêne: *Vieux habits, vieux galons!* dénonce avec lucidité les travers du personnel de la Commune. Cet article, outre son intérêt propre, fournira des armes aux ennemis du journal de Delimal et c'est pourquoi nous en donnons ci-après quelques passages caractéristiques:

« C'est aux trop rares intelligents de la Commune que j'adresse ces lignes, et, selon mon habitude, c'est le public que je fais juge de leur conclusion.

Nous sommes-nous assez gaussés des exhumations napoléoniennes: — et des bonnets à poil, et de la garde impériale, et du Sénat, et des décorations, et de la médaille en chocolat, et des Cambacérés retour d'Auvergne, et des Excellences, et des Altesses, et des Majestés?

Eh bien, il y a quelque chose de plus gothique, de plus grotesque, de plus burgrave que les catacombes bonapartistes: c'est le bataclan jacobin.

Oui, citoyens, comptons bien et comptons juste: nous trouverons que la culotte de peau de 93 est d'au moins vingt ans plus graisseuse, plus crasseuse, plus graillonneuse, plus dépenaillée que celle de 1801 à 1814.

Raisonnons froidement.

La révolution de 1871 revêt avant tout un caractère scientifique; elle n'a rien à espérer de la spontanéité ni de l'inspiration: éléments prépondérants au temps de Robespierre et de Saint-Just, comme on s'en assurera par l'analyse... ».

Puis, après avoir passé en revue les errements des dirigeants de la Commune<sup>391</sup>, coupables à ses yeux de se complaire dans un passé révolu, Duchêne établit un parallèle entre les Communards et les Versaillais, les deux antagonistes, dira-t-il, s'affublent d'oripeaux d'un autre âge et, sur ce plan tout au moins, estimera le disciple de Proudhon, il y a lieu de les renvoyer dos à dos et il termine son texte de manière incisive:

« Récréation d'écoliers d'une part<sup>392</sup>, ganaches et culottes de peau

<sup>391</sup> Ce ne sont évidemment pas tous les dirigeants de la Commune que Duchêne attaque mais surtout les neo-jacobins dont il synthétise d'ailleurs plus haut de manière ironique le retour au passé: « le bataclan jacobin ».

<sup>392</sup> Duchêne songe sans doute en écrivant ce passage à Raoul Rigault à qui l'on reprocha d'avoir plus agi en potache prenant sa revanche sur un monde

d'autre part, vieux habits, vieux galons partout; Versailles a 1815; Paris a 93.

Intelligents de la Commune, souvenez-vous qu'il n'y a rien de plus fatal aux révolutions que les mardis gras révolutionnaires ».

Le 8 mai, on en revient aux attaques contre Favre<sup>393</sup> en effet, Henry Maret signe un article qu'il intitule: *Favre et Bismarck* et qui commence de manière très enlevée...: « La Commune vient, dit-on, de découvrir un faussaire dans son sein, et l'a envoyé en prison. Au même moment, le gouvernement de Versailles envoyait le sien à Francfort, non comme exilé, mais comme son propre représentant... ».

Le 9, un article, anonyme, traite de « L'incident Tolain », Tolain, homme de gauche qui siège à l'assemblée, à Versailles, avait protesté contre des exécutions sommaires de fédérés qui avaient été commises par l'armée régulière.

Son interpellation avait été noyée dans les cris et les vociférations, cris et vociférations qui avaient redoublés quand le Ministre de la Guerre, de manière courtoise, lui avait répondu. Sûre de son bon droit la Droite déchainée avait alors rendu le dialogue impossible. L'auteur de l'article, au travers de cet incident, voulait manifestement montrer aux Parisiens que tout dialogue était pratiquement impossible avec de tels furieux et qu'un homme comme Tolain, à l'instar d'un Gambetta, se déconsidérerait en ne choisissant pas clairement son camp. Rester à Versailles équivalait à se faire, sans bénéfice aucun, l'otage des forces réactionnaires du pays.

Le 10 mai, Henry Maret donne ironiquement comme titre à son article: « Les assises du communisme et de la rébellion » et, dans ce texte, se moque des Versaillais en général et des rédacteurs du *Journal officiel* en particulier qui, pour montrer les Parisiens, partisans de la Commune, sous un jour des plus sombre, brandissent à tout propos l'épouvantail du communisme.

Mais le 11 mai on en viendra à des choses plus plaisantes. En effet, sous couvert de donner à Pierre Larousse des éléments substantiels et intéressants pour la composition d'un *dictionnaire analogique* un rédacteur du journal détaillait tous les surnoms et qualificatifs que l'on donnait au Tamerlan à lunettes à Adolphe Thiers...! Certains n'étant pas passés à la postérité seront donc découverte pour le lecteur du XX<sup>e</sup> siècle:

d'adulte et ce en employant un vocabulaire emprunté aux hommes de 93 qu'en révolutionnaire réfléchi et conscient de ses responsabilités.

<sup>393</sup> Sur l'instigation de Millière sans doute, voir ci-avant, p. 138.

« Foutriquet — L'infâme vieillard — Le nain grotesque — Tamerlan à lunettes — Cœur saignant — Croquemort de la nation — Petit Jeanfoutre — Crapaud venimeux — Magot de l'exécutif — Adolphe-le-Petit — Vieux pandour-Rural I<sup>er</sup> — Bandit sinistre — Général Boum — Général Tom-Pouce — Roi des Versaillieux — Satrape de Seine-et-Oise — Myrmidon I<sup>er</sup> — Vieux drôle — Dieu terne — L'effronté menteur — L'incestueux — Le vieux scélérat — Vieille chouette — Papa Bécon — Papa Moulineaux — Père Sacquet — Père Transnonain — Vieux polisson — Petit poussin — L'invalidé de Versailles — L'amour rabougri de Bellone — Le nabot — Serpent à lunettes — Petit crocodile — Caméléon — Fantoche — Vieillard stupide et monstrueux — César en raccourci — etc. ».

Le 12 mai mais dans un autre registre Henry Maret, à propos de la démission présentée par le délégué à la Guerre, Rossel, a des mots très durs pour les gouvernants de l'Hôtel-de-Ville :

« ... Rossel était-il, n'était-il pas le général capable de mener à bien les affaires? Je l'ignore? Mais ceux qui l'ont nommé le croyaient. Ils sont donc impardonnables, lui donnant le titre, de ne pas lui avoir donné le pouvoir. Impardonnables encore, le croyant capable de trahir, de nous avoir exposé à sa trahison.

Puisque vous imitez si bien la Convention, faites comme elle. Ayez, s'il le faut, un représentant civil chargé de la surveillance du général, mais que le corps d'officiers soit aux mains de ce dernier, comme lui-même sera dans les vôtres...

Craignez-vous l'influence d'un dictateur? Je crois en ce moment cette crainte puérole. Même victorieux, un général, qui n'a sous ses ordres que la garde nationale, ne peut tramer un coup d'Etat, attendu qu'on ne conspire pas contre tout le monde... ».

Le 13 mai dans un article *Paris et la province*, Georges Duchêne met en garde la province contre Versailles qui, dit-il, tentera aussi de mettre vos libertés à néant. Mais ajoute-t-il, vous ne devez pas vous contenter de protestations platoniques il faut que vous « brisiez enfin l'exécrable autorité-caste sous toutes ses formes... ».

Le 14 mai, sous le titre *M. Thiers et l'assemblée*, Daubès fustige ces « momies de Versailles » qui veulent du sang, toujours du sang et vont même jusqu'à accuser Thiers de faiblesse envers Paris: « Il y a de l'humanité en vous, et il n'en faut pas! »

Mais le 15 mai, après une longue absence, Delimal revient sur le devant de la scène, il publie un article courageux et d'autant plus courageux que ce texte ne pourra lui attirer inmanquablement que des ennemis dans les deux camps. De plus, la fin est proche pour les

communards et il y a donc manifestement dans son geste quelque chose de désespéré et il est donc important, pour la compréhension du personnage, de le connaître dans son entier :

« *Agissez!* »

Nous ne savons ce que pense la Commune ni quels sont ses projets, mais ce qui est évident pour tout le monde, c'est qu'elle n'a pas conscience de sa mission, et qu'elle est loin de répondre aux pressantes nécessités du moment.

On dirait qu'un élément funeste domine en ses conseils et s'évertue à la pousser hors la voie du salut.

Il y a en elle comme un parti pris de discutaitter pour laisser de côté la vraie question, la seule toujours à l'ordre du jour : la guerre. Des hommes infatués d'eux-mêmes, n'ayant ni foi ni conviction, oublieux des devoirs sacrés qui incombent à ceux qui acceptent un mandat du peuple, au lieu de travailler au triomphe de Paris ne songent qu'à mettre en relief leur personnalité et à se créer au sein de l'Assemblée une position exceptionnelle.

Ce sont les dissolvants. Sans idées arrêtées, sans programme défini, sans fixité dans leurs décisions, ne se rendant compte ni de la situation de la France, ni du caractère du mouvement du 18 mars, s'inspirant le plus souvent d'un passé qui ne peut se renouveler, obéissant aux caprices de leur imagination, ces hommes, ces dissolvants, dis-je, vont de la légalité à la dictature et de la dictature à la légalité, de la politique municipale à la politique générale, du mouvement restreint à Paris au mouvement étendu à toute la France; de l'acceptation de la paix à la guerre avec la Prusse.

Enfin ils ne savent ni où s'arrêter ni jusqu'où aller, veulent être légaux et violent la légalité, se disent révolutionnaires et enrayent la Révolution, n'osant ni laisser la liberté entière ni prendre le taureau par les cornes pour le dompter.

Ils entraînent ainsi la Commune dans un épouvantable gâchis. Et pendant qu'ils perdent un temps des plus précieux, et se grisent de leurs propres illusions, tout un peuple de héros marche à la mort avec une foi et un courage qui commandent l'admiration à toute l'Europe.

Eh bien, cela ne peut plus durer trois jours de plus : voilà six semaines que les discoureurs, les phraseurs, les blagueurs, les recommenceurs jettent des bâtons dans les roues, et ils n'ont produit ni un administrateur, ni un général, ni un politique, ni une idée pratique.

Issue du suffrage universel et ayant pour soutien la Garde Nationale, la Commune doit avoir au moins le prestige de l'audace, elle doit

posséder une autorité morale, jouir de la considération politique; ses décrets doivent être respectés et ses ordres obéis. Rien de tout cela. On se moque de la Commune, on se rit de ses décrets, on lacère les proclamations. Pourquoi? parce que la plupart des décrets sont inopportuns ou inexécutables; parce que les proclamations sont déclamatoires et non précises; parce que, il faut oser l'imprimer, elles ne disent pas toujours la vérité.

Citoyens, membres de la Commune, la grande cause qui doit régénérer la France et peut-être changer la face du monde est en danger! La République est à deux doigts de sa perte, elle a déjà un pied dans la tombe; prenez garde à elle, prenez garde à vous; Versailles a commandé le fossoyeur et dans l'autre où se tiennent les assises du vieux monde, les tigrés de la réaction discutent la manière dont ils dévoreront les républicains. Trêve donc, et tout de suite, de discussions stériles. *Ouvriers, sauvez l'atelier!* Il y va du salut de Paris, du salut de la République.

Et Paris ne sera sauvé, que si la partie intelligente, convaincue, dévouée, énergique de la Commune regarde la situation en face et déclare nettement qu'elle est un conseil de guerre, qu'il n'y a pas de discussion possible quand la République est compromise; il faut qu'elle ferme la bouche aux dissolvants, à tous ceux qui prétendent faire du parlementage, en les déléguant auprès des généraux.

Quand chaque légion aura avec elle un membre de la Commune, la garde nationale ne manquera plus ni de provisions ni de munitions, et les chefs exécuteront les ordres du délégué à la guerre; on fera usage du génie, on construira des abris, on aura des traverses, tout ce qu'il faut pour diminuer les chances du péril et augmenter celles du triomphe.

Enfin, ceux qui tomberont auront au moins cette consolation de dire en mourant: chacun a fait son devoir, et dans cette terrible crise d'une ville luttant à elle seule contre tous les intérêts, contre toutes les ambitions, contre toutes les mauvaises passions coalisées, personne n'a eu peur et chacun a fait son devoir! »

Le 16 mai, Georges Duchêne philosophe longuement sur le thème: *Synthèse des programmes*, il veut un nouveau contrat social et préconise « le gouvernement direct du pays par le pays lui-même ». Le 17, nouvel article de Delimal consacré cette fois aux *Réfractaires*, Odilon critique les mesures prises par la Commune pour faire marcher de force les Parisiens hostiles au nouvel ordre des choses<sup>394</sup>.

<sup>394</sup> Au delà du problème moral que pose cette mesure autoritaire il est certain, dira Delimal, que les citoyens réquisitionnés ne pourront faire que de mauvais soldats dont le mauvais exemple risque d'être communicatif.

Le 18 mai George Duchêne, toujours lui, récidive dans ses attaques contre le personnel dirigeant de la Commune et sous le titre de *Hystérie* commence son article de manière brutale :

« Est-ce qu'on déraïlle à l'Hôtel de Ville ? »

Il critique d'abord la minorité<sup>395</sup> « intelligente » qui, se retirant et ayant décidé de ne plus siéger « abandonne la place à l'élément ignorant, matériel, grotesque, aux braillards des clubs, aux pîtres de 93, aux pages et aux chanoines du fusionisme, aux religionnaires de Robespierre et du père Toureil, à des revenants, à des révérends, le carnaval de la révolution!... »

Mais il n'en reste pas là dans sa diatribe et, plus loin, l'invective reprend de plus belle : « ... Cette majorité communaliste est femelle, ai-je dit. Voyez les caractères symptomatiques : étroitesse du cerveau, fol entêtement, bavardage, prolixité, flux de métaphores, culte de la tradition, vénération des antiquailles, goût du pastiche, recherche du clinquant, amour des mises en scène, passion des fan-freluches. Elle est femelle ! comme toutes ses congénères. Mais c'est la vieille fille, grincheuse, tatillonne, affolée d'hystérie, abêtie par le vide de sa stérilité, égarée à la conquête des coqécigrués. Elle appelle non un directeur spirituel, un guide de conscience, mais un mâle d'allure et d'encolure... »

Telle est la courbe suivie par le journal.

Rassemblons ici quelques renseignements et quelques jugements à son sujet : Brissac, dans ses *Souvenirs*, bien qu'il indique avoir été condamné pour ses articles de *La Commune* est muet sur les autres collaborateurs de la feuille.

L'évolution du journal dut choquer certains de ses lecteurs ce qui explique sans doute en partie du moins les incidents qui vont se produire après son interdiction, Dauban dans *Le fond de la Société sous la Commune* reproduit dans cet ouvrage, page 165, d'après des documents que lui avait communiqués le Ministère de la Guerre, un projet de lettre d'un lecteur à Delimal. La pièce est non datée et inachevée mais son sens n'en est pas moins clair : « L'émancipation du peuple en 93 ne s'est faite que par la force d'énergie de quelques hommes et par la devise de Danton. Or de deux choses, vous n'êtes pas républicain radical, ou vous ne voulez pas reconnaître les résultats de cette belle révolution. Citoyen, vous permettrez que... »

Dans le dossier à charge de Delimal conservé au château de Vincennes se trouve une lettre de ce dernier qui le montre relançant

<sup>395</sup> Minorité, rappelons le, composée essentiellement des membres de l'Internationale.

des collaborateurs: « Mon cher capitaine vous êtes un paresseux. Voici quatre longs jours que vous ne m'avez rien envoyé! Nos lecteurs murmurent et moi j'en fais autant. Poignée de main cordiale. Odilon Delimal J'irai vous voir un de ces jours. »

Quelques jugements sur *La Commune* montrent à tout le moins combien les publicistes et historiens qui en traitèrent étaient mal informés à son propos:

Sempronius dans son ouvrage<sup>396</sup> prend *La Commune* pour le journal de Maroteau, oublie Delimal parmi les rédacteurs du journal et écrit à propos de la feuille ce morceau de bravoure: « marche constamment à la remorque de Félix Pyat, c'est-à-dire que le mensonge, l'excitation la plus brutale, l'appel aux mauvaises passions furent ses armes permanentes »!

Edmond de Pressensé dans son livre *Les leçons du 18 mars* indique page 134: « Le journal *La Commune* a conservé encore une certaine indépendance et quelque tenue; il a combattu les mesures de l'Hôtel de Ville de façon à se faire supprimer ».

L'abbé Vidieu dans son *Histoire de la Commune* parle du journal de Delimal en ces termes: « était rédigée par des écrivains du *Combat*, du *Vengeur* qui faisaient appel à toutes les violences révolutionnaires. Dans les derniers jours de l'insurrection, elle parut entourée de noir... » L'abbé cite également un article de Duchêne contre les hommes de l'Hôtel de Ville.

Auguste Lepage ancien collaborateur du *Courrier français*, puis du *Figaro* et du *Gaulois* et très Versaillais d'esprit écrit dans son *Histoire de la Commune*: « *La Commune* avait pour rédacteur principal Georges Duchêne, ancien secrétaire de Proudhon. Si Monsieur Duchêne s'est montré quelquefois dur et injuste pour Versailles, il n'a jamais ménagé les vérités à l'Hôtel de Ville, dont il a combattu avec acharnement les hommes et la façon de gouverner ».

Firmin Maillard dans son *Histoire des journaux sous le Siège et sous la Commune* citant les collaborateurs du *Combat* mentionne que Odilon Delimal avait été « collaborateur de Rochefort à *La Lanterne* », il cite en outre les rédacteurs de *La Commune* en insistant sur le rôle joué par Millièrè: « qui, petit à petit en fait son organe personnel » en dit aussi: « quoiqu'il en soit *La Commune* fut un journal modéré, et, chose qui surprendra bien du monde, cette feuille dut ses allures

<sup>396</sup> *Histoire de la Commune de Paris en 1871*, Paris, s.d. [1871]. Les auteurs de cet ouvrage publié sous le pseudonyme de Sempronius étaient Octave Feré et son éditeur. Cfr *Supplément aux supercheries littéraires*, p. 98. (Note de l'éditeur).

conciliatrices à MM. Millière et Rogeard. Georges Duchêne y fit une campagne des plus vives contre les fous et les incapables de la Commune, il toucha juste, car le lendemain *La Commune* était supprimée ». Maillard donnait également dans son ouvrage un extrait d'un article de Duchêne.

Charles Virmaître dans son ouvrage *La Commune* écrit: « Nous remarquons la suppression du journal *La Commune*; le rédacteur en chef de ce journal était, devant les agissements du Comité de Salut public, revenu à la raison. Il serait difficile de le classer comme réactionnaire. Ce furent les lignes suivantes qui motivèrent la mesure prise à son égard: *A peine échappé aux griffes des avocats, Paris tombe aux mains des idéalistes, comme qui dirait de fièvre en chaud mal...* »

Pour *Paris-Canard* le journal *La Commune* était dirigé avec beaucoup de talent, l'ouvrage signalera que, dans son numéro 48, Georges Duchêne, l'ancien collaborateur de Proudhon et de Vermorel, publia un article qui mit sens dessus dessous le ban et l'arrière-ban des chefs de la Commune. L'ouvrage donne le texte de l'article intitulé: « Vieux habits... » et reproduit également celui du 19 mai: « Responsabilité » et le commente: « Cet article résume d'une façon saisissante le règne des communards... On comprend que la Commune en présence de ces deux vérités, ait supprimé le journal assez courageux pour les lui jeter à la face ».

Devant la *Commission d'enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars*, Dunoyer dira en août 1871 que le journal « *La Commune* n'abondait pas dans le sens de l'*Internationale*. Il représente plutôt le doctrinarisme politique dans l'histoire de la révolution du 18 mars ». Dunoyer ajouta qu'il y avait même eu un article remarquable au point de vue économique, publié dans *La Commune* et analysa cet article qui traitait de la concentration industrielle<sup>397</sup>.

Lissagaray, acteur et historien de la Commune parla du journal de Delimal en ces termes: « *La Commune* est le journal doctrinaire où Millière écrit quelquefois, ou Georges Duchêne secoue les jeunes et les vieux de l'Hôtel de Ville avec une sévérité qui exigerait un autre caractère ». Il signala également un article du journal, du 12 avril, sur l'héroïsme des enfants<sup>398</sup>.

Pour Georges Bourgin, l'un des premiers historiens à avoir étudié scientifiquement la Commune, Delimal n'existe pas et *La Commune* est le journal de Millière<sup>399</sup>. Il en ira de même pour Bruhat qui dans un

<sup>397</sup> *Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars...*, t. 2, p. 264.

<sup>398</sup> LISSAGARAY, *Histoire de la Commune* (Edition Rivière, 1947), pp. 240 et 399.

<sup>399</sup> BOURGIN (G.), *La guerre de 1870-1871 et la Commune*, Paris, 1939, p. 294.

ouvrage plus récent sur la Commune dont il avait la direction ne cite pas Delimal et trouve que Millière était le principal rédacteur de *La Commune* et ce depuis le 9 avril 1871 secondé par Duchêne et Rogeard<sup>400</sup>.

Nous avons vu qu'un article publié le 19 mai dans *La Commune* point d'orgue d'une campagne contre les gouvernants de l'Hôtel de Ville allait amener le lendemain la suppression du journal par les autorités de la Commune.

Ce même 20 mai d'ailleurs Delimal allait voir se tourner contre lui la fureur des communards. S'il n'est pas sûr que, comme il le prétendra, Ferré ait tenu à son égard des propos menaçants<sup>401</sup> il n'en reste pas moins que des témoins interrogés lors des poursuites engagées contre lui par le gouvernement de Versailles s'accordèrent pour affirmer qu'il fut sérieusement menacé.

Il semble que le 20 une bande de fédérés en armes, conduits par le commissaire de police Félix Henry se rendit chez Delimal pour l'arrêter. Mais sa maîtresse, Léonie Gérard, « parvint grâce à un mensonge à tromper leur vigilance » permettant ainsi à notre héros « de s'échapper par une autre issue » car la maison en possédait plusieurs<sup>402</sup>. La fuite est si précipitée que Delimal doit fuir « en pantoufles » et sous « une sorte de déguisement fourni par sa concierge ».

Mais si Delimal échappe à ses persécuteurs Henry peut tout au moins s'emparer « de tous les papiers qu'il a trouvé dans les bureaux et fait enlever divers objets de peu de valeur »<sup>403</sup>. En outre le commissaire fait garder à vue dans l'appartement Léonie Gérard « et trois autres personnes attachées à la rédaction du journal », surveillance qui ne prendra fin qu'à l'entrée des Versaillais dans Paris.

Delimal reparait alors à son domicile alors même que le combat continue dans le quartier, il ne pratique pas l'héroïsme et se contente

<sup>400</sup> BRUHAT (J.), DAUTRY (J.) et TERSEN (E.), *La Commune de 1871*, Paris, 1960, p. 389.

<sup>401</sup> « J'ai su depuis ou plus tôt (sic) le lendemain que Ferré avait tenu ce propos sur moi : *il aura l'étréne du décret sur les otages* ».

<sup>402</sup> Léonie Gérard (25 ans), libraire, 28, rue de Vaugirard, demande elle-même à être entendue par une lettre du 11 février 1873 : « J'ai reçu et évincé les commissaires de la Commune le 20 mai 1871 lesquels vinrent pour arrêter M. Odilon Delimal alors rédacteur en chef du journal *La Commune*. Mon témoignage pouvant être utile à la Justice je viens le lui offrir... (SHAF, dossier 1568, pièce 85). Entendue le 18, elle explique que « j'habitais pendant la période insurrectionnelle rue Tiquetonne 66 avec M. Delimal... (*Ibid.*, pièce 84).

<sup>403</sup> Et Léonie Gérard ajoutera à ce propos : « Je me rappelle que ce commissaire considérait Delimal comme un traître à l'égard de la Commune ».

d'attendre la fin de la lutte dans les caves de son habitation avec d'autres locataires de l'immeuble <sup>404</sup>.

A ses voisins il tient alors des propos où il tente d'affirmer tout à la fois ses sentiments démocratiques et son hostilité au gouvernement de l'Hôtel de Ville <sup>405</sup>.

\*  
\*\*

Ses sentiments d'opposition à la Commune finissante et la puissance d'illusion qu'il avait souvent manifesté conduisit très rapidement Delimal à s'imaginer que son récent passé révolutionnaire ne le compromettrait pas aux yeux des vainqueurs.

Aussi ne change-t-il pas d'adresse et ne se cache-t-il pas. Bien plus dès le 14 juin 1871 il adresse au Ministre de l'Intérieur, en lui donnant son adresse 60, rue Tiquetonne, cette curieuse lettre: « J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation de faire paraître le journal *La Commune* supprimé par le Comité de Salut public, sous ce titre: *Le Peuple* » <sup>406</sup>.

Cette imprudence faillit lui coûter cher. Non seulement le sous-secrétaire d'Etat lui répondit le 18 du même mois « que la publication d'un journal ne peut avoir lieu que quinze jours après le dépôt d'une déclaration contenant les indications prescrites par l'article 2 de la loi du 11 mars 1868. Cette déclaration doit être déposée à la Préfecture de Police ».

Mais dès la veille de l'expédition de cette missive à Delimal, le sous-secrétaire d'Etat avait signalé l'affaire au policier Marseille en se demandant si une suppression tardive « qui doit dater seulement des derniers jours de l'insurrection » constituait « un titre bien sérieux à la bienveillance de l'autorité militaire » et il ajoutait: « Ma lettre à M. Delimal ne lui sera expédiée que demain. C'est à vous de voir s'il n'y a pas lieu de faire connaître à M. le Préfet (de Police) la prétention de ce journaliste et de prendre à son égard les mesures qui vous paraîtront nécessaires » <sup>407</sup>.

<sup>404</sup> Des témoignages convergent à cet égard.

<sup>405</sup> Le commissaire de police du quartier du Mail: « Tout le monde s'accorde à dire que Delimal n'a jamais montré d'opinions exagérées, blâmant la Commune et ses violences... » Le témoin Philippot ira dans le même sens: « ...il déplorait les événements qui avaient lieu (pendant la Semaine sanglante) ». Enfin l'avocat Bouisson, gérant de l'immeuble de la rue Tiquetonne estimait qu'« au point de vue politique il m'a paru professer des idées socialistes mais sous une forme cependant assez modérée » SHAF, dossier 1568, pièces 65, 86 et 87.

<sup>406</sup> AN, F<sup>18</sup>, 327. (Consulté sur microfilm aux AAE, Bruxelles).

<sup>407</sup> *Ibid.*

Par une coïncidence mais était-ce bien une coïncidence? en même temps que la police la presse commence à s'intéresser à Delimal qui du reste avait déjà fait l'objet d'une dénonciation<sup>408</sup> puis la *Gazette des Tribunaux* annonce son arrestation début juin<sup>409</sup> nouvelle fausse bien entendu mais le 17 juin, chose plus grave pour lui, *Le Figaro* se livre envers lui à une attaque en règle ce qui fournit à Delimal l'occasion de désavouer publiquement la Commune dans sa réponse au grand journal parisien: « Paris, le 17 juin 1871, Monsieur et sincère ennemi, *Le Figaro* de ce matin me fait l'honneur de penser à moi. Je l'en remercie vivement... En vérité, Monsieur, souffrez que je le dise, car je ne doute pas un seul instant que vos colonnes ne soient ouvertes à celui qui, au sujet de la suppression violente du *Figaro*, a proposé aux typographes de ne plus imprimer un seul journal tant que la liberté ne vous serait pas rendue. Eh bien la vérité, la voici: Je n'ai pas mis les pieds une seule fois à l'Hôtel de Ville pendant les deux mois que la Commune a existé. Je n'ai eu aucune espèce de rapport avec ceux qui en faisaient partie, excepté pour obtenir la liberté de trois otages (j'ai réussi) et des laissez-passer sous des noms supposés pour des adversaires politiques qui voulaient quitter Paris. Je n'ai laissé passer aucun acte arbitraire de la Commune sans le critiquer, et n'ai pas écrit une seule ligne qui ne fut un appel à la conciliation, à la modération, à la justice et à l'humanité. Notre journal a été supprimé par le Comité de Salut public; toute la rédaction a été mise en état d'arrestation; nos bureaux ont été envahis, occupés militairement — et personnellement — j'ai été bel et bien condamné à être passé par les armes. Vous le voyez, Monsieur, mon cas est un peu différent de celui des journalistes auxquels vous me comparez et vraiment je ne le dirais point à cette heure où je suis libre et eux prisonniers, si nos journaux respectifs n'étaient là pour l'attester. Je suis républicain, monsieur, mes

<sup>408</sup> « Le 3 juin (1871) / Monsieur le Grand Prévôt / On me dit qu'un insurgé nommé Odilon Delimal a été relâché. Si cela était ce serait fâcheux car cet homme est un des plus dangereux de la bande de la Commune. Il était commandant d'un bataillon de fédérés. Il s'est battu jusqu'au dernier jour. Cet homme est Belge et appartient à l'Internationale. Il a été condamné déjà à deux ans de prison à Bruxelles. Le parquet de cette ville peut fournir sur lui de précieuses indications. Cet homme a toujours fait contre la France une propagande socialiste des plus véhémentes. En un mot c'est un homme très dangereux. Permettez-moi Monsieur le Grand Prévôt de ne pas signer cette petite note dont il vous sera d'ailleurs très facile de vérifier l'exactitude. » (SHAF, dossier 1568, pièce n° 73). L'écriture de cette dénonciation semble féminine. D'autre part le 6 juin, une note de police relève que le « le sieur Odilon Delimal est signalé comme dangereux et comme ayant pris part à l'insurrection. D(emeure) rue Tiquetonne, 86... » (APP, dossier Delimal).

<sup>409</sup> Le fait est cité par *La Liberté* du 16 juin.

sympathies sont acquises aux producteurs, mais vous ne me verrez jamais pactiser avec les *destructeurs*. Veuillez agréer... ».

Ce texte fut repris par le journal bruxellois de gauche *La Liberté* le 24 juin qui accompagna la lettre de ce commentaire méprisant pour son auteur: « Nous laissons à nos lecteurs l'appréciation de la conduite de l'ancien rédacteur de *L'Espiègle* ».

Des deux autres journaux publiés à Bruxelles et favorables à la Commune, l'un *Le Peuple Belge* avait interrompu sa publication<sup>410</sup> et quant à l'autre *Les Nouvelles du jour*, nous n'avons pu en retrouver d'exemplaires sortis en juin 1871. Le reste de la presse bruxelloise semble avoir passé l'affaire sous silence. Le texte de *La Liberté* nous semble d'autant plus important car il explique le pourquoi et le comment de l'oubli dans lequel l'extrême-gauche belge plongea Odilon Delimal.

\*  
\*\*

Pendant plusieurs mois Delimal va s'efforcer de se faire oublier et, si la police ne l'inquiète pas, il rencontre de gros soucis financiers et, lui qui a jusqu'alors payé régulièrement son terme, va devenir incapable de remplir encore ses obligations et laissera s'accumuler, impayées, les échéances de juillet et octobre 1871 ainsi que celle de janvier 1872.

Il est d'autant plus gêné que ses économies s'élevant à une trentaine de milliers de francs avaient été empruntées par un de ses coreligionnaires politiques, Vésinier<sup>411</sup>.

Heureusement, Delimal bénéficie de la compréhension de son gérant, l'avocat Bouisson. Ce dernier considère le journaliste comme correct en affaires et « animé de bons sentiments » et ne lui met pas le couteau sur la gorge. Même, plus tard, lors des poursuites engagées contre Delimal en 1874, nous verrons l'avocat lors de sa déposition le 21 février, constater sans amertune apparente que ses pourparlers avec Delimal « jusqu'ici n'ont pas abouti »<sup>412</sup>.

Mais pour le moment nous n'en sommes pas encore là, la seconde moitié de 1871 s'est donc passée plus ou moins sans encombres mais cette période a aussi été celle d'une inactivité professionnelle forcée

<sup>410</sup> Le vendredi 2 juin 1871 un avis porté en tête du journal: « Des divergences d'opinion s'étant produites entre divers intéressés du journal *Le Peuple Belge*, au sujet de l'appréciation des faits politiques qui se produisent en France, il a été décidé que notre publication cesserait de paraître pendant un mois... » Le journal allait reparaitre le mercredi 28 juin 1871. (Note de l'éditeur).

<sup>411</sup> SHAF, dossier 1568, pièce n° 87, déposition Bouisson.

<sup>412</sup> *Ibid.*

pour notre révolutionnaire repentant. Mil huit cent soixante-douze par contre le voit rentrer dans la presse, voyons de quelle manière :

Le 22 mars 1872, Arthur Gragnon, jeune journaliste et avocat, né à Libourne le 31 mai 1844 qui avait appartenu aux rédactions du *XIX<sup>e</sup> Siècle* et du *Soir* demandait aux autorités de pouvoir fonder un quotidien *Le Matin* qui défendrait, affirmait Gragnon, les idées du gouvernement<sup>413</sup>.

Les renseignements recueillis sur le solliciteur et sur son associé Pierre Bourrelier, Bordelais d'origine qui après avoir été courtier en vins était devenu gérant du *Soir* furent trouvés excellents par la police.

L'autorisation fut alors accordée et *Le Matin* fut créé, la nouvelle feuille passa rapidement pour être l'organe de Grévy<sup>414</sup> et suivit « une ligne politique des plus modérées et des plus sages ».

C'est dans cette feuille d'un républicanisme prudent que Delimal trouva refuge. L'affaire démarrait donc bien ; malheureusement, on dut l'interrompre après un mois, parce que l'un des administrateurs du journal avait levé le pied en emportant la caisse.

Ce coup aurait pu abattre Odilon mais l'homme n'était pas sans ressort et avait pris par ailleurs d'autres contacts devant lui permettre de reprendre pied dans le monde de la presse ou de subsister d'une autre manière.

Il collabora en effet en 1872 à *L'Emancipation* de Toulouse où il avait obtenu de Duportal<sup>415</sup> de placer une étude sur Gustave Flourens<sup>416</sup>. Ces articles furent publiés du 4 au 21 avril et étaient constitués d'une version revue de ceux qu'il avait commencé sur le même sujet dans *La Commune*. Cette nouvelle version lui valut des remerciements de la part de la mère de Flourens<sup>417</sup> qui avait d'ailleurs mis des documents à sa disposition.

En revanche, et on s'en doute, son étude provoque la fureur de la presse conservatrice. Un journal de Toulouse, par exemple, stigmatisa

<sup>413</sup> L'essentiel de ce qui suit est tiré de : AN, F<sup>L</sup>8 398 (Consulté sur microfilm aux AAE, Bruxelles).

<sup>414</sup> Sur ce point outre le dossier AN, F<sup>L</sup>8, 398, voir *Le Figaro* du 31 mars 1874.

<sup>415</sup> Républicain sous le Second Empire, Armand Duportal fut enfermé pour délit de presse à Ste Pélagie avec Henri Rochefort. Libéré avec ce dernier le 4 septembre 1870, lors de l'instauration de la République, il fut nommé préfet de Haute-Garonne et devint rédacteur en chef de *L'Emancipation*, de Toulouse.

<sup>416</sup> APP, dossier Delimal, analyse du 5<sup>e</sup> scellé. Ce document mentionne sur ce sujet trois lettres de Duportal à Delimal : 28 janvier, 8 février et 27 mars 1872.

<sup>417</sup> *Ibid.*, lettre de Mme Vve Flourens, 29 juin 1872. Le 30, Delimal annonce à celle-ci qu'il va lui rendre ses pièces.

cette « sorte de panégyrique de Flourens... absolument bête » et ajouta que le « citoyen Delimal a une façon de louer son client qui ne peut être bien appréciée qu'au fort Boyard et parmi les compagnons de Trinquet »<sup>418</sup>.

Bien entendu cette collaboration n'échappe pas à la vigilance de la police mais en outre elle est à l'origine du bruit qui veut que Delimal se soit fixé à Toulouse.

Le goût des collectionneurs pour les souvenirs du Siège et de la Commune fut une ressource qui permit à Delimal de subsister pendant cette période difficile.

Chose curieuse, la police avait négligé de fouiller les locaux de la rue Tiquetonne qui avaient abrité successivement les bureaux du *Combat*, du *Vengeur* et ceux de *La Commune*. Elle ne s'y intéressa qu'après la condamnation de Delimal et ne s'y rendit qu'à la demande du gérant, principal locataire, Bouisson, dont nous avons parlé plus haut.

Ce dernier, comme nous l'avons dit déjà, avait toujours entretenu de bonnes relations avec Delimal qui, désespérant après sa condamnation, de lui payer ce qu'il lui devait encore, lui avait offert de lui céder en échange tout ce qui se trouvait dans ses anciens bureaux.

Mais Bouisson préféra ne pas disposer du don de Delimal sans avoir, au préalable, consulté la police. Le Commissaire de police du quartier du Mail, à la suggestion de la Préfecture de Police, effectua une descente sur les lieux et dressa l'inventaire de la « masse très considérable » des documents qu'il avait découvert.

Son relevé mentionne outre des pièces comptables de *La Commune* et du *Vengeur*, les listes de souscription pour le monument Barbès et de très nombreux numéros de journaux, parfois dépareillés, mais souvent aussi sous forme de collections complètes.

Parmi elles figuraient outre celle de *L'Indépendance belge*, de *L'Athée* et même de *L'Ami du Peuple* de Marat, trente séries du *Combat* et trois cent soixante de *La Commune*. L'inventaire mentionnait également les pièces saisies chez une « femme Cavalier » qui semble n'avoir rien à voir avec Delimal. Les documents jugés les plus intéressants furent envoyés au cabinet du Préfet<sup>419</sup>.

Si Delimal avait conservé ce stock compromettant c'était à coup sûr pour en faire argent. En 1872, Félix Pyat répondant dans une lettre

<sup>418</sup> *Ibid.*, qui contient le texte de l'article sans indiquer malheureusement de quel journal il est tiré.

<sup>419</sup> APP, dossier Delimal, 21 et 23 juin 1874.

dont nous ne possédons que l'analyse, à diverses questions que lui posaient Madame Coingt<sup>420</sup> notait: « Delimal, père de famille et malheureux peut vendre des collections du *Combat*. Quant au *Vengeur*, il serait surprenant qu'il eut autre chose que des numéros séparés » et Pyat ajoutait mélancoliquement que pour sa part il n'avait rien « pu sauver, ni collections, ni argent. Le gérant (du deuxième *Vengeur* sans doute) ayant tout emporté à l'entrée des Versaillais ».

Le 29 janvier 1873, Pyat remerciant Madame Coingt pour l'envoi de journaux, dont le titre n'est pas précisé, mais qui d'après le contexte devaient être *Le Vengeur* ajoutait « il paraîtrait que Delimal l'a fait relier à l'imprimerie, peut-être en obtiendrait-on là un exemplaire, rue du Faubourg Saint Denis, je crois »<sup>421</sup>.

D'un autre côté, le 16 août 1872, un Lillois, A. Delannoy, remercie Delimal de lui avoir fait cadeau de séries du *Combat*, du *Vengeur* et de *La Commune* ce qui lui permettait de compléter sa collection de publications de l'année terrible, il lui explique comment lui faire parvenir le colis<sup>422</sup>.

Mais l'imbroglie des tentatives de Delimal pour refaire surface dans le monde de la presse parisienne va se corser encore par une tentative nouvelle de mettre sur pied un quotidien qui aurait nom cette fois: *Le Mouvement*.

A l'origine un certain Jules Denizet avait demandé dès juillet 1871 l'autorisation de faire paraître une feuille intitulée *Le Mouvement* ce qui lui avait été refusé, il avait renouvelé sa demande en mars 1872 sans plus obtenir de réponse cette fois.

Delimal qui est certainement mêlé dans la coulisse à ces tentatives sort alors de l'ombre et, début août 1872, n'hésite pas à aller en personne demander ladite autorisation au policier Marseille.

Il explique à ce fonctionnaire de haut rang qu'il compte s'attacher comme « rédacteurs ordinaires » Pierre Denis, Henry Maret, Georges Duchêne et Georges Richardet c'est-à-dire, ajouterons-nous, dans au moins trois cas sur quatre, des rescapés de *La Commune*.

Il avait ajouté que son journal serait « l'organe du parti socialiste », mais il avait immédiatement atténué le caractère de cette déclaration, en ajoutant « en ce sens qu'il s'occuperait spécialement des intérêts de la classe ouvrière. Tout en défendant les droits de cette classe, tout

<sup>420</sup> APP, dossier Pyat, pièce datée de 1875, n° 14, analyse de la lettre du 16 août 1872; Madame Coingt, d'origine belge, était l'amie de Pyat (Note de l'éditeur).

<sup>421</sup> *Ibid.*, lettre du 29 janvier 1873.

<sup>422</sup> APP, dossier Delimal, 5<sup>e</sup> scellé.

en provoquant le développement de toutes les institutions qui peuvent l'éclairer et l'émanciper il lui ferait connaître les devoirs qu'elle a à remplir avant de prétendre à la direction politique des affaires ».

Au cours de la conversation Delimal se prétendant fils d'un proscrit français réfugié en Belgique s'était nettement désolidarisé de Pyat et affirma que lui-même n'avait soutenu la Commune que par crainte d'une restauration monarchique. Marseille notait en effet que *La Commune* avait été « relativement un journal modéré ». Puis Delimal avait affirmé que si son journal paraissait, il éviterait de s'y montrer l'adversaire systématique du gouvernement et qu'en tout cas « il éviterait de s'abandonner aux violences regrettables auxquelles se sont livrées trop souvent les journaux du parti radical » et, pour démontrer le sérieux de cet engagement, il invoquait la façon dont il avait dirigé *Le Matin* pendant la courte existence de celui-ci « à la satisfaction des partisans du gouvernement actuel, il affirmait en outre avoir fait au *Matin* une avance de six mille francs et mettait en avant ses liens avec Gragnon et avec Henri Vrignault, directeur du *Bien Public* <sup>423</sup>.

Fin août Delimal revient à la charge avec son projet auprès de la police mais, toujours sans succès, et en septembre 1872 nous verrons Gragnon entrer à son tour en action.

Expliquant pourquoi il avait du arrêter la publication de son journal *Le Matin* il demandait aux autorités de pouvoir le faire reparaître mais en en changeant le titre pour éviter une confusion qui pourrait être facheuse pendant le procès qu'il avait intenté à l'ancien administrateur de son journal. Il proposait en conséquence de publier à la place du *Matin* une feuille qui s'intitulerait *Le Mouvement* <sup>424</sup>.

L'explication pouvait paraître plausible et peut-être aurait-il obtenu satisfaction, sans Delimal <sup>425</sup>.

La façon dont ce dernier, sans attendre une autorisation formelle, préparait la publication du nouveau journal n'avait en effet rien de discrète.

Dès le 23 août l'inspecteur principal Magnien s'était demandé s'il ne fallait pas surveiller de près Odilon Delimal qu'on lui signalait

<sup>423</sup> APP, dossier Delimal, pièce datée du 12 août 1872.

<sup>424</sup> AN, FL<sup>8</sup>, 318.

<sup>425</sup> Le dossier des AN (nous en avons consulté un microfilm aux AAE à Bruxelles) montre que le service de presse de la Préfecture de Police avait transmis au Ministère de l'Intérieur en avril 1872 d'excellents renseignements au sujet du *Matin* et qu'à cause de cela la demande de Gragnon fut accueillie en septembre à Versailles avec un préjugé favorable et qu'encore le 9 octobre la Préfecture déclarait qu'il n'y avait pas de renseignements défavorables sur le compte de Gragnon.

comme un « individu dangereux et professant des opinions très avancées » et qui est « en instance pour obtenir l'autorisation de publier un journal »<sup>426</sup>.

Le 26 du même mois le Préfet de Police donne une réponse positive à la proposition de surveiller de près le journaliste en mal de copie.

Quelques semaines se passent, puis un rapport du 12 octobre note que « Les marchands de la rue du Croissant commencent à annoncer le journal « Le Mouvement » dirigé par Delimal. Cette feuille sera socialiste »<sup>427</sup>.

Trois jours plus tard un autre rapport insiste sur la publication imminente, si pas déjà réalisée pense l'officier de police, du *Mouvement* et constate qu'outre ses opinions avancées Delimal « quoique sans fortune... mène un train de vie indiquant qu'il a des ressources encore assez importantes » ce qui conduit « les gens qui le fréquentent » à croire « qu'il est soutenu par le parti radical »<sup>428</sup>.

Puis le 26 octobre, un autre rapport émanant du cabinet du Préfet de Police, et vraisemblablement destiné au Ministre de l'Intérieur, commence par affirmer que « Odilon Delimal va publier à Paris au moyen de capitaux qui seront mis à sa disposition un grand journal politique qui doit paraître incessamment ».

Sans se prononcer directement sur ce projet l'auteur du rapport le combat implicitement et avec ardeur, en résumant en termes sévères la carrière d'Odilon et en le qualifiant de « débauché effréné, d'homme indélicat, d'écrivain sans conscience » et j'en passe. Gragnon et même comme nous le verrons Delimal étaient peut-être capables de contrebalancer l'effet que pouvait produire à Versailles de tels rapports, tant qu'ils restaient confidentiels, mais l'affaire, et en grande partie à cause de Delimal, finit par devenir publique.

Elle fit sensation dans des milieux fort différents. D'une part elle remplit d'espoir les survivants de la Commune. Déjà ils avaient été fort intéressés par l'entrée de Delimal au *Matin*<sup>429</sup>.

<sup>426</sup> APP, dossier Delimal.

<sup>427</sup> *Ibid.*

<sup>428</sup> *Ibid.*

<sup>429</sup> Selon un agent secret de la Préfecture, qui écrit de Londres, le 28 mars 1872: « On paraît très satisfait (chez les Communards réfugiés en Angleterre) d'un nouveau correspondant, le n(omm)é *Delimal*, homme très énergique et très capable » et l'agent d'ajouter: « Delimal, qui se pose comme très influent à Versailles, se vante d'avoir caché Félix Pyat à Paris. On dit qu'il reçoit des lettres et des documents chez un imprimeur de la rue Coq-Héron » (APP, dossier Delimal). Un rapport émanant de la même source montre, lui, le lien existant entre l'attention que l'on porte à Delimal et sa situation dans la presse parisienne:

Ils le furent plus encore à l'idée que l'ancien rédacteur de *La Commune* allait devenir à nouveau le maître d'un journal.

Aussi, pendant les derniers jours d'octobre et de novembre 1872, Delimal sera-t-il très sollicité: A tour de rôle, Alexis Clerc qui se recommande de Lockroy; Truchard-Dumoulin, « ancien préfet du 4 septembre »; un certain Béru, un obscur A. Henrique et un nommé Elie Frébouly demandent à devenir rédacteurs du *Mouvement*.

Il en va de même de Monnanteuil rescapé du *Vengeur* tandis qu'A. Montagnier se propose de servir de correspondant du journal à Londres.

L'ancien représentant du Peuple Beaune se fait recommander à Delimal par leur ami commun, Amable Lemaire, tandis que G. Puissant lui conseille de prendre des correspondants dans le Midi à Lyon, Adrien Advenant, rédacteur en chef du *Petit Lyonnais* et à Marseille le rédacteur « radical » du *Travailleur*, de l'ex *Midi libre* et de l'ex *République radicale* <sup>430</sup>.

Charles Loirent expédie spontanément d'Albi des articles ainsi que Joseph Fabre, professeur de Philosophie à l'Université de Bordeaux qui demande que son étude sur la « dissolution » soit publiée « inconnu ».

Un commandant Tarette « ex-officier de cavalerie » expédie à Delimal ses souvenirs de soixante-dix et un ancien adjudant de Vincennes, un certain Minot sollicite lui aussi l'insertion d'articles. Edmond Jobert offre ses services à Delimal et lui signale un abonné possible. De son côté, Urbain Rossignol, qui habite à Cameyrac dans l'Aveyron, demande un abonnement à l'essai, affirme que si le journal lui plaît il fera tout pour le propager, et pour montrer son sérieux, joint à sa lettre une bande d'abonnement au *Corsaire*.

Quant à Armand Landrin, Directeur de *La Correspondance républicaine*, il se contente de demander à Delimal « un service d'argent » <sup>431</sup>.

« Lissagaray qui assistait à la dernière séance du club, Francis street, a proposé d'accepter comme correspondant à Paris le citoyen *Delimal* qui dirige le nouveau journal *Le Matin* et qui offre ses services. Différentes objections ayant été faites au sujet de la valeur et de la nationalité (lecture très douteuse) de Delimal on a renvoyé la discussion à huitaine (*Ibid.*, rapport daté de Londres, 2 mai 1872 et transmis à A. Marseille le 4.

<sup>430</sup> Le nom de ce rédacteur n'a pas été relevé par l'auteur mais peut-être n'existe-t-il pas dans la pièce d'archives utilisée par J. Bartier. (Note de l'éditeur).

<sup>431</sup> APP, dossier Delimal, analyse 5<sup>e</sup> scellé. Des demandes du même genre seront encore adressées à Delimal par un certain Cuzin le 29 mars 1873 et même par Edgard Monteil le 13 novembre 1873. Il est vrai que Monteil écrivait en termes émouvants: « Vous montez un journal, me dit-on; moi, je sors de prison » (*Ibid.*, 7<sup>e</sup> scellé). Sur *La Correspondance républicaine* voir ALBERT (Pierre), *Histoire de*

En revanche l'annonce de la publication du *Mouvement* provoque « l'amertume » des journalistes conservateurs. Ils se demandaient pourquoi on leur faisait attendre longtemps l'autorisation de publier des organes conservateurs, alors que les autorités versaillaises l'accordaient, malgré l'avis défavorable du gouverneur militaire de Paris à une feuille « rouge », dont le directeur, non seulement était le complice de Pyat, mais en outre « aurait dû être sur les bancs de la police correctionnelle pour faits d'escroquerie »<sup>432</sup>.

Or, une imprudence de Delimal va permettre à la presse conservatrice de manifester son mécontentement. Malgré l'avis de A. Marseille et celui de Gragnon<sup>433</sup>, Delimal fera placarder au début de novembre une affiche tapageuse. Imprimée dans un rouge vif, « sang d'otages » écrira *Le Figaro* elle annonçait la prochaine publication du *Mouvement* sans faire allusion à Gragnon et en indiquant Delimal comme seul directeur. Elle comprenait aussi la liste des collaborateurs du nouveau journal, parmi lesquels figuraient Dupont de Bussac, Martin Nadaud, Germain Casse, Camille Bias et Jules Troubat, toutes personnalités connues pour leur républicanisme avancé. Une telle liste provoqua des commentaires sévères, dans la presse conservatrice et plus encore pour le gouvernement de Versailles que pour l'équipe du *Mouvement*. *Le Figaro* après avoir résumé la carrière de Delimal ajoute « Inutile de rappeler que sous le régime de l'état de siège, une autorisation formelle du gouvernement est indispensable pour la fondation de tout journal », de son côté le *Paris-Journal* écrit « On nous affirme que dans le Conseil des Ministres tenu hier, un ministre, que nous ne voulons pas nommer, a demandé la suppression du journal *La Patrie*. Quant à cette dernière

*la presse politique nationale au début de la troisième république (1871-1879)*, tome I, pp. 260-261, Paris, 1980. (Note de l'éditeur).

<sup>432</sup> APP, dossier Delimal, extrait d'un rapport signé H daté du 23 octobre 1872.

<sup>433</sup> Dans une lettre malheureusement non datée rédigée par A. Gragnon, sur papier portant en en-tête imprimé: « Le Mouvement — Cabinet du Directeur » et adressée à l'intention de son « cher ami Delimal » il fait savoir à celui-ci qu'il tient de Doubourg (employé du journal) que Marseille ne voulait donner l'autorisation d'afficher qu'après avoir eu l'avis du Préfet de Police « à cause de votre nom ». Et Gragnon d'ajouter: « S'il faut vous le dire, j'avais prévu cette nouvelle difficulté, mais n'avais point voulu vous en parler par crainte de vous blesser ». Mais le correspondant de Delimal ne voyait pas comment la résoudre « aujourd'hui qu'elle est soulevée » ne voulant pas passer pour un menteur aux yeux de Marseille alors qu'il avait toujours dit à celui-ci ainsi qu'au gouverneur de Paris, — « d'accord d'ailleurs en cela avec vous » — que vous ne prendriez pas le titre de directeur ou de rédacteur en chef. Gragnon concluait en disant en substance qu'il lui serait difficile de soutenir désormais le contraire. (APP, dossier Delimal, scellé n° 6).

feuille elle se contente subtilement de juxtaposer les deux articles que nous venons de citer ! »<sup>434</sup>.

Mais la police n'avait pas attendu ces commentaires journalistiques pour réagir.

Le 16 novembre 1872, le chef du service de presse de la Préfecture de Police, insistant sur le « radicalisme » de l'affiche, invitait le Ministre de l'Intérieur à refuser au *Mouvement* l'autorisation de paraître<sup>435</sup>.

Le 19, le Ministre avertissait le Gouverneur militaire de Paris, que c'était à tort que l'on avait parlé d'une autorisation accordée au *Mouvement*. L'erreur s'expliquait par une confusion entre ce journal et l'ancien *Matin*. L'affiche de lancement dissipait entièrement cette confusion et donnait de nouvelles raisons pour ne pas accorder l'autorisation<sup>436</sup>. Le lendemain, le Gouverneur militaire de Paris, de Ladmirault, répondait, en substance, au Ministre, qu'il n'avait pas attendu sa lettre pour agir.

Au moment, disait-il, ou il allait remettre à Gragnon l'autorisation que lui avait transmise le Ministère, il avait pris connaissance de l'affiche publiée par le co-gérant de Gragnon : Delimal, « affiche qui portait à la connaissance du public les noms des rédacteurs choisis parmi les radicaux les plus violents » et avait en conséquence pris sur lui d'avertir Gragnon qu'en définitive l'autorisation lui était complètement refusée »<sup>437</sup>.

Mais cet échec ne découragea ni Delimal ni Gragnon, bien qu'à partir de ce moment ils traitèrent l'affaire qui leur tenait à cœur de manières différentes, voire contradictoires.

Pour sa part, Delimal ne perd rien de sa superbe. Il parle de poursuivre le Ministre en refus d'autorisation<sup>438</sup> et traite avec une hauteur insultante Gromier qui lui offrait son appui<sup>439</sup> et affirme à plusieurs

<sup>434</sup> *Paris-Journal*, 19 novembre 1872.

<sup>435</sup> AAE (Belgique) microfilm des AN.

<sup>436</sup> *Ibid.*, le même jour, le Préfet de Police transmettait au Gouverneur une autre pièce sur le même sujet.

<sup>437</sup> *Ibid.*

<sup>438</sup> Puis « y aurait renoncé parce qu'il craint qu'on découvre qu'il est Belge » (APP, information datée de Paris, 26 novembre 1872 et signée C.B.).

<sup>439</sup> Ce dernier avait proposé à Delimal de fusionner leurs efforts et de fonder *La Paix Sociale* avec *Le Mouvement* mais Delimal aurait refusé et lui aurait déclaré qu'il le considérait « lui, Gromier comme un agent de la police secrète ». Et l'informateur ajoutait : « La scène a été fort vive ». (La source de cette information est mal définie dans le manuscrit Bartier, elle provient soit du microfilm cité n. 435 soit du dossier Delimal des APP — note de l'éditeur). Le 24 novembre, Pyat dans une lettre adressée à Mme Coing se demande si Gromier est parvenu

reprises, à la fin de l'année, qu'il obtiendra son autorisation <sup>440</sup>.

Mais 1873 commence sans que Delimal ait obtenu satisfaction <sup>441</sup> ce qui lui attire quelques difficultés du côté de ceux qu'il a entraîné avec lui dans l'aventure <sup>442</sup>.

Il reprend alors ses démarches, avec l'appui de Georges Duchêne. Ce dernier avait appris, sans doute à la suite d'une conversation, que le Ministre de l'Intérieur désirait savoir ce qui distinguait « notre journal projeté » des autres organes républicains. C'est ce que Duchêne tente de lui expliquer dans une lettre du 23 janvier 1873. La différence notable résidait dans le fait que la nouvelle feuille s'intéresserait à

à fonder *La Paix Sociale* et ajoute en se fondant sur des informations alors déjà périmées que « le succès de Delimal ne l'étonne pas » (APP, dossier Pyat, analyse des lettres de 1872, n° 11<sup>bis</sup>).

<sup>440</sup> « On assure M. Delimal de la promesse formelle de la Présidence de pouvoir publier son journal aussitôt après la fin de la crise » (APP, dossier Delimal, extrait d'un rapport daté de Paris, 30 novembre 1872). « Il paraît que *La Résurrection* et *Le Mouvement* ont la promesse formelle d'une autorisation, et que M. Odilon Delimal prend des mesures pour paraître le 3 du courant » (*Ibid.*, extrait d'un rapport du 2 décembre 1872). « M. Delimal ne désespère pas de faire paraître *Le Mouvement*. D'ici huit jours au plus tard, il doit être définitivement édifié sur le sort de son journal ». (*Ibid.*, extrait d'un rapport du 19 décembre 1872). Le rapport ajoutait que Delimal, si ses démarches échouaient renoncerait à publier le journal ou toute autre feuille, mais que pour l'instant il feignait de renoncer à son projet, ruse destinée d'après l'indicateur de police, à tromper les curieux d'une part et à se débarrasser de rédacteurs encombrants d'autre part. Enfin l'auteur du rapport notait également que Delimal avait refusé de reprendre *Le Matin* à cause des antécédents « semi-officiels » de ce journal mais cela ne cadre guère avec ce que nous savons de ses rapports avec Gragnon.

<sup>441</sup> Le 3 janvier 1873 un correspondant anonyme lui écrit: « Mon cher Delimal, j'interprète que nous sommes roulés cette fois... » (APP, dossier Delimal, analyse du scellé n° 7).

<sup>442</sup> Le 13 janvier 1873, E. Doubourg (sur ce personnage, voir aussi ci-avant) avertit Delimal que n'ayant reçu ni de réponse à sa lettre du 5 précédent ni le « solde des appointements que vous me devez pour mon travail dans vos bureaux, je vais avoir le regret de vous poursuivre » et il ajoute avec amertume: « je ne croyais pas être obligé d'en arriver à pareille extrémité avec un homme qui répète à qui veut bien l'entendre qu'il est l'honneur même et qu'il n'a qu'une parole » (APP, dossier Delimal, analyse du scellé n° 7). Dans le même scellé se trouvait selon l'inventaire une lettre anonyme du même jour: « Vous êtes Monsieur le plus effroyable effronté menteur que j'aie jamais rencontré. Vous essayez de concert avec un autre drôle de me faire chanter, mais vous n'y réussirez pas. Je crains bien que vous ne me rendrez jamais les cent francs que je vous ai bêtement prêtés, ni les vingt francs que je vous ai remis pour aller chercher le timbre et que vous m'avez volés; mais je vous préviens, vous et votre complice, que je ne suis point disposé à supporter longtemps ces procédés et que s'ils continuent, j'enverrai des lettres au Procureur de la République ». La date fait penser qu'il s'agit peut-être là non d'une lettre à Delimal mais bien d'un brouillon de réponse, rédigé par lui, à l'intention de Doubourg.

certaines questions qui n'étaient jamais traitées ni dans la presse « de la République conservatrice » ni dans celle des radicaux. Par exemple, on n'avait traité nulle part du projet de rachat du réseau ferroviaire de l'Est. Duchêne, lui, n'aurait pas manqué de consacrer trois ou quatre articles à féliciter le Ministre des Travaux publics d'avoir protégé le Trésor en refusant de signer la convention.

Et Duchêne aurait été le seul à le faire, car le reste de la presse était acquis, disait-il, aux sociétés de chemin de fer: *Le Journal des Débats* à cause des liens entre les Rothschild et Léon Say et les autres feuilles à cause... des libres parcours <sup>443</sup>.

Quant à Delimal il n'hésitait pas à demander le 7 avril 1873 un entretien au Préfet de Police au sujet du *Mouvement*. Nous savons ce qu'il comptait obtenir grâce au compte-rendu que Marseille rédigea le jour même de la conversation qu'il venait d'avoir eu avec Delimal.

Ce dernier lui avait expliqué qu'il tenait de Fouquier que les circonstances politiques s'étant modifiées, il pouvait réintroduire avec quelque chance de succès la demande de publication du *Mouvement*. L'autorisation lui semblait d'autant plus légitime qu'il voulait « faire un journal modéré, destiné à donner aux ouvriers de sages enseignements » — c'est du reste ce qu'il comptait exposer au Préfet de Police. Mais pour sa part, Marseille qui savait Delimal « dans une grande gêne » estimait qu'il ne parlait de la publication de son journal que comme un moyen de « solliciter du crédit » <sup>444</sup>.

Pendant ce temps, le pauvre Gragnon considéré par les bureaux comme le complice de Delimal et de Duchêne se prétendait leur victime. Il écrivait par exemple à un correspondant dont nous ne possédons malheureusement pas le nom: « Mon cher confrère, S'il vous revenait que M. Delimal ou M. Duchêne persistent à dire que l'affaire du *Mouvement* est leur affaire je vous prie de ne tenir nul compte de ces propos. Le titre du *Mouvement* m'appartient légalement pendant un an à partir de septembre dernier et n'appartient légalement qu'à moi.

<sup>443</sup> Lettre datée par erreur du 20 janvier 1863. (AAE Belgique, microfilm des AN).

<sup>444</sup> APP, dossier Delimal, 7 avril 1873, 2 pièces. Pendant les premiers mois de 1873 un certain Pefiteux écrivait à Delimal qu'ayant appris qu'un *Mouvement* allait être publié à Bruxelles il se demandait si ce n'était pas lui, Delimal, qui faute de pouvoir publier à Paris était à l'origine de ce projet et dans cette hypothèse il lui envoyait avec demande d'insertion ses « Confessions d'un Riche » en lui recommandant d'avoir soin du manuscrit. (APP, dossier Delimal, analyse du scellé n° 7). Ce qui est certain c'est que Delimal avait repris contact avec au moins un de ses confrères de la presse bruxelloise, Camille de Roddaz. L'analyse du scellé n° 7 mentionne deux lettres de ce dernier (29 et 31 mars 1873).

*Moi seul puis obtenir une autorisation pour ce titre.* Il serait vraiment par trop fort qu'après avoir une première fois perdu une affaire par excès de complaisance, je fusse exposé à la perdre par la *malice* de ceux à qui j'ai montré cette complaisance » et en post scriptum il ajoutait : « Cela entre nous, bien entendu ».

Gragnon écrivit aussi au Ministre de l'Intérieur pour l'assurer que : « Lorsque M. Delimal a pris le titre de directeur du *Mouvement* c'est à la suite de conventions faites en dehors de moi devant lesquelles mon dévouement même (?) au gouvernement de M. Thiers m'a fait m'incliner » et Gragnon donne sa parole d'honneur au Ministre, sous sa direction : « M. Delimal n'en fera partie à *aucun titre* » (de la rédaction du *Mouvement*).

Le 17 avril, revenant à la charge, Gragnon demandait une fois de plus au Ministre l'autorisation de publier à Paris le journal quotidien et politique *Le Mouvement* « dont je serai le gérant ».

Mais pendant que se déroulait cette affaire vaudevillesque la Justice versaillaise commençait à s'occuper sérieusement de Delimal : Le 12 juillet 1872 le 17<sup>e</sup> Conseil de Guerre recevait l'ordre d'informer à son sujet et le 19 du même mois un rapporteur était désigné.

Il semble que les poursuites aient été l'effet de la lettre de dénonciation citée plus haut<sup>45</sup> car Devaux, Substitut du Rapporteur près le 17<sup>e</sup> Conseil de Guerre de la 1<sup>re</sup> Division sollicite dès le 25 à la Préfecture de Police des renseignements au sujet de Delimal qu'il qualifie d'« ex-commandant d'un bataillon fédéré »<sup>46</sup>.

Le 1<sup>er</sup> août, le Chef de Cabinet du Préfet de Police fournissait au magistrat militaire quelques renseignements, lui disant notamment :

« On n'a point appris qu'après le 18 mars, il eut le commandement d'un bataillon insurgé, mais il a joué comme journaliste, un rôle fort important et des plus coupables ».

Le cabinet préfectoral n'omettait pas de signaler sa rupture avec le gouvernement de l'Hôtel de Ville mais soulignait qu'elle avait été précédée de nombreux articles à la gloire de l'insurrection. Enfin, le rapport résumait avec quelques inexactitudes, sur des points secondaires, la carrière de Delimal depuis la Semaine sanglante<sup>47</sup>.

<sup>45</sup> Voir supr. n. 408.

<sup>46</sup> SHAF, dossier Delimal, n° 1568, pièce n° 72.

<sup>47</sup> Il est dit notamment dans ce rapport : « Lors de l'entrée des troupes à Paris, Delimal s'enfuit à Bruxelles, où il resta quelque temps dans la famille de sa femme. Revenu en France, il écrivit dans « L'Emancipation », feuille radicale de Toulouse... ».

Le 22 novembre 1872, de Versailles, la Justice militaire revient à la charge; elle signale au Préfet de Police, que Delimal, selon le commissaire du Quartier Saint-Georges a quitté le 32 rue de Clichy « depuis plusieurs mois pour se réfugier, dit-on en Belgique ». C'est pourquoi l'autorité militaire transmettait au Préfet un mandat d'amener en le priant « de le faire retourner, revêtu d'une mention de carence, dans le cas où les nouvelles investigations que vous pourriez devoir prescrire demeureraient infructueuses »<sup>448</sup>.

Texte surprenant, puisqu'au moment où il est rédigé par la Justice militaire, il vient d'être abondamment question de Delimal dans la presse et que les murs de Paris portent encore la fameuse affiche rouge du *Mouvement*. Mais il est tout aussi remarquable, qu'à en juger par le dossier du Conseil de Guerre, la police se soit dispensée de répondre à cette lettre.

Or, comme nous l'avons vu elle s'occupait pourtant beaucoup de lui et savait, par exemple, que s'il avait quitté la rue de Clichy, ce n'était pas pour gagner la Belgique, mais bien pour faire « sur ses cartes de visite, élection de domicile, rue Vintimille, n° 6 »<sup>449</sup>.

La seule explication du mutisme des autorités policières, c'est qu'elles ménagent Delimal, soit parce qu'il est de leurs agents secrets, soit pour des raisons différentes.

Sans aboutir à une certitude absolue, nous croyons que c'est la seconde raison qui est la bonne. Nous pensons que Delimal n'était pas à proprement parler un mouchard, mais qu'il bénéficiait pour diverses raisons, et notamment pour des motifs politiques, de protecteurs puissants. Nous en trouvons la preuve dans une lettre qui fut saisie chez lui, au moment de son arrestation. C'est la dernière pièce où il est question du *Mouvement*. Or le correspondant qui use à son égard des termes les plus cordiaux<sup>450</sup> se nomme A. Choppin d'Arnouville.

Or, les Choppin d'Arnouville constituaient depuis longtemps une famille de notables qui, par exemple, avait donné un préfet aux gouvernements de la Restauration<sup>451</sup>.

<sup>448</sup> APP, dossier Delimal.

<sup>449</sup> *Ibid.*, note du policier A. Marseille, 8 novembre 1872. La Préfecture de Police saura bientôt que ce domicile nouveau n'était pas fictif puisqu'un rapport du 15 décembre suivant mentionnera que « Mardi on mercredi prochain, une réunion intime doit avoir lieu chez Delimal, rue Vintimille, n° 6 ».

<sup>450</sup> *Ibid.*, analyse scellé n° 4, lettre du 23 mai 1873.

<sup>451</sup> A Grenoble, où il se montre modéré et peu favorable aux missions (VAUTHIER (G.), *Un procès de presse en 1837 dans Révolution de 1848*, t. 17, p. 310.

Ce qui est plus important c'est qu'il semble bien qu'un Albert Choppin était le beau-frère de E. Cresson, préfet de Police du 2 novembre 1870 au 11 février 1871 et que le chef de Cabinet de ce dernier<sup>452</sup> était un Choppin d'Arnouville<sup>453</sup>.

Si l'on ajoute à cela que Cresson était aussi le beau-frère du bâtonnier Liouville et l'ami d'Ernest Picard Delimal par ses liens avec Choppin d'Arnouville dont question plus haut était en mesure de faire jouer des relations hauts placées.

D'autre part la lettre de Choppin à Delimal fait allusion aux relations de ce dernier avec le ministre Périer<sup>454</sup>.

On a vu que *Le Matin* passait pour le journal de Grévy<sup>455</sup>. Mais au delà de Grévy, n'oublions pas qu'à partir de 1872, Thiers s'est rapproché de républicains aussi marqués, dans l'esprit de l'époque, que Gambetta.

Dans cette perspective l'indulgence témoignée à Gragnon et à Delimal s'expliquerait aisément par la volonté du gouvernement de se créer par l'intermédiaire de la presse des appuis dans le monde des républicains avancés contre les monarchistes.

La lettre de Choppin d'Arnouville datait du 23 mai 1873. Dès le lendemain elle avait perdu toute signification. Le 24, en effet, on entrait dans la période de l'Ordre moral; les Gouvernants ne se soucient plus de se concilier les rescapés de la Commune mais bien de les frapper durement. On le vit bien dans le cas de Ranc élu du 26 mars 1871, qui avait démissionné de l'assemblée parisienne, dès le 5 avril et qui bénéficiait de la protection de Thiers.

Ce dernier tombé, l'Assemblée nationale lèvera l'immunité parlementaire de Ranc qui avait été élu en 1873, représentant du Rhône.

Le 13 octobre de la même année, le 3<sup>e</sup> Conseil de Guerre condamnera Ranc par contumace à la peine de mort<sup>456</sup>.

<sup>452</sup> CRESSON (E.), *Cent jours du siège à la Préfecture de Police*, Paris, 1901.

<sup>453</sup> Ce qui le donne également à penser c'est qu'en 1872, le préfet de l'Oise, « Choppin de la Chopinette ou autre noblesse de ce genre » qui en visitant les communards prisonniers à Beauvais leur tint des propos hargneux et peu républicains, est qualifié de « disciple de Cresson » par Monteil dans ses *Souvenirs de la Commune, 1871* publiés à Paris en 1883 (voir pp. 310 et 313). Mais il se pourrait aussi qu'il s'agisse d'un autre personnage car dans la littérature consacrée aux établissements pénitentiaires il existe un ouvrage d'un M. Choppin: *Statistique des prisons... pour l'année 1874*, Paris, 1877. (Note de l'éditeur).

<sup>454</sup> Dans les papiers saisis chez Delimal on trouvera une carte de visite de « Casimir Périer, rue Galilée. 76 » (APP, dossier Delimal, analyse scellé n° 1).

<sup>455</sup> Sur les liens de Gragnon et de Grévy voir l'ouvrage d'Adrien DANSETTE, *L'affaire Wilson*, Paris, 1936.

<sup>456</sup> Cfr RANC (A.), *Souvenirs et correspondance, 1831-1908*, Paris, 1913.

Dans un tel climat le remuant Delimal ne pouvait manquer d'être menacé. C'est ce qu'avait compris un de ses amis qui lui écrivait le 18 août : « Ne croiriez-vous pas opportun de regagner la Belgique ? La Restauration ne durera sans doute pas mais elle consommera dur pendant qu'elle sera là. Il serait scabreux de faire l'épreuve de son apétit (sic) »<sup>457</sup>.

Mais Delimal méprisa cet avertissement, peut-être parce qu'il comptait échapper à la répression grâce aux nouvelles et influentes relations que venaient de lui assurer une nouvelle intrigue.

Depuis juin 1873, Delimal était devenu l'amant d'une veuve Nicolet connue aussi sous le nom de Madame Lambert et qu'il prétendait vouloir épouser.

Peu après le début de leur liaison, en septembre, elle avait abandonné son appartement du 50, boulevard Haussmann pour s'installer maritalement avec lui au 40 de la rue Malesherbes au loyer élevé de 1800 francs, pris au nom de Delimal, et garni d'un mobilier d'une valeur de 6000 francs qui ne sera du reste jamais payé.

Delimal n'était pas la première liaison de Madame Nicolet, tant s'en faut !

Issue d'une bonne famille, c'est d'ailleurs pour ménager les siens qu'elle avait pris le pseudonyme de Lambert, la nouvelle amie de Delimal était âgée d'une trentaine d'années, mère de trois enfants et... fort dépensière.

Ses dettes s'élevaient à plus de dix mille francs et elle avait, selon un rapport de police, « mené la vie d'une femme galante » en ayant soin de choisir les partenaires des nombreuses intrigues qu'elle menait « à la fois » parmi des « hommes d'un certain rang ». Le rapport de police qui nous instruit de tout cela précisait sur ce point qu'au boulevard Haussmann, notamment, elle eut pour amant l'un des frères Péreire et un Directeur ou un Administrateur d'une grande compagnie de chemin de fer qu'elle faisait passer pour un ami de la famille et de qui elle eut un enfant<sup>458</sup>.

L'affirmation devait être vraie, du moins pour l'essentiel, car elle est recoupée par des pièces saisies chez Delimal lors de son arrestation. Elles montrent que le 6 octobre Jacob Péreire avait chargé un de ses subordonnés, Polak, de recevoir Delimal « pour causer de l'affaire dont

<sup>457</sup> La lettre est signée G.D., parmi les intimes de Delimal Georges Duchêne est le seul à posséder ces initiales (APP, dossier Delimal analyse du scellé n° 7).

<sup>458</sup> APP, dossier Delimal, rapport du 25 décembre 1873.

je vous ai entretenu »<sup>459</sup>, et que le 29 du même mois, tout en s'excusant de ne pouvoir aller la voir, Péreire conseillait à Madame Nicolet, dans l'intérêt de ses enfants « que vous chérissez » de rentrer « dans le giron de sa famille » sans faire « bien entendu des concessions contraires à votre dignité » et d'utiliser la négociation à ce sujet, « soit vos sœurs, soit M.D. (abréviation dans le texte) tant qu'il est encore ici »<sup>460</sup>.

Quant à une Veuve Rozé 92, boulevard Haussmann, que nous retrouverons un peu plus tard dans la vie de Delimal<sup>461</sup>, c'est à lui qu'elle s'adresse pour obtenir le paiement des quittances que Madame Nicolet avait laissé impayées, en se fondant sur le fait que cette dernière lui avait « dit que vous l'aviez autorisée à me remettre 900 francs »<sup>462</sup>.

\*  
\*\*

Mais pendant ce temps, la Justice militaire ragailardie par l'avènement de l'Ordre moral s'intéressait à Delimal et ce avec d'autant plus de zèle qu'au 3<sup>e</sup> Conseil de Guerre de la 1<sup>re</sup> Division militaire<sup>463</sup> un nouveau commissaire-rapporteur, le capitaine Aubert, avait été chargé de l'affaire.

Le 20 novembre 1873 Aubert donne l'ordre d'amener Delimal devant lui pour l'entendre sur l'inculpation dont il est l'objet à savoir celle « d'excitation à la guerre civile »<sup>464</sup> et le 11 décembre il est arrêté à son domicile au premier étage du 59, de la rue du Rocher par le commissaire de police du quartier Saint-Germain l'Auxerrois, Henri Berillon, qui saisit des documents et des correspondances dont Delimal était possesseur et notamment des pièces relatives à Rochefort, à Barbieux, à Lemonnier et aux journaux *La Marseillaise* et *Le Vengeur*<sup>465</sup>.

<sup>459</sup> Mais Polak rate le rendez-vous, « je présume que c'est M. Osam qui vous aura retenu » lui écrit Pereire le 6 octobre 1873 en lui annonçant qu'il lui enverra à nouveau Delimal. (APP, dossier Delimal, analyse du scellé n° 7).

<sup>460</sup> *Ibid.*, La fin de la phrase donne à penser que Delimal se rendant compte des dangers qui le menaçaient, préparait déjà son départ, sans doute pour l'Espagne, comme le montrent les bruits que colportaient les locataires de la rue Tiquetonne (voir plus loin).

<sup>461</sup> Voir plus loin.

<sup>462</sup> Et elle ajoutait aimablement: « sachant que votre parole est un écrit, j'ai compté sur vous... » (APP, dossier Delimal, analyse du scellé n° 7, lettre de novembre 1873).

<sup>463</sup> Le 17<sup>e</sup> Conseil de Guerre avait été déssaisi de l'affaire et celle-ci confiée au 3<sup>e</sup> Conseil.

<sup>464</sup> SHAF, dossier Delimal, n° 1568, pièce n° 75.

<sup>465</sup> Aucun de ces documents dont certains étaient postérieurs à la Commune et qui avaient formé 7 paquets scellés ne se retrouvent au dossier constitué par la Préfecture de Police.

Le 16 décembre 1873 Delimal est entendu pour la première fois après son arrestation, par Aubert, celui-ci poursuivra l'interrogatoire le 27 décembre 1873 et le 23 février 1874 <sup>466</sup>.

Après la première séance d'interrogatoire Aubert vérifia certains renseignements qui lui avaient été fournis soit par la police et les premiers témoins, soit par Delimal lui-même. Le dossier se nourrit des lettres des commissaires centraux de police de Lille <sup>467</sup>, d'Arras <sup>468</sup>, de Toulouse <sup>469</sup>, cette dernière entièrement négative: Delimal « est complètement inconnu dans cette ville; notamment du personnel de l'ancien journal *L'Emancipation*, qui n'a jamais entendu prononcer son nom et qui ne l'a vu au bas d'aucun des articles insérés dans cette feuille ».

De Bruxelles des renseignements arrivent aussi mais ils sont fournis à la demande de l'avocat belge Robert et non à celle d'Aubert, le Commissaire en Chef de Police de la ville de Bruxelles mentionne les condamnations de Delimal et ajoute: « En dehors de ces faits dont il a eu à répondre devant la Justice de son pays, le sieur Delimal m'a toujours été représenté comme un homme d'honneur, très laborieux et incapable de commettre une indécatesse ».

De son côté Aubert avait demandé copie du casier judiciaire belge de Delimal et ce par la voie diplomatique mais celle-ci agissant avec lenteur ce ne sera que le 5 février 1874 que le baron Baude, Ministre de France à Bruxelles, posait la question au Ministère belge des Affaires Etrangères qui ne lui transmettra le document que le 18.

On peut douter qu'à cette vitesse les pièces soient arrivées à temps à Aubert pour lui permettre de s'en servir pour l'élaboration de son rapport final.

L'essentiel des matériaux réunis pour bâtir le dossier à charge de Delimal sera fourni par le journaliste lui-même.

La position des deux antagonistes est curieuse à suivre:

Celle de l'officier versaillais est claire. S'il vérifie certaines des allégations avancées par la police, le prévenu et les témoins c'est par conscience professionnelle ou par esprit de routine... non par intérêt.

Manifestement sa conviction est faite. Quelques articles de *La Commune* lui suffiront pour obtenir la condamnation du prévenu, le reste il ne s'en soucie guère. il ne lui pose par exemple aucune question sur

<sup>466</sup> L'ensemble de l'interrogatoire forme dans le dossier 1568 établi par la Justice Militaire les nos 89 à 93.

<sup>467</sup> 20 décembre 1873 en réponse à une lettre du 17 (pièce n° 69).

<sup>468</sup> 5 janvier 1874 (pièce n° 70).

<sup>469</sup> 19 janvier 1874 (pièce n° 71).

des points aussi importants que ses relations avec Rochefort, Barbieux, Vésinier ou Millière. Il ne confronte pas son cas à celui des autres rédacteurs du journal, il ne lui demande pas ce qu'il est devenu après l'entrée des Versaillais et ce n'est qu'à l'extrême fin des interrogatoires qu'après avoir appris que Delimal n'était pas naturalisé, il lui demande : « Comment se fait-il alors que vous ayez cru devoir prendre une part active à nos discordes politiques ? »

Quant à Delimal il se sent en danger, il sait en effet que sa tardive rupture avec la Commune n'est pas un titre suffisant à l'indulgence pas plus d'ailleurs que d'avoir souhaité une réconciliation entre Versailles et l'Hôtel de Ville, dès lors il en rajoute et se pose en quelque sorte en victime de Pyat.

Il n'a, dira-t-il, fondé *Le Combat* que « dans un seul but : défendre le gouvernement et pousser à la guerre en excitant le patriotisme ».

« Malheureusement », tandis que lui-même était aux avant-postes, Pyat « a dévié de la ligne qui avait été tracée. Son propre rôle au journal était d'ailleurs modeste, Pyat choisissait les articles et les envoyait souvent lui-même directement à l'imprimerie, « mon rôle se bornait à les classer dans l'ordre ordinaire du journal », au temps du *Vengeur*, il a, lui Delimal, passé le plus clair de son temps dans le Midi, à Bordeaux et aux environs, sans s'occuper de politique.

Sous la Commune son attitude a été tout aussi modérée :

« J'ai profondément regretté le mouvement du 18 mars mais une fois celui-ci accompli j'ai cru qu'il fallait essayer d'en tirer le meilleur parti possible ; j'ai d'abord cru que le Gouvernement allait s'entendre avec Paris pour autoriser les élections, j'étais même convaincu que les maires agissaient en son nom ; ce qui explique mes articles tendant à la convocation des électeurs... » Et il continue en justifiant son action :

« Si j'ai décerné des éloges aux troupes ayant levé la crosse en l'air, ce dont je ne me souviens pas, c'est qu'avant tout j'ai horreur du sang versé entre Français ; et s'il ne se trouve aucune protestation contre l'assassinat de ces deux généraux c'est que l'auteur M. Henri Brissac que j'avais chargé d'écrire cette protestation ne l'a pas apporté ».

D'ailleurs dira Delimal, Clément Thomas n'avait-il pas été aimable pour lui.

Pourquoi son attaque du 21 mars contre les ruraux ? « Je me rappelle cet article, mais je ne trouve pas un mot qui soit de nature à exciter à la guerre civile les villes contre les villages, il y a bien le reproche que dans certains départements les paysans n'ont pas fait tout ce qu'ils auraient pu faire pour la défense nationale mais cette

critique, inoffensive d'ailleurs, m'était inspirée par les rapports qu'on nous faisait de la conduite de certains villages pendant la guerre ».

Delimal affirme en outre qu'il croyait les députés de la Seine et les maires de Paris de mèche avec le gouvernement dans les projets de conciliation : « Cette conciliation chaque fois qu'elle se montra en apparence je saisis toutes les occasions de l'appuyer et de tâcher d'en faire une réalité ».

On lui reproche divers articles de *La Commune*, dans l'un le journal avait parlé d'une entente entre le gouvernement de Versailles et Bismarck contre la Commune, Delimal rétorque à cela qu'il s'agissait d'une citation d'un journal anglais.

A propos de la *Lettre d'un gendarme*, numéro du 21 avril 1871, Delimal déclare ne plus se souvenir s'il s'agissait ou non d'une véritable lettre de lecteur ce qui évidemment nous indique que dans certains cas la rédaction se livrait à la publication de documents apocryphes.

On lui reprocha également d'avoir invité les bataillons de la Garde Nationale réticents à se rallier à la Commune à marcher avec celle-ci. Delimal répondit avec habileté qu'à l'époque on parlait d'employer la force envers ces bataillons, dès lors son article avait au fond pour but de les défendre.

Aubert lui fit encore remarquer que ses articles des 15, 17, 18 et 19 mai attaquaient sans doute violemment la Commune mais plus encore Versailles et conclut :

« Vous ne regrettez évidemment qu'une chose. C'est que la Commune ne fait pas son devoir » Erreur, riposte Delimal : « Il y a dans ces articles des mots injurieux pour le Gouvernement, mais ils sont mis là pour faire passer les violentes critiques contre les hommes de la Commune ». D'ailleurs la Commune ne s'y est pas trompée et il poursuit en faisant le récit des persécutions qu'il a subies. Si, Belge, il s'est mêlé de politique française c'est que « J'ai été élevé en France et j'ai toujours considéré la France comme ma patrie et mon intention est même de régulariser ma situation ».

« Mon rôle pendant la Commune a été celui-ci : n'avoir de relations d'aucune sorte avec le gouvernement insurrectionnel, ni avec les insurgés. J'ai essayé de concilier (sic) Paris avec Versailles et j'ai fait pour cela dans le journal tous mes efforts. Je me suis constitué le défenseur de la liberté de la presse, de la liberté individuelle, de la propriété et de la vie des citoyens. Si on remarque dans mes articles quelques apparences d'excitation à la guerre civile il ressort clairement de la violence des critiques contre la Commune que ces excitations ne sont pas réelles, qu'elles ne pouvaient avoir d'effet, mais à la grossièreté

des mots on voyait très bien qu'ils n'étaient employés que pour faire passer le reste ».

Et il va jusqu'à dire en terminant :

« Si j'ai continué la publication du journal quant les efforts pour réconcilier Versailles et Paris parurent épuisés, c'est que je voulais non seulement attaquer vivement le gouvernement insurrectionnel mais aussi employer les ouvriers de l'imprimerie ainsi que M. Dubuisson pourrait le déclarer. Ce dernier même ne prélevait aucun bénéfice sur le journal et souvent son titre sauva l'imprimerie de bien des persécutions ».

\*  
\*\*

Les explications de Delimal ne changèrent pas la conviction d'Aubert. Le 25 février 1874, il rédigeait son rapport<sup>470</sup>. Il commençait par tracer un portrait peu flatteur du journaliste : « marié très-jeune dans son pays natal il ne tarda pas à abandonner sa femme pour vivre maritalement avec des maîtresses dont il eut plusieurs enfants et stigmatisait « ses mœurs plus que légères ». Il analysait ensuite de nombreux articles de Delimal<sup>471</sup> et concluait en réclamant contre lui des poursuites pour « avoir du 20 mars au 19 mai 1871 par des articles insérés dans le journal *La Commune* provoqué à la guerre civile ». Le 27 le rapport était transmis à la division. Le 2 mars, l'acte d'accusation était notifié à l'inculpé qui passa le 9 du même mois devant ses juges. On entendit d'abord quelques témoins. L'accusation n'avait cité pour sa part que le gérant de l'immeuble de la rue Tiquetonne, Bouisson. Il se borna à affirmer que Delimal, « bien que modéré dans l'expression de ses opinions » lui avait semblé « toujours avoir des tendances socialistes très-accentuées »<sup>472</sup>. La défense pour sa part avait cité l'imprimeur Dubuisson, le comptable Paillet et le commissaire de police du quartier du Mail. Dubuisson insista sur la modération de Delimal qui « dans la conversation ne laissait jamais échapper une parole violente ».

Il affirma aussi que l'accusé avait défendu sous la Commune la liberté de la presse avec une telle énergie qu'il avait voulu organiser

<sup>470</sup> SHAF, dossier 1568, pièce 95.

<sup>471</sup> *Combat*, 4 et 9 novembre 1870, *Vengeur* 20 février 1871 et *Commune* 20, 21, 23, 24, 25 et 26 mars, 17 et 21 avril, 15, 17 et 18 mai 1871.

<sup>472</sup> Du moins si l'on en croit le compte-rendu du *Figaro*. Au contraire, selon *Le Pays*, si Bouisson estimait que Delimal était de tendance socialiste, il n'en avait pas moins « toujours exprimé des opinions modérées ».

une grève des typographes pour protester contre l'interdiction du *Figaro*. A son sens, Delimal si l'insurrection s'était prolongée aurait fini par être la victime des Fédérés qui, lors de leurs perquisitions au journal, avaient manifesté contre lui « une grande exaltation ».

Paillet, mêlé comme comptable à la liquidation du *Combat*, insista sur le fait que Delimal avait refusé pour des raisons politiques de continuer à l'époque de collaborer avec Pyat. Il insista lui aussi sur l'hostilité des Fédérés au journaliste. Lui-même n'avait-il pas entendu dire par Ferré à Delimal « Votre journal à lui seul nous fait plus de mal que tous les journaux réactionnaires ». Le même Ferré, après le décret des otages, avait également dit à Delimal « qu'il en aurait l'étrenne ». Enfin, il se souvenait que depuis le 19 mai Delimal caché avec les autres locataires, avait souvent devant eux condamné la guerre civile. Quant au commissaire de police, il ménagea également l'accusé. Delimal tint à répondre lui-même à l'accusation. Il se défendit « énergiquement d'avoir voulu soulever les passions populaires ». Il rappela ses protestations « contre tous les crimes commis par le gouvernement du 18 mars ». Il commenta longuement les articles qu'il avait publiés contre la suppression du *Figaro* et l'arrestation du directeur de *L'Eclipse*, contre la démolition de la colonne Vendôme et de la maison de Thiers, contre la carte d'identité et le décret des otages. J'ai violemment, déclara-t-il, attaqué le *Comité de Salut public*, la prétendue séparation de l'Eglise et de l'Etat imaginée par la Commune et toutes les mesures gouvernementales des insurgés de l'Hôtel de Ville. Et après avoir rappelé que son journal avait fini par être interdit, il termina le commentaire de ses articles en s'écriant: « Est-ce que de telles citations ne plaident pas en ma faveur? » Son avocat, Charles Graux, voulant faire pièce aux arguments de l'accusation, affirma que son client était « un utopiste, un conciliateur » et non « un révolutionnaire, un insurgé ». Si Delimal avait approuvé à ses débuts l'insurrection du 18 mars, c'est qu'il croyait qu'elle ferait de l'Hôtel de Ville le siège d'un « conseil municipal » et non « celui d'un gouvernement ». Au surplus, tous les témoignages montraient que si la Commune avait triomphé, elle aurait traité Delimal comme un ennemi.

Cette argumentation n'impressionna nullement le Conseil de guerre qui suivit le Commissaire du gouvernement pour qui les articles de Delimal prouvaient sa volonté de renverser le gouvernement et de déchaîner la guerre civile, et en conséquence le Conseil condamna le journaliste à la déportation dans une enceinte fortifiée.

Fernand de Rodays qui avait suivi l'affaire pour le *Figaro* trouva la peine sévère, car pour lui Delimal était « plus exalté que mé-

chant »<sup>473</sup>. Son avis fut en général partagé par la presse. *Le Droit* donna de l'affaire un compte-rendu minutieux et objectif<sup>474</sup> qui fut démarqué par plusieurs journaux. Ce fut par exemple le cas de *La République* qui se contenta d'y ajouter quelques commentaires favorables au condamné. Ce quotidien affirmait que la Commune victorieuse aurait réservé à Delimal « le sort de l'infortuné Chaudey ». Il relevait aussi l'article du 21 juin 1871, où le fort conservateur *Bien Public*, accordait en somme à Delimal un certificat de bonne conduite. Il soulignait enfin que pendant plus de deux ans, on s'était abstenu de poursuivre Delimal<sup>475</sup> ce qui semblait montrer qu'on ne devait avoir guère de choses à lui reprocher. *Le Pays* suivait lui aussi, en ne le modifiant que peu, le compte-rendu du *Droit*<sup>476</sup>. Quant à *La Liberté*, tout en admettant que *La Commune* contenait des articles condamnables, elle la considérait pourtant comme « un journal assez modéré relativement »<sup>477</sup>. Les réactions de *L'Ordre* furent toute différentes. « Encore un communard qui vient de payer sa dette à la justice », écrivait cette feuille bonapartiste le 8 avril. Mais loin de trouver dans le caractère tardif des poursuites un argument en faveur de Delimal, *L'Ordre* y voyait au contraire une raison de condamner l'ancien chef du pouvoir exécutif. « Mon Dieu! s'exclamait-il, que M. Thiers était bon créancier et qu'il laissait ses débiteurs tranquilles! » *L'Ordre* relevait alors que si « sous le gouvernement de l'illustre vieillard... les conservateurs n'étaient pas à la fête » un Delimal au contraire non seulement bénéficiait d'une levée de scellés mais au surplus pouvait collaborer à divers journaux. « Quels étaient donc les protecteurs du citoyen Delimal? » se demandait *L'Ordre* qui ajoutait que « Leurs Excellences », alors ministres de M. Thiers pourraient peut-être répondre.

La question ne manquait pas de pertinence car en effet Delimal après sa condamnation garda d'influents protecteurs. Déjà quelques semaines avant le procès, Ernest Picard était venu lui rendre visite à la prison de Versailles<sup>478</sup>. Ce sont sans doute des relations de ce genre qui firent adopter par Delimal la tactique qu'il suivit après le jugement. Il renonça à aller en appel<sup>479</sup> et laissa agir ses amis et son

<sup>473</sup> Il ajoutait que le Conseil de guerre avait sans doute pensé « que les révolutionnaires utopistes, comme Odilon Delimal, sont d'autant plus dangereux qu'ils sont de bonne foi ».

<sup>474</sup> 29 mars 1874.

<sup>475</sup> 31 mars 1874.

<sup>476</sup> 4 avril 1874.

<sup>477</sup> 31 mars 1874. Il s'agit du journal parisien portant ce titre.

<sup>478</sup> APP, dossier Delimal.

<sup>479</sup> SHAF, dossier Delimal, n° 1568, pièce non datée, mais qui d'après sa place dans le dossier doit être d'avril 1874.

défenseur. Dès le 5 mai Charles Graux rappelait au directeur du cabinet du Préfet de police qu'il lui avait promis de lui indiquer la marche à suivre pour faire libérer le prisonnier et lui demandait de rédiger dans cette intention une note favorable<sup>480</sup>. D'autre part selon un rapport de police, Picard, Emmanuel Arago et la « femme Rozé » travaillaient dans le même sens<sup>481</sup>. Ces appuis se révélèrent efficaces. Dès le mois de juin, la Commission des grâces s'occupait du cas de Delimal. Si le rapporteur résumait sans indulgence le passé du prisonnier, il n'en concluait pas moins que « les autorités militaires pensent qu'il n'est pas indigne d'une commutation de peine parce qu'il a témoigné un sincère repentir de sa conduite et a manifesté sa résolution de renoncer à la politique »<sup>482</sup>. Le 8 juillet la Commission commua la peine en 10 ans de bannissement<sup>483</sup>. Delimal passa cependant encore quelques semaines à la Santé où il demandait le 23 juillet l'autorisation « de se rendre librement en Belgique » pour y « régler ses affaires »<sup>484</sup>. Il ne semble pas avoir obtenu satisfaction, mais en tout cas il était libre au début de septembre<sup>485</sup>.

<sup>480</sup> APP, dossier Delimal.

<sup>481</sup> *Ibid.*, rapport d'un informateur, 13 septembre 1874.

<sup>482</sup> Ce rapport signé T F (sans doute Favrelle) est daté du 6 et fut transmis la Commission le 9 (AN BB 24 S-74-3023).

<sup>483</sup> *Ibid.*

<sup>484</sup> *Ibid.*

<sup>485</sup> En effet un rapport du 13 septembre note que « le fameux Odilon Delimal a été ces jours derniers mis en liberté... » (APP, dossier Delimal).



## CHAPITRE V

### Vie hors de France, dernières années

Chassé de France, Delimal ne retourna pas en Belgique si ce n'est pour de brefs séjours. Peut-être se sentait-il brûlé dans son pays natal. Il était en effet, nous l'avons vu, brouillé depuis 1870 avec Camille Lemonnier et n'était plus en odeur de sainteté auprès des milieux belges d'extrême-gauche depuis son reniement de la Commune.

Il se fixe alors en Espagne. Selon un informateur de la Préfecture de Police, les Péreire, ses protecteurs, lui auraient procuré une place de secrétaire général aux énormes appointements de 25.000 francs par an dans une société qui s'occupait alors de la canalisation de l'Ebre. En outre, Madame Rozé l'avait pourvu d'une « assez forte somme ».

En Espagne, Delimal dut connaître quelques aventures sur lesquelles malheureusement nous ne sommes pas renseignés<sup>486</sup>. D'après une tradition familiale, il serait passé au service d'une société de chemins de fer. Nous le retrouverons en 1888 tenant à Madrid sous le pseudonyme de: *de Mailly le Café de Paris* qui se trouvait au n° 5 de la calle Jesus de Valle.

Delimal revenait de temps en temps en France et y avait gardé quelques relations dans les milieux d'affaires, il parvint à les intéresser à un nouveau projet, l'exploitation de dépôts de guano à Porto Rico<sup>487</sup>.

<sup>486</sup> Cette période espagnole devrait être reprise et développée dans une 2<sup>e</sup> éd. de cet ouvrage car J. Bartier malgré de multiples démarches n'avait pas trouvé de spécialiste, à Madrid, en mesure de lui apporter des éléments concrets sur la vie hors de France de son héros. (Note de l'éditeur).

<sup>487</sup> Sans doute lors d'un séjour à Paris du 30 mars au 7 mai 1888. Sur ces exploitations de guano dans l'île de la Mona il existe un ouvrage en langue espagnole: *Las Islas de Mona y Monito: una evaluación de sus recursos naturales e históricos* publié par la « Junta de Calidad Ambiental de Puerto Rico » en 1977. En outre un article publié dans le journal *El Mundo*, Domingo, le 10 février 1974 par M. Frank H. Wadsworth sous le titre de: *En la Mona Explotaron Depósitos Guano en Tres Ocasiones* retrace l'historique de l'exploitation du guano à laquelle se sont intéressés, au siècle dernier, plusieurs Européens mais M. Wadsworth ne dit rien d'Odilon Delimal ni de son mystérieux associé Jean-Marie G., de Courbevoie que nous évoquons plus loin, note 489. Nous devons ces renseignements sur l'île de la Mona à Mme Tomasita Martinez de Hernandez, de l'Université de Porto Rico, que nous remercions très vivement. (Note de l'éditeur).

Il s'embarqua pour les Antilles, cette même année 1888, et c'est là que vont s'arrêter ses aventures. Il était arrivé depuis peu à Porto Rico où il s'était fixé dans la ville de Mayagüez, lorsque une congestion cérébrale l'emporta le 12 décembre 1888 à 11 heures du soir durant la traversée de l'île de la Mona à Mayagüez<sup>488</sup>.

Les autorités de cette ville ne connaissaient pas grand chose au sujet de cet « étranger ». Si on le croyait âgé de cinquante-deux ans, ce qui était vrai à un an près, on le pensait « d'origine française » et on ignorait tout de sa famille mais ces autorités trouvèrent sans doute des éléments concrets le concernant car, quelques semaines plus tard, la nouvelle de son décès fut connue en Europe.

Cette nouvelle atteignit d'abord Madrid et fut transmise alors, sans doute par l'Ambassade de France, à Paris<sup>489</sup>. Le 12 février 1889, l'avocat Etienne Pierre qui se disait chargé de régler la succession de Delimal demandait à la Préfecture de Police de rechercher ses héritiers. La Préfecture de Police mena une enquête en Espagne, en France et en Belgique. On apprit de Madrid notamment grâce à l'illustre Pi y Margall qui était son avocat que Delimal avait laissé dans la capitale espagnole une concubine employée au Café de Paris, dont il avait eu plusieurs enfants.

Interrogée, cette dernière expliqua qu'elle croyait son amant célibataire et ignorait tout de sa famille<sup>490</sup>. Du côté belge on avertit la Préfecture en avril 1889 que le fils de Delimal était mort depuis juillet 1888 mais que sa femme vivait toujours. Vers la même époque, Virgil Richard, commis des Douanes à Lille qui se disait neveu par alliance de Delimal, sollicita des autorités, en sa qualité d'héritier, des renseignements sur la succession de son oncle, qu'il croyait du reste décédé à Madrid.

<sup>488</sup> Voir plus loin dans *Compléments à la biographie d'Odilon Delimal* copie de son acte de décès (Note de l'éditeur).

<sup>489</sup> Le 22 janvier 1889, l'important personnage qu'était devenu Gragnon recevait une lettre d'un certain Jean-Marie G. (138, rue Saint-Denis à Courbevoie). Il y expliquait à Gragnon que Delimal lui avait dit « maintes fois » que s'il avait besoin de renseignements à son sujet il n'avait qu'à s'adresser à « M. Gragnon ». Or Delimal étant son associé dans l'exploitation des chaux et phosphates de la Mona il désirait avertir sa famille (qu'il ne connaissait pas) de son décès qu'il venait d'apprendre. (Gragnon devint préfet de police en avril 1885 mais tomba quelques années plus tard victime de l'affaire Wilson, voir ci-avant n. 455).

<sup>490</sup> C'est peut-être en son nom qu'en mai 1889 un certain Ricardo Zapata demandait à la Préfecture de Police des renseignements sur l'état-civil de Delimal, renseignements qui lui étaient nécessaires pour une « affaire très importante de famille ».

En fin de compte une copie de l'acte de décès ne fut obtenue à Porto Rico, par le Consul de Belgique, que le 6 juin 1889 et ne fut transcrite au registre de l'Etat-civil d'Hérinnes que le 29 juillet 1890.

Si nous nous sommes étendus sur ces détails qui, nous le craignons, peuvent paraître fastidieux, c'est qu'ils expliquent à notre sens pourquoi la mort de Delimal passa presque inaperçue en Belgique comme en France.

*La Chronique* fut le seul quotidien à mentionner le 24 avril 1889 la mort de Delimal<sup>491</sup>, elle rappela que Delimal avait « connu certains moments de notoriété à Bruxelles et à Paris », que Delimal avait fondé *L'Espiègle* et qu'il avait collaboré à Paris « à des journaux républicains de la nuance la plus avancée ». Evoquant de manière fort fantaisiste l'attitude d'Odilon à l'époque du *Combat*, l'auteur de l'article affirmait que « pendant le Siège de Paris, il faisait partie de la Garde nationale et que c'est lui qui rapporta des avant-postes, après la prise du Bourget, le 27 octobre, des journaux annonçant la prise de Metz. C'est lui qui alla porter ces journaux à l'Hôtel-de-Ville et provoqua ainsi en partie les événements du 31 octobre 1870 ».

*La Chronique* terminait son article nécrologique en affirmant: qu'« Après la guerre et la Commune, M. Odilon Delimal s'occupa de travaux publics et gagna, paraît-il, une fortune assez ronde dans les chemins de fer espagnols. Il comptait rentrer en Belgique pour y vivre tranquillement de ses rentes, quand la mort l'a enlevé ».

Ainsi le journaliste de *La Chronique* transformait-il Delimal en un personnage qui n'aurait pas dépareillé le *Roman d'un brave homme* d'Edmond About.

En somme, le fougueux polémiste de *L'Espiègle* et du *Vengeur* ratait sa sortie de scène comme il avait raté sa vie<sup>492</sup>.

<sup>491</sup> A l'exception toutefois du *Journal de Bruxelles* du 26 avril 1889 mais qui se bornera d'ailleurs à reprendre l'information à *La Chronique*.

<sup>492</sup> Selon sa nièce, la lettre qui annonçait la mort de Delimal déclarait: « Il reçut un enterrement digne de ses idées et de son rang » (Communication de M. D'Hondt).



## La police politique de Napoléon III et la Belgique

Pendant tout le règne de Napoléon III, les proscrits républicains luttèrent contre lui. Leur combat revêtit bien des formes depuis la littérature clandestine jusqu'à la tentative de tyrannicide. Ces activités ne laissèrent évidemment pas indifférent le gouvernement impérial. Avec l'aide de sa police et de sa diplomatie, il ne cessa de surveiller les exilés de Suisse et d'Angleterre. Mais Bruxelles l'intéressa sans doute davantage que Genève<sup>493</sup> Londres ou Jersey<sup>494</sup>, à cause des possibilités exceptionnelles de pénétration en France qu'offrait le territoire belge. En outre, les réfugiés politiques bénéficiaient en Belgique de nombreux concours dans les milieux avancés. Ils y trouvaient des amis prêts à leur ouvrir des journaux, à éditer leurs pamphlets, à les aider financièrement, voire à comploter avec eux contre « Badinguet »<sup>495</sup>. Aussi, savoir ce qui se tramait à Bruxelles fut un objectif constant des autorités françaises.

Pour l'atteindre, elles utilisèrent différents procédés, à commencer par la méthode diplomatique. Les ministres de France à Bruxelles intervinrent à maintes reprises auprès du gouvernement belge pour leur transmettre les plaintes de Paris au sujet du comportement des exilés et de leurs amis belges. Parfois leurs requêtes furent repoussées, mais à plusieurs reprises, ils obtinrent des expulsions et le déclenchement de procès de presse. Comme ces demandes entraînaient souvent des difficultés d'ordre constitutionnel, elles furent un souci constant des ministres de Léopold I et de Léopold II<sup>496</sup>. Mais examiner en détail ce

<sup>493</sup> VUILLEUMIER (M.), La sous-préfecture de Gex et la « surveillance politique » de Genève (1848-1870), *Cahiers d'Histoire*, t. IX, 1964.

<sup>494</sup> ANGRAND (P.), *Victor Hugo raconté par les papiers d'Etat*, Paris, 1961, pp. 77 et passim.

<sup>495</sup> En 1853, lors du complot de l'Opéra Comique, le Belge Demeren est chargé d'exécuter l'Empereur. Après son échec, il sera envoyé à Belle-Ile, puis expulsé. (SAINT-FERREOL (A.), *Les proscrits français en Belgique ou la Belgique contemporaine vue à travers l'exil*, Paris, 1871, 2 v., t. I, p. 50; MAGEN (H.), *Histoire du Second Empire*, Paris, 1878, p. 198; TCHERNOFF (J.), *Le parti républicain au coup d'Etat et sous le Second Empire*, Paris, 1906, p. 620).

<sup>496</sup> Par exemple en mars 1866, le conseil des ministres discute de *La Rive*

problème nous entraînerait trop loin, car il nous obligerait à retracer toute l'histoire de la politique étrangère belge. Il nous paraît plus intéressant de noter que les représentants français n'hésitaient pas à aller plus loin et à surveiller eux-mêmes les proscrits. Ainsi, en 1865, Comminges-Guitaud avec l'aide du vice-consul à Liège, Chapey, recrute des informateurs qui lui permettront de suivre de près l'impression d'un pamphlet de Rogeard et de découvrir les voies par lesquelles on l'introduirait éventuellement en France<sup>497</sup>. La légation garde aussi le contact avec des envoyés de la police secrète. C'est par l'un d'eux qu'en 1869, le ministre se procure un nouveau périodique antibonapartiste, *Le Chassepot*<sup>498</sup>. Enfin le 2 mai 1870, le nouveau ministre de France n'hésite pas à demander à Emile Ollivier l'envoi à Bruxelles du commissaire de police, Datheux, « agent habile » et qui connaît bien le milieu belge<sup>499</sup>.

De fait, la police française intervient beaucoup en Belgique à commencer par celle du département du Nord. Elle agit même avec tant de désinvolture que la légation invitera le 1<sup>er</sup> février 1869 les sous-préfets de Valenciennes et d'Avesnes à calmer leurs commissaires de police et à leur interdire d'enquêter en Belgique, non par respect pour la souveraineté de ce pays, mais parce que « leur excès de zèle... sont souvent le plus nuisible au succès d'entreprise aussi délicates »<sup>500</sup>. Mais plus encore que du département frontière, les agents secrets viennent de Paris. Sans trop se cacher, leurs chefs se rendent à l'occasion à Bruxelles pour y contrôler leur activité. Le fameux Lagrange<sup>501</sup> séjournera à plusieurs reprises en Belgique<sup>502</sup>.

Sur place enfin, la police française trouvera de précieux auxiliaires. La Sûreté belge surtout lorsque Berden la dirigera entretiendra avec elle des relations fort courtoises<sup>503</sup>. Sans doute en agissant de la sorte, Berden ne fait parfois que suivre les instructions d'un gouvernement soucieux d'éviter des incidents avec un puissant voisin. Ainsi, quand

*Gauche*, repliée de Paris à Bruxelles. GARSOU (J.), *Les débuts d'un grand règne*, op. cit., t. I, p. 42.

<sup>497</sup> Lettres de Chapey, 2 et 17 août, Comminges-Guitaud, 3 août, télégramme de Drouyn de Lhuys, 4 août, etc... A.A.E. Bruxelles, copies.

<sup>498</sup> Lettre de la Guéronnière, 29 janvier 1869, *Ibid.*

<sup>499</sup> *Ibid.*

<sup>500</sup> *Ibid.*

<sup>501</sup> PAYNE (H.C.), *The Police State of Louis-Napoléon Bonaparte, 1851-1860*, Seattle, 1966, pp. 259 et passim.

<sup>502</sup> *Le Peuple Belge*, 10 avril et 3 mai 1870; SAINT-FERREOL (A.), *Mes Mémoires*, Brioude, 1887, 6 v. t. III, p. 201; *Les Papiers secrets du Second Empire*, Bruxelles, 1871, n° 1, p. 65.

<sup>503</sup> PAYNE, op. cit., p. 48, pp. 158-159.

il livre des renseignements sur le contrebande de brochures par chemin de fer, il ne fait que répondre à une demande présentée par le ministre de France Laboulaye, aux Affaires Etrangères. Or, l'enquête de Berden montre fort heureusement que les responsables de la fraude ne sont pas « des agents belges », mais « des employés français »<sup>504</sup>. Mais parfois, la légation entre directement en contact avec Berden et n'a qu'à se louer de « dispositions extrêmement obligeantes »<sup>505</sup>. Il ne faudrait pas croire pourtant que la Sûreté ait témoigné à l'égard de l'Empire d'une complaisance aveugle. Saint-Ferréol qui se plaint beaucoup de la police belge reconnaît implicitement qu'elle fit parfois preuve de compréhension à l'égard des proscrits<sup>506</sup>. Elle fut aussi sensible à l'intervention des protecteurs que les exilés trouvaient parmi les autorités locales ou au Parlement. En outre, pour des raisons qui nous échappent elle laissa travailler des réfugiés aussi redoutables pour l'Empire que Blanqui. En définitive, l'attitude de Berden et celle de ses prédécesseurs a été complexe, car, dominée d'une part, par des préjugés conservateurs et de l'autre par le souci — bien ou mal compris c'est une autre affaire — de l'intérêt national.

Le régime impérial parvint aussi à recruter des auxiliaires dans des polices locales. A Liège notamment, il utilisa, moyennant rétribution, et avec l'accord du bourgmestre libéral, l'officier Coulon<sup>507</sup>.

L'Empire trouva enfin des informateurs au sein même de la population. Certains d'entre eux n'étaient pas poussés par l'esprit de lucre. On n'a pas assez souligné, en effet, qu'une minorité des Belges était favorable au régime impérial pour des motifs qui allaient de l'idéologie conservatrice au sentiment de la « francité », comme on dirait de nos jours, en passant par la conviction que l'intérêt du pays postulait une entente étroite avec la France. Ainsi, Nicolas Defuisseaux, pourtant franc-maçon et sénateur libéral, soutient dans une conversation intime avec le jeune Paul Janson, la légitimité du 2 décembre, fondant son opinion sur le fait que, sujet de Napoléon III, il triplerait la valeur de son usine<sup>508</sup>.

<sup>504</sup> Lettre de Laboulaye, 26 août 1870, A.A.E. Brux. copie.

<sup>505</sup> Lettre de Ducros-Aubert, 14 juin 1870, *Ibid.*

<sup>506</sup> SAINT-FERRÉOL, *Les Proscrits...*, t. I, p. 78, t. II, pp. 35-37-47.

<sup>507</sup> Lettre de Comminges-Guitaud, 9 août 1865, A.A.E. Brux. copie. Cette collaboration dure encore en 1869 — Lettre du ministre des A.E., Paris, à La Guéronnière, 1<sup>er</sup> février 1869, *Ibid.*; sur l'hostilité témoignée par le bourgmestre Piercot aux exilés, cfr aussi SAINT-FERRÉOL, *Les Proscrits...*, t. I, p. 137.

<sup>508</sup> DELANGE-JANSON, *Paul Janson, 1840-1913, op. cit.*, t. I, pp. 22-23. — Raisonement analogue chez les patrons sucriers cfr PIRENNE (H.), *Histoire de Belgique*, t. VII, Bruxelles, 1932, p. 159.

En revanche Jean Fontaine, avocat et journaliste liégeois, est dominé par un sentiment de l'unité nationale au point qu'en 1885 encore, il parlera de « la Belgique, ce membre coupé de la France »<sup>509</sup>. Aussi tout en s'affirmant démocrate, il chantait les mérites de Napoléon III à « qui nous devons l'avènement — sur le continent — du libre-échange, si favorable à la démocratie et à l'alliance des nations ». Il le louait d'avoir réalisé la résurrection de l'Italie et espérait qu'il réintégrerait les Belges dans l'unité française<sup>510</sup>. C'est peut être le même sentiment de francité et les souvenirs de l'ancienne réunion qui expliquent pourquoi, en 1855, lors des émeutes que provoque dans la Basse-Sambre la création — polluante déjà ! — d'une usine de produits chimiques, les manifestants crient « Vive la République ! », mais beaucoup plus souvent encore « Vivent les Français !, Vive Napoléon III ! ». Les mêmes cris s'étaient déjà fait entendre à Liège, quelque temps auparavant, lors du tumultueux dépôt d'une pétition<sup>511</sup> et ils retentiront encore, en 1868, lors des troubles du Hainaut<sup>512</sup>.

La haine du libéralisme et de la révolution conduisit elle aussi des Belges à se tourner vers Napoléon III. Ainsi un professeur de l'athénée de Bruxelles Auguste Giron qui, après avoir professé dans sa jeunesse des opinions avancées, en était revenu à un catholicisme farouche, publie en 1857, sous le nom de Théodore Réveil, une brochure intitulée. « Soyons donc plus justes dans nos rapports avec la France ». Il y loue l'Autriche qui lutte vaillamment contre la Révolution assurant ainsi à François-Joseph « la bénédiction infallible promise aux souverains fidèles », mais il y magnifie davantage Napoléon III « qui continue de poser sur la Révolution un jugement de Dieu ». Aussi condamne-t-il sa patrie devenue « la caverne de ces insulteurs que Napoléon a su empêcher d'être des égorgeurs ». Il réclame une révision de la Constitution pour la rendre chrétienne et la débarrasser d'erreurs telles que la liberté de presse dont abusent « les plumes déshonorées » pour continuer « une guerre déloyale contre l'empereur et l'Empire ».

La même année le vieil ingénieur de marine, F. Dubois, qui avait travaillé pour Napoléon I<sup>er</sup> admire le nouvel empereur, élu du peuple et de Dieu qui « à l'aide de son Conseil d'Etat a mis fin aux débats

<sup>509</sup> *La Revanche du libéralisme progressif*, Bruxelles, 1885, p. 13.

<sup>510</sup> *La Vérité sur le Congrès des Etudiants*, Liège, 1866, p. 32, n. 1; cfr aussi sur ses prises de position en faveur du rattachement à la France, BARTIER (J.), dans *L'Actualité de Proudhon*, Bruxelles 1967, p. 189, n. 144 et WOUTERS (H.), *Documenten betreffende de Geschiedenis der Arbeidersbeveging ten tijde van de 1<sup>e</sup> Internationale (1866-1880)*, Paris-Louvain, 1970-1971, 3 v., t. I, pp. 203-204-399.

<sup>511</sup> PEETERS (L.), *Les fabriques de produits chimiques et autres établissements insalubres*, Bruxelles, 1856, p. 30.

<sup>512</sup> WOUTERS, *op. cit.*, t. I, p. 54.

dangereux et inopportuns des avocats députés et... a soustrait ses ministres aux labeurs pénibles des luttes parlementaires ». Et il ajoute « Je suis conduit à souhaiter à mon pays un système aussi bien-faisant »<sup>513</sup>.

La presse catholique manifesta à maintes reprises ses sympathies pour le régime impérial<sup>514</sup>. Sans doute, son enthousiasme fit-il place à une amère déception à partir de la guerre d'Italie. Mais l'ancienne mentalité ne disparut pas entièrement. En 1863 encore, l'Anversois Florent Lijsen, invitera dans sa « Belgique en 1863 » ses compatriotes à s'éloigner de l'Angleterre et à s'allier franchement à la France.

Quelques admirateurs de Napoléon III n'hésitèrent pas à entrer discrètement en contact avec lui. Le 17 juin 1857, un échevin de Namur, Royer de Behr lui transmet une brochure qu'il vient de publier avec une lettre dans laquelle il déclare « A l'ouverture du corps législatif de l'Empire français, Votre majesté impériale a exprimé cette pensée aussi sage que prévoyante qu'il faut propager les saines notions de l'économie politique. Cette haute approbation donnée dans une circonstance aussi solennelle aux principes reconnus comme servant de base aux sociétés modernes a fait espérer que l'hommage sincère et respectueux d'un économiste belge ne saurait déplaire au souverain dont le caractère et le génie attirent l'attention de l'Europe toute entière »<sup>515</sup>. De même l'industriel tournaisien, Dumortier-Vanderghote, expédie en 1854 à Napoléon III un travail qu'il a consacré à l'organisation économique internationale. Comme le Cabinet impérial lui fait savoir que ses vues coïncident avec celle du souverain, le Tournaisien fait parvenir à Paris un nouveau mémoire consacré au crédit international et en même temps un échantillon de ses tapis... avec l'indication de leur tarif<sup>516</sup>. La passion politique conduira d'autres correspondants à se faire les auxiliaires de la police impériale. Ainsi l'avocat dinantais, Jules Wauthier, Belge mais né à Givet et descendant par sa mère d'un général de Napoléon I<sup>er</sup>, a longtemps hésité à « passer pour un vil délateur ». Mais, en fin de compte, écrit-il à l'Empereur le 3 novembre 1858, son « dévouement à Votre Majesté et à la France qu'elle a sauvée » l'oblige à lui révéler les excès de la presse belge. A l'appui de ces dires, il joint deux numéros du « Bien-Etre social ». Sa démarche ne sera pas vaine puisqu'elle conduira le ministre de France à enquêter à Bruxelles sur cette feuille blanquiste<sup>517</sup>.

<sup>513</sup> *Questions posées à Monsieur le comte Vilain XIII, ministre...*, pp. 8-10.

<sup>514</sup> Cfr notamment les articles de *L'Emancipation*, 29 mai 1852 et jours suivants.

<sup>515</sup> B.R. ms. II 647.

<sup>516</sup> *Ibid.*

<sup>517</sup> A.A.E. Copie.

Dans d'autres cas, des dénonciations proviennent de mythomanes, tel ce Charles Menart qui transmet à la Préfecture du Nord le 7 avril 1866 un rapport dans lequel, il fait du proscrit Delessalle, de Delimal et des membres de l'Internationale les agents d'un complot... orléaniste!<sup>518</sup>.

En général, pourtant, les auxiliaires de la police française n'agissent que par vénalité. Plusieurs nous sont connus grâce au « Pilori des Mouchards »<sup>519</sup>. Voici entre autres le sous-officier Aldenhoffe, Colson, économiste d'hôpital à Mons, le comptable Deglain, l'ancien fonctionnaire Lemaire, le voyageur de commerce Pardigou et l'ex-commissaire de police Robelus. Voici Dubaq, Français fixé en Belgique qui invoque les liens qui existent depuis le 18<sup>e</sup> siècle entre sa famille et celle des Bonaparte. Voici Docquier, Belge fixé à Paris, qui veut monnayer l'expérience qu'il a acquise à Bruxelles et à Liège en collaborant à divers journaux et en fréquentant « la plupart des chefs de file mécontents du gouvernement de la France, tous affiliés à des sociétés où j'avais accès ». Voilà enfin Alphonse Van den Camp dit Ducamp dont le cas est particulièrement significatif. Né à Bruxelles en 1833, il semble avoir été mêlé très jeune au mouvement démocratique. Vers 1860, il est rédacteur en chef au *Courrier de Charleroi*. Mais bientôt, il accumule les condamnations pour faux et escroqueries. Ruiné, il se met au service de la police française en 1864 et s'installe à Paris. On le retrouve en 1871, membre influent du Comité central de la Garde Nationale. Le *Paris Libre* le démasque trop tard pour mettre les Communards en garde contre lui. Aussi, ayant échappé à la répression versaillaise, Ducamp revenu en Belgique parviendra à se glisser une fois encore dans les milieux révolutionnaires jusqu'au moment où de nouvelles escroqueries l'obligeront à quitter la Belgique<sup>520</sup>.

Tous ces collaborateurs faisaient de la police impériale un adversaire que redoutaient les proscrits. Leurs craintes s'aggravèrent encore à la fin du régime, lorsque les exilés du 2 Décembre furent rejoints en grand

<sup>518</sup> A.D.N.M. 141/77.

<sup>519</sup> Paris, mai 1871. — Cette brochure reprenait les informations fournies par le *Paris-Libre* de Vésinier. La chute de la Commune empêcha de la terminer. On la complétera par les *Papiers Secrets...*, nos 10 à 13, passim.

<sup>520</sup> *Papiers Secrets...*, n° 11, p. 50; LARONZE (G.), *Histoire de la Commune de 1871*, Paris 1928, pp. 50-504-505; et surtout Arch. Ville Brux. Police, nos 370, 1503, 1667. La biographie de ce personnage est d'autant plus obscure qu'il compta dans le monde de la presse un homonyme, cfr DE PÆPPE (C.), *Vie d'un prolétaire socialiste à travers le XIX<sup>e</sup> siècle*, Gand, 1911, p. 46 et RYCX D'HUISNACHT, *Répertoire de la Presse de l'arrondissement de Nivelles au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris-Louvain, 1971, p. 204. Voir aussi une récente notice: SARTORIUS (F.) et DE PÆPPE (J.-L.) dans la *Revue belge d'Histoire militaire*, mars 1982, *Belges ralliés à la Commune de Paris*.

nombre par des éléments plus jeunes et moins sûrs. Les mouchards se multiplièrent et assurèrent notamment la surveillance de Rochefort<sup>521</sup>. Les choses en vinrent au point que Lagrange n'hésita pas à se rendre à Bruxelles pour préparer le complot des « Bombes », dans lequel allait se compromettre Gustave Flourens, et quelques autres intrigues. Le policier dupa magistralement ses adversaires. S'ils parvinrent à démasquer tardivement certains de ses agents<sup>522</sup>, d'autres les trompèrent jusqu'au bout. La preuve en est que parmi les signataires de leur protestation contre Verdier, figure un autre agent provocateur Joseph Ruault dont le rôle ne sera éclairci que pendant la Commune<sup>523</sup>.

La police impériale ne se borna ni à surveiller les proscrits, ni à les lancer dans des complots voués à l'échec. Elle agit aussi dans le domaine de la presse et de l'édition. Distinguons ici, comme le faisaient les contemporains, la grande et la petite presse. La première comprenait les principaux quotidiens, la seconde, en simplifiant un peu les choses, les hebdomadaires satiriques ou de doctrine auxquels vinrent s'ajouter en Belgique, à partir de 1868, des quotidiens à bon marché qui s'adressant à une clientèle populaire visaient surtout à amuser et réduisaient au minimum des rubriques telles que la politique étrangère.

S'assurer des amis dans la grande presse était d'autant plus intéressant pour le gouvernement impérial que les quotidiens bruxellois jouissaient d'une grande diffusion à commencer par *L'Indépendance belge* qu'on lisait dans toute l'Europe. Or, dans ce monde, Napoléon III bénéficiait de peu de sympathie. Au contraire les Orléanistes disposaient de *L'Etoile Belge* et les républicains avancés de *La Nation*, plus tard du *Peuple Belge*, sans parler de feuilles de province comme *L'Echo de Verviers*. D'abord amicaux les organes catholiques s'éloignèrent de l'Empire à cause de la question romaine. Quant à la presse libérale doctrinaire, elle n'appréciait évidemment pas le régime français. A plusieurs reprises. Paris tenta de redresser cette situation. En 1856 on tenta de lancer sur le marché belge une édition locale de *La Presse*<sup>524</sup>, mais l'expérience échoua rapidement pour des raisons techni-

<sup>521</sup> Robert de Myrale que le pamphlétaire avait chargé d'introduire clandestinement ses écrits en France, se révèle bientôt un agent provocateur. (*La Lanterne*, 26 juin 1869, pp. 27-28, *Le Rappel*, 2 juillet 1869). De même un autre intime de Rochefort à Bruxelles, l'homme de lettres Amédée Buret, sera démasqué par Ulysse Parent en septembre 1870. (*Le Mot d'Ordre*, 5 février 1871).

<sup>522</sup> Tridon commencera par défendre avec acharnement le provocateur Verdier tandis que Flourens mettra longtemps à comprendre qu'il était trompé par Fayolle et Asnon (cfr les nombreux articles consacrés à ces affaires par *Le Peuple Belge* et par *La Liberté* du 20 mars à la fin mai 1870).

<sup>523</sup> Pris comme otage, il sera fusillé le 26 mai 1871.

<sup>524</sup> Voir ci-avant, pp. 113-114.

ques. Puis, le comte Walewski établit de bonnes relations avec le directeur du *Nord* Poggenpohl. L'affaire n'alla pas très loin car cette feuille avait un autre maître qu'elle servait en premier lieu : la Russie. Vers la même époque, par l'entremise d'un homme d'affaires belge, Adrien Carton de Wiart et d'un publiciste français Ernest Privat et à la suite de manœuvres compliquées, des intérêts bonapartistes contrôlèrent trois quotidiens bruxellois *L'Observateur*, *Le Journal de la Belgique* et *Le Télégraphe*<sup>525</sup>. En fin de compte, l'opération échoua parce que les lecteurs abandonnèrent ces journaux qui leur semblaient dominés désormais par l'étranger.

Cet échec paraît avoir découragé longtemps les autorités françaises. Mais au début de 1870 La Guéronnière, persuadé qu'il était « essentiel de contrebalancer dans la presse belge les polémiques malveillantes et les informations inexactes », songea à doter Bruxelles d'un nouveau quotidien. Daru, craignant de voir le gouvernement compromis dans l'aventure, repoussa le projet. La Guéronnière tenta alors d'aboutir plus discrètement au même résultat en faisant publier quotidiennement dans *L'Indépendance Belge* dont l'importance et la publicité étaient supérieures à celles de tous les autres journaux de Bruxelles, une correspondance « où les principes et les actes de la politique française seraient exposés avec équité, où les fausses nouvelles seraient rectifiées ». Malgré ses réticences à l'égard de l'Empire, le directeur du journal, Bérardi, accepta en principe la suggestion. La Guéronnière considéra cette concession comme importante, car, ajoutait-il « dans l'état de la presse belge où les journaux catholiques et les organes du Ministère s'appliquent surtout à répandre des méfiances contre nous, il me paraît d'un grand intérêt de ne pas laisser échapper la ressource qui nous est offerte pour agir utilement sur l'opinion publique ». Il insistait en outre sur la nécessité de la discrétion. Ni le gouvernement français, ni sa légation à Bruxelles ne devaient apparaître dans l'affaire. Les relations avec le quotidien belge assurées à Paris par le journaliste Escudier qui recueillerait « avec discrétion et intelligence... dans les conditions fixées par Vous les inspirations et les renseignements dont il aurait besoin »<sup>526</sup>. Mais la guerre et la fin du régime impérial étaient proches, ce qui empêcha la collaboration avec *L'Indépendance Belge* d'aller très loin.

Si l'Empire n'obtint que peu de succès du côté des grands journaux, il enregistra quelques résultats dans le secteur de la petite presse. Quelques feuilles menèrent pour son compte la lutte contre Rochefort,

<sup>525</sup> BRAIVE (G.), Les groupes de presse belges en 1858, R.B. Ph. 1967, *op. cit.*

<sup>526</sup> Lettres de la Guéronnière, 24 janvier et 12 février, A.A.E. Brux. copie.

réfugié à Bruxelles et contre des publications d'extrême gauche, telles que *L'Espiègle* et *La Cigale* diffusées clandestinement en France.

Ainsi, à partir de 1867, la propagande bonapartiste oppose à *L'Espiègle*, *Le Chérubin*<sup>526bis</sup>. Cet organe qui imite la présentation du journal de Delimal est rédigé par deux de ses anciens collaborateurs, les frères Loudolphe de Virmont. Comme *L'Espiègle*, *Le Chérubin* est financé partiellement par la publicité que lui accorde par prudence le banquier Langrand-Dumonceau. Comme Delimal, Paul d'Eve c'est-à-dire un des Virmont, s'intéresse au mouvement ouvrier. Mais il ne partage pas son hostilité à Napoléon III. Au contraire, Paul d'Eve fait constamment l'éloge de l'Empereur, cite sans le moindre blâme une brochure annexionniste publiée à Paris et soutient que comme la neutralité ne résisterait pas à une guerre, la Belgique doit trouver une alliée à savoir la France. D'autre part, *Le Chérubin* s'en prend à l'Angleterre, à la Prusse, à Juarez et s'attaque au mouvement flamand, à la libre pensée et à la franc-maçonnerie<sup>527</sup>. Accusés par *L'Espiègle* d'être des agents bonapartistes, les Virmont crient à la calomnie et annoncent très haut leur intention de poursuivre Delimal en justice. En fait, leur plainte n'aboutira pas. Comme ils le montrent eux-mêmes involontairement, l'opinion belge était si persuadée que Delimal disait la vérité qu'aucun avocat ne voulut les assister et que ceux que le bâtonnier leur désigna d'office les traitèrent avec mépris<sup>528</sup>.

L'affaire de *L'Inflexible* se termina plus mal encore. Ce journal avait d'abord été publié à Paris. Il y était rédigé par Charles Marchal, dit de Bussy et Alexandre de Stamirowski, plus connu sous le nom de Stamir. Le premier, bâtard d'un personnage important, Philippe Dupin, comptait en 1868 quatorze ans de prison pour des motifs qui allaient de l'escroquerie au chantage en passant par la calomnie. En outre, il n'avait échappé que de justesse à une condamnation pour affaire de mœurs. Comme écrivain, il s'était spécialisé depuis longtemps dans le pamphlet contre-révolutionnaire. Le second, après avoir servi dans la Légion Etrangère, pendant la campagne du Mexique, s'était fait homme de lettres. Il avait collaboré à *La Rue* de Vallès, mais en avait été rapidement expulsé parce qu'on le soupçonnait, fort légitimement,

<sup>526bis</sup> Feuille existant d'ailleurs, depuis 1865 et dont la collection, 1865-1868, rarissime, est conservée à la Bibliothèque nationale de Paris (Note de l'éditeur).

<sup>527</sup> Cfr notamment les nos des 21 avril, 26 mai, 9, 23 et 30 juin, 7 et 14 juillet, 4 août et 2 décembre 1867.

<sup>528</sup> De LOUDOLPE (Ph.) de et D'EVE (P.), *Histoire d'une infamie suivie de l'histoire de divers incidents*, Bruxelles, 1868.

d'appartenir à la police<sup>529</sup>. Dans leur journal, les deux hommes menèrent contre Rochefort et ses amis du *Figaro*, une campagne d'une violence inouïe, allant jusqu'à accuser Albert Wolff, de recel et d'usage de faux. Mais ils eurent affaire à forte partie. *Le Figaro* dévoila le passé de ses calomniateurs. Rochefort rossa leur imprimeur et porta plainte contre eux. Malgré la partialité que témoigna en leur faveur le procureur impérial, le procès prit si mauvaise tournure qu'ils préférèrent transférer leur journal en Belgique, ce qui leur permettait du reste de surveiller de plus près Rochefort qui s'y était réfugié. En gagnant Bruxelles, Bussy et Stamir, s'adjoignirent un collaborateur... le jeune Edouard Drumont. Les trois hommes inaugurèrent leur nouvelle entreprise en faisant tirer à 3.000 exemplaires un numéro dirigé contre Wolff. Ce dernier porta plainte. La justice agit rapidement et dès le 5 août 1868, à défaut d'auteur domicilié en Belgique, l'imprimeur Fischlin fut condamné à 10.000 francs de dommages et intérêts. Sans attendre la suite, Bussy et ses collaborateurs regagnèrent Paris en oubliant de payer leur imprimeur<sup>530</sup>.

La propagande bonapartiste eut plus de chance avec l'hebdomadaire *Le Microscope* qui deviendra *Le Franc Parleur Belge* auquel collaborèrent les Virmont. Sans doute le directeur de cette feuille, Justin Caillet, ne brillait ni par la moralité ni par le mérite littéraire<sup>531</sup>. Mais lui-même ou ceux qui l'utilisaient, avaient eu l'habileté d'attacher au journal un illustrateur de talent, Frédéric Poublon. Ce Français qui fera surtout carrière à Londres, excellait dans la caricature et aussi dans la description de la vie quotidienne. Ses dessins firent le succès

<sup>529</sup> En 1864 il lui transmettait des rapports... sur Bussy!, qui servait lui-même d'indicateur depuis 1855. *Papiers secrets...*, n° 12, pp. 48-49.

<sup>530</sup> Arch. Ville Brux. Police, corresp. septembre 1868. — Comme Wolff avait fait grâce des dommages et intérêts à l'imprimeur, ce dernier le remercia en lui offrant les épreuves du numéro qui avait provoqué le procès. Elles étaient entièrement corrigées par Drumont qui avait aussi donné le bon à tirer. Or, il avait affirmé à Villemessant n'avoir aucun lien avec *L'Inflexible*. (*Le Diable à Quatre*, n° 1, 17 octobre 1868, pp. 54-60). Sa collaboration à cette feuille de police fut souvent rappelée par des adversaires tels que l'Hermitte, Malato et Mathieu Dreyfus (sur d'autres attaques du même genre, cfr Pia (Pascal), *Quinzaine Littéraire*, 1<sup>er</sup> mai 1968, pp. 13-14). Drumont tenta de se justifier dans *La France Juive* (136<sup>e</sup> éd., t. II, p. 223) et surtout dans *La France Juive devant l'opinion* (pp. 182-199). Il allait jusqu'à présenter *L'Inflexible* comme « une simple berquinade comparée à ce qu'on écrit aujourd'hui » traçait un portrait fort idéalisé de Bussy et ne soufflait mot, ni de Stamir, ni des révélations du *Diable à Quatre*. Depuis, les admirateurs de Drumont ont préféré ignorer l'affaire. Bernanos, par exemple, la passe sous silence dans « *La Grande Peur des Bien-Pensants* ».

<sup>531</sup> Né à Bruxelles en 1836, il appartenait à une riche famille d'origine française. Très tôt il se brouilla avec les siens qui lui reprochaient sa prodigalité et ses multiples escroqueries (Communication de M. Sartorius).

modeste, mais certain, du *Microscope*. Si l'on fait exception d'articles dépeignant des aspects anodins de la vie belge et une campagne, qui sent le chantage, menée contre les jeux de Hombourg, Caillet et ses collaborateurs consacrèrent le plus gros de leurs efforts à polémiquer contre Bancel, Félix Pyat, « les petits crevés de la bande à Rochefort, Hugo et cie » et leurs amis parisiens de *L'Eclipse*. En revanche, Caillet lors des incidents sanglants de Seraing fera l'apologie de Napoléon III, généreux avec les pauvres et courageux au point de risquer sa vie « pour aller soigner les cholériques », ce qui contraste avec le mépris que Léopold II manifeste à son peuple. Dans un autre article, partant de considérations littéraires sur un livre de Camille Lemonnier, Caillet en viendra à prôner insidieusement le rattachement de la Belgique à la France. De même l'illustrateur présente l'Empereur à son avantage tandis qu'il caricature malicieusement Hugo, Rochefort et Delimal. Aussi l'administration impériale semble avoir été assez satisfaite du *Microscope* pour en favoriser la diffusion en France<sup>532</sup>.

Les journaux que nous venons de citer ont rendu sans doute quelques services à la police française, et notamment celui de lui faciliter le contrôle des imprimeries bruxelloises. Mais le zèle de ces feuilles était trop voyant pour ne pas en limiter l'efficacité. Des entreprises plus discrètes, voire clandestines, offraient plus d'avantages. On le savait à Paris et quelques faits montrent qu'on s'y soucia de trouver des auxiliaires dans une presse en principe hostile au bonapartisme.

Pour se les gagner la propagande impériale disposa de plusieurs armes. Ainsi, en 1861, un jeune écrivain de talent, le Liégeois Nicolas-Joseph Peetermans, reçut la visite d'un rédacteur du *Moniteur Universel* qui lui offrit de collaborer à un important périodique parisien. Cette proposition commença par le séduire puisqu'elle lui permettait de se faire connaître en France. Mais il se ressaisit rapidement car les propos de son visiteur lui donnèrent à penser qu'il avait en face de lui un agent impérialiste<sup>533</sup>, impression exacte puisque son interlocuteur n'était autre que Gabriel Hugelmann<sup>534</sup>.

Si Peetermans résista à la vanité littéraire, le goût des honneurs perdit Oscar Lessines. Né à Mons en 1842, ce personnage fort insinuant avait collaboré, jeune, à des feuilles doctrinaires comme *La Meuse*, *L'Echo du Parlement* et *La Semaine Libérale*. Il avait publié

<sup>532</sup> *Le Franc Parleur*, 7 mars, 18 avril, 8 août, 24 et 31 octobre, 7, 14 et 28 novembre 1869.

<sup>533</sup> KUBORN (H.), Nicolas Peetermans, *Revue trimestrielle*, 1862, 53<sup>e</sup> v., pp. 397-98.

<sup>534</sup> TEMINE (E.), Un journaliste d'affaires, Gabriel Hugelmann, propagandiste au service de Napoléon III et homme de confiance de Thiers; *Revue d'hist. mod. et contemp.*, t. XVIII, oct.-déc. 1971, pp. 610-629.

quelques brochures et notamment en 1865 « *La Mort du Roi et l'Annexion à la France* », fort hostiles à l'annexionnisme. Tout cela ne le nourrissant guère — il ne touchait que 40 francs par mois à *L'Echo* — il se décida à chercher fortune à Paris. La protection de son compatriote, Flor O'Squarr le fit entrer au *Figaro*. Bien qu'il n'y tint qu'une place modeste, sa collaboration au journal de Villemessant lui ouvrit les voies de la réussite, en le mettant, à l'occasion d'une fête dont il rendait compte en relation avec Isabelle II. Il séduisit cette reine d'Espagne, fort pieuse mais dotée d'un tempérament si ardent que Pie IX la qualifiait de « bonne femme, mais un peu carnivore ». Dès lors le destin de Lessines changea. Isabelle ne se contenta pas d'améliorer sa situation matérielle, elle lui conféra son ordre et le chargea de missions confidentielles notamment auprès du pape. La reine, on le sait, était protégée par la France. C'est ce qui conduisit sans doute l'ancien adversaire de l'annexionnisme à offrir ses services à Napoléon. En juin 1868, il demandait au Cabinet impérial de l'aider à créer à Bruxelles, un hebdomadaire qui combattrait Rochefort en adoptant le titre de *Ça ira* dans le but de se faire lire « dans le camp opposant ». L'idée n'eut pas de suite, mais Lessines n'en resta pas moins en relation avec l'entourage impérial et même avec Napoléon. Il sollicita la Légion d'Honneur « afin d'avoir un ascendant sur mes amis en faveur d'idées qui sont utiles à Votre Majesté et chères à votre cœur ». Bien qu'il n'ait pas obtenu sa décoration, il garda le contact avec les Tuileries, écrivant à Conti, le 16 juillet 1870 « A l'approche des événements qui, peut-être vont réaliser les idées chères à nos cœurs, je viens rappeler à votre souvenir quelqu'un qui serait utile avec bonheur à l'Empereur et à vous ». Ces lettres furent découvertes aux Tuileries après le 4 septembre. On trouva aussi une brochure que Lessines avait rédigée à propos de son pays contre un journaliste républicain. Dans « Sa Majesté Napoléon III — Réponse faite par un étranger à un Français — Lettre à M. Louis Ulbach » Lessines « Membre de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, Commandeur de l'Ordre d'Isabelle la Catholique » célébrait lyriquement les vertus de l'Empereur « loyal, bon, généreux, cœur ouvert et grand dans ses bontés ». On mit enfin la main sur un mémoire que Lessines avait rédigé le 22 avril 1869, à l'intention de Napoléon III. Il s'y faisait le porte-parole des 20.000 jeunes gens « qui, un jour, par leur fortune et leur nom, aussi par leur caractère, seront les directeurs et les guides de la Belgique ». Il affirmait que ses compatriotes détestaient leurs rois et admiraient les Bonaparte. Sans doute, les Belges avaient été ulcérés par les plaisanteries que leur décochait la presse parisienne, mais on pourrait les ramener facilement à la France, en combinant l'énergie et l'habileté et par exemple en leur prodiguant des honneurs. « Si les décorations,

disait Lessines avec un humour inconscient y sont plus recherchées plus que partout ailleurs, c'est qu'elles sont censées révéler chez celui qui les porte une valeur personnelle ». L'Empereur devait, en Belgique, jouer la carte catholique contre les libéraux. Il avancerait ses affaires en corrompant la presse. A ce propos, Lessines multipliait des révélations piquantes sinon toujours exactes, sur les journalistes, les hommes politiques et l'épiscopat. A son sens, la réunion pouvait se faire par des méthodes pacifiques. L'annexion une fois faite, il faudrait limiter en Belgique le droit de réunion, y interdire les loges, supprimer l'Université d'Etat de Gand, favoriser celle, catholique, de Louvain, et maintenir scrupuleusement la liberté d'enseignement<sup>535</sup>.

D'autres Belges furent poussés par l'intérêt matériel à se faire les agents de de la politique française. Ainsi, il semble que la rubrique belge ait été tenue dans *L'International*, organe qui servait à Londres les intérêts de l'Empire par Armand de Perceval<sup>536</sup>. Or, Perceval orateur brillant et chef de la fraction radicale à la Chambre, avait été ruiné et contraint à l'exil à la suite d'une affaire de mœurs<sup>536bis</sup>.

De son côté, Désiré Verhulst, propriétaire du *Nouvelliste de Gand* attribuant à sa sympathie pour l'Empereur la ruine de son journal, n'hésite pas à demander aux Tuileries une aide matérielle<sup>537</sup>. L'obtint-il? On ne sait. En tout cas *Le Nouvelliste* survécut<sup>538</sup>. Le rôle de Louis Seghers ou Ménippe est moins clair. Cet excellent journaliste<sup>538bis</sup> qui lança à Bruxelles la presse quotidienne à bon marché exploitait sans vergogne Langrand-Dumonceau<sup>539</sup>. On peut se demander s'il ne fut pas également payé par les services français. Ce qui le donne à croire, c'est

<sup>535</sup> *Napoléon III, roi des Belges! Le dossier Lessines*, Bruxelles, 1871, passim.; cfr aussi *Etoile Belge*, 17 janvier 1867, *Le Peuple Belge*, 1 et 3 octobre 1871, *La Chronique*, 20 octobre 1871.

<sup>536</sup> *Etoile Belge*, 21 septembre 1866.

<sup>536bis</sup> Sur ce personnage hors du commun on consultera: VAN DEN STEENE (W.), *Een meteor aan de politieke hemel: Armand de Perceval dans Studia Mechliniensia*, bijdragen aangeboden aan Dr Henry Joosen... Mechelen, 1976. (Note de l'éditeur).

<sup>537</sup> La demande datée du 30 août 1853 était anonyme, mais émanait évidemment de Verhulst ou de l'un de ses intimes. Les annotations qu'elle porte prouve qu'elle fut examinée attentivement, ainsi que les documents qui l'accompagnaient. (B.R. ms. II 647).

<sup>538</sup> VORDECKERS (E.), *Bijdrage tot de Geschiedenis van de Gentse Pers*, Paris-Louvain, 1964, pp. 372-374; cfr aussi la pièce reproduite dans BAUDELAIRE, *Œuvres posthumes*, t. III (Paris, 1952, édit. Conard), pp. 47-48.

<sup>538bis</sup> Qui semble avoir aussi fait partie de la bohème littéraire parisienne. Il collabore en effet à *La nouvelle Némésis* revue littéraire publiée à Paris en 1868 (Note de l'éditeur).

<sup>539</sup> *Biog. nat. de Belgique*, t. 22, col. 180-184; JACQUEMYS (G.), *Langrand-Dumonceau...*, op. cit.

que dans sa revue, *Les Marionnettes du Jour*, il ne cesse, malgré ses opinions avancées de célébrer Napoléon III, « à qui revient la gloire d'avoir, plus qu'aucun autre souverain, déterminé le succès des idées libre-échangistes... et précipité la ruine de l'Ultramontanisme, en accordant au pape la simple bénédiction de la France ». Enfin, il l'exonère de tout esprit de conquête, et blâme au contraire le chauvinisme belge<sup>540</sup>.

Le cas d'Auguste Morel est plus curieux encore. Ce Bisontin apparaît à Bruxelles à la fin de 1862. Se donnant pour ingénieur civil, il y fonde deux journaux, *Le Progrès par la Science et La Civilisation*. Il rachète d'autres feuilles *Le Messager des Villes et des Campagnes*, *Le Guide du Commerce* et le satirique *Grelot*. De toute cette presse, l'élément essentiel sera constitué par *Le Progrès*. A la fois anticlérical et hostile au libéralisme doctrinaire il prône la formation d'un parti radical. Pourtant, la politique belge ou étrangère ne tient que peu de place dans le journal qui se consacre surtout aux problèmes techniques, industriels et financiers. Ces questions sont traitées par de nombreux rédacteurs que Morel recrute surtout dans des milieux avancés. On voit figurer dans cette rédaction, du côté de la France, des hommes tels que Léon Cladel, le docteur Favre, Luzarche, et, de celui de la Belgique, l'avocat Demeur, Delimal et le jeune César De Paepe. On ne peut s'empêcher de croire que la direction de ces journaux qui ne se vendaient guère, était avant tout, pour Morel, le moyen de gagner la confiance des exilés politiques et des socialistes belges. En effet, le « citoyen » Morel est bientôt membre fort actif de groupements révolutionnaires tels que les « Solidaires », les « Libre-Penseurs » et « Le Peuple ». Il participe au congrès qui met sur pied « l'Association fédérative universelle »<sup>541</sup> et compte parmi les premiers propagandistes de l'Internationale. Lui-même organise le « Meeting libre » et parle souvent à cette tribune en faveur de l'instruction obligatoire et du suffrage universel. En revanche, il y attaque les lois sur les étrangers et d'autres aspects conservateurs du droit belge. Il fonde un groupe d'études « La Société industrielle et scientifique ». Mais, il est surtout le créateur de la Société d'« Escompte par la Consommation », qui devait, selon lui, assurer à peu de frais à ses adhérents des indemnités de maladie et des pensions de retraite. L'idée eut du succès, puisque la société compta très vite plusieurs centaines de membres, recrutés chez les ouvriers, auxquels un conseil d'administration formé de militants qu'on retrouvera parmi les dirigeants de l'Internationale avait expliqué que

<sup>540</sup> 1<sup>er</sup> novembre 1864, p. 35; 15 avril, pp. 117-118, 1<sup>er</sup> juin, pp. 174-175 et 1<sup>er</sup> décembre 1865, p. 355; 15 juin, pp. 209-210, 1<sup>er</sup> octobre, p. 297 et 1<sup>er</sup> novembre 1866, pp. 328-332.

<sup>541</sup> BARTIER (J.), *Léon Fontaine, Joseph Paz et l'Association fédérative universelle de la démocratie*, dans *Risorgimento*, 1969 et 1971.

Morel se proposait à les aider à « faire les premiers pas dans les voies de l'affranchissement ».

Toutes ces activités finirent par lui assurer une sorte de popularité dans le prolétariat et les milieux révolutionnaires. Elle attira sur lui l'attention de la police et provoqua la méfiance de nombreux proscrits. Dans ses lettres à Blanqui, nous l'avons vu, le docteur Watteau dressera un véritable réquisitoire contre Morel. Il le montre se créant une cour parmi les exilés en tenant pour eux table d'hôte et engloutissant dans ses journaux et associations des sommes considérables. D'où venait l'argent? La réponse semblait évidente. De la police impériale qui comptait par Morel contrôler la proscription française et le prolétariat belge. En juillet 1865, Morel fut expulsé, une enquête ayant prouvé qu'il avait été condamné en France pour escroquerie et faux en écriture<sup>542</sup>. Pourtant, ce qui prouve son habileté, nombre de ses amis continuèrent à croire à son innocence malgré les preuves accumulées contre lui<sup>543</sup>.

Une autre énigme fut plus facilement résolue. A partir de 1865, *La Patrie* s'était attaché un correspondant bruxellois qui signait Van Ryck. Sa personnalité intrigua et on crut reconnaître sous ce pseudonyme divers journalistes belges et notamment le catholique J.B. Coomans<sup>544</sup>. C'est qu'à la différence de la plupart des publicistes français, Van Ryck parlait de la Belgique avec d'indéniables compétences. Seulement, il accompagnait des informations exactes de commentaires si tendancieux qu'ils auraient confiné à la trahison de la part d'un Belge. On pouvait comprendre qu'il ait mis l'accent à de multiples reprises sur les avantages que représenterait pour les industriels et les prolétaires un rapprochement entre leur pays et la France. Il était en revanche choquant de l'entendre nier le sentiment national et affirmer qu'une grande partie de l'opinion souhaitait l'annexion à la France. La presse doctrinaire fut particulièrement exaspérée par les articles dans lesquels Van Ryck décrivant les troubles sociaux de 1868, les présentait comme le prélude d'une révolution qui conduirait à la réunion. Le 12 avril, par exemple, il écrivait: « Ce ne sont pas seulement les ouvriers du Hainaut qui se prononcent avec une sombre énergie contre le régime actuel, ce sont les ouvriers de la Flandre, d'Anvers, de Liège etc... Ce sont les signataires des innombrables pétitions qui ont été vainement adressées à la Chambre; ce sont tous les hommes de travail, qui se sentent à l'étroit dans nos institutions mesquines, qui étouffent dans notre

<sup>542</sup> B.N. ms, NAF 9592/2 f° 399 à 452 passim; WOUTERS (H.), *Documenten betreffende de Geschiedenis der Arbeidersbeweging (1853-1865)*, Paris-Louvain, 1966, pp. 163 et passim.

<sup>543</sup> SAINT-FERREOL, *Les Proscrits...*, t. II, p. 37.

<sup>544</sup> *Journal de Gand*, 1, 8, 10, 14 et 16 avril 1868.

atmosphère énervante et qui, néanmoins ont foi dans un meilleur avenir ». Et, il mettait les journaux libéraux au défi de prouver « que les populations veulent le maintien de l'indépendance nationale »<sup>545</sup>. Exaspérés, les organes gouvernementaux soutinrent qu'aucun Belge n'aurait pu parler de la sorte. Comme *La Patrie* affirmait que c'était pourtant bien là la nationalité de son correspondant, Louis Hymans se livra à une enquête minutieuse et démontra que Van Ryck cachait un sujet de Napoléon III, Léon Estivant<sup>546</sup>. La découverte fit sensation. Estivant n'avait rien d'un aventurier à la Morel ou à la Caillet. Officier de marine de guerre, une maladie contractée en Cochinchine, l'avait forcé à quitter le service. Il s'était alors fixé à Bruxelles avec sa mère qui y tenait un salon fréquenté par de hauts fonctionnaires, des littérateurs et des hommes de science. Parmi eux figurait l'influent économiste Gustave de Molinari. Il avait introduit Estivant dans plusieurs journaux et à la Société d'Economie politique. Bien plus, surchargé de travail par sa collaboration au *Journal des Débats* il s'était fait suppléer par Estivant dans la direction de sa revue *L'Economiste belge*. Ainsi le correspondant de *La Patrie* se doublait du maître d'un périodique libéral, pacifiste et peu favorable à l'Empire<sup>547</sup>. Démasqué, Estivant quitta Bruxelles. De Paris il provoqua en duel Louis Hymans, tandis que *La Patrie* parlait ironiquement « des sentiments libéraux et hospitaliers de la Belgique ». Cette attitude pleine de morgue provoqua à nouveau de vives réactions dans la presse belge<sup>548</sup>.

« L'annexion ! Toujours l'annexion !... C'est le premier mot que j'ai entendu ici » note Baudelaire<sup>549</sup>. Dominé par sa haine des Belges, le poète trouvait cette crainte bouffonne, mais son sentiment était rarement partagé. Pendant tout le Second Empire, l'opinion européenne a cru que la France finirait par envahir la Belgique. Worcell le pense en 1853<sup>550</sup> comme Panizzi en 1860<sup>551</sup> ; Cobden, en 1862<sup>552</sup>, comme Gambetta en 1865<sup>553</sup>.

<sup>545</sup> Dans d'autres articles il avait déjà présenté la population de cette province comme « française de cœur et d'âme », Garsou, *op. cit.*, t. I, p. 74, t. II, pp. 51-52.

<sup>546</sup> *L'Echo du Parlement*, 27-28 juillet 1868.

<sup>547</sup> Arch. Ville Brux.-Police corresp. 1868 ; *L'Espégle*, 9 août 1868 qui contient outre un portrait-charge d'Estivant sa biographie. (Note de l'éditeur).

<sup>548</sup> Pour montrer que de nombreux Belges sont favorables à Estivant, *La Patrie* cite... *Le Chérubin*, (23 août 1868).

<sup>549</sup> BAUDELAIRE, *op. cit.*, pp. 159 et 163.

<sup>550</sup> KIENIRWICZ (S.), From the Polish Correspondence of William J. Linton, 1844-1854, *Annali...* *Feltrinelli*, 3<sup>e</sup> année, 1960, p. 201.

<sup>551</sup> MERIMEE (P.), *Correspondance générale*, t. X, p. 36.

<sup>552</sup> VAN DE WEYER (S.), *Choix d'opuscules philosophiques, historiques, politiques et littéraires*, Bruxelles, 1863-1876, 4 vol., t. I, pp. 52-54.

<sup>553</sup> GHEUSI (P.B.), *Gambetta par Gambetta*, Paris, 1909, p. 251.

Ces prévisions se justifiaient par l'action diplomatique menée par Napoléon III. Elle n'aboutit à rien de positif, il est vrai. De même qu'échoua la propagande menée par ses agents auprès des Belges. Leur campagne ne manquait pourtant pas d'habileté lorsqu'elle tentait de dresser contre le gouvernement doctrinaire, à la fois les catholiques et les masses ouvrières. Elle paraissait assez dangereuse pour que Léopold II ait souhaité « que la Belgique n'ait pas à redouter la comparaison avec la France en ce qui concerne le bien-être des classes laborieuses »<sup>554</sup>. En revanche les champions de l'Empire péchaient par arrogance. Cassagnac ne pouvait qu'exaspérer les Bruxellois lorsqu'il les montrait vivant dans « une contrefaçon de Paris; avec une contrefaçon de gouvernement... une contrefaçon d'armée et une contrefaçon de garde nationale » et se figurant « qu'ils sont un peuple, une nation, un pays ». Aussi, nous l'avons vu, avait-il suffi à un avocat de lire cet article au jury pour obtenir l'acquittement de Delimal poursuivi pour la publication d'un manifeste antibonapartiste de Félix Pyat. Les agents que l'Empire utilisait en Belgique et même le subtil Estivant, usèrent trop souvent de la raillerie ou de la menace pour se gagner des sympathies. Là où il fallait séduire, ils effrayèrent, blessèrent et provoquèrent du ressentiment. En somme la propagande impériale témoigne, en Belgique de ces contradictions qui, en France même limitèrent son action dans le monde ouvrier<sup>555</sup>.

<sup>554</sup> Le ministre de l'Intérieur répondra au roi, le 3 août 1866 par un rapport dans lequel il affirmait que « nous avons en grande partie fait en Belgique ce que l'Empereur se propose de faire en France », GARSOU, *op. cit.*, t. II, pp. 171-172.

<sup>555</sup> KULSTEIN (D.I.), *Napoléon III and the Working Class*. San José 1969,



# Compléments à la biographie d'Odilon Delimal

par Catherine GEWELT  
(Cercle historique de Pecq)

Hérinnes-lez-Pecq était au siècle dernier une commune essentiellement agricole qui vivait principalement de la culture du lin.

Le compte-rendu d'une séance du Conseil Communal du 30 juin 1837 nous apprend que la majorité de la population hérinnoise était indigente. Les ouvriers, soit les 2/3 d'une population de 2000 habitants, ne pouvaient se défaire de leurs fils de lin à cause de la surproduction et du manque de moyens de communications.

Ces communications étaient particulièrement entravées d'octobre à avril par les crues fréquentes de l'Escaut qui transformaient en marais les abords du fleuve.

En 1837 un marché fut établi dans la commune, il était destiné à la vente du fil et des produits agricoles mais, dès 1848, ce marché sera aboli car sa raison d'être disparut après la construction d'une route reliant Tournai à Renaix, route qui passait à Hérinnes.

Les ouvriers agricoles vont alors se tourner vers la France pour trouver du travail, l'exode qui va se maintenir jusqu'en 1914 commence alors. Les tisserands partaient le dimanche après-midi pour Roubaix et n'en revenaient que le samedi suivant dans la nuit.

Quant aux ouvriers agricoles ils allèrent chercher fortune jusque dans la Somme, ils partaient début mai pour l'éclaircissage des betteraves et revenaient en septembre, la moisson terminée.

La physionomie du village changea fortement entre 1865 et 1900, l'ancienne église romane fut détruite en 1868, la nouvelle église qui la remplaça avait été édifée en 1865 à peu près en face de l'ancienne. Le cimetière fut également déplacé.

A l'époque de la jeunesse de Delimal on trouvait dans le village trois moulins à vent qui disparurent successivement en 1896, 1902 et durant la guerre de 1914-1918.

La maison familiale des Delimal se trouvait rue du Village, n° 7<sup>bis</sup>. Depuis cette époque la dénomination de cette rue est devenue « chaussée

d'Audenarde » mais les recherches effectuées dans les archives cadastrales n'ont pas donné de résultat quant à la localisation actuelle de cette maison.

*Composition de la famille Delimal :*

Jean-Baptiste Delimal ° à Hérinnes le 28 décembre 1776, épousa en premières noces, à l'âge de 28 ans, Geneviève Dujardin. De cette union, naquirent 9 enfants dont 3 moururent en bas âge :

Charles-Louis-Joseph	° le 8 mai 1806	† le 12 mai 1828
(militaire à la III <sup>e</sup> division d'infanterie)		
Sophie-Joseph	° le 24 décembre 1808	
Jean-Baptiste	° le 2 décembre 1811	
François-Joseph	° le 11 octobre 1813	
(militaire)		
Porphir-Ursmar-Joseph	° le 17 février 1816	† le 9 février 1820
Porphir-Joseph	° le 31 octobre 1820	
Ferdinand-Joseph	° le 7 mars 1824	† le 20 avril 1824
Firmin-Germain	° le 7 mars 1824	† le 12 avril 1824
Félicule-Geneviève	° le 19 août 1825	

Devenu veuf peu après cette dernière naissance, Jean-Baptiste Delimal se remaria un peu plus tard avec Charlotte Vanderkem, journalière, née à Hérinnes le 16 janvier 1808, 5 enfants seront issus de ce second mariage :

Fortunée-Joseph	° le 27 juillet 1829	† le 30 avril 1889
Constance-Rosalie	° le 30 octobre 1831	
Firmine	° le 2 août 1833	† le 16 février 1907
Napoléon-Joseph	° le 16 août 1835	† le 12 décembre 1888
Aldegonde-Frédérique	° le 23 septembre 1838	

A sa naissance Odilon avait donc deux demi-sœurs, trois demi-frères et trois sœurs. Une dernière sœur devait naître trois ans plus tard.

Dans un registre de population (ouvert en 1856) et qui reprend donc la période allant de 1856 à 1865 on trouve inscrits à Hérinnes, section D, rue du village, n<sup>o</sup> 7<sup>bis</sup> outre Jean-Baptiste Delimal et sa femme : François-Joseph et Porphir-Joseph Delimal (issus du 1<sup>er</sup> lit) ; Félicule-Geneviève Delimal (issue de la même union) et l'enfant naturel de cette dernière ; les 4 sœurs d'Odilon et trois enfants naturels de celles-ci.

On trouvait en outre trois membres de la famille de Charlotte Vanderkem; Napoléon-Léonard-Aldegonde Delimal, fils d'Odilon, (dont question note 10) et Odilon lui-même soit en tout dix-huit personnes qui ont été domiciliées à un moment quelconque entre 1856 et 1865 au 7<sup>bis</sup>, rue du village.

\*

\*\*

*Traduction en langue française de l'acte de décès d'Odilon Delimal, document retranscrit dans les actes d'état-civil d'Hérinnes (décès) le 29 juillet 1890:*

n° 30, de Limal, Napoléon-Joseph-Odilon-Mally:

« Don Francisco Pelegri y Roger, licencié en droit civil et en droit canon et juge municipal titulaire de la ville de Mayagüez — Atteste qu'au feuillet cent soixante-trois, tome huit, section des décès, du registre d'état-civil de cet arrondissement municipal dont je suis chargé, se trouve une inscription qui porte littéralement:

Numéro 1036 — Napoléon-Joseph-Odilon-Mally de Limal —

En la ville de Mayagüez, le quatorze décembre mil huit cent quatre vingt-huit, à deux heures du soir, pardevant Don Francisco Pelegri y Roger, juge municipal titulaire, et don Francisco Azuar, secrétaire, a comparu don José Macias, natif de cette ville, majeur, veuf et domicilié dans ce quartier, qui a déclaré que don Napoléon-José-Odilon-Mally de Limal, d'origine française, habitant cette ville dans le quartier (de la marine méridional) maritime méridional, âgé de 52 ans, — le déclarant ignore l'état-civil du défunt, quels sont ses parents, et s'ils a laissé — ou non — un testament, est décédé le douze du présent mois, à onze heures (du soir) de la nuit, dans la traversée de l'île de la Mona à cette ville, par suite d'un épanchement sérieux cérébral. Décès dont le déclarant a fait part en due forme comme chargé de l'inhumation.

Vu cette déclaration et l'attestation médicale présentée, M. le juge municipal a ordonné que soit dressé le présent acte d'inscription et que l'on donne la sépulture au cadavre du défunt dans le cimetière de cette ville. En présence des témoins: Don Jésus Maria Solis et don José Gonzalez, tous deux de cette ville.

Après lecture de cet acte en entier et invitation aux personnes devant le signer de le lire elles mêmes si elles le jugeaient convenable il y a été apporté le sceau de l'Administration municipale et l'ont signé Mr le Juge, le déclarant et les témoins; et de tout ce que dessus je donne attestation, en ma qualité de secrétaire:

Francisco Pelegri, — José Macias, — Jesus M. Solis, — José Gonzalez,  
— Francisco Azuar, — Le Sceau

Copie conforme du contenu de l'original, auquel je me réfère. Je délivre la présente attestation à la demande de M. le vice-Consul intérimaire Don Arthur Bravo, représentant du gouvernement de la Belgique, à Mayagüez, le six juin mil huit cent quatre-vingt neuf.

(signé) Francisco Pelegri, Francisco Azuar. — Le Sceau

Nous soussigné vice-Consul de Belgique par interim à Mayagüez, Porto Rico, certifions que les signatures ci-dessus apposées de Mr Francisco Pelegri, juge municipal à cette ville, et de Mr Francisco Azuar, secrétaire, sont celles dont ils font usage aux actes officiels.

Mayagüez, le 5 juillet 1889. — (signé) Arthur Bravo, vice-Consul par interim.

Vu pour légalisation de la signature de M. Arthur Bravo, apposée ci-dessus. — Bruxelles, le 11 juillet 1890. Pour le Ministre des Affaires Etrangères: Le Directeur, (signé) Emile Crabbé.

Transcrit à Hérinnes, le 29 juillet mil huit cent nonante par nous, Bourgmestre, officier de l'Etat-Civil, soussigné. —  
(s) L. Vandepoute »

*en marge:*

« Les cent vingt-deux mots imprimés et rayés sont approuvés comme nuls. L. Vandepoute »

(L'acte ci-dessus avait en effet été transcrit sur une page pré-imprimée d'acte de décès à usage des habitants de la Commune)

## Index des noms de personnes \*

- About, Edmond 185  
Acollas, Emile 80  
Advenant, Adrien 165  
Aidemon <sup>556</sup> 120  
Aldenhoffe, Pierre 192  
Allard, B. 64  
Almain, C. 76  
Ansmann <sup>557</sup> 49  
Anspach, Jules 49-50, 61-65  
Arago, Emmanuel 128, 132, 181  
Aris, Mario <sup>558</sup> 36-39, 65  
Arnould, Arthur 118  
Arnould, Victor 81, 83, 120  
Arteaga (général) 54  
Asnon 193  
Aubanel, Maurice 103  
Aubert (capitaine) 174-175, 177-178  
Ayraud-Degeorge, Pierre 28-30
- Badinguet <sup>559</sup> 187  
Bakounine, Michel 48  
Bancel, Désiré 197  
Bara, Jules 69, 84  
Barbès, Armand 125, 161  
Barbieux, Albert 113-114, 116, 174, 176  
Baude, Georges, Napoléon (Baron) 175  
Baudelaire, Charles 202  
Bazaine (maréchal) 126-129  
Beaujoint, Jules 96  
Beaune 165

\* N'ont pas été repris ici les noms cités dans la préface, l'introduction, l'avant-propos et les *Compléments à la biographie d'Odilon Delimal*.

<sup>556</sup> Pseudonyme d'Edmond Guillaume.

<sup>557</sup> Sobriquet de J. Anspach, voir aussi ligne suivante.

<sup>558</sup> Pseudonyme de Jean, Marie, Arice, *Edmond* Bizonnnet, né à Mareuil (Dordogne) le 18 mars 1842, fils de Jean Bizonnnet, huissier, et de Claire Desriveaud. (Renseignements communiqués par la mairie de Mareuil, décembre 1982, note de l'éditeur).

<sup>559</sup> Sobriquet de Napoléon III, voir aussi à ce nom.

- Béguine 133-135  
 Béranger, Jean-Pierre 31  
 Bérardi, Léon 37, 103, 194  
 Berden, Victor 188-189  
 Berezowski, Antoine 55  
 Berillon, Henri 174  
 Bernanos, Georges 196  
 Berru, Camille 87  
 Bertrand, Louis 48  
 Béro 165  
 Beyens (baron) 68-69, 77  
 Bias, Camille 136, 166  
 Bierné <sup>559bis</sup> 111  
 Billen, François 90  
 Blanc, Louis 56, 89, 136  
 Blanqui, Auguste 87-111, 131, 135, 189  
 Bochart, Eugène 49  
 Boichot, Jean-Baptiste 100-101, 104  
 Bonaparte (famille) 198  
 Bonhomme, Jacques <sup>560</sup>  
 Bonnet 130  
 Bouisson 157, 159, 161, 178  
 Bourgin, Georges 155  
 Bourrelier, Pierre 160  
 Brismée, Désiré 31-32, 50, 110  
 Brissac, Henri 136, 140-141, 144, 153, 176  
 Brives, Jacques 103  
 Bruhat, Jean 155  
 Buret, Amédée 193  
  
 Caillet, Justin 196-197, 202  
 Capdevielle, A. 140, 142  
 Carton de Wiart, Adrien 194  
 Casse, Germain 100, 137, 166  
 Castelar, Emile 56  
 Cavalier 161  
 Chapey 188  
 Charles X 27  
 Charlotte (impératrice) 54  
 Chaudey, Gustave 180  
 Chazal (général) 53  
 Choppin d'Arnouville, Albert 131, 171-172  
 Cladel, Léon 200  
 Claes, Louis 34, 41, 70, 73-74, 85  
 Clarendon (lord) 67, 71

<sup>559bis</sup> Pseudonyme d'Emile Villeneuve, voir aussi à ce nom.

<sup>560</sup> Pseudonyme de Vésinier, voir à ce nom.

- Clerc, Alexis 165  
 Clerc, Emile 136, 140  
 Clesse, Antoine 31, 39  
 Clodong, Camille 136, 140-141  
 Cobden, Richard 202  
 Coingt, Marie-Antoinette 162, 167  
 Colson 192  
 Conti, Charles, Etienne 198  
 Coomans, Jean-Baptiste 201  
 Corroche, A. (pseudonyme?) 61  
 Coulon 189  
 Coulon, Nicolas 31  
 Couteaux, G. 76  
 Couvreur 48  
 Cowley (lord) 67  
 Cremers, Jean, *Corneille* 71  
 Cresson, E. 131-132, 172  
 Cuzin 165  
 Cyvoct 48
- Dagé, Louis 117, 140, 147  
 Darion 109  
 Darteville-Rue 48  
 Daru, Napoléon 131, 194  
 Datheux 188  
 Daubès, Gustave 140, 146-147, 150  
 Davelouis, Ed. 36  
 D'Eve, Paul <sup>560bis</sup> 41-42, 195  
 De Balan 68  
 De Bavay, Charles, Victor 66, 76  
 De Bismarck (prince) 54, 67, 136, 149  
 De Boey 45  
 De Brouckere, Charles 72  
 De Buck 45  
 De Bussy <sup>561</sup> 195-196  
 De Cavirnes (vicomte) 49  
 De Colins de Ham, Jean, Guillaume 32  
 De Comminges-Guitaud (comte) 67-69, 77, 188-189  
 De Coster, Charles 104  
 De Fauconval (baron) 76  
 De Flandre (comte) 77, 112  
 De Fonvielle, Walter 137  
 Defré, Louis 47-48, 112  
 Defrenne, Charles 23  
 Defresne, Florent 40

<sup>560bis</sup> Pseudonyme de Paul Loudolphe de Virmont.

<sup>561</sup> Pseudonyme de Charles Marchal.

- Defuisseaux, Léon 69  
 Defuisseaux, Nicolas 189  
 Degeorge, Frédéric 27-30  
 De Girardin, Emile 113  
 Deglain 192  
 De Granier de Cassagnac, Paul 81, 83-84, 203  
 De Greef, Guillaume 32, 47  
 De Gronckel 48  
 De Haerne, Désiré, Pierre 72  
 De Hontheim, A. 80  
 De Ladmirault, Louis (général) 167  
 De la Guéronnière, Louis (vicomte) 114, 188-189, 194  
 Delannoy, A. 162  
 De Lano, Pierre <sup>562</sup> 24  
 Delaune, Romain 107-110  
 De la Valette (marquis) 77  
 De Laveleye, Auguste 37  
 Delescluze, Charles 131-132, 135  
 Delessalle, Bonami, Victor 48, 192  
 Delimal, Firmine 23  
 Delimal, François, Joseph 23  
 Delimal, Jean-Baptiste 23-24  
 Delimal, Léon 24  
 Delimal, Napoléon 24  
 Delimal, Odilon *passim*.  
 De Loudole, Philippe <sup>562bis</sup> 42  
 De Lucry 129  
 Delville, Antoine 23  
 De Mailley, Paul 128  
 De Mailly <sup>563</sup> 183  
 De Mareuil, Edmond <sup>564</sup> 37  
 Demeren 187  
 Demeur, Adolphe 200  
 De Molinari, Gustave 202  
 De Myrale, Robert 193  
 Denis, Hector 32, 47  
 Denis, Pierre 136, 162  
 Denizet, Jules 162  
 Denora, F. 76  
 De Paepe, César 33, 50, 111, 200  
 De Perceval, Armand 199  
 De Prella de la Nieppe 70

<sup>562</sup> Pseudonyme de M.-A. Gromier, voir aussi à ce nom.

<sup>562bis</sup> Pseudonyme de Philippe Loudolphe de Virmont.

<sup>563</sup> Pseudonyme d'Odilon Delimal.

<sup>564</sup> Pseudonyme d'Edmond Bizonnnet alias Mario Aris, voir à ce dernier nom.

- De Pressensé, Edmond Dehault... 154  
 De Quanter, C. 76  
 De Rodays, Fernand 179  
 De Roddaz, Camille 169  
 De Saint-Symphorien (baron) 78  
 De Somer, P.J.D. 62, 81  
 De Stamirowski, Alexandre 195  
 Devaux 29, 170  
 De Villemessant, Jean, Hippolyte Cartier *dit* ... 196, 198  
 Des Courtils de Merlemont, Mathilde 139  
 Docquier 192  
 Dolez, Hubert 62  
 Dorian, Pierre 131  
 D'Otreppe de Bouvette, Albert 50  
 Doubourg, E. 166, 168  
 Doulton, Frederick 37, 63  
 Douterluigne, Pierre 76  
 Dreyfus, Mathieu 196  
 Drouyn de Lhuys, Edouard 67-69, 188  
 Drumont, Edouard 196  
 Dubaq 192  
 Dubois, F. 190  
 Dubuisson 140, 178  
 Ducamp, Alphonse <sup>565</sup>  
 Duchaine, Gustave 47  
 Duchêne, Georges 126, 133-134, 140, 144, 146-148, 150, 152-156, 162, 168-169, 173  
 Ducros-Aubert 189  
 Dumon, Auguste 76  
 Dumortier-Vanderghote 191  
 Dunoyer 155  
 Dupin, Philippe 195  
 Dupont de Bussac, Jacques 166  
 Duportal, Armand 160  
 Dusausoit, Adélaïde 24  
  
 Engels, Frédéric 48  
 Escudier 194  
 Estivant, Léon 202-203  
 Eugénie (impératrice) 69, 120  
  
 Fabre, Joseph 165  
 Favre (docteur) 200  
 Favre, Jules 23, 47, 93, 128, 136-139, 149  
 Favrelle 181  
 Fayolle 193

<sup>565</sup> Pseudonyme d'Alphonse Van den Camp, voir à ce nom.

- Ferré, Théophile 156, 179  
 Ferry, Jules 128  
 Fischlin, A. 62, 196  
 Floquet, Charles 132  
 Flourens, Gustave 87, 97, 101-104, 130-131, 160-161, 193  
 Flourens (Vve) 160  
 Fontaine, Jean 190  
 Fontaine, Léon 33-34, 109  
 Fouquier 169  
 Fournier, A. 129  
 François-Joseph (empereur) 54, 190  
 Francqui 60  
 Frébouly, Elie 165  
 Frédéricix, Gustave 116  
 Fremaux, Aline 102-103  
 Frère-Orban, Walthère 53, 57, 66, 112  
 Fribourg, Ernest 109  
 Frivulus<sup>566</sup> 50  
 Funck, Jean, *Ghislain* 48
- Gambetta, Léon 138, 149, 172, 202  
 Gambon, Ferdinand 129, 144  
 Garibaldi, Giuseppe 32, 55, 94  
 Garrido 56  
 Garrulus<sup>567</sup> 44  
 Gastineau, Benjamin 126  
 Gatti de Gamond, Isabelle 32, 45  
 Gautier, Emilien 36  
 Gendebien, Alexandre 120  
 Gérard, Léonie 156  
 Gérumont, Ed. 95  
 Gillard, Alphonse 69, 122  
 Giraud, Albert 122  
 Giron, Auguste 190  
 Gonet 81  
 Gragnon, Arthur 160, 163-164, 166-170, 172, 184  
 Gratry, Auguste 110-111  
 Graux, Charles 47, 179, 181  
 Gressin-Demoulin 53  
 Grévy, Jules 160, 172  
 Grillet 30  
 Gromier, Marc-Amédée 24, 131, 133-134, 138-139, 167  
 Guillery, Jules 47  
 Guillaume, Edmond 120

<sup>566</sup> Pseudonyme de Louis Schmidt.

<sup>567</sup> Pseudonyme d'Odilon Delimal.

- Haeck, François 48  
 Hallaux, Victor 116-117, 123  
 Hanicotte 28  
 Harzé, Léopold 63  
 Haussmann, Georges 49  
 Henrique, A. 165  
 Henry, Félix 156  
 Hess, Moses 126  
 Hins, Eugène 47, 50  
 Homo <sup>568</sup> 116  
 Hubert, A. 76  
 Hugelmann, Gabriel 197  
 Hugo, Charles 87, 113, 116  
 Hugo, François-Victor 87, 113, 116  
 Hugo, Victor 39, 56, 86-87, 109, 113, 115-116, 118-119, 131, 197  
 Humbert, Alphonse 136  
 Hymans, Louis 47, 49, 202  
 Hynderick, E. 70  
  
 Isabelle II 56, 198  
  
 Jaclard, Victor 111  
 Janson, Georges 85  
 Janson, Paul 47-48, 53, 58, 69, 85, 189  
 Jobert, Edmond 165  
 Joly, Victor 37, 39, 66  
 Jouvin 116  
 Juarez, Benito 54, 195  
  
 Karat, Félix <sup>569</sup> 39  
 Kossuth, Louis 73  
 Krolikowski, Louis 126  
  
 Labarre, Louis 41, 77, 85, 124  
 Laboulaye 189  
 Lacambre, Louis 100-101, 105, 108  
 Lachâtre, Maurice <sup>570</sup> 142  
 Lacroix, Albert 87  
 Laferrrière 118  
 Lagasse, J. 76  
 Lagden, Fanny 79  
 Lagrange 81, 188, 193  
 Laloyé 138

<sup>568</sup> *Ibid.*

<sup>569</sup> Pseudonyme de Camille Lemonnier.

<sup>570</sup> Pseudonyme du baron de La Chastre.

- Lambert (Mme) <sup>571</sup> 173  
 Lambrecht, Félix 24, 139  
 Landrin, Armand 165  
 Langrand-Dumonceau, André 37, 39, 122-123, 195, 199  
 Larousse, Pierre 149  
 Laurent-Pichat, Léon 101  
 Leblon 132  
 Lebloys, Ernest 34, 42  
 Ledru-Rollin, Alexandre <sup>572</sup> 73, 89, 93, 107, 109, 131  
 Lefrançais, Gustave 128-129, 131-132  
 Lelièvre, X. 71  
 Le Lubez, Victor 110  
 Lemaire 192  
 Lemaire, Amable 165  
 Lemaire, François 50  
 Lemonnier, Camille 39-40, 85-86, 119-121, 124, 174, 183, 197  
 Léopold I<sup>er</sup> 96, 187  
 Léopold II 68-69, 83, 187, 197, 203  
 Lepage, Auguste 154  
 Lessines, Oscar 41-42, 197-199  
 Levère 68  
 L'Hermite 196  
 Lijsen, Florent 191  
 Limousin, Charles 109  
 Liouville 172  
 Lissagaray, Hippolyte 155, 165  
 Lizen, Lambert 41, 84  
 Lizot, Henri-Léon 30  
 Lockroy, Edouard 165  
 Loirent, Charles 165  
 Longuet, Charles 109-111, 130  
 Loudolphe de Virmont (frères) <sup>573</sup> 42, 195-196  
 Louis-Philippe 27  
 Lullier, Charles 140  
 Luzarche, Robert 200  
  
 Madier-Montjau, Noël <sup>574</sup> 47, 104  
 Madou, Jean-Baptiste 95  
 Madoux, Denis 37  
 Magnien 163  
 Maillard, Firmin 154-155  
 Maison, Emile 99-100, 103, 110

<sup>571</sup> Pseudonyme de la Vve Nicolet.

<sup>572</sup> Alexandre Ledru *dit* Ledru-Rollin.

<sup>573</sup> Voir aussi à d'Eve et à de Loudole.

<sup>574</sup> Madier de Montjau *dit* Madier-Montjau.

- Malato, Antoine 196  
 Malchus (pseudonyme) 56, 84  
 Marchal, Charles 195  
 Maret, Henry 140, 146-147, 149-150, 162  
 Maricq 64  
 Maroteau, Gustave 36  
 Mars (pseudonyme) 53  
 Marseille, A. 157, 162-163, 165-166, 169, 171  
 Marx, Karl 48, 92  
 Massart, A. 30  
 Masure, Gustave 30  
 Matuszewicz, Ludomir 136  
 Maximilien (empereur) 54  
 Mazzini, Joseph 55  
 Menart, Charles 192  
 Ménippe<sup>575</sup> 41, 77, 123, 199  
 Mérimée, Prosper 79  
 Meunier 106  
 Meurice, Paul 113, 115, 118  
 Michelet, Jules 87  
 Millaud, Moïse 113  
 Millière, Jean-Baptiste 24, 135, 137-138, 140-141, 146, 149, 154-156, 176  
 Millière (Madame) 137  
 Millot, Gustave 60, 99, 102, 110  
 Minot 165  
 Miot, Jules 41, 123  
 Monnanteuil, Arthur 136, 140-141  
 Montagnier, A. 165  
 Monteil, Edgar 165  
 Morel, Auguste 59, 60, 94, 102, 200-202  
 Moyson, Emile 54, 107-108  
 Mulders, Pierre-Joseph 53, 65-66, 86, 124  
 Mulders-de Bagenrieux, Edmond 124
- Nadaud, Martin 166  
 Napoléon III 27-28, 52, 54, 56-57, 66-68, 70, 72, 74, 79-80, 83-85, 119-120, 123,  
 128, 187, 189-191, 193, 195, 197-200, 202-203  
 Naquet, Gustave 80  
 Neyts, Guillaume 102  
 Nicolet (Vve) 173-174  
 Nique<sup>576</sup> 120  
 Noir, Victor<sup>577</sup> 129, 137

<sup>575</sup> Pseudonyme de Louis Seghers, voir aussi à ce nom.

<sup>576</sup> Pseudonyme de Camille Picqué.

<sup>577</sup> Pseudonyme d'Yvan Salmon.

- Olin, Xavier 47  
 Ollivier, Emile 188  
 Orsini, César 31  
 Ort (frères) 57-58  
 Orts, Auguste 62  
 Osam 174  
 O'Squarr, Flor<sup>578</sup> 198  
 Otterbein, Frédéric 40, 80-81, 84, 103  
  
 Paillet 178-179  
 Pain, Olivier 128-130, 137  
 Panizzi, Antoine 202  
 Pardigou 192  
 Parent, Ulysse 193  
 Patte, Auguste 53  
 Peetermans, Nicolas, Joseph 197  
 Pefiteux 169  
 Pelling, Jan 31, 111  
 Pelletan, Eugène 128, 130  
 Péreire, Emile 173-174  
 Péreire (frères) 183  
 Périer, Casimir 172  
 Perrin 93  
 Philippot 157  
 Pi y Margall, Francisco 184  
 Picard, Edmond 47  
 Picard, Ernest 172, 180-181  
 Picqué, Camille 120  
 Pie IX 198  
 Piercot, Ferdinand 189  
 Pierre, Etienne 184  
 Pitsaer, Auguste 103  
 Poggenpohl 194  
 Polak 173-174  
 Potvin, Charles 96  
 Poublon, Frédéric 119, 196  
 Prim, Juan 56  
 Privat, Ernest 194  
 Profilet, Eugène 142  
 Protot, Eugène 89  
 Proudhon, Pierre-Joseph 32, 42-43, 51, 55, 140, 147-148, 154-155  
 Puissant, Gustave 165  
 Pyat, Félix 23-24, 56, 78-81, 87, 92-95, 123, 125-138, 140-142, 144, 146, 154, 179, 197, 203

<sup>578</sup> Pseudonyme de Charles Flor.

- Quarré 76  
 Quinet, Edgard 48
- Ranc, Arthur 172  
 Ravat-Anciau 30  
 Réveil, Théodore <sup>579</sup> 190  
 Reynard, Henri 65-66  
 Ricard 90  
 Richard (pseudonyme) 120  
 Richard, Virgil 184  
 Richardet, Georges 162  
 Rigault, Raoul 148  
 Robelus, E. 192  
 Robert 95  
 Robert, Eugène 47-48, 58, 62, 66, 81, 83-85, 95, 120, 175  
 Robin, Paul 48  
 Rochefort, Henri <sup>580</sup> 41, 81-82, 86, 112-113, 118-120, 128-130, 137-138, 154, 160, 174-176, 193-194, 196-198.  
 Rogeard, Louis 82, 101-104, 136, 140-141, 155-156, 188  
 Rogier, Charles 67-69, 117  
 Ronsmans, Pierre, *Auguste* 40  
 Rops, Félicien 33, 42, 120  
 Rossel, Louis 150  
 Rossignol, Urbain 165  
 Rouanne 136  
 Royer de Behr, Auguste 191  
 Rozé (Veuve) 174, 181, 183  
 Rozez (Père et fils) 77-78, 80, 84, 117  
 Ruault, Joseph 193  
 Ruffien <sup>581</sup> 111
- Sacré 111  
 Sacré-Duquesne, Charles 62, 71, 80  
 Saint-Ferréol, Amédée 189  
 Salazar (général) 54  
 Sanchez de Aguilar, Jean-Baptiste 70  
 Sandon, Léon 48  
 Sas 80  
 Say, Léon 169  
 Schmidt, Louis 50  
 Schraenen, E. 76  
 Sébert, Julienne 102, 104  
 Seghers, Louis 123, 199

<sup>579</sup> Pseudonyme d'Auguste Giron.

<sup>580</sup> Pseudonyme du marquis Henri de Rochefort-Luçay.

<sup>581</sup> Pseudonyme de Victor Jaclard.

- Ségoillot, Hadrien 140  
 Sempronius <sup>582</sup> 154  
 Servranckx 76  
 Snob <sup>583</sup> 61  
 Springard, Alexis 48  
 Springard, François 47, 49, 64  
 Springard, Pierre 31, 47-48, 64-65, 81, 84-85  
 Springard, Roch 47-48  
 Stamir <sup>584</sup> 195-196  
 Steens, Eugène 32  
 Stevens 87  
 Stourlée, Eliza 142  
 Sue, Eugène 32  
  
 Tarette 165  
 Tarlier, Jules 48  
 Thiers, Adolphe 24, 136, 139, 142, 145, 147, 150, 170, 172, 179-180  
 Thiery, P.V. 63  
 Thomas 140  
 Thomas, Clément 127, 176  
 Tiel (pseudonyme) 120  
 Tolain, Henri 109-110, 149  
 Toureil 153  
 Tribly (pseudonyme) 34  
 Tridon, Gustave 81, 89, 91, 111, 193  
 Trinquet, Alexis 161  
 Trochu, Louis, Jules 126, 132  
 Troubat, Jules 166  
 Truchard-Dumoulin 165  
  
 Ulbach, Louis 84, 198  
 Ursus <sup>584bis</sup> 116  
  
 Vacquerie, Auguste 113, 118  
 Vaillant 131  
 Vallès, Jules 195  
 Van Bommel, Eugène 108  
 Van Berchem 83  
 Van de Weyer, Sylvain 67  
 Vandenbeyvanghe, André 23  
 Van den Camp, Alphonse 192

<sup>582</sup> Pseudonyme d'Octave Feré.

<sup>583</sup> Pseudonyme d'Odilon Delimal.

<sup>584</sup> Pseudonyme d'Alexandre de Stamirowski.

<sup>584bis</sup> Pseudonyme de Victor Hugo et peut-être aussi de Louis Dagé, voir à ce nom.

- Vandenpeereboom, Alphonse 68  
 Vanderkem, Charlotte 23  
 Vanderlooy, Alex 65  
 Van Goitsnoven, O. 95  
 Van Hoorde, G.A. 76  
 Vanplaecke, Isidore 40  
 Van Ryck <sup>585</sup> 65, 201-202  
 Varlin, Eugène 109  
 Vauthier, J. 70  
 Veldekens, Ferdinand 64  
 Verbrugghen, Louise <sup>586</sup> 40  
 Verdeyen, Isidore 86  
 Verdier 193  
 Verhaeghen, Théodore 46  
 Verhulst, Désiré 199  
 Verlière, Alfred 80  
 Vermorel, Auguste 132, 155  
 Vésinier, Pierre 41, 51, 69-70, 77-80, 87, 97, 99-101, 104, 108-110, 114-115, 140, 159, 176, 192  
 Victor-Emmanuel II 32, 55, 74  
 Victoria (reine) 83  
 Vidieu (abbé) 154  
 Vilain XIII 75  
 Villeneuve, Emile 111  
 Vinoy, Joseph 137, 141  
 Viriot, Charles <sup>587</sup> 128  
 Virmaître, Charles 155  
 Vossaert, François 30  
 Vrignault, Henri 163
- Walewski, Alexandre (comte) 71, 194  
 Wallez, Norbert 23  
 Wallez, Octavie 23  
 Watteau, Louis 87-111  
 Wauthier, Jules 191  
 Wiertz, Antoine 61, 99, 102  
 Woeste, Charles 58  
 Wolff, Albert 196  
 Worcell, Stanislas 202
- Zapata, Ricardo 184  
 Zigzag <sup>588</sup>

<sup>585</sup> Pseudonyme de Léon Estivant, voir aussi à ce nom.

<sup>586</sup> Ou Verbrugghen.

<sup>587</sup> Pseudonyme de Paul de Mailley?

<sup>588</sup> Pseudonyme d'Ernest Lebloys, voir à ce nom.



## Index des titres de journaux et de revues \*

- L'Ami de l'Ordre (Namur) 81  
L'Ami du Peuple (Paris) 161  
L'Athée (Paris) 161  
*L'Avant-Garde* 110  
L'Avenir national (Paris) 82  
*L'Avenir social* 95-98, 100-101, 105, 107
- Le Baigneur (Spa) 37  
La Belgique contemporaine (Liège) 31  
La Belgique judiciaire (Bruxelles) 58  
Le Bien-Etre social (Bruxelles) 191  
Le Bien Public (Paris) 163, 180  
Le Blagueur (Merbes-le-Château) 39  
Bulletin du Dimanche (Bruxelles) 58, 107
- Ça ira* 198  
Candide (Paris) 101, 103-105, 110  
Le Carillon (Bruxelles) 123  
Le Charivari (Paris) 35, 113  
Le Chassepot (Bruxelles) 188  
Le Chérubin (Bruxelles) 37, 195, 202  
La Chronique (Bruxelles) 45, 116-117, 123, 130, 185, 199  
La Cigale (Bruxelles) 40, 79-81, 84, 121, 195  
La Civilisation (Bruxelles) 200  
La Cloche (Bruxelles puis Paris) 84, 127  
Le Combat (Paris) 24, 112, 125-136, 140-141, 154, 161-162, 176, 178-179  
La Commune (Paris) 87, 140-158, 160-163, 165, 177-178, 180  
Le Constitutionnel (Paris) 68, 74-76, 82  
La Correspondance républicaine (Paris) 165  
Le Corsaire (Paris) 165  
Courrier d'Ixelles et du canton (Ixelles) 85  
Courrier de Charleroi (Charleroi) 192  
Courrier de Gand (Gand) 53  
Le Courrier français (Paris) 154  
Le Crocodile (Bruxelles) 33

\* Y compris les titres de publications en projet et qui ne furent jamais effectivement publiées, dans ce cas, aucun lieu ne suit le titre du journal ou de la revue et ce titre est imprimé en italique.

- Le Diable (Bruxelles) 53, 121  
 Le Diable à quatre (Paris) 196  
 Le XIX<sup>e</sup> siècle (Paris) 160  
 Le Droit (Paris) 180
- L'Echo de Liège (Liège) 60, 95-96, 99-101, 104, 108  
 L'Echo de Verviers (Verviers) 108, 193  
 L'Echo du Nord (Lille) 30  
 L'Echo du Parlement (Bruxelles) 41-42, 50, 73, 106, 197  
 L'Echo du Pas-de-Calais (Arras) 28-29  
 L'Eclipse (Paris) 179, 197  
 L'Economiste belge (Bruxelles) 202  
 L'Emancipation (Bruxelles) 81, 191  
 L'Emancipation (Toulouse) 160, 170, 175  
 L'Épingle (Bruxelles) 112  
 L'Escaut (Anvers) 60, 72, 108  
 L'Espiègle (Bruxelles) *passim*.  
 L'Etendard (Paris) 82  
 L'Etoile Belge (Bruxelles) 50, 58, 63, 68, 70, 73, 76, 84, 94-95, 106, 193, 199  
 L'Etrille (Bruxelles) 121  
 L'Europe (Francfort) 59  
 L'Eventail (Bruxelles) 42
- La Fauvette du Nord (Croix) 30  
 Le Figaro (Paris) 99, 116, 145, 154, 158, 160, 166, 178-179, 195, 198  
 Le Franc Parleur Belge (Bruxelles) 112, 119, 196-197  
 Le Frondeur (Bruxelles) 121
- Le Gaulois (Paris) 129-130, 154  
 Gazette de l'Allemagne du Nord (Berlin) 144  
 Gazette de Liège (Liège) 57  
 Gazette de Mons (Mons) 62  
 Gazette des Tribunaux (Paris) 158  
 Le Grelot (Bruxelles) 35-37, 59, 67-69, 77, 121-122, 200  
 Le Guide du Commerce (Bruxelles) 200
- L'Impartial de Bruges (Bruges) 59  
 L'Indépendance belge (Bruxelles) 37, 50, 58, 73, 76, 87, 103, 116, 161, 193-194  
 L'Inflexible (Paris puis Bruxelles) 195-196  
 L'Ingénu (Bruxelles) 121  
 L'International (Londres) 199<sup>589</sup>

<sup>589</sup> Quelquefois mentionné aussi sous le titre de: *Courrier international* mais nous n'avons pu vérifier cette affirmation, aucune collection de ce journal ne se trouvant sur le continent (Note de l'éditeur).

- Journal de Bruxelles (Bruxelles)** 50, 81, 113, 185  
**Journal de Charleroi (Charleroi)** 62, 81  
**Le Journal de la Belgique (Bruxelles)** 194  
**Journal de Gand (Gand)** 201  
**Journal des Débats (Paris)** 129, 169, 202  
**Le Journal illustré (Paris)** 122  
**Journal officiel de la République française (Paris)** 128
- La Lanterne (Bruxelles)** 112, 137, 154, 193  
*Le Libérateur* 92-95  
**La Liberté (Bruxelles)** 47-48, 95, 97, 99, 101, 104, 106-108, 158-159, 193  
**La Liberté (Paris)** 128-129, 180  
**Le Libre Examen (Bruxelles)** 32
- Les Marionnettes du Jour (Bruxelles)** 37, 41, 123, 200  
**Le Marquis d'Agos (Bruxelles)** 39-41  
**La Marseillaise (Paris)** 137, 174  
**Le Matin (Paris)** 160, 163-165, 167-168, 172  
**Le Messager des Villes et des Campagnes (Bruxelles)** 200  
**La Meuse (Liège)** 197  
**Le Microscope (Bruxelles)** 196-197  
**Le Midi libre (Marseille)** 165  
**Le Monde (Paris)** 82  
**Le Moniteur universel (Paris)** 197  
**Le Mot d'Ordre (Paris)** 193  
*Le Mouvement* 162-171
- La Nation (Bruxelles)** 193  
**Le National (Paris)** 28, 30, 129  
**Le Nord (Bruxelles puis Paris)** 113, 194  
**La nouvelle Némésis (Paris)** 199  
**Les Nouvelles du jour (Bruxelles)** 123, 159  
**Le Nouvelliste de Gand (Gand)** 199
- L'Observateur (Bruxelles)** 113, 194  
**L'Office de Publicité (Bruxelles)** 35  
**L'Opinion (Anvers)** 53, 62  
**L'Ordre (Paris)** 180  
**L'Organe de Mons (Mons)** 59
- La Paix sociale* 167-168  
**Paris-libre (Paris)** 192  
**Paris-Journal (Paris)** 166  
**La Patrie (Paris)** 68, 81-82, 166, 201-202  
**La Patrie en danger (Paris)** 131  
**Le Pays (Paris)** 80, 82-83, 178, 180

- Le Petit Lyonnais (Lyon) 165  
*Le Peuple* 157  
 Le Peuple Belge (Bruxelles) 42, 65-66, 80-81, 83-84, 86, 111, 118-119, 121, 124, 126, 128-130, 145, 159, 193, 199  
 Le Précurseur d'Anvers (Anvers) 108  
 La Presse (Bruxelles) 113-114, 193  
 La Presse (Paris) 113  
 Le Progrès de Verviers (Verviers) 62  
 Le Progrès du Pas-de-Calais (Arras) 27-28  
 Le Progrès par la Science (Bruxelles) 59-61, 200  
 Le Propagateur du Nord et du Pas-de-Calais (Lille) 28-30  
 Le Propagateur du Pas-de-Calais (Arras) 27-29, 73
- Le Ralliement (Bruxelles) 95  
 Le Rappel (Paris) 86, 114, 117-118, 125, 128, 131  
 Le Rappel (Bruxelles) 112, 114-119, 124, 193  
 Le Rappel (Genève) 114  
 La Réforme (Bruxelles) 95  
 La République (Paris) 180  
 La République radicale (Marseille) 165  
*La Résurrection* 168  
 Le Réveil (Paris) 131, 135  
 Revue Trimestrielle (Bruxelles) 108  
 La Rive gauche (Paris puis Bruxelles) 44, 47, 101, 104, 106-110, 115, 187-188  
 La Rue (Paris) 195
- Sancho (Bruxelles) 37, 39-40, 66-69, 117  
 Sans-Souci (Bruxelles) 121  
 La Semaine libérale (Bruxelles) 197  
 Le Soir (Paris) 160
- Le Télégraphe (Bruxelles) 194  
 Le Temps (Paris) 82  
 Le Travailleur (Marseille) 165  
 La Tribune du Peuple (Bruxelles) 31-33, 59, 106, 108, 110-111
- L'Union de Charleroi (Charleroi) 81  
 L'Univers (Paris) 82  
 L'Universel (Bruxelles) 113  
 Uylenspiegel (Bruxelles) 33-35, 43, 45, 55, 57-59, 74, 95, 130  
 Uylenspiegel - 2<sup>e</sup> série - (Bruxelles) 120-121  
 Le Vengeur (Paris) 24, 135-138, 140-141, 154, 165, 176, 178, 185  
 Le Vengeur - 2<sup>e</sup> série - (Paris) 140-142, 146, 161-162, 174  
 La Vérité (Londres) 43, 89, 91, 93-94, 98  
*La Voix publique* 95
- Washington Lloyd (Washington) 144

## Table des illustrations

- I. *La Fauvette du Nord*.
- II. *Uylenspiegel*, n° du 13 décembre 1857, première page.
- III. *L'Espiègle*, n° du 28 juillet 1867, première page.
- IV. *La Cigale*, n° du 5 janvier 1868, première page.
- V. *Le Grelot*, n° du 13 janvier 1867, première page.
- VI. Galerie des avocats démocrates du barreau de Bruxelles, Extrait du journal *Le Diable*, 16 août 1868.
- VII. Jules Anspach, extrait du journal *L'Espiègle*, 8 mars 1868.
- VIII. Frederick Doulton, extrait du journal *L'Espiègle*, 25 octobre 1868.
- IX. *Le Marquis d'Agos*, n° du 27 octobre 1861, première page.
- X. *L'Espiègle*, n° du 23 février 1868, première page.
- XI. *Le Peuple Belge*, n° du 20 mars 1871, première page.
- XII. *Le Franc Parleur Belge*, n° du 28 novembre 1869, première page.
- XIII. *Uylenspiegel*, n° du 19 décembre 1869, première page.
- XIV. Camille Lemonnier.
- XV. Odilon Delimal, extrait du journal *L'Espiègle*, 26 juillet 1868.
- XV<sup>bis</sup>. Pierre-Joseph Mulders.
- XVI. Odilon Delimal et Frédéric Otterbein, extrait du journal *La Cigale*, 13 septembre 1868.
- XVII. Paul Janson, extrait du journal *Le Diable*, 5 juillet 1868.
- XVIII. César De Paepe, extrait du journal *L'Espiègle*, 9 mai 1869.
- XIX. Pierre Vésinier.
- XX. *La Commune*, n° du 20 mars 1871, première page.
- XXI. Plan de la ville de Mayagüez.
- XXII et XXIII. Ile de la Mona, exploitation de guano. Extrait de « El Mundo », Mayagüez, 10 février 1974.



## Table des matières

<i>Préface</i> , de J. Stengers . . . . .	7- 11
<i>Introduction</i> , de F. Sartorius . . . . .	13- 19
<i>Avant-propos</i> , de J. Bartier . . . . .	21
CHAPITRE I. - <i>Premières années</i> . . . . .	23- 25
CHAPITRE II. - <i>Débuts dans le journalisme</i> . . . . .	27- 30
CHAPITRE III. - <i>La période bruxelloise</i> . . . . .	31-124
CHAPITRE IV. - <i>La période parisienne</i> . . . . .	125-181
CHAPITRE V. - <i>Vie hors de France, dernières années</i> . . . . .	183-185
<i>La police politique de Napoléon III et la Belgique</i> . . . . .	187-203
<i>Compléments à la biographie d'Odilon Delimal</i> . . . . .	205-208
<i>Index des noms de personnes</i> . . . . .	209-222
<i>Index des titres de journaux et de revues</i> . . . . .	223-226
<i>Table des illustrations</i> . . . . .	227
<i>Table des matières</i> . . . . .	229



LITTÉRATURE - POÉSIE - SCIENCES & ARTS - ANNONCES LITTÉRAIRES

ACCUEIL AUX TALENTS. — RESPECT AUX PERSONNES.

# LA FAUVETTE DU NORD

Publication littéraire ouverte aux plumes contemporaines

PARAISSANT EN DEUX LIVRAISONS, LES 1<sup>er</sup> ET 15 DE CHAQUE MOIS.

A la source du vrai je m'inspire, et je chante  
Dieu, l'univers, les arts, la vertu bienfaisante.  
M.-L. LIZOT.

Rédaction en chef :

M. HENRI-LÉON LIZOT, Directeur. | M. N. ODILON DELIMAL, Journaliste.

Comité de rédaction :

MM. LOUIS FESTEAU, littérateur, mem-  
bre du *Caveau*, à Paris.  
ACHILLE MILLIEN (de la Nièvre),  
littérateur, membre de l'*Union  
des Poètes*.  
A. BOUÉ DE VILLIERS (de l'Eure),  
littérateur et journaliste.

MM. J. LAGARDE, littérateur, secrétaire  
du *Caveau*, à Paris.  
BARON DE VILLE D'AVRAY (du Cal-  
vados), littérateur, membre de  
l'*Union des Poètes*.  
LÉON HAROLD (du Bas-Rhin), litté-  
rateur.

Tout ce qui concerne la rédaction devra être adressé à M. LIZOT,  
A CROIX (NORD), ROUTE DE ROUBAIX, 25.

ABONNEMENT D'UN AN :

Abonnement double, ( France, 6, »  
deux livraisons, ( Etranger, 7, »  
Abonnement simple, ( France, 3, »  
une livraison, ( Etranger, 3,50

ANNONCES LITTÉRAIRES :

La ligne. . . . . 20 c.  
Pour les abonnés . . . . . 15 »  
Un numéro seul se vend . . . 25 c.

## AVIS IMPORTANT

Les abonnés ont le droit de collaborer au recueil. — Ils seront invités à prendre  
part aux concours qui auront lieu deux fois par an.

Les paiements s'effectuent d'avance, au moyen d'un mandat sur la poste.

On s'abonne :

A PARIS  
chez C. VANNIER,  
éditeur et libraire,  
rue de Buffault, 25.

A LILLE  
chez MINART,  
libraire,  
près le théâtre.

A ROUBAIX  
chez A. LESGUILLON,  
libraire,  
11, contour Saint-Martin.

A LIÈGE  
chez Mlle. C. MASSART,  
libraire,  
r. derrière le chœur St-Paul.

ADMINISTRATION

BY HERMANN,  
BUREAU DE N° 17, A BRUXELLES.

ABONNEMENTS.

Toute la Belgique . . . fr. 12  
France . . . . . 16

S'adresser pour tout ce qui concerne  
l'administration et la rédaction  
à M. ERNST PAREL.

ÉPIGRAMMES.

PARAIT DANS LES REVUES.

Les auteurs sont personnellement  
responsables de leurs articles.

Avertissement.



ADMINISTRATION

BY HERMANN,  
BUREAU DE N° 17, A BRUXELLES.

ABONNEMENTS.

Bruxelles, Belgique . . . fr. 12  
Belgique . . . . . 16

S'adresser pour tout ce qui concerne  
l'administration et la rédaction  
à M. ERNST PAREL.

Wachetour pour la France

A LA BIBLIOTHEQUE FRANÇAISE ET ANGLAISE  
DE LOUIS VICTOR GALLIENNE,  
Rue de Brabant, 17, à Paris.

ABONNÉS — Vingt et un.

# UYLENSPIEGEL

## JOURNAL DES ÉBATS

### ARTISTIQUES ET LITTÉRAIRES.

Toute lettre ou article manuscrit, non par lettre, n'est pas pris en considération et sera renvoyé. — Les lettres doivent être adressées à M. ERNST PAREL, Bureau de N° 17, à Bruxelles.

Les manuscrits envoyés au rédacteur, doivent être adressés à M. ERNST PAREL, Bureau de N° 17, à Bruxelles. — Les lettres doivent être adressées à M. ERNST PAREL, Bureau de N° 17, à Bruxelles. — Les lettres doivent être adressées à M. ERNST PAREL, Bureau de N° 17, à Bruxelles.

AVIS.

Les personnes qui désirent un abonnement d'une année à *Uylenspiegel*, ont le droit de le commander à l'avance, en adressant à M. ERNST PAREL, Bureau de N° 17, à Bruxelles, la somme de 16 francs.

**SOMMAIRE.** — Revue littéraire: *Roman de Boisd'hyver*, par M. Champfleury. — Le *diacre d'Uylenspiegel*. — *Uylenspiegel*. — *Chaque dimanche*. — *Épigrammes*.

## REVUE LITTÉRAIRE.

*Roman de Boisd'hyver*, par M. CHAMPFLEURY.

Lorsqu'un poète, un écrivain, un artiste fait pousser des écrivains autour de son nom, qu'il les viderait enthousiastes sur son livre, soyez persuadé qu'il a du talent. Il n'y a que la médiocrité qui l'on discute avec calme ou qui passe inaperçue des critiques. Quelqu'un disait : — Plus un homme a d'ennemis, plus il a de valeur à ses yeux. Il y a certainement de l'exagération dans cette pensée, mais elle est très-logique au fond. Le talent des autres irrite les envieux, et les envieux sont bientôt des ennemis acharnés.

M. Champfleury, depuis quelques années, est le point de mire de toutes les ironies parisiennes. Il n'y a pas de minute critique qui n'ait essayé de mordre à sa réputation, qui n'ait voulu le dissoudre à grands coups de plume. Il a été en lutte avec ces envieux des imprimeurs, l'école des faiseurs de phrases, des littérateurs à la figure, de la gloriole spirituelle et romanesque, l'a

pourvu de boies. On ne lui en voulait pas de faire des romans vrais, dont les caractères bien observés, la simplicité extrême étaient les antipodes des qualités requises depuis 1850 pour faire un chef-d'œuvre littéraire. Mais on lui en voulait de ce que, cherchant la vérité, il désirait que tout le monde la cherchât comme lui. On le décriait parce qu'il avait justement préféré une grande mal habillée à une belle phrase convenue. Comme, en disant ainsi, il méprisait le plupart des littérateurs parisiens, ceux-ci se sont mis à aboyer après ses chutes, comme une meute de requêtes incapables de mordre et faisait beaucoup de bruit sans résultat. Entre autres injures que lui furent brutallement lancées à la face, je me souviens de celle-ci : — M. Champfleury écrit comme les Auvergnats parlent.

Certainement, le style de M. Champfleury n'a rien de commun avec le style préconisé par les rhétoriciens; on ne peut dire qu'il soit élégant, nerveux, grandiose ou coulant. Il est ce qu'il est, naturel, simple jusqu'à la banalité, sans recherche d'effet, quelquefois naïf jusqu'à friser la bêtise. Et c'est sur des raisons qui empêchaient les critiques français de bien déchiffrer ses œuvres : les princes du feuilleton se trouvaient quelque peu désorientés devant cette simplicité exagérée de pédoncule, devant ces phrases empreintes seulement de sincérité. Les J. J. du lundi, habitués à trouver presque toujours les mêmes vices dans les œuvres dont ils rendaient compte, se grattèrent la tête et se battaient les flancs pour donner une forme à leurs distiches. Mais que dire, comment évaluer un homme si naturel, qui n'a ni l'esprit d'Alfred de Musset, ni la verve gouailleuse de Dumas, ni la phrase sonore et résonnante de Victor Hugo, ni l'harmonieuse allure d'Arthur de Vigny? L'embarras, très-grand, eussent quand on eût trouvé que M. Champfleury écrivait comme les Auvergnats parlaient. On retourna cette critique dans tous les sens, on l'examina de près, on l'examina de loin, on l'examina sur la vérité vraie ou exaltée la fondatrice et le mensonge historique. Et il fut débarrassé aussitôt que M. Champfleury était un paysan pauvre, un littérateur de bas étage dont les romans étaient des crimes de lèse-majesté, des bouffonneries, etc., etc.

M. Champfleury, à son aise, méprisait son milieu accablé. La première faute commise par les critiques, au lieu de se vouloir point l'admettre parmi les talents dissimulés, s'ils avaient agi avec loyauté, ils auraient découvert chez cet Auvergnat littéraire des qualités bien rares et qui ont beaucoup d'affinité avec certaines qualités de grand talent. Il recherche la vérité, d'abord, et il me semble que sa seule préoccupation à demander à la nature l'ensemble et les détails de ses œuvres, aurait dû être admise même par les partisans du faux, du clinquant, de l'oripeau. S'il ne s'était pas placé sous le drapeau du réalisme, on l'aurait dit, mais on n'aurait pas initié, les efforts qu'il a faits et qu'il fait encore pour ramener l'art vers la réalité, ont été pour lui des sacrifices. De la simplicité la culture des uns, l'impassibilité laide des autres. Mais personne n'a pu empêcher sa réputation de grandir; personne n'a pu empêcher qu'il ne soit un des premiers romanciers modernes de la France.

*Monsieur de Boisd'hyver* est une étude de la vie de province, du prétre de province catholique. L'auteur a dû trouver bien souvent en contact avec ces hommes à ambitions mesquines, à distinctions stériles, à romances stériles, pour le diacre comme il le fait. M. de Boisd'hyver est le type du prétre comme il devrait être; c'est une exception, telle nous donne, mais très-rare. Les Oudinot, les Comandeur, les Jobertin, les Cygares sont des types d'une grande vérité. Des caractères honnêtes conduisent ces types et les complètent; les dom-

Fig. II. — Uylenspiegel (Archives de l'Université libre de Bruxelles).



## ABONNEMENTS.

Un an	fr. 6-00
Six mois	3-00
Trois mois	2-00

Les frais de poste en sus.

## ANNONCES.

La petite ligne	35 c.
Faire divers, la ligne	1 fr.
Correspondances, la ligne	30 c.

On traite à forfait.

# LA CIGALE

## GAZETTE DES ARTS ET DES LETTRES

Paraissant tous les Dimanches.

BUREAUX : RUE DU PETIT VILLAGE, 94. BRUXELLES.

**AVIS.** — On peut se procurer des numéros de la *Cigale* chez MM. Sacre-Duquesne, rue des Fripiers; Rozet, rue de la Madeleine; Rozet fils, Place de la Monnaie et dans toutes les aubettes des boulevards. On s'y prend également les abonnements. Les personnes qui desirant qu'on leur continue l'envoi du journal, sont priées de s'abonner avant la fin de janvier.

### RUY-BLAS AU THÉÂTRE DU PARC.

La première représentation de Ruy-Blas au Théâtre du Parc devait être quasi un événement: toute la presse de Paris y avait été conviée: MM. Emile de Girardin, Henri Rochefort, Wolf, Sorey, les grands journaux et les petits, Fignro, Nain Jaune, Corsaire etc., avaient leur stalle gardée. M. Lefebvre fait bien les choses et, à coup sûr, ce n'est pas à lui qu'il faut s'en prendre de ce que la représentation n'ait pas mieux réussi. D'abord, monter Ruy-Blas était une entreprise digne de tous éloges. La pièce venait d'être interdite en France; jamais le moment n'avait été plus favorable pour la jouer en Belgique. Inviter les hommes les plus marquants du journalisme de Paris, c'était faire participer pour ainsi dire la France entière à ce banquet littéraire; car grâce aux mille échos de la publicité, nos voisins ne pourraient manquer de recueillir quelques miettes du festin. Voilà comme vont les choses aujourd'hui: dans un grand et puissant empire un despote bâillonne le génie; le génie met ses ailes, vole à la frontière et, libre, dit ce qu'il avait à dire. Bruxelles et Paris ne font qu'un; six heures, un réve! Ruy-Blas prosaïte de Paris se réfugie chez nous. De là nécessité pour les despotes — à leur point de vue — de prendre tout ce qu'ils pourront, tout si possible. On pourrait dire très-sérieusement, quoique cela paraisse une plaisanterie, que le succès des comédies est en raison directe de la vitesse des transports.

Mais nous même ne voyageons pas trop dans le monde des fantaisies, et revenons à Ruy-Blas. Disons franchement et en deux mots: l'exécution n'a pas répondu à l'attente générale. Celui sur lequel on comptait, dont on espérait le plus. M. Lary a été, sinon faible, du moins insuffisant. Hâte tache, je le sais, que ce rôle de Ruy-Blas! M. Lary, qui a les épaules très-fortes, a plus ou moins fêché sous ce poids écrasant. Il s'est relevé cependant au 3<sup>e</sup> acte, dans sa tirade aux grands d'Espagne suivie de l'interview avec la Reine où il n'a semblé fort bien. Je déplore chez M. Lary quelques habitudes mélodramatiques dont il n'a pas su se débarrasser complètement, et surtout un

trémblement des bras qu'il prodigue au 1<sup>er</sup> acte et qui me paraît fort peu naturel. Plus de simplicité, plus de vérité! Voilà ce que je souhaite à M. Lary. M. Monfouls ne s'est pas trop mal tiré du rôle de don Xalvarez. M. Bouchet qui, dans le rôle de don César de Bazan, doit être très-canaille, mais très-distingué, n'a réussi qu'à être très-canaille et le contraire de très-distingué.

M<sup>lle</sup> Gabrielle a fait la Reine. Le drame n'est pas l'affaire de celle gracieuse et douce personne. Qui fit le mieux, ce fut M. Dulac, dans un rôle assez effrayant pourant. M. Dalis est un acteur de la bonne école, et au moins lui sait dire les vers.

GERMAIN.

### THÉÂTRE MOLIERE.

Il est quelque part au nord de Bruxelles un séjour adorable: où Venus et Psyché se disputent Cupidon; d'où Bacchus et Mars sont exclus, mais où des nymphes pudiques versent le plaisir à pleines mains.

Dans ce lieu charmant, où seuls les élus sont reçus, les tapis sont de velours et de soie, la voûte est d'or.

Et des bacchantes lascives y jouent avec des torches allumées qui répandent des rayons de lumière empruntés au soleil.

Et des timbres d'or y répètent la langue des dieux de la littérature.

Et des essais de jeunes filles exubérantes de forces et de vie, la poitrine large, se y promènent à l'ombre, le sourire sur les lèvres et le désir dans les yeux.

Et des floes de volupté inondent ces lieux.

Et.

Mais, je l'espère bien lecteurs, vous serez du nombre des élus et vous pourrez par vous mêmes juger de toutes les splendeurs que l'intelligent Jupiter de cet olympus a réunies tout exprès pour vous.

Si donc vous n'êtes déjà allé, en vérité je vous le dis, votre tour-nir est incomplet. Et quoique d'entre vous n'ira point, sentira l'aiguillon du regret pénétrer dans son cœur.

Allez y donc et la satisfaction sera avec vous.

Nous y avons particulièrement remarqué: LARVOYER, gracieuse ingénue qui fait bésiter Lovelock et reculer Don Juan.

MOUSTEAU, qui ferait désopiler la rate à un banquier ruiné.

Et ALEX. ROBERT qui médisait Lucrece (pas la borgne, l'autre), M. Robert est une ancienne connaissance qui nous est rendu, considérablement augmenté, revu et corrigé.

Nos félicitations sincères à ces trois artistes qui non seulement ont du talent, mais qui possèdent un autre sentiment très de l'art.

M. Gille Naza, à qui nous devons cet oasis de plaisir, est trop connu de vous pour que je m'avise de lui adresser le moindre éloge. Il les mérite trop pour cela.

Séchez seulement que jeudi prochain il fait sa rentrée dans les femmes qui pleurent. C'est son triomphe; y serez-vous?

GARRATES.

### ALCAZAR.

Les portes de l'Alcazar se sont enfin ouvertes. Le public bruxellois attendait avec une vive impatience l'ouverture de cette bonbonnière qui manquait à ses plaisirs.

Ainsi avec quelle fougue se ruel-il tous les soirs sur les quelques places échappées à la location. Il faut les voir s'extasier les uns contre les autres, ces affranchés de bons spectacles.

C'est que le directeur de l'Alcazar a eu le bon esprit de faire choix d'un personnel digne de son théâtre.

Il s'est dit: mon théâtre est un magnifique écriin qui contiendra des perles fines.

Et il y a mis des diamants dont quelques-uns sont taillés en brillants.

Dont, nos meilleurs compliments et nos plus sincères félicitations au directeur M. Dulac. Il a su triompher de toutes les jalousies, de toutes les cahalures, de tous les obstacles amoncelés autour de lui. Par son intelligente persévérance, il est parvenu à détruire et à fouler aux pieds une perfide opposition.

Quel est donc ce malin plaisir qui prend les Bruxellois à l'apparition d'un homme énergique, pour qu'ils sentent le besoin d'écrire et de calomnier?

M. Dulac a rencontré sur son chemin des difficultés de toutes sortes tant morales que matérielles: il a lutté contre des ennemis redoutables; les gens de mauvaise foi et les financiers sans parole et sans honneur.

Quoiqu'il en soit, il a triomphé de tout et malgré tout.

Et nous devons à M. Dulac seul, à son énergie, à son activité, à son courage persévérant, à son intelligence rare, le magnifique petit théâtre dont Bruxelles vient de s'enrichir.

Voilà pourquoi nous félicitons hautement M. Dulac.

L'intérieur de l'Alcazar est d'un goût parfait. La distribution en est fort heureuse. La décoration est si harmonieuse et d'un pittoresque admirable. En

Fig. IV. — La Cigale (Collection G. Braive).

Le **GRELOT** paraît le dimanche et le jeudi.  
104 illustrations par an.

ANNONCES BELGES: 25 CENTIMES LA LIGNE.

BELGES: 2 FR. LA LIGNE.

Arrangement à forfait pour les insertions par mois et par trimestre.

Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois, et se payent par anticipation.

On se reçoit au bureau de journaux, 139, Rue de Cassane.

On reçoit compte des ouvrages dont on dépose deux exemplaires.

Tout ce qui concerne le **Grelot** doit être adressé franco à l'administration du journal, 139, Rue de Cassane.

Les lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.



CARE! OU JE M'ATTACHE!

Bureau de l'Administration, à Bruxelles,  
139, rue de Cassane.

ABONNEMENTS.

BRUXELLES.		PARIS.	
Trois mois	fr. 8 00	Trois mois	fr. 8 00
Six mois	16 00	Six mois	16 00
Un an	30 00	Un an	30 00

On s'abonne à Bruxelles, au bureau du journal, 139, Rue de Cassane, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires de la Belgique et de l'étranger où les annonces sont également reçues.

# LE GRELOT

## CHARIVARI BELGE

**SITUATION.**

La France cultive l'olivier avec frénésie, en musclant la pensée avec fureur. Elle voudrait bien trouver un ami qui la comprenne, une âme qui réponde à son âme, mais à toutes ses tentatives d'alliance, à toutes ses démarches auprès des grandes puissances, on répond invariablement: Allez vous asseoir!

C'est triste pour une grande nation qu'un grand empereur à faite si petite. Mais que voulez-vous?

La France a pour la force un penchant irrésistible, elle est gouailleuse, elle a gouaillé l'Europe, et l'Europe la gouaillie: ce n'est que le juste retour des choses d'ici-bas.

Je l'avoue, sans vergogne, ça me fait plaisir. Non pas pour les Français, mais pour la France. C'est une bonne leçon que lui donnent les cabinets. Espérons que les Français en profiteront. Ils comprendront leur isolement et ils demanderont à Monsieur, un jour: Qu'avez-vous fait de la France?

Quand ce jour se lèvera, il sera suivi d'autres, et les Français pourront dire: Il est encore de beaux jours pour la France.

En attendant, monsieur peut se fouiller. Que trouvera-t-il pour donner aux Français, qui les contentent?

Je me le demande.

Pauvres Français! il leur est défendu même de pleurer sur la Pologne, agonisante sous le talon du Czar; ils ne peuvent plus qu'applaudir Thérèse et Timothée Trim; c'est triste quand on est le peuple le plus spirituel de la terre, et quand on aurait pu ne pas le vouloir.

Mais les peuples ont des maladies comme les hommes, et le peuple français est bien malade.

Sa maladie a gagné ses voisins d'au delà des Pyrénées, et les fils de Sancho Pança atteignent à peine Don Quichotte à la cheville.

Où trouver un peuple un peu présentable?

Je me le demande aussi, car j'ai beau me fouiller, je ne vois que les républicains à qui on puisse décernement se faire présenter.

Mais chut! j'offense peut-être les souverains. J'aime mieux me taire.

JOHN DROULINCX.

**QU'ILS SONT CHANGÉS MON DIEU!**

On signale depuis un jour ou deux l'apparition de quelques représentants de leurs intérêts au Parlement belge, dans les murs de la capitale.

Le retour de ces mortels est ordinairement un symptôme certain de la reprise des travaux dits législatifs, mais on croit difficilement qu'il en soit de même en cette circonstance, qui n'a cependant rien d'inattendu. En effet, l'aspect de ces êtres, élus à grands coups de grosse caisse hypocrite, à quelque chose de navrant qui fait s'évanouir les espérances, s'envoler les illusions. Leur contact donne froid, comme le contact d'un cadavre insensible même à la pile galvanique. Ils errent par les rues et se traînent le long des trottoirs comme des prédestinés qui ont perdu la conscience de leurs actes. Ils ont l'air plus malheureux que l'homme d'Hoffman, qui avait perdu son reflet.

Leur allure est mollesse et leur maintien flasque, saint Lahre, le protecteur des faimés, le patron des paresseux, semble les avoir touchés de son bâton crasseux.

Où vont-ils?

On ne sait.

Que font-ils?

On ignore.

A quoi pensent-ils?

Ils ne pensent pas.

Ne les touchez pas à la tête, la tête résonnerait comme une calèche évidée.

Ne les interrogez pas, ils vous regarderaient hébétés.

Ne les heurtez pas, ils tomberaient. Cependant ces hommes, ces plus crévés, on les a connus frais, diapos, gaillards, vivaces, parlants et vivants, mais qu'ils sont changés!

Quelles ruines!

Quelle déché intellectuelle et morale!

Ce sont des souverains, des fantômes, des oubliés, des ramollis.

A quelle coupe empoisonnée se sont donc abreuvés ces législateurs?

Qui donc a écrit sur leur front ces terribles paroles du Dante:

*Voi ch' entrate lassiate ogne speranza!*  
Ils se sont abreuvés à la coupe du pouvoir.

C'est la main d'un puissant qui a gravé sur leurs fronts les paroles du Dante.

Il n'y a donc plus rien à espérer d'eux.

Ils sont voués au sommeil éternel et stupide, au sommeil qui n'a même plus de rêves pour se distraire.

Et voilà à quels déchéus le pays va demander des réformes.

Voilà à quels esprits frappés d'atonie le pays a confié ses destinées.

Voilà quels automédonn alourdis, sans regard et sans pensée, vont guider le char de l'État, dirait M. Prud'homme, qui aurait bien raison d'ajouter:

Triste sort que le nôtre, d'être livrés à l'initiative de ces tristes débris.

Ah! monsieur Bara, nous vous plaignons de tout notre cœur d'avoir compté sur l'énergie de ces évidés, et nous prions Dieu, c'est-à-dire le corps électoral, de nous délivrer de leur société.

Ce doit être horrible d'être lié à un cadavre.

Et qu'est-ce que le Parlement belge, sinon un cadavre?

JEROME.

Fig. V. — Le Grelot (Archives de la Ville de Bruxelles).

## LE DIABLE.

Les avocats du barreau de Bruxelles chargés de la défense des houilleurs de Châtelineau devant la cour d'assises du Hainaut.



**Arnould.**  
**Louis Glaes.**

**Paul Janson.**  
**O. Van Goidtsnoven.**

**Eug. Robert.**  
**Pierre Springard.**



**M. Jules ANSPACH,**  
Représentant et Bourgmestre de Bruxelles. (Voir la Biographie).

GALERIE DE L'ESPIÈGLE.



Fig. VIII. — Douilton. Extrait de *L'Espiegle*, 25 octobre 1868 (Archives de la Ville de Bruxelles).

# LE MARQUIS D'AGOS



## JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS.

ABONNEMENTS :

BELGIQUE : Un an, 10 francs.

ADMINISTRATION

7, rue de Namur.

Les abonnements sont payés d'avance.

ABONNEMENTS :

ÉTRANGER : Un an, 15 francs.

ADMINISTRATION

7, rue de Namur.

Il sera fait un compte-rendu des ouvrages dont on aura déposé deux exemplaires au bureau du journal.

### Chronique Bruxelloise.

En commençant, je vous avouerais franchement, chers lecteurs, que je n'ai pas trouvé l'occasion de furrer le plus petit bout de mon nez dans l'entrevue des deux monarques à Liège. Je ne sais si cette partie intéressante du visage de votre serviteur est moins développée chez lui que chez les gasciers qui trouvent toujours le moyen de furrer le nez partout... Quoi qu'il en soit, je puis vous assurer que je ne sais pas même de quelle couleur est la herbe du roi de Hollande : Au dire de certains chroniqueurs, cette herbe est noire ; au dire de certains autres, cette herbe est noire. Quant aux cheveux, la couleur est tout à fait impossible à saisir, et, pour ne pas se casser l'esprit en de peulites et infructueuses recherches, le mieux est de douer du roi Guillaume d'un vénérable et - précoce - colvite.

La colvite ne tire pas à conséquence et dégage toute responsabilité.

Si les journaux se disputent sur la nuance des cheveux du monarque, ils sont d'accord pour louer son goût pour la musique : il siffle, dit-on, avec succès, l'harmonica instrument que nous appelons trombone. Les journaux ajoutent que madame la duchesse de Brabant, qui a eu l'occasion d'entendre le royal virtuose, lui a prodigué les éloges plus flatteurs ainsi que les honneurs du bis.

Toutefois nous ne savons rien de bien positif à cet égard, et l'Indépendance, qui avait pris ses précautions pour être parfaitement au courant de toutes les nouvelles, n'en parle que très-vaguement.

A propos de l'Indépendance, je vais vous conter un fait qui vous prouvera jusqu'où peut aller le sêc d'un journal qui veut satisfaire ses lecteurs.

De moment que l'entrevue des deux monarques fut connue, l'Indépendance fit admettre, en qualité de valet de chambre, un de ses redacteurs, au sein de la

valetaille royale. Le chroniqueur-valet ne tarda pas à faire preuve d'une telle intelligence dans l'exercice de sa charge qu'il attira tout d'abord sur lui l'attention du premier valet de chambre — dont il gagna la confiance. — Le jour de l'entrevue arrivé, le pluminif galonné fut tout naturellement proposé aux plus délicates fonctions de sa charge : il fit tout et si bien, il se remuait avec une si grande habileté toutes les machinations qui se permettaient d'ordinaire les héros de roman qui sont à la piste des secrets, qu'il finit par surprendre ceux des deux souverains. Quand il en eut surpris un assez bon nombre, il les confia tous, les mit à la poste, à l'adresse de l'Indépendance et... le lendemain, grâce à la perspicacité du lettré valet, le mystère de l'entrevue était percé et le monde entier était au courant des moindres détails de cette mémorable entrevue.

Jud et le roi de Hollande ont fait les frais des faits divers de la semaine ; ne croyez pas que je veuille établir aucun rapprochement : j'écris ces deux noms, l'un après l'autre, parce que je les ai ainsi trouvés dans les journaux. Jud a été vu l'un de ces jours au Parc où il s'amusa à jeter des boulettes empoisonnées aux petits poissons... La veille on l'avait vu à New-York et quelques jours auparavant à Amiens... On suppose généralement que Jud et le Juif-errant ne font qu'un.

On demande un moyen de faire digérer les *Revenus de la semaine* de M. Louis Hyman. Bonne récompense. S'adresser au bureau du journal.

On demande aussi pourquoi l'on a introduit dans la partition de *Faust* une musique de danse qui n'a rien de sa trouver la que pour donner au corps de ballet l'occasion d'exécuter ses pirouettes et ses entrechâs.

Au Père c'est un feu roulant de succès : à chaque nouvelle pièce, nouveau triomphe. Il ne faut jurer de rien, cette délicieuse création d'Alfred de Musset, cette dentelle broyée aux initiales de l'esprit, a été inter-

prisée de façon à contester tout le monde : le public s'est chargé de contester les acteurs, et les acteurs ont pris à cœur de contester le public. Il y a eu entente par faite.

Au théâtre St-Hubert on ressuscite des vieilleries : il est vrai qu'on les ressuscite d'une manière assez neuve. *Mademoiselle de Belle-Isle* a figuré plusieurs jours sur l'affiche, et voilà que *Fabrice* se plait à miroiter en lettres noires sur le fond jaune traditionnel. Pour des vieilleries on pourrait mieux choisir et le sac n'est pas si mal rempli qu'on ne puisse au moins y puiser autre chose que les élan larmoyants de *Fabrice* et les tirades soporifiques de *Mademoiselle de Belle-Isle*.

F. K.

### Un détail.

Le détail dont je vais vous entretenir est tiré tout bonnement d'une chose très-importante et qui vous intéressera au plus haut point quand vous le connaîtrez.

Il s'agit de la musique des Guides, dont je ne vous ferai pas l'éloge, par la raison que ce nom vaist à lui seul trois pages d'éloges.

Sans doute, et cela prouve la générosité de votre âme et l'intérêt bien entendu que vous portez au culte de la musique ; sans doute, en vous livrant aux charmes de cette audition délicieuse, vous vous êtes imaginé que ces rois de l'harmonie devaient être payés comme les rois que vous payez pour sauvegarder les lois de la nation. Sans doute, vous n'avez pas songé que quelqu'un viendrait détruire à ce sujet vos brillantes illusions ? Hélas ! lecteur, tout en admirant votre candeur et votre ignorance, j'ai le courage de soulever le voile à vos yeux ; j'ai le courage de vous dire la vérité tout entière. Ces musiciens que vous méritiez d'apprécier et d'applaudir, ces vaillants soldats

Fig. IX. — Le Marquis d'Agos (Archives de la Ville de Bruxelles).



BUREAU DE REDACTION... M. de Waelhens

BUREAU DE REDACTION... M. de Waelhens

Le Peuple Belge

JOURNAL QUOTIDIEN

TOUT CE QUI CONCERNE LA REDACTION ET L'ADMINISTRATION DOIT ÊTRE ADRESSÉ À M. P.-J. WAELEHENS, DIRECTEUR DU JOURNAL, IMPASSE FÉRONNOU, 9 RUE DES ÉPAILLES.

Table with 2 columns: Date, Price. Rows for 1 year, 6 months, 3 months.

À BRUXELLES se trouve chez M. P.-J. WAELEHENS, Directeur du Journal, Impasse Féronnou, 9, rue des Epailles.

ON S'ABONNE... EN PROVINCE, chez les Libraires de la région.

Table with 2 columns: Date, Price. Rows for 1 year, 6 months, 3 months.

SITUATION.

Il y a deux jours que l'Assemblée nationale s'est réunie à Paris... Situation politique et administrative.

Il y a deux jours que l'Assemblée nationale s'est réunie à Paris... Continuation de l'article sur la situation.

Il y a deux jours que l'Assemblée nationale s'est réunie à Paris... Continuation de l'article sur la situation.

Il y a deux jours que l'Assemblée nationale s'est réunie à Paris... Continuation de l'article sur la situation.

Il y a deux jours que l'Assemblée nationale s'est réunie à Paris... Continuation de l'article sur la situation.

Il y a deux jours que l'Assemblée nationale s'est réunie à Paris... Continuation de l'article sur la situation.

Il y a deux jours que l'Assemblée nationale s'est réunie à Paris... Continuation de l'article sur la situation.

Il y a deux jours que l'Assemblée nationale s'est réunie à Paris... Continuation de l'article sur la situation.

Il y a deux jours que l'Assemblée nationale s'est réunie à Paris... Continuation de l'article sur la situation.

Il y a deux jours que l'Assemblée nationale s'est réunie à Paris... Continuation de l'article sur la situation.

Il y a deux jours que l'Assemblée nationale s'est réunie à Paris... Continuation de l'article sur la situation.

Il y a deux jours que l'Assemblée nationale s'est réunie à Paris... Continuation de l'article sur la situation.

Il y a deux jours que l'Assemblée nationale s'est réunie à Paris... Continuation de l'article sur la situation.

Il y a deux jours que l'Assemblée nationale s'est réunie à Paris... Continuation de l'article sur la situation.

Il y a deux jours que l'Assemblée nationale s'est réunie à Paris... Continuation de l'article sur la situation.

Il y a deux jours que l'Assemblée nationale s'est réunie à Paris... Continuation de l'article sur la situation.

Il y a deux jours que l'Assemblée nationale s'est réunie à Paris... Continuation de l'article sur la situation.

Il y a deux jours que l'Assemblée nationale s'est réunie à Paris... Continuation de l'article sur la situation.

Il y a deux jours que l'Assemblée nationale s'est réunie à Paris... Continuation de l'article sur la situation.

Il y a deux jours que l'Assemblée nationale s'est réunie à Paris... Continuation de l'article sur la situation.

Fig. XI. — Le Peuple Belge (Archives de la Ville de Bruxelles).







Fig. XIV. — Camille Lemonnier (portrait par I. Verdeyen (Musée C. Lemonnier - Maison des écrivains).



Fig. XV. — Extrait de *L'Espion*, 26 juillet 1868 (Collection G. Braive).

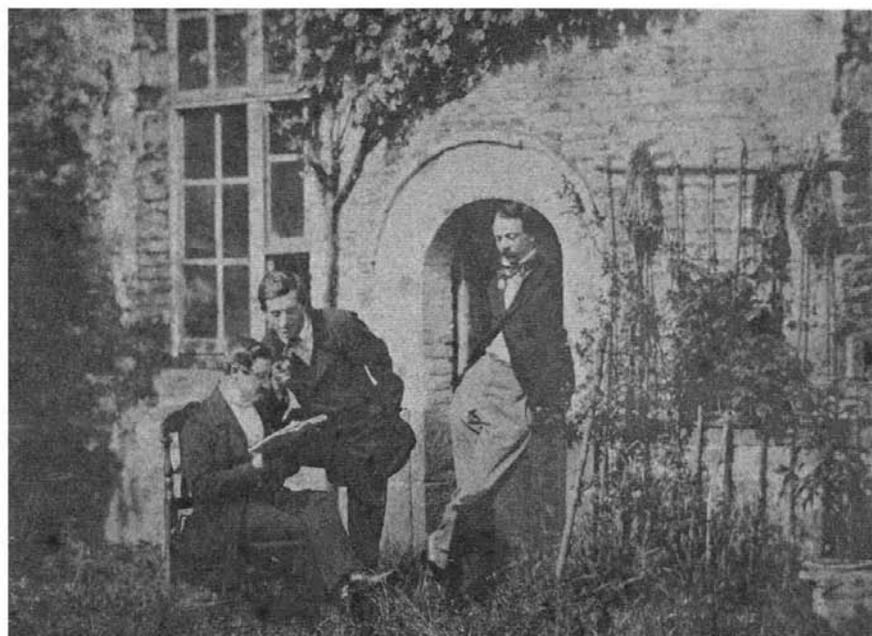


Fig. XVbis. — Pierre-Joseph Mulders (dans l'encoignure de la porte), photographie prise à l'athénée de Tournai (circ. 1860). (Archives de la famille Mulders).

LA CIGALE



Ce qui nous attendait,..... sans un jury intelligent.

Fig. XVI. — Delimal et Otterbein. Extrait de *La Cigale*, 13 septembre 1868 (Collection G. Braive).

LE DIABLE



M. PAUL JANSON.

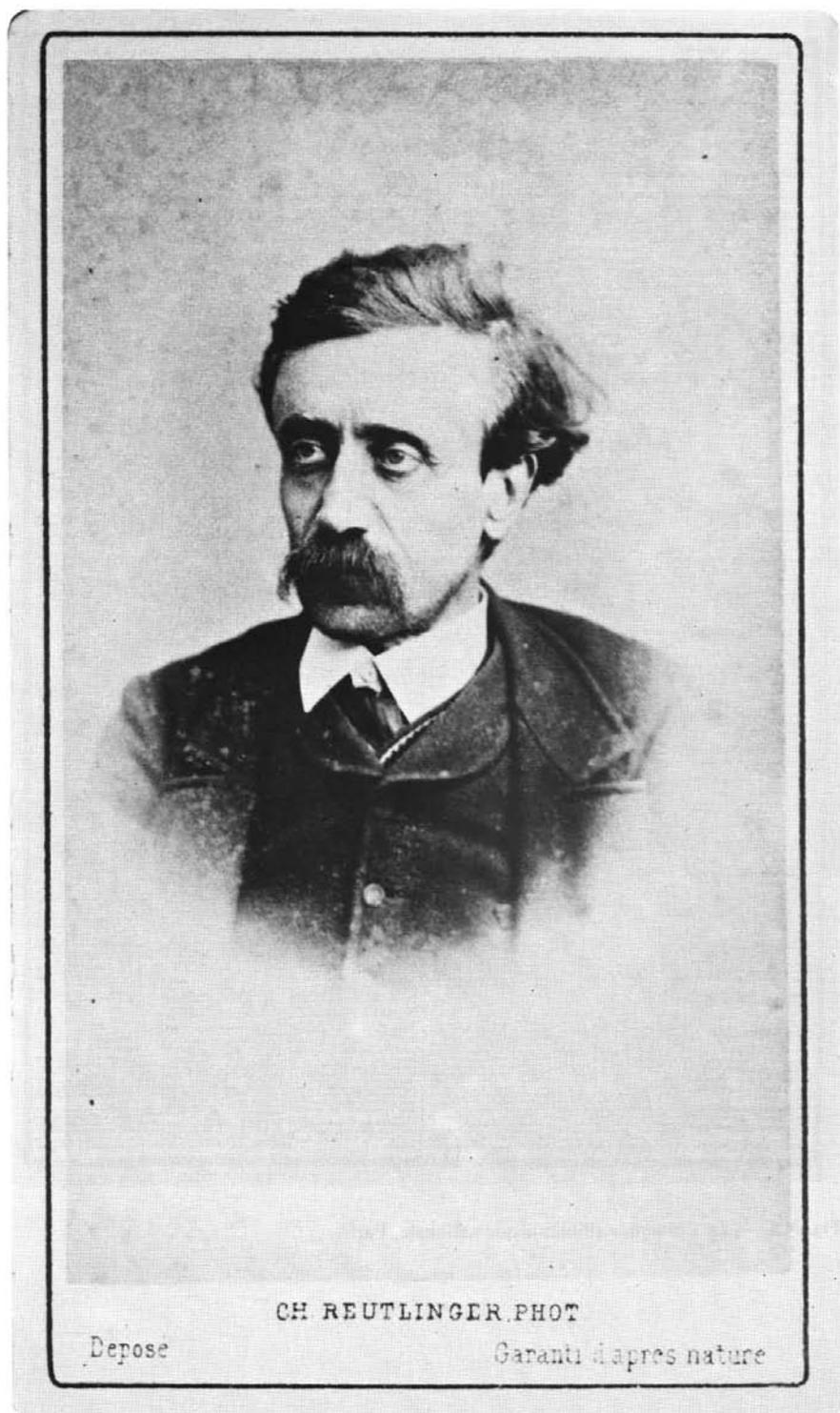
Fig. XVII. — Paul Janson. Extrait du *Diable*, 5 juillet 1868 (Archives de la Ville de Bruxelles).

Galerie de **L'ESPIEGLE.**



**César DEPAEPE,**

Membre du Conseil général Belge de *l'Internationale.*



CH REUTLINGER PHOT

Depose

Garanti d'après nature

Fig. XIX. — Vésinier (Collection particulière).

REVUE...
1921...
1921...

LA SEMAINE

REDACTION...
1921...
1921...

Par des rédacteurs du COMBAT et de l'ESPRESSO

DECLARATION

La rédaction de l'Espresse...
Le directeur de l'Espresse...

LE TRAVAIL

Le travail, le travail...
Le travail est la base...

LE GOUVERNEMENT

Le gouvernement...
Le gouvernement est...

LE PARLEMENT

Le parlement...
Le parlement est...

LE COMMERCE

Le commerce...
Le commerce est...

LE FINANCEMENT

Le financement...
Le financement est...

LE BUDGET

Le budget...
Le budget est...

ADHESION

Adhésion...
Adhérer à...

CONFIANCE

Confiance...
Confiance en...

RECORDS

Records...
Records de...

PARIS

Paris...
Paris est...

LA REVOLUTION

La révolution...
La révolution est...

LE COMBAT

Le combat...
Le combat est...

LE MONDE

Le monde...
Le monde est...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

ADRESSES

Adresses...
Adresses de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

ADRESSES

Adresses...
Adresses de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

ADRESSES

Adresses...
Adresses de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

ADRESSES

Adresses...
Adresses de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

ADRESSES

Adresses...
Adresses de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

ADRESSES

Adresses...
Adresses de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

ADRESSES

Adresses...
Adresses de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

ADRESSES

Adresses...
Adresses de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

ADRESSES

Adresses...
Adresses de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

ADRESSES

Adresses...
Adresses de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

ADRESSES

Adresses...
Adresses de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

ADRESSES

Adresses...
Adresses de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

ADRESSES

Adresses...
Adresses de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

ADRESSES

Adresses...
Adresses de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

ADRESSES

Adresses...
Adresses de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

ADRESSES

Adresses...
Adresses de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

ADRESSES

Adresses...
Adresses de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

ADRESSES

Adresses...
Adresses de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

ADRESSES

Adresses...
Adresses de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

ADRESSES

Adresses...
Adresses de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

ADRESSES

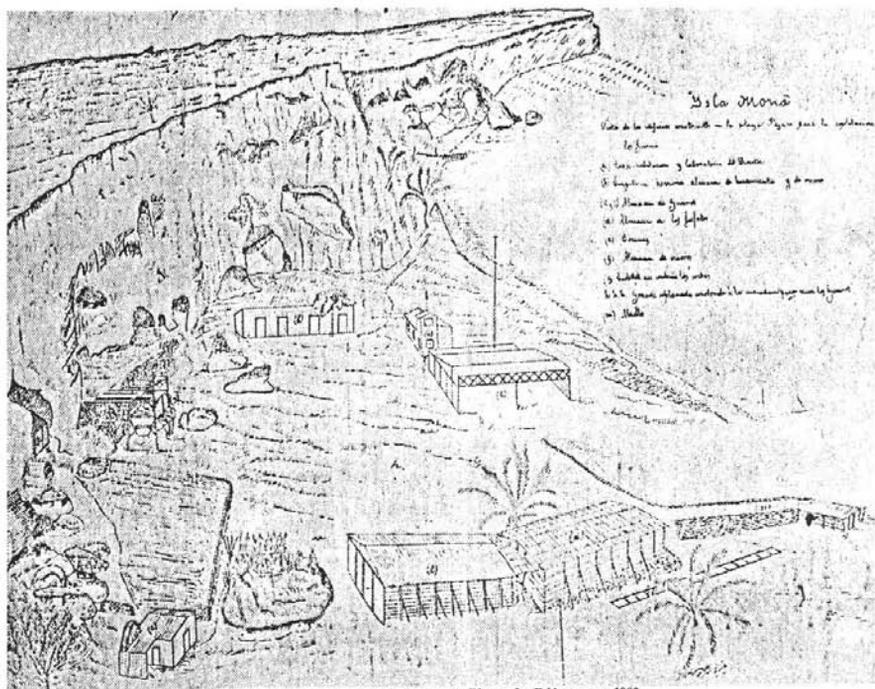
Adresses...
Adresses de...

REDACTION

Redaction...
Redaction de...

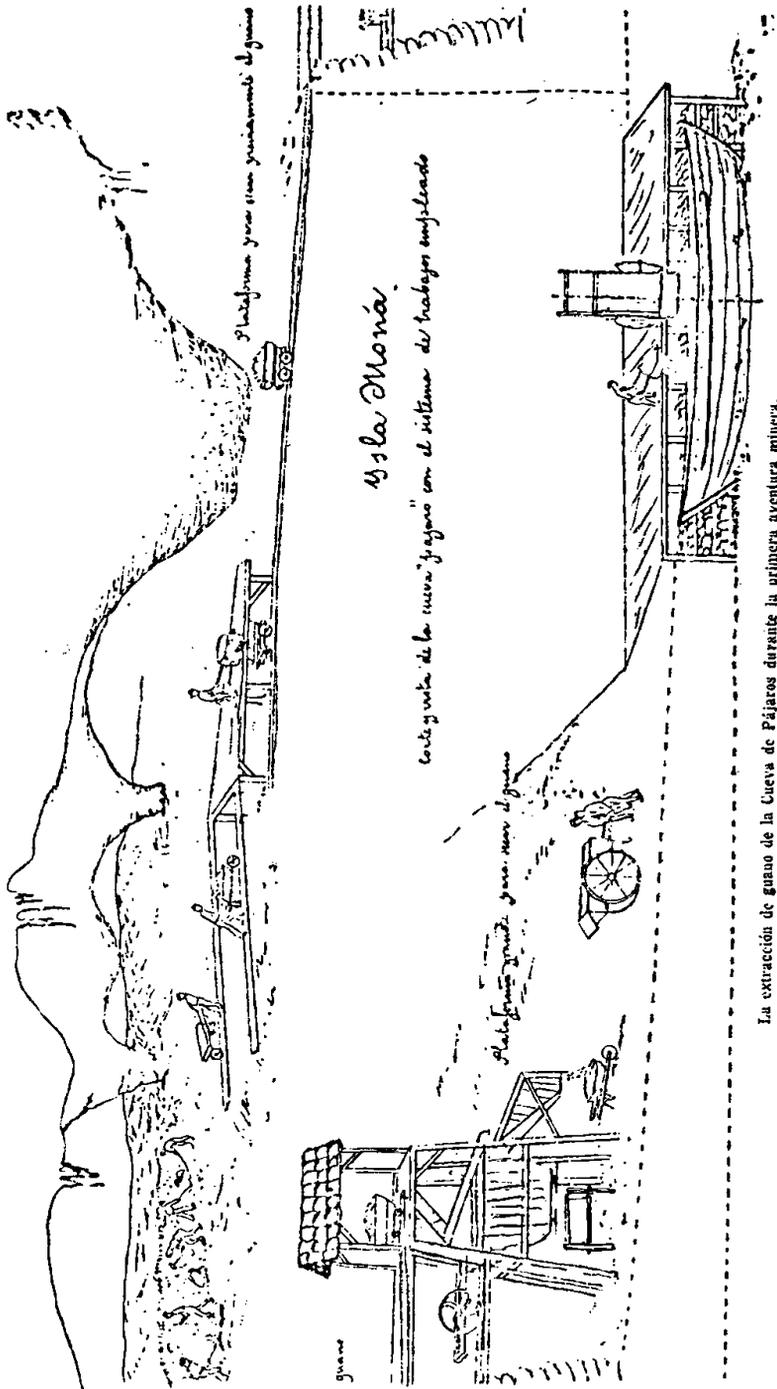
Fig. XX. - La Commune (Bibliothèque nationale, Paris).





Facilidades para procesar guano en Playa de Pájaros en 1883.

Fig. XXII. — Ile de la Mona, exploitation de guano. Extrait de « El Mundo », Mayagüez, 10 février 1974, article de M. Frank H. Wadsworth.



La extracción de guano de la Cueva de Pájaros durante la primera aventura minera.

Fig. XXIII. — Ile de la Mona, exploitation de guano. Extrait de «El Mundo», Mayagüez, 10 février 1974, article de M. Frank H. Wadsworth.

Cet ouvrage retrace certes l'histoire d'un homme, Odilon Delimal, mais il enrichit aussi singulièrement nos connaissances tant sur le monde de la presse que sur les milieux du socialisme durant les années 1860 et ce en Belgique et en France.

Journaliste avant tout, polémiste, pas toujours de bonne foi, d'ailleurs, Odilon Delimal sans avoir médité les économistes, ne s'en affirmait pas moins en quelque sorte socialiste lorsqu'il écrivait dans son journal, *L'Espiègle*, en décembre 1868 :

« Le XIX<sup>e</sup> siècle a mis la question sociale à l'ordre du jour. Les ouvriers réclament une certaine somme de bien-être en échange d'une certaine somme de travail. Arriver à la suppression de la misère originelle, voilà le but vers lequel la société doit être dirigée. Tant qu'un gouvernement n'inscrira pas cette question en tête de son programme, les enfants du peuple, sortis de la plèbe comme nous, devront au prix de leur tranquillité, de leur repos, malgré les haines, la calomnie, les persécutions de tous genres, attaquer ce gouvernement dans tous ses représentants, le combattre par tous les moyens en leur pouvoir, par le journal, par les meetings et au besoin sur une barricade ».

Mais l'itinéraire de Delimal, qui se dit républicain, socialiste et athée, fait aussi surgir toute une série de questions qui, une fois éclairées, aident à pénétrer des aspects marquants de l'histoire du temps.

Le socialisme en Belgique, dans les années soixante, à une époque où les assises populaires lui faisaient encore défaut, a été animé notamment par quelques francs-tireurs de la presse : voici Delimal. La « petite presse », dans la Belgique du temps, a représenté un phénomène original, bruyant, politiquement important : voici Delimal. L'opposition à Napoléon III et au régime impérial est un des problèmes qui empoisonnent les relations entre Paris et Bruxelles : voici Delimal. Les procès de presse en cour d'assises comptent parmi les événements caractéristiques du temps, où les principes d'ordre et de liberté s'affrontent : voici Delimal. Un grand révolutionnaire comme Blanqui cherche à étendre son influence en Belgique : voici Delimal. Enfin la Commune, avec tous ses bouillonnements et ses passions, éclate en France : encore une fois, Delimal est en scène.

# **Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB**

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles, ci-après dénommées EUB, et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celui-ci est reproduit sur la dernière page de chaque copie numérique publiée par les EUB et mise en ligne par les Bibliothèques; il s'articule selon les trois axes [protection](#), [utilisation](#) et [reproduction](#).

## ***Protection***

### **1. Droits d'auteur**

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

La mise à disposition par les Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique a fait l'objet d'un accord avec les EUB, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici.

Pour les œuvres soumises à la législation belge en matière de droit d'auteur, les EUB auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

### **2. Responsabilité**

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les EUB et les Bibliothèques de l'ULB ne pourront être mis en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des EUB et des 'Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

### **3. Localisation**

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <[http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom\\_du\\_fichier.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf)> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

## ***Utilisation***

### **4. Gratuité**

Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires sélectionnées par les EUB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

## 5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux EUB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser aux Editions de l'Université de Bruxelles (EDITIONS@admin.ulb.ac.be).

## 6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Editions de l'Université de Bruxelles et Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

## 7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

1. les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB ;
2. l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

## ***Reproduction***

### 8. Sous format électronique

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

### 9. Sur support papier

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

### 10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux EUB et aux Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.